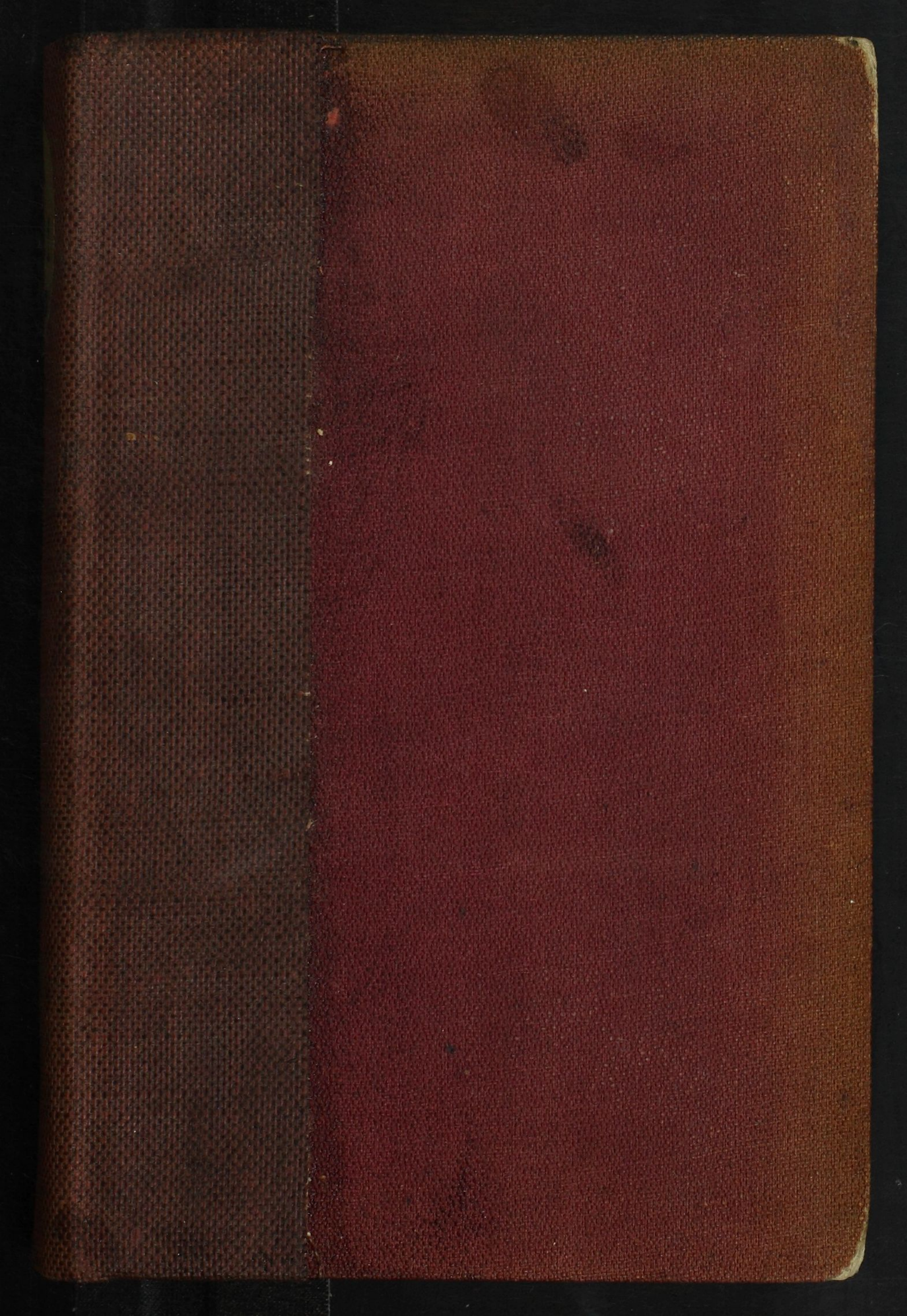
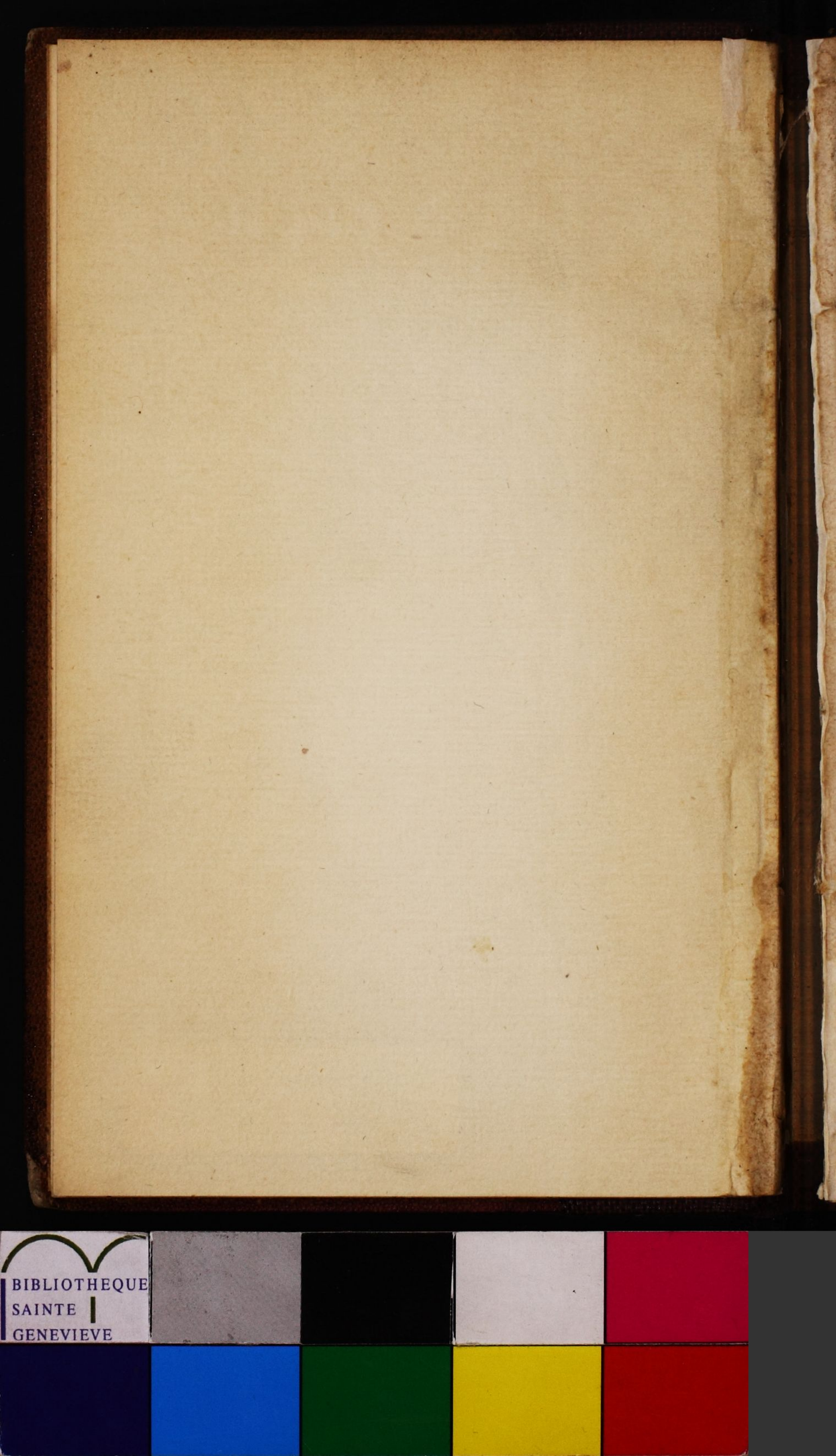









BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS AU XVIe SIÈCLE

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS

AU XVIe SIÈCLE

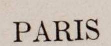
PAR

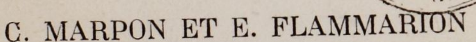
JOHN LOTHROP MOTTLEY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR GUSTAVE JOTTRAND ET ALBERT LACROIX

TOME TROISIÈME


PARIS


C. MARPON ET E. FLAMMARION
LIBRAIRES-ÉDITEURS
1 à 9, Galeries de l'Odéon, et rue Racine, 26

CHAPITRE X

FIN DU PROLOGUE

(1567)

D'Egmont et d'Aerschot devant Valenciennes. — Sévérité d'Egmont. — Capitulation de la ville. — Fuite et capture des ministre calvinistes. — Exécution de La Grange et De Bray. — Effroyables cruautés à Valenciennes. — Effets de la réduction de Valenciennes. -- La Duchesse à Anvers. — Une invasion armée dans les Provinces est résolue en Espagne. — Nomination du duc d'Albe. — Indignation de Marguerite. — Mission de De Billy. — Prétendue visite de Philippe. — Efforts de la Duchesse pour gagner d'Orange. — Mission de Berty. -- Entrevue entre d'Orange et d'Egmont à Willebroek. — Lettres d'Orange à Philippe, à d'Egmont et à de Horn. — D'Orange quitte les Pays-Bas. — Lettre de Philippe à d'Egmont. — Informations secrètes reçues par d'Orange. — Mission de La Torre auprès de Bréderode. — Départ et mort de Bréderode. — Mort du marquis de Berghes. — Désespoir général dans les Provinces. — Grande émigration. — Cruautés exercées sur les adhérents à la nouvelle religion. — Édit du 24 mai. — Fureur du Roi.

Valenciennes, dont le sort dépendait si intimement du dénoûment de toutes ces difficultés, Valenciennes chancelait et allait tomber. Noircarmes avait resserré de plus en plus les lignes qui enceignaient la cité, et

par un raffinement de cruauté, avait contraint une foule de calvinistes de Tournai à travailler dans la tranchée contre leurs frères de Valenciennes. Après la défaite de Tholouse et, conséquence nécessaire, la réduction à néant de tous les plans formés par Bréderode pour faire lever le siège, la Duchesse avait renouvelé ses sommations à Valenciennes, en y joignant des lettres faisant savoir aux habitants les résultats du combat d'Austruweel. On refusa de croire à ces nouvelles ; mais d'Egmont et d'Aerschot, à qui Marguerite avait confié la mission de communiquer avec la place assiégée, reprirent rudement les députés avec lesquels ils traitaient, de pousser l'insolence jusqu'à douter de la parole de la Régente. Ces deux seigneurs s'étaient établis au château de Beusnage, à une lieue environ de la ville. C'est là qu'ils reçurent les plénipotentiaires de la cité, dont la moitié se composait de Catholiques désignés par les magistrats, et l'autre moitié de Calvinistes députés par le consistoire. Ces envoyés apprirent que la Duchesse pardonnerait toutes les anciennes offenses, si la ville consentait à ouvrir ses portes, à recevoir une garnison et à subir sans murmurer la suppression complète de tout autre culte que celui de Rome. Comme la population presque tout entière était de la foi calviniste, ces conditions n'étaient guère favorables. On laissait toutefois quinze jours aux Réformés pour réaliser leurs biens et quitter le pays.

Les députés, après en avoir conféré avec leurs constituants, revinrent le lendemain avec des contre-propositions qu'on ne devait guère s'attendre à voir accepter par le gouvernement. Ils offraient d'admettre la garnison, pourvu que les soldats vécussent à leurs propres frais, sans faire payer aux habitants aucune taxe pour le logement, nourriture ou solde. Ils réclamaient la restitution de tous les biens confisqués, la

mise en liberté de tous les citoyens accusés de trahison. Ils demandaient le retrait absolu de l'édit qui avait déclaré la cité rebelle, et la garantie des chevaliers de la Toison d'Or et du conseil d'État pour l'observation fidèle des conditions du traité proposé.

A peine ces propositions eurent-elles été lues aux deux seigneurs, que le duc d'Aerschot partit d'un immense éclat de rire. Il déclara qu'en vérité rien n'était plus drôle que de voir une ville serrée de près et tout à fait à la merci de l'assaillant, dicter des termes dignes vraiment d'un conquérant consentant à la paix. L'hilarité du Duc ne fut point partagée par d'Egmont qui, au contraire, fut saisi d'un accès de fureur indicible. Il jura qu'il allait aussitôt mettre le feu aux quatre coins de la ville et passer tous les habitants au fil de l'épée, pour les punir du langage insolent qu'ils osaient ainsi tenir au plus clément des souverains. Il ordonna aux députés tremblants de s'éloigner à l'instant, avec la déclaration que leurs propositions étaient rejetées net et qu'il entendait, lui, que les conditions du gouvernement fussent acceptées dans les trois jours.

Les commissaires se jetèrent aux pieds d'Egmont en implorant sa pitié. Qu'il envoyât au moins cet impérieux message par d'autres qu'eux, disaient-ils, et les laissât, quant à eux, fuir loin de la ville, car leurs concitoyens furieux ne manqueraient pas de les mettre en pièces, si jamais ils osaient leur rapporter de semblables paroles. Mais d'Egmont leur répondit qu'il allait les faire ramener en ville, pieds et poings liés, s'ils n'obtempéraient pas à l'instant à ses ordres. Les députés furent donc contraints de regagner, pleins d'amères appréhensions, leurs foyers domestiques avec ces tristes résultats de leurs efforts. Il va sans dire que les conditions furent rejetées ; cependant les sombres prévisions des commissaires, quant à

la manière dont on les traiterait, ne se réalisèrent point.

Des mesures furent immédiatement prises pour ouvrir le feu contre la ville. D'Egmont, au risque de sa vie, descendit dans le fossé pour reconnaître les murailles et décider du point sur lequel il convenait le mieux de diriger les batteries. Il communiqua à Noircarmes le résultat de son examen, et partit pour Bruxelles afin d'aller rendre compte à la Régente de tous ces évènements. Certes, le Comte était bien loin maintenant de Guillaume d'Orange, et l'énergie qu'il montrait au service de la tyrannie était désormais sans aucun scrupule. Beaucoup de ceux qu'avait trompés sa conduite plus généreuse des premiers temps, s'efforçaient de se persuader qu'il jouait au fond une comédie. Mais Noircarmes — et nul ne pouvait, avec plus de compétence, décider la question — exprimait une foi entière et sans réserve dans la fidélité d'Egmont. Marguerite avait répondu chaleureusement à ces éloges, avait lu avec satisfaction des lettres secrètes d'Egmont à Noircarmes et manifesté envers « le Comte » le respect et l'affection les plus extrêmes. De son côté, d'Egmont s'était empressé d'écrire à Philippe pour l'informer qu'il venait de faire choix de la place la plus convenable pour canonner l'opiniâtre cité de Valenciennes ; pour lui exprimer ses regrets de n'avoir point eu plus tôt à sa disposition les huit ou dix compagnies militaires réunies en ce moment, car il eût pu empêcher bien des tumultes, et pour congratuler son souverain de ce qu'enfin les prédicants fussent tous en fuite, la religion réformée supprimée et le peuple désarmé. Il assurait au Roi qu'il ne négligerait rien pour s'opposer au renouvellement des troubles antérieurs, et exprimait l'espoir que Sa Majesté serait complètement satisfaite de sa conduite, en dépit des calomnies dont ces temps étaient pleins.

Dans l'entretemps, Noircarmes avait démasqué les batteries et ouvert le feu conformément aux indications données par d'Egmont. L'artillerie tonna d'abord contre ce que l'on appelait la « Tour Blanche, » sur les murs de laquelle on lisait l'antique inscription suivante :

« Quand chacun sera satisfaict,
Et la justice règnera ;
Ce boulevard sera parfaict
Et — la muette parlera. »

On ne sait trop pourquoi ce quatrain assez plat fut transformé en une sinistre prophétie. On regarda comme de mauvais augure que les batteries se fussent d'abord tournées contre ce rempart sibyllin. De plus, les carillons, qui depuis le commencement du siège jouaient la musique des psaumes de Marot, se mirent justement ce jour-là à faire entendre du haut des beffrois le XXII[e] psaume : « Seigneur, Seigneur, pourquoi m'avez-vous abandonné?

C'était le dimanche des Rameaux, le 23 mars. Les femmes et les enfants parcouraient tristement les rues, portant leurs branches de buis vert, et de temps en temps priant à genoux sur tous les points de la cité. Le désespoir et la superstition s'étaient emparés des cœurs de tous ces hommes, qui jusqu'alors avaient si bien justifié l'opinion de La Noue que nuls ne soutenaient les sièges comme les Huguenots. Dès que la canonnade commença, le courage des habitants sembla s'évanouir. En vain les ministres exhortaient-ils leurs fidèles, pendant que les tuiles et les cheminées commençaient à pleuvoir dans les rues ; aux décharges d'artillerie ne répondaient que les lamentations des femmes terrifiées. Dès le lendemain de l'ouverture du feu, la ville envoya vers Noircarmes pour parlementer et offrir une capitulation presque sans condi-

tion. Il n'y avait pas encore de brèche ouverte ; pas le moindre danger d'un assaut, et cependant ces citoyens qui s'étaient acquis l'estime de leurs ennemis par la manière courageuse dont ils avaient soutenu les sorties et les escarmouches des premiers temps du siège, maintenant désespérant de jamais recevoir de secours et entièrement démoralisés par le cours des évènements accomplis récemment au dehors de leurs murs, se rendirent honteusement et à discrétion. La seule condition qu'accorda Noircarmes fut que la ville ne serait pas mise à sac et que l'on épargnerait la vie des habitants.

Mais il ne prenait cet engagement que pour le rompre. Noircarmes entra dans la ville et ferma les portes. Immédiatement les plus riches habitants furent arrêtés ; naturellement c'était les plus criminels. Les soldats, quoique empêchés de livrer ouvertement la ville au pillage, furent cantonnés chez les habitants qu'ils dépouillèrent et massacrèrent presque à discrétion, si l'on en croit le témoignage d'un catholique, témoin oculaire. Michel Herlin, un des bourgeois les plus riches et les plus honorés, fut arrêté dès le premier jour. Les deux ministres, Guy de Bray et Pérégrin de La Grange, ainsi que le fils de Herlin parvinrent à s'échapper par la porte d'eau. S'étant réfugiés dans une taverne à Saint-Arnaud, ils attirèrent pendant qu'ils soupaient, l'attention d'un paysan qui s'empressa d'aller avertir le mayeur du village que des individus, fugitifs, d'après leur apparence, venaient d'arriver à Saint-Arnaud. Un d'eux, déclarait-il, était richement vêtu et portait une épée à poignée d'or et à fourreau de velours. A cette description, le mayeur reconnut Herlin, le fils, et soupçonna quels étaient ses compagnons. Il les fit arrêter et les envoya à Noircarmes. Les deux Herlin, père et fils, furent immédiatement décapités. Quant à Guy de Bray et à Pérégrin

de La Grange, ils furent chargés de chaînes et jetés dans un cachot boueux, en attendant qu'on les pendît. C'est là qu'ils reçurent la visite de la comtesse du Rœulx, curieuse de voir la façon dont les calvinistes supportaient le martyre. Elle leur demanda comment, chargés de chaînes aussi lourdes, ils pouvaient dormir, manger ou boire. « La cause et ma bonne conscience » répondit De Bray « me font manger, boire et dormir mieux que ne le font ceux qui me persécutent. Ces fers me sont plus honorables que des chaînes et des anneaux d'or. Ils me sont plus utiles et quand j'entends leur cliquetis, il me semble ouïr une musique de voix suaves et des accords de luth. »

Ces courageux enthousiastes ne se départirent pas un seul instant de leur sérénité. Ils reçurent leur arrêt de mort « comme si c'eût été une invitation de noces. » Marchant à l'échafaud, ils encouragèrent les amis qui se pressaient sur leur passage, à rester fidèles à la foi réformée. La Grange, déjà sur l'échelle fatale, proclama à haute voix qu'il périssait pour avoir prêché la pure parole de Dieu à un peuple chrétien sur une terre chrétienne. De Bray, au pied du même gibet, protesta hardiment qu'il n'avait non plus commis d'autre offense. Il exhorta ses amis à obéir aux magistrats et à tous les dépositaires de l'autorité, sauf en matière de conscience ; à s'abstenir de toute sédition, mais à suivre la volonté de Dieu. L'exécuteur le précipita de l'échelle, pendant qu'il parlait encore. Ainsi finirent deux ministres de Dieu, éloquents, savants et hautement doués.

Plusieurs centaines de victimes furent encore sacrifiées dans la malheureuse ville. « Beaucoup d'autres bourgeois receurent depuis pareil traictement, » dit un noble historien catholique de ce temps, « mais qui estoient personnages de petite qualité et à moy incognus. » Les franchises de la cité furent toutes frappées

de révocation. Une immense quantité de biens furent confisqués au profit de Noircarmes et des autres « Sept Dormans. » Beaucoup de Calvinistes furent brûlés, d'autres pendus. « Pendant deux années entières, » dit un autre Catholique, alors bourgeois de Valenciennes, « il n'y eut pas de semaine, qu'on n'exécutât « plusieurs bourgeois, et souvent on en dépêchait « plusieurs à la fois. Ce qui donna si grande alarme « aux bons et aux innocents, que beaucoup quit- « tèrent la ville aussi vite qu'ils le purent. » S'il arrivait que des bons et des innocents fussent riches, ils pouvaient être sûrs que Noircarmes considérait cela comme un crime qu'aucune bonté ou innocence ne pouvait effacer.

Du sort de Valenciennes dépendait comme d'un commun accord le sort entier du parti anti-catholique. « Aulcuns enfin s'apperceurent, » dit un troisième « Wallon, « que le Roy avoit la main longue, et que « les levées ne se faisoient pour enfiler perles. Et « subirent les bourgeois toutte la loy qu'on leur « donna, rabaissant leurs cornes et leur colère, en « espérance de les relever, si le siège de Valencien- « nes eust succédé à leur advantaige et souhait. » Le gouvernement venait de réussir, et la consternation fut extrême, la soumission générale, immédiate et même abjecte. « La prinse de Valenciennes a tellement faict miracle, » écrivait Noircarmes à Granvelle, « que, depuis que j'ay commancé à cheminer de là avec les gens, toutes les villes sont venues la corde au col. » Nulle part on n'offrit de résistance. Tournai avait été écrasé, Valenciennes aussi ; Bois-le-Duc et toutes les autres places importantes acceptèrent des garnisons sans murmurer. Anvers même avait fait son dernier effort, et aussitôt que d'Orange eut tourné le dos, s'agenouilla dans la poussière pour recevoir « la bride. » Le Prince avait pu, par son courage et

sa sagesse, éviter dans ses murs un conflit sanglant, mais sa présence seule pouvait garantir aux habitants quelque chose qui ressemblât à la liberté religieuse, maintenant que le reste du pays était retombé sous le joug. Le 26 avril, seize compagnies d'infanterie sous les ordres de Mansfeldt, entrèrent dans la ville. Le 28, la Duchesse s'y rendit en personne ; elle fut reçue avec respect, mais ses yeux furent blessés de ce qu'elle appelait « l'abominable, triste et hydeux spectacle » des églises dévastées.

Aux yeux de tous ceux qui aimaient leur patrie et leur race, c'était un spectacle bien plus « abominable, triste et hydeux » encore, que la vue d'un pays désolé, aux chartes antiques déchirées par la force brutale ; à l'industrieuse population fuyant en masses ses foyers, comme si la peste y eût éclaté ; aux villages encombrés de gibets et d'échafauds ; en proie à la crainte anxieuse et universelle de désastres encore plus sombres dans l'avenir.

Car il était maintenant décidé que le duc d'Albe, à la tête d'une armée espagnole, allait, sans plus de retard, partir pour les Pays-Bas. Un pays déjà subjugué allait être écrasé ; tout vestige de ses anciennes libertés allait être détruit. Les Provinces conquises, jadis l'asile de la liberté municipale, de la science, de l'art, de la littérature, siège béni d'une prospérité commerciale et manufacturière sans exemple, allaient être placées dans la sujétion absolue du conseil privé de Madrid. Un fanatique, sot et méchant, assisté de quelques grands d'Espagne, et résidant à l'autre bout de l'Europe, allait dorénavant exercer un pouvoir despotique sur des contrées qui, depuis des siècles, étaient en possession d'une administration locale et d'un système presque complet d'autonomie gouvernementale. C'était le plan qu'avaient formé Granvelle et Spinosa, et que le duc d'Albe, parti exprès de Madrid le 19 avril, allait exécuter par la force.

Naturellement, Marguerite de Parme devait s'indigner d'être ainsi remise au second rang. Elle se regardait comme ayant acquis de grands titres par la manière dont les récents mouvements insurrectionnels avaient été réprimés, aussitôt que Philippe, après ses interminables tergiversations, s'était enfin décidé à la pourvoir d'armes et d'argent. Aussi écrivit-elle d'un ton très aigre à son frère, pour lui exprimer son mécontentement. Elle avait été sans cesse entravée dans sa liberté d'action, disait-elle, par les restrictions qu'il avait mises à son autorité. Elle se plaignait de ce qu'il n'avait aucun égard à sa réputation ou à sa délicatesse de sentiments. A travers mille obstacles et mille dangers, elle était enfin parvenue à pacifier la contrée, et maintenant tout l'honneur allait en revenir à un autre. Elle dépêcha de plus le seigneur de Billy en Espagne, avec la mission de faire à sa Majesté des représentations verbales sur l'inopportunité, dans les circonstances actuelles, de l'arrivée du duc d'Albe avec une armée d'Espagnols.

Les lettres et l'envoyé de Marguerite ne lui firent rien gagner, qu'une rude rebuffade de la part de Philippe qui n'avait pas coutume de supporter la moindre remontrance, même venant de sa sœur. Son dessein était arrêté. Tout le monde lui devait désormais la soumission la plus absolue. « Il était étonné et mécontent au plus haut point, » lui écrivait-il, » de ce qu'elle osât lui écrire avec tant de violence et d'un ton si décidé. Si elle venait à n'avoir d'autre récompense que la gloire d'avoir rétabli le vrai service de Dieu, elle n'en devrait pas moins remercier le Roi d'avoir reçu de lui l'occasion d'en faire autant. »

Il continua du reste à maintenir son faux semblant d'intentions clémentes et la creuse promesse d'une visite personnelle. D'Albe et son armée ne partaient que pour préparer les quartiers du Roi, qui persis-

tait à se représenter comme « débonnaire et doux, lent à la colère et ennemi du sang. » Les gens superficiels croyaient que réellement le Roi allait arriver, et espéraient merveilles de sa présence. La Duchesse savait mieux à quoi s'en tenir. Jamais le pape ne crut à ce voyage, Granvelle non plus, le prince d'Orange non plus, le conseiller d'Assonleville pas davantage. Sa Majesté, » dit l'historien wallon qui écrivit d'après les papiers de ce dernier, « Sa Majesté avoit plusieurs causes qui le divertissoient de son partement : de son naturel et inclination estoit ami de paix, grand négociateur, pourveu de flegme et grande modestie, et par ainsi les longs voiaiges (comme il convenoit faire) mesmes par la mer, lui estoient pénibles et fascheux. D'ailleurs, en ce temps et plus ces années séquentes, il s'occupoit au bastiment de son Escurial, avec tant de goust et affection qu'il ne le savoit abandonner. » Ces excellentes raisons suffirent pour retenir le monarque, en lieu ou place duquel fut expédié un général qui, il faut en convenir, n'avait, lui, « ni flegme ni grande modestie, » et dont l'énergie était tout à fait à la hauteur de la tâche qu'il s'agissait d'accomplir. Au fond, il n'y eut jamais que mensonge dans ce projet d'une visite du Roi aux Pays-Bas.

D'autre part, l'œuvre d'Orange était pour le moment terminée. Il avait sauvé Anvers, il avait fait de son mieux pour maintenir les libertés de la contrée, les droits des consciences et l'autorité royale, en tant qu'il y eût compatibilité entre ces éléments. L'alternative avait été ensuite imposée à chacun, ou de promettre obéissance aveugle, ou d'accepter la position de rebelle. Guillaume d'Orange était devenu un rebelle. On l'avait requis de signer le nouveau serment, qu'avaient avidement prêté les Mansfeldt, les Berlaymont, les d'Aerschot et les d'Egmont, et d'obéir à tous les

ordres qu'il pourrait recevoir, contre tout le monde et en tout lieu, sans restriction ni limitation ; il avait refusé nettement et à plusieurs reprises. Il avait insisté plus que jamais sur sa démission de tous ses emplois. La Duchesse, de plus en plus désireuse de gagner un personnage de cette influence à la cause de la tyrannie, avait poussé ses sollicitations jusqu'à l'importunité : « Un homme dont le cœur est si noble, » écrivit-elle au Prince, « et qui descend d'ancêtres si illustres et si fidèles, certainement ne saurait oublier ses devoirs envers Sa Majesté et le pays. »

Guillaume d'Orange savait mieux que la Duchesse quel était son devoir envers l'un et l'autre. Il répondit à ces derniers appels, en lui rappelant qu'il avait de tout temps refusé le serment tout à fait nouveau et insolite que l'on exigeait. Il avait été fidèle à ses vieilles promesses : aucun renouvellement d'engagement n'était donc nécessaire. De plus, il ne prendrait jamais d'engagement sans restrictions. Il pourrait arriver, déclarait-il, qu'on lui ordonnât des choses contraires à sa conscience, préjudiciables au service de Sa Majesté et en contradiction avec son serment de maintenir les lois du pays. Il préférait donc résigner toutes ses charges et faire connaître son intention de quitter les Provinces.

Quelque temps auparavant, Marguerite l'avait invité à une entrevue à Bruxelles ; averti qu'on voulait « lui jouer un tour, » il avait décliné l'honneur de se rendre en cette ville. On lui avait envoyé d'Assonleville, mais en vain. La même crainte d'une embûche éventuelle lui avait fait refuser de se rencontrer à Malines avec une députation de chevaliers de la Toison. Après l'apaisement des tumultes d'Anvers, d'Orange écrivit une nouvelle lettre à la Duchesse, le 19 mars, pour lui signifier une dernière fois son refus de serment et lui dire qu'il se considérait au moins comme

suspendu de ses fonctions, quoiqu'elle eût refusé d'accepter formellement sa démission, en alléguant n'avoir point de pouvoir pour cela. Marguerite se décida alors, sur l'avis du conseil d'État, à envoyer à Anvers, en mission spéciale auprès du Prince, le secrétaire Berty, avec des instructions détaillées. Ce respectable fonctionnaire accomplit consciencieusement sa tâche, sans négliger aucun des points du cérémonial obligé, et en présentant avec adresse et convenance tous les arguments, déjà produits cent fois, à l'appui du serment d'obéissance absolue. Il fit doucement ressortir combien était intempestive, dans les circonstances présentes, la résignation que le Prince offrait de charges d'une si haute responsabilité. Il fit allusion à l'embarras dans lequel cela mettrait le souverain.

Guillaume d'Orange ne put supporter sans quelque impatience la solennelle leçon que lui donnait le secrétaire du conseil privé, pure machine à verbaliser et à légaliser. Le mince bagage de banalités dont celui-ci s'était pourvu fut bientôt épuisé. Ses arguments s'affaissèrent sous le poids du dédain avec lequel le Prince les reçut. Le grand politique, que l'on espérait, par d'aussi misérables artifices, entraîner à la ruine, au déshonneur et à la mort, demanda avec indignation si réellement on s'attendait à ce qu'il se reconnût lui-même parjure à ses anciens serments, en en signant de nouveaux ; à ce qu'il se déshonorât par des promesses sans réserve, qui l'exposeraient à violer ses engagements envers les chartes des Provinces et envers l'Empereur ; à ce qu'il consentît à faire exécuter les édits religieux qu'il avait en horreur ; à ce qu'il prît le rôle d'un bourreau de chrétiens poursuivis seulement à raison de leur foi, alors que tout son sang se révoltait contre la persécution ; à ce qu'il se liât par un serment d'obéissance aveugle, en vertu duquel on pourrait exiger qu'il mît lui-même sa propre femme à

mort, parce qu'elle était Luthérienne ? En outre, pouvait-on croire qu'il se conformerait absolument à tous les ordres qui lui seraient donnés au nom de Sa Majesté, quand il était possible que le représentant du Roi fût un personnage dont il ne conviendrait pas à un homme de sa naissance de reconnaître la suprématie ? Le prince d'Orange consentirait-il jamais à recevoir du duc d'Albe des ordres absolus ? Après avoir prononcé ce nom d'un ton d'indignation, le Prince se tut.

Il était aisé de voir que les formalistes ne devaient pas produire une grande impression sur lui. Le pauvre Berty, après avoir conjugué son verbe dans tous ses modes et à tous ses temps, retourna déposer sur le tapis vert de la Chambre du conseil le procès-verbal de la conférence. Cependant, avant de se retirer, il persuada à Guillaume d'avoir une entrevue avec le duc d'Aerschot, le comte de Mansfeldt et le comte d'Egmont.

Cette mémorable réunion eut lieu dans la première semaine d'avril, à Willebroek, village situé à mi-chemin de Bruxelles et d'Anvers. Le duc d'Aerschot ne put s'y rendre, mais Mansfeldt et d'Egmont, accompagnés du fidèle Berty — pour faire un nouveau procès-verbal — s'y présentèrent comme il était convenu. Le Prince n'avait jamais éprouvé une bien grande sympathie pour Mansfeldt, mais une tendre et cordiale amitié avait toujours existé entre d'Egmont et lui, malgré la différence de leurs caractères, les artifices incessants de la cour d'Espagne pour les diviser, et l'abîme qui séparait leurs positions respectives vis-à-vis du gouvernement.

Les mêmes lieux communs qui avaient déjà été discutés furent de nouveaux débattus entre d'Orange et les trois autres personnages ; le Prince conclut en se considérant comme déchargé de toutes ses fonctions

et se disant prêt à quitter les Pays-Bas pour aller vivre en Allemagne. Si l'entrevue n'eût eu d'autre portée que cette conversation, elle n'offrirait guère d'intérêt au point de vue historique. D'Egmont avait fait son choix, et, plusieurs mois auparavant, il avait annoncé sa détermination de tenir pour ennemis tous ceux qui cesseraient de se conduire en fidèles vassaux ; il avait déclaré n'avoir aucune crainte que le pays fût mis aux mains des Espagnols ; il avait désavoué toute intention, quel que fût le cas, de prendre les armes contre le Roi. Sa conduite ultérieure, comme nous l'avons vu, avait été entièrement conforme à ces déclarations solennelles. Néanmoins, le Prince qui les avait reçues, crut qu'il était temps encore d'écarter son ami du précipice où il allait s'engloutir et de l'arracher aux périls imminents de sa situation. Son affection pour d'Egmont avait, comme il le disait dans son noble et pathétique langage, « jeté de trop profondes racines dans son cœur, » pour qu'à cette dernière entrevue, il ne tentât pas un effort suprême, cet effort dût-il rester stérile et dédaigné.

De quelque manière que l'on envisage la chose, Philippe était un usurpateur sans scrupules, qui tentait de se convertir, de duc de Brabant et de comte de Hollande qu'il était, en roi absolu. C'est Guillaume qui maintenait et Philippe qui renversait ; et le monarque qui anéantissait ainsi le bonheur des Provinces, en décimant presque leur population, était en train de miner son propre trône et de se dépouiller à jamais de son plus brillant héritage. L'homme sur lequel il eût pu s'appuyer, s'il eût été capable de l'apprécier et de comprendre le siècle où il vivait lui-même, cet homme était devenu, par la folie de Philippe, l'instrument qui devait lui arracher ses plus belles provinces pour les soumettre au régime républicain. S'il eût été possible qu'une vision, comme celle

qu'a prêtée un immortel poète dramatique à un autre tyran assassin, lui révélât l'avenir, il eût pu, lui aussi, contempler sa victime, non pas couronnée elle-même, mais montrant du doigt, avec un sourire de bienveillance, une race de rois, même de rois au triple sceptre et au double globe. Mais de telles considérations n'avaient guère de prise sur Guillaume d'Orange ; il se savait déjà proscrit en secret et d'Egmont avec lui. Il souhaitait ardemment de voir son ami préférer les privations de l'exil, avec la chance de pouvoir se constituer le champion d'un pays révolté, à la fatale destinée où son aveugle confiance devait infailliblement le conduire. Alors même il semblait encore possible que le brave soldat, qui avait récemment déshonoré son épée au service du despotisme, pût se souvenir de sa gloire antérieure si brillante. Si d'Egmont eût été aussi fidèle à son pays qu'il le fut à Philippe jusqu'au moment où « l'acier vint consommer leur éternel divorce, » il eût pu cueillir des lauriers plus glorieux encore que ceux de Gravelines et de St-Quentin. S'il était condamné à tomber, sa chute au moins eût eu lieu avec gloire et sur les champs de bataille de la liberté, au lieu d'être cette fin sombre que lui prophétisait d'Orange, et qu'un excès de confiance l'empêchait de croire et de redouter. Il parlait avec espoir de la clémence royale. « Hélas, d'Egmont, » répondit le Prince, « la clémence du Roi, que vous exaltez tant, vous perdra. Je voudrais me tromper, mais je prévois que vous serez le pont que briseront les Espagnols, dès qu'ils auront passé dessus pour envahir notre pays. » Ces dernières et solennelles paroles terminèrent l'appel qu'il adressait au comte pour le réveiller de sa fatale sécurité. Puis, comme s'il eût eu la conviction qu'il voyait son ami pour la dernière fois, le Prince jetant ses bras autour du cou d'Egmont, le tint pendant quelques instants étroitement embrassé.

Le moment de l'adieu leur arracha à tous deux des larmes, et après ce court instant de simple et sublime attendrissement, d'Egmont et d'Orange se séparèrent pour ne plus se revoir sur terre [1].

Quelques jours plus tard, Guillaume adressa une lettre à Philippe pour se démettre de nouveau de toutes ses fonctions et lui annoncer son départ des Pays-Bas pour l'Allemagne. Il ajoutait qu'il serait toujours prêt à se mettre, lui et ses biens, à la disposition du Roi, en toute occasion où il croirait pouvoir agir pour le *service réel* de Sa Majesté. Le Prince avait déjà reçu un remarquable avertissement du vieux landgrave Philippe de Hesse, qui n'avait pas oublié de quelle insidieuse manière il avait été réduit en captivité par les artifices de Granvelle et du duc d'Albe. « Ne vous laissez pas emmieller par eux, » disait le Landgrave. « Si les trois seigneurs, auxquels la duchesse Marguerite a eu tant à redire, sont invités à la cour par le duc d'Albe, sous prétexte de consultation amicale, qu'ils soient prudents et y pensent à deux fois avant d'accepter. Je connais le duc d'Albe et les Espagnols, et je sais comment ils ont agi avec moi. »

[1] Ibid. Hoofd fait allusion à un bruit d'après lequel d'Egmont aurait dit à Guillaume : « Adieu, Prince sans terre ! » à quoi le Prince aurait répondu : « Adieu, Comte sans tête ! » — « Men voeght' er by dat zy voorts elkander, Prins zonder goedt, graaft zonder hooft, zouden adieu gezeit hebben ». Cette version a été souvent répétée; quoique rien ne puisse être plus absurde que cette invention. Hoofd fait observer que toute la conversation a été rapportée par un individu que les Calvinistes avaient caché dans la cheminée de l'appartement où l'entrevue devait avoir lieu. Il serait difficile de croire à de pareilles épigrammes, quand l'historien lui-même se serait caché dans la cheminée pour écouter. Toutefois, il ne rapporte la chose que comme un bruit auquel il n'ajoute pas foi lui-même. « Twelk ik nochtans niet zoo zeker houde ». Hoofd, Nederl. Hist. IV, 131.

Le Prince, avant son départ, prit congé, par lettres, d'Egmont et de Horn ; et, comme s'il eût prévu le caractère monumental qu'elles devaient acquérir pour la postérité, il les rédigea en latin. Il désirait, maintenant qu'il s'éloignait du pays, que ces deux gentilshommes, qui avaient refusé de l'imiter et avaient même blâmé sa conduite, se souvinssent qu'il avait agi avec réflexion et conscience et en exécution d'un plan arrêté depuis longtemps.

Au comte de Horn, il déclarait ne pouvoir s'associer plus longtemps aux crimes commis quotidiennement contre son pays et sa conscience. Il l'assurait que le gouvernement avait accoutumé le pays à porter le bât, afin de pouvoir lui mettre plus aisément la selle et la bride. Quant à lui-même, il ne se sentait pas les reins assez forts pour supporter le poids qui lui était imposé, et il préférait endurer n'importe quelle calamité dans l'exil, que d'être contraint par ceux-là qu'ils avaient blâmés ensemble, à acquiescer à des projets poursuivis avec tant de persévérance et de fermeté.

Il rappelait à d'Egmont, qui le pressait par lettres de rester, que sa résolution avait été mûrement méditée et qu'il l'avait depuis longtemps communiquée à ses amis. En conscience, il ne pouvait, disait-il, prêter le serment prescrit, ni rester, seul réfractaire, dans le pays qui avait le regard fixé sur lui. Il préférait courir la chance de tout ce qui pouvait arriver, plutôt que de sacrifier, pour plaire aux autres, la liberté, sa patrie et sa propre conscience. « C'est pourquoi j'espère, » disait-il à d'Egmont en terminant, « qu'après avoir bien pesé mes raisons, vous ne désapprouverez pas mon départ. Je laisse à Dieu le reste ; il disposera de moi selon sa souveraine volonté, Quant à vous, je vous prie de croire que vous n'avez pas d'ami plus sincère que moi ; mon affection pour vous a jeté des

racines si profondes dans mon cœur que ni le temps ni l'éloignement ne pourraient l'amoindrir, et je vous demande de me conserver, en retour, les mêmes sentiments dont j'ai toujours reçu le témoignage de votre part. »

Le Prince avait quitté Anvers le 11 avril et avait écrit ces lettres de Bréda, le 13 du même mois. Le 22, il partit pour Dillenbourg, l'ancien siège de sa famille en Allemagne, en passant par Grave et Clèves.

Si l'on réfléchit que la résolution d'Egmont n'avait pu être ébranlée, lors de son entrevue avec le Prince, il n'était pas à supposer, en tenant compte de ses sentiments, que cette missive d'adieu la modifierait. Le destin du Comte était marqué. N'avait-il pas été loué par Noircarmes ? N'avait-il pas mérité les éloges hypocrites de la duchesse Marguerite ? et, qui plus est, ne venait-il pas de recevoir du roi d'Espagne lui-même une lettre de remercîment et d'approbation, des plus affectueuses ! Cette lettre, un des monuments les plus frappants de l'hypocrisie consommée de Philippe, était datée du 26 mars. « Mon cousin,» écrivait le monarque à d'Egmont, « ce m'at esté plaisir d'avoir entendu par vos lettres que suivant ce que j'avois mandé à madite sœur de faire générallement renouveler les serments, que vous avez renouvellé les vostres, *non pour besoing que je tenois qu'il en fust pour vostre personne*, mais pour le bon exemple que vous y avez donné à tous aultres, que j'espère ils en suivront. Aussi ne m'at esté moins de plaisir d'entendre les bons debvoirs que faites en l'assistance que vous donnez, et les offres que vous faites a madite sœur, dont je vous merchie, et vous requiers d'y continuer.

Ces mots étaient écrits de la main même qui avait déjà signé l'arrêt de mort de l'homme à qui ils étaient adressés. D'Albe, muni de pleins pouvoirs pour mettre à exécution, sans être arrêté par les coutumes provin-

ciales ou par les statuts de l'ordre de la Toison d'Or, le grand plan adopté, avait déjà quitté Madrid et s'embarquait à Carthagène, au moment même où d'Egmont prenait connaissance de la lettre royale. — « Le miel espagnol, » pour employer encore une fois la métaphore familière du vieux landgrave Philippe, avait produit son effet, et l'infortunée victime était déjà prise au piège.

Le comte de Horn, retiré au fond de sa tanière de Weerdt, se renferma dans un sombre silence, attendant les limiers lancés à sa poursuite. On s'étonne que lui, qui se savait suspect et détesté, s'aveuglât aussi sur sa position. Mais nous verrons qu'on employa, pour l'engluer, les mêmes perfidies qui réussirent si bien auprès d'Egmont.

Quant au Prince lui-même, il était parti à temps. A peine arrivé en Allemagne, il reçut par Vandenesse, tout à la fois son agent secret et le secrétaire particulier de Philippe, avis de lettres écrites par le Roi à d'Albe, dans lesquelles on ordonnait au Duc « d'arrêter le Prince aussitôt qu'il pourrait s'en emparer, et *de terminer son procès endéans les vingt-quatre heures*[1].»

[1] Cela résulte d'un document jusqu'ici inédit et qui repose aux Archives de Dresde. C'est un rapport fait par le capitaine Von Berlepsch, sur son entrevue avec le prince d'Orange, auprès duquel il avait été envoyé par l'électeur Auguste de Saxe. Il faut remarquer, qu'à cette époque (novembre 1567), Auguste refusait de recevoir le Prince à Dresde, tout en prétendant prendre le plus grand intérêt à sa réussite. Lettre inédite de l'électeur Auguste au prince Guillaume d'Orange, 10 novembre 1567 ; aux Archives de Dresde. « So hatte auch des Konnings Vortrauter Kemmerling Signor Vandenes auch in grosser geheim warnen laszen dasz ehr hette aufs Konningtische briefe gesehen ahn Hertzogen von Alba, darin bewohlen, s. fg. nachzutrachten und wan man ihn bekeme, seinen procesz nicht uber 24 Stunden zuvorlengern ». — Bericht von Hauptm. v. Berlepsch.

Depuis la la malheureuse expédition de Tholouse, qu'il avait organisée mais à laquelle il n'avait pas pris part, Bréderode était resté à Viane et ensuite à Amsterdam. Il avait donné beaucoup d'embarras au Magistrat d'Amsterdam, ainsi qu'à toutes les personnes respectables, calvinistes ou catholiques. Il causait grand dommage à la cause des Réformés, sans leur procurer aucun espoir. Il était sans cesse entouré d'une bande d'amis de la bouteille, de nobles tapageurs déguisés en matelots, de négociants faillis, de fugitifs et de proscrits de toute espèce, excellente engeance pour boire à la santé des gueux et brailler leurs chansons, mais entièrement incapable d'aucune entreprise sérieuse. Les gens de bon sens étaient las de lui, car ils n'avaient pas la moindre confiance dans ses talents, et étaient fatigués des fréquentes contributions qu'on levait sur eux pour la cause de la patrie. Bréderode passait son temps dans les jardins de plaisance, tirant au blanc à l'arquebuse ou à l'arbalète, trinquant avec ses camarades et criant à tue-tête : « Vivent les gueux. »

La Régente, résolue à l'éloigner d'Amsterdam, lui avait envoyé en mars le secrétaire La Torre, avec les instructions suivantes : si Bréderode refusait de quitter la ville, le Magistrat aurait à appeler à son aide le comte de Meghen, qui avait un régiment à Utrecht. Cette clause ne permettait pas à La Torre de produire ses instructions à Bréderode. Sur ce refus de production, notre personnage, bien qu'il connût le secrétaire comme il connaissait son propre père, lui répondit avec un admirable sang-froid qu'il ne savait qui il était ; qu'il ne le considérait nullement comme le personnage respectable qu'il prétendait être ; qu'il ne croyait pas un mot de cette mission de la Duchesse dont il se disait chargé, et que par conséquent il ne tiendrait pas le moindre compte de ses demandes. La

Torre répondit avec douceur qu'il n'était ni assez présomptueux ni assez dépourvu de bon sens pour se comparer à un gentilhomme de la qualité du comte de Bréderode, mais que, comme il avait servi pendant vingt-trois ans en qualité de secrétaire du conseil privé, il croyait que l'on pouvait s'en rapporter à sa parole. Sur ce, La Torre rédigea une prostestation en forme et Bréderode en fit autant. La Torre dressa un procès-verbal de leur entrevue, tandis que Bréderode tempêtait comme un fou et traitait la Duchesse de despote capricieuse et déraisonnable. Il finit par emprisonner La Torre pendant une couple de jours et saisir tous ses papiers. Par une coïncidence singulière ces évènements se passaient les 13, 14 et 15 mars, en même temps que la terrible affaire d'Anvers. La manière dont le prince d'Orange agissait vis-à-vis de quarante ou cinquante mille hommes armés brûlant de s'égorger les uns les autres, pendant que Bréderode était ainsi occupé à rabrouer un vieux secrétaire formaliste mais convenable, fait assez ressortir la différence qui existait entre les deux personnages.

Ce fut le dernier exploit du Comte. Il resta à Amsterdam quelques semaines encore, mais les évènements qui se produisirent changèrent le héros en un vassal fidèle. Avant le 12 avril, il écrivit à d'Egmont pour lui demander son intercession auprès de Marguerite de Parme, en lui laissant carte blanche quant aux conditions, pourvu seulement qu'il pût faire sa paix avec le gouvernement. Il était cependant quelque peu tard pour que « le grand gueux » fût admis à faire sa soumission ; on ne lui accorda pas de conditions, mais la Duchesse lui permit de jouir provisoirement de ses revenus, sauf le bon plaisir du Roi. Le 25 avril, il réunit dans son hôtel, à Amsterdam, quelques amis dévoués, et s'embarqua à minuit pour Embden. Une troupe nombreuse d'adhérents l'escorta jusqu'au

navire, portant des torches et vociférant des chants bachiques. Après tant de colères et tant de bruit, il mourut dans le cours de l'année suivante, au château de Hardenberg, en Allemagne de chagrin et d'excès de boisson, malgré toutes les ardentes protestations qu'il avait faites de mourir, pauvre soldat, aux pieds de Louis de Nassau.

Ce dernier, « ce bon chevalier et bon chrétien, » comme l'appelait affectueusement son frère, était en Allemagne, se ceignant les reins pour la tâche virile que la Providence l'avait destiné à accomplir. La vie de Bréderode, qui dès le début s'était jeté dans le mouvement avec le frivole espoir peut-être, de s'entendre appeler Comte de Hollande comme ses ancêtres, la vie de Bréderode n'avait servi en rien la cause de la liberté, et sa mort ne causa point de regrets. La bande indisciplinée de ses partisans se dispersa dans toutes les directions après la perte de son chef. Un navire sur lequel se trouvaient Batenbourg, Galaina et d'autres nobles qui fuyaient avec leurs hommes d'armes vers quelque port d'Allemagne, fut conduit à Harlingen par la trahison du pilote, qui livra à Meghen tous ces gentilshommes pleins de vin et de sommeil. Les soldats furent immédiatement pendus ; quant aux nobles, ils furent réservés pour l'étrenne du premier échafaud que le duc d'Albe devait élever sur le marché aux chevaux à Bruxelles.

La confédération était entièrement anéantie. Des chefs sur lesquels le peuple avait eu coutume de compter pour en obtenir aide et secours, les uns s'étaient ralliés au gouvernement, les autres étaient, soit en exil, soit en prison. Montigny, surveillé de près en Espagne, était de fait captif et languissait, songeant à la jeune épouse à laquelle peu de mois avant son départ, il avait été uni, au milieu de fêtes si brillantes ; songeant à l'enfant qui ne devait jamais voir les traits

de son père. Son collègue, le marquis de Berghes, plus heureux que lui, était déjà mort. L'excellent Viglius saisit cette occasion pour dire un mot en faveur de Noircarmes, qui venait de pulvériser Tournai et d'égorger les habitants de Valenciennes. « Nous avons appris la mort de Berghes, » écrivait le Président au fidèle Joachim, « le seigneur de Noircarmes, qui a été son lieutenant dans le gouvernement du Hainaut, a montré ce qu'il sait faire. Quoique je n'aie pas de rapports intimes avec ce gentilhomme, je ne puis m'empêcher de l'entourer de toute ma bienveillance ; c'est pour cela, mon cher Hopper, que je vous prie de faire tout votre possible pour qu'il soit nommé gouverneur. »

Le départ de Guillaume d'Orange sembla amener une éclipse totale pour les Pays-Bas. Le pays était entièrement sans secours, et le cœur du peuple se glaçait de terreur. Tous les citoyens suspects d'hérésie ou impliqués dans les derniers troubles fuyaient leurs demeures. Des soldats fugitifs étaient jetés à l'eau, taillés en pièces dans les campagnes, pendus, brûlés ou noyés comme des chiens, sans grâce ni miséricorde. La partie la plus industrieuse et la plus méritante de la population quittait en masse le pays. Ce mouvement d'émigration était si rapide que les Pays-Bas semblaient devoir redevenir bientôt une solitude désolée comme avant l'ère chrétienne. Dans tout le pays, ceux des Réformés qui ne pouvaient s'échapper, cherchaient leur salut dans leurs retraites d'autrefois. La religion nouvelle était bannie de toutes les villes, toute réunion de sectaires était dispersée par la force des armes, les prédicateurs et les chefs étaient pendus, leurs disciples battus de verges, réduits à la mendicité ou jetés en prison, lorsqu'ils avaient la chance d'échapper à l'échafaud. Néanmoins, un nombre incroyable de citoyens furent exécutés

pour leurs opinions religieuses. Il n'y avait pas de village, si petit qu'il fût, qui ne fournît cent, deux cents, trois cents victimes au bourreau. Les nouvelles églises étaient jetées bas, et le bois de leurs charpentes servait à faire des potences, car on trouvait plaisant de pendre les Réformés aux poutres sous lesquelles ils avaient espéré adorer Dieu. Les propriétés des fugitifs étaient confisquées, et les gueux de nom le devenaient de fait. Parmi ceux qui étaient obligés de rester ou qui préféraient leurs biens à leurs croyances, beaucoup se transformaient soudainement en catholiques des plus zélés. Des gens qui depuis des années n'avaient plus été à la messe, se rendaient aux églises matin et soir et assistaient à tous les offices. Des gens qui auparavant ne parlaient jamais à un ecclésiastique que pour l'outrager, ne pouvaient plus dîner sans en avoir au moins un à leur table. Un grand nombre d'individus suspects d'avoir participé aux rites calvinistes, étaient les premiers et les plus ardents à dénoncer et à décrier toutes les cérémonies des Réformés. Le pays, en un mot, était aussi complètement « pacifié, » pour se servir de l'expression du conquérant, que la Gaule l'avait été par César.

Le 24 mai, la Régente lança un nouvel édit pour rafraîchir la mémoire de ceux qui pourraient avoir oublié les ordonnances antérieures, dont cependant le souvenir n'était guère fait pour se perdre. Par cette nouvelle proclamation, tous les ministres et les prédicateurs étaient d'avance condamnés à être pendus. Pendus, tous ceux qui avaient donné ou prêté leur maison pour les cérémonies religieuses. Pendus, les parents ou les maîtres dont les enfants ou les domestiques avaient assisté à ces cérémonies ; quant aux coupables eux-mêmes, ils n'étaient condamnés qu'à la fustigation. Pendus, tous ceux qui chanteraient des hymnes à l'enterrement d'un parent. Pendus, les pa-

rents qui feraient baptiser leurs nouveau-nés par tout autre qu'un prêtre catholique. Pendus, ceux qui administreraient le baptême ou feraient l'office de parrains. Pendus, les maîtres d'école qui enseigneraient quelque erreur ou fausse doctrine. Pendus, ceux qui même pour la première fois, enfreindraient les ordonnances relatives à l'achat et à la vente des livres et des chants religieux. Toute insulte ou raillerie envers les prêtres et les ecclésiastiques devenait également un crime capital; tous vagabonds, fugitifs, apostats, moines défroqués, recevaient ordre de sortir à l'instant des villes, sous peine de mort. Dans tous les cas, la confiscation des biens du condamné accompagnait sa pendaison.

Cet édit, dit un historien contemporain, grandit tellement la terreur des sectateurs de la religion nouvelle, qu'ils fuyaient le pays « par grandes masses. » Il devint nécessaire de lancer une nouvelle proclamation défendant à tous individus, étrangers ou indigènes, de quitter le pays ou d'exporter leurs biens, et à tous bateliers, voituriers ou agents quelconques de locomotion, d'aider à la fuite de ces malheureux, sous peine de mort.

Après cela, croira-t-on que cet édit du 24 mai, dont nous venons d'esquisser les principales dispositions, excita la colère de Philippe, *comme étant trop clément* ? Il écrivit à la Duchesse, lui exprimant sa peine et son déplaisir, de ce qu'un édit aussi indécent, aussi illégal, aussi contraire à la religion chrétienne, eût été publié. Rien, disait-il, ne pouvait l'offenser ou le désoler plus profondément qu'un outrage, quelque léger qu'il fût, envers Dieu et son Église catholique romaine. En conséquence, il ordonnait à sa sœur de rapporter immédiatement l'édit. On eût pu croire, en lisant la lettre de Philippe, que son indignation était soulevée par l'horreur des crimes commis en son nom. Hélas !

il n'avait d'autre colère que de voir que l'on fît pendre des hérétiques, au lieu de les brûler, et qu'on laissât subsister quelques fissures presque imperceptibles par où quelques-uns des coupables parviendraient peut-être à s'échapper.

Pendant que le pays est ainsi paralysé sous le poids de la terreur et des appréhensions, au-delà des Alpes résonnent les clairons de l'armée espagnole qui accourt. Le rideau tombe sur le prologue de la grande tragédie prédite par la bouche prophétique d'Orange. Quand il se relèvera, ce sera pour laisser voir une effroyable suite de scènes de sang et de ruines, de batailles, de sièges, d'exécutions, d'actes de tyrannie vigoureux et infatigables, d'actes de résistance surhumains et vainqueurs, de courage fanatique et de folle cruauté, tant dans la cause du droit que dans celle de l'oppression. — Spectacle tel que l'énergie, les douleurs et la constance humaines en ont rarement déployé d'aussi grand sur la scène des évènements du monde.

TROISIÈME PARTIE

LE DUC D'ALBE

1567-1573

CHAPITRE PREMIER

LE RÈGNE DE LA TERREUR ET LE CONSEIL DE SANG.

(1567).

Dissensions continuelles dans le cabinet espagnol. — Ruy Gomez et d'Albe. — La conquête des Pays-Bas est confiée au Duc. — Naissance, carrière antérieure et caractère d'Albe. — Organisation de l'armée d'invasion. — Sa marche vers les Provinces. — Plaintes de la duchesse Marguerite. — D'Albe reçoit des députations à la frontière. — Entrevue du Duc avec d'Egmont. — Réception d'Albe par la duchesse de Parme. — Lettres-circulaires adressées aux villes, leur demandant de recevoir les garnisons. — Correspondance secrète de Marguerite. — Appréhension générale. — D'Albe réclame les clefs des grandes villes. — Plans secrets du gouvernement élaborés avant le départ du Duc. — L'arrestation d'Orange, d'Egmont, de Horn et d'autres est résolue. — Conduite perfide du gouvernement à leur égard. — Infatuation d'Egmont. — De Billy et autres lui envoient des avertissements. — Mesures pour se saisir du comte de Horn. — Banquet du Grand-Prieur. — Avis du Grand-Prieur à d'Egmont. — Mauvais conseils de Noircarmes. — Arrestation d'Egmont, de Horn, de Backerzeel et de Van Straelen. — Stupeur du peuple. — Impertinences de la duchesse Marguerite. — Commentaires caractéristiques de Granvelle. — Ses machinations secrètes et ses désaveux publics. — De Berghes et Montigny. — Derniers momen ts du marquis de Berghes. — Perfidie de Ruy Gomez .—Etablis sement du « Conseil de Sang.—Ses pnncipaux

caractères. — Conduite astucieuse de Viglius. — Correspondance secrète entre Philippe et d'Albe au sujet du Président. — Les membres du « Conseil de Sang. » — Portraits de Vargas et de Hessels. — Mode de procédure adopté par le Conseil. — Exécutions en masse. — Désespoir dans les Provinces. — La démission de la duchesse Marguerite est acceptée. — Son départ des Pays-Bas. — La guerre civile se rallume en France. — Mort de Montmorency. — D'Albe envoie en France des troupes auxiliaires. — Construction de la citadelle d'Anvers. — Description de la citadelle.

L'invasion armée des Pays-Bas était la conséquence nécessaire de tout ce qui avait eu lieu auparavant. Si ce résultat inévitable fut différé pendant aussi longtemps, il faut l'attribuer plutôt à l'inconcevable lenteur du caractère de Philippe qu'aux circonstances du temps. Jamais monarque ne persista avec autant de fermeté dans un mauvais dessein et ne s'achemina vers son but d'une marche aussi lente et par autant de détours. Il avait enfin jeté son masque de bénignité et de clémence éventuelle, mais il maintenait le fallacieux espoir de sa venue dans les Provinces. Il assurait à la Régente qu'il se laisserait guider par ses avis et que, comme elle avait fait tous les préparatifs nécessaires pour le recevoir en Zélande, ce serait en Zélande qu'il débarquerait.

Parmi les conseillers de Philippe, les deux hommes — le prince d'Éboli et le duc d'Albe — que nous avons vus antérieurement figurer au premier rang, étaient encore les plus puissants. Ils continuaient à représenter des idées entièrement opposées et, par leur caractère, leur nature et leur vie, ils étaient l'antithèse l'un de l'autre. La politique du Prince était pour la paix et les temporisations ; celle du Duc pour les rigueurs et les cruautés. Ruy Gomez était disposé à empêcher, s'il était possible, la mission armée du

duc d'Albe, et, en conséquence, il conseillait ouvertement au Roi d'accomplir sa promesse si longtemps différée et d'aller se présenter en personne à ses sujets révoltés. La jalousie et la haine qui existaient entre le Prince et le Duc — entre l'homme de la douceur et l'homme de la vengeance, — faisaient à tout instant explosion même en présence du Roi. Les disputes étaient incessantes dans le sein du conseil. Dans son désir d'empêcher l'élévation de son rival (s'il y avait moyen), le favori était allé jusqu'à se résoudre à demander pour lui-même le commandement de l'armée. Il y a quelque chose de plaisant dans cette idée, qu'un homme dont la vie entière avait été pacifique et qui tremblait au bruit des armes, cherchât à supplanter le terrible d'Albe, dont les apologistes disaient avec l'exagération castillane, que le mot seul de crainte lui faisait horreur. Mais il y avait une limite que l'influence d'Anne de Mendoza et de son époux ne pouvait franchir. Nul n'aurait su amener Philippe à se rendre dans les Pays-Bas contre sa volonté, ni l'empêcher de donner le commandement de l'armée à l'homme qui de toute l'Europe répondait le mieux à ses desseins.

Il était donc enfin décidé que l'hérésie des Pays-Bas allait être écrasée par la force des armes. L'invasion ressemblait à la fois à une croisade contre l'infidèle et à une incursion de flibustiers en quête d'amas d'or dans l'Inde occidentale ; exploits dans lesquels la chevalerie espagnole s'était également et si souvent illustrée. L'étendard de la croix allait être replanté sur les créneaux conquis de trois cents cités infidèles et un torrent de richesses, plus abondant qu'aucun de ceux qu'avaient jamais produits les mines du Mexique et du Pérou, allait couler des sources intarissables de la confiscation dans le trésor royal. Qui plus que le duc d'Albe était propre à être le Tan-

crède et le Pizarre de cette expédition à double face? le duc d'Albe, l'homme qui dès sa plus tendre enfance, depuis le trépas de son père, avait été voué à la guerre contre les gentils et qui avait prédit qu'un fleuve de trésors, profond d'une aune, sortirait des Pays-Bas, aussitôt que les hérétiques recevraient le traitement qu'ils méritaient. Une armée d'élite fut incontinent réunie : on prit les quatre légions, ou *tercios*, de Naples, de la Sicile, de la Sardaigne et de la Lombardie, et on les remplaça en Italie par des levées fraîches. On eut ainsi environ dix mille soldats, tous vétérans choisis, dont le duc d'Albe fut nommé le général en chef.

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, était maintenant dans sa soixantième année. C'était le général le plus heureux et le plus expérimenté d'Espagne, et même d'Europe. Nul homme ne possédait plus à fond l'art militaire, tant par l'étude que par une pratique incessante. C'est l'artiste le plus habile dans le plus important de tous les arts à cette époque. C'était le plus accompli et le plus pédant des professeurs dans la seule profession alors honorable. Depuis le temps de Démétrius Poliorcète, personne n'avait jamais assiégé autant de villes. Depuis le temps de Fabius Cunctator, nul général n'avait évité autant de batailles et nul soldat courageux comme il l'était, ne s'était élevé jusqu'à une plus sublime indifférence pour le blâme ou la calomnie. Comme dans son enfance, à Fontarabie, et dans sa maturité à Mühlberg, il avait fait preuve d'héroïsme et d'un courage impétueux, quand il en avait été besoin, il pouvait se permettre de regarder avec mépris les mauvaises railleries que ses ennemis s'étaient parfois permises à ses dépens. Sachant bien que, grâce au pouvoir d'une discipline sans rivale et à la magie d'un nom illustré par cent triomphes, il faisait ce qu'il

voulait de son armée, il savait supporter avec patience et bonté les murmures de ses soldats quand il leur refusait le combat.

Il était né, en 1508, d'une famille qui se vantait d'une origine impériale. Un Paléologue, frère d'un empereur byzantin, avait conquis la ville de Tolède et s'était du nom de cette ville fait un nouveau nom de famille. Le père de Ferdinand, Don Garcie, avait été tué dans l'île de Zerbi, en combattant les Maures, son fils n'étant encore âgé que de quatre ans. L'enfant fut élevé par son grand-père, Don Frédéric, et dressé au métier des armes dès sa plus tendre enfance. La haine de l'infidèle et la résolution de venger le sang de son père criant vers lui du fond d'une tombe étrangère, furent ses premiers instincts. Dès sa jeunesse il se distingua par ses prouesses. Son épée vierge fut étrennée à Fontarabie, où, bien qu'il ne fût encore âgé que de seize ans, par sa fermeté dans les fatigues, son courage brillant et téméraire, et l'exemple de discipline militaire qu'il offrait aux troupes, on jugea qu'il avait beaucoup contribué au succès des armes espagnoles.

En 1530, il accompagna l'Empereur dans sa campagne contre les Turcs. Charles reconnaissant d'instinct le mérite du jeune homme, qui était destiné à être durant toute sa vie le compagnon de ses travaux et de ses gloires, lui prodigua sa faveur dès le début de sa carrière. Jeune, brave et enthousiaste, Ferdinand de Tolède était à cette époque un héros aussi intéressant qu'aucun de ceux que célébrèrent jamais les pages d'un roman castillan. Sa course folle de Hongrie en Espagne et d'Espagne en Hongrie, accomplie, aller et retour, en dix-sept jours, et dans le but unique de rendre une courte visite à la femme à laquelle il venait d'être uni, n'est pas l'épisode le moins attachant dans l'histoire d'une vie destinée à devenir

si sombre et si sanguinaire. En 1535, il accompagna l'Empereur dans sa mémorable expédition à Tunis. En 1546 et 1547, il fut généralissime pendant la guerre contre la ligue de Smalkalde. Son plus brillant fait d'armes — le plus brillant peut-être de tout le règne de l'Empereur — fut le passage de l'Elbe et la bataille de Mühlberg, exécutés en dépit des reproches amers et violents de Maximilien et des terribles chances d'une défaite. Ce combat termina la guerre. Jean-Frédéric, ce géant magnanime, surpris dans ses dévotions, prit la fuite en désarroi, laissant derrière lui ses bottes qui, d'après un conte ridicule, furent depuis, à cause de leur dimension surhumaine, conservées parmi les trophées de la maison de Tolède. La déroute fut complète. « Je vins, je vis et Dieu vainquit, » dit l'Empereur, parodiant pieusement le mot de son immortel prédécesseur. Maximilien, s'excusant mille fois de ses injures antérieures, ne sut assez embrasser l'héroïque Don Ferdinand, quand, dans sa modeste armure d'acier bruni, sans autre ornement que les taches du sang de ses ennemis, celui-ci revint d'avoir poursuivi les fuyards. La victoire fut si soudaine et si complète qu'on la déclara inexplicable, si ce n'est par l'intervention d'un miracle. Comme Josué, dans la vallée d'Ajalon, on supposa que Don Ferdinand avait ordonné au soleil de s'arrêter et qu'il

[1] Hist. du duc d'Albe, I, 274. Brantôme, Hom. Illust., etc. (ch. V), dit qu'une de ces bottes était assez grande pour contenir un lit de camp. P. 11. Je ne rapporte ce détail que comme un spécimen de la manière dont se perpétuent par les écrivains de tous les pays et de tous les temps, de semblables absurdités, tant importantes que sans valeur, On voit encore à Dresde l'armure du noble et malheureux Jean-Frédéric. Ses dimensions indiquent un homme d'une taille beaucoup au-dessus de la moyenne, mais la longueur du pied n'est cependant que de onze pouces.

avait été obéi. Comment, sans cela, concevoir cette déroute totale des forces protestantes, accomplie pendant le court crépuscule d'une journée d'avril, et alors qu'à six heures du soir le passage du fleuve n'était pas encore achevé ? On connaît la réponse du Duc à Henri II de France, qui l'interrogeait là dessus peu de temps après : « Sire, j'étais trop occupé ce soir-là de ce qui se passait sur terre pour faire grande attention aux évolutions des astres. » Préservé par sa bonne étoile de prendre part à l'expédition d'Alger et d'assister à la honteuse retraite d'Inspruck, il fut obligé cependant d'admettre, dans la longue histoire de ses succès, le désastreux siège de Metz. Faisant en même temps le service de maréchal de camp et de sentinelle, soutenant son armée par sa fermeté et par sa discipline quand rien n'eût pu la soutenir, il parvint enfin, après la perte de la moitié des cent mille hommes avec lesquels Charles avait commencé le siège, à amener son impérial maître à quitter la partie avant que les cinquante mille soldats qui survivaient n'eussent péri de froid ou de famine.

Le grand éclat de la carrière d'Albe parut s'éteindre dans les brumes qui s'amassèrent autour du soleil couchant de l'Empire. Après avoir, en 1554, accompagné Philippe en Angleterre, dans son expédition matrimoniale, il eut la mauvaise chance dans les années suivantes, en qualité de vice-roi et de généralissime en Italie, de passer par une série de positions fausses. Grand capitaine engagé dans une petite guerre, champion de l'étendard de la croix contre le successeur de Saint-Pierre, il avait fini cependant par se tirer d'affaire avec son adresse habituelle, mais avec fort peu de gloire. Il n'avait eu en partage que les mortifications, un autre avait eu les triomphes. Le lustre de son nom avait semblé disparaître à l'horizon, tandis que celui d'un rival exécré, resplendissant d'un

or nouveau, « jetait tout à coup ses flammes sur le front de l'aurore. » Tandis que d'Albe louvoyait en face d'un vieux barbon qu'il lui était défendu d'écraser, d'Egmont couchait à terre les meilleures troupes de France et s'emparait de leurs plus illustres généraux. Voilà le crime impardonnable qui ne pouvait s'expier que par le sang de l'heureux vainqueur. Malheureusement pour celui-ci, le temps approchait où d'Albe allait pouvoir savourer sa vengeance si longtemps différée.

En résumé, le duc d'Albe ne le cédait à aucun des généraux de son temps. Comme créateur de discipline, il tenait le premier rang en Espagne et même en Europe. Prodigue du temps, il était avare du sang, et, peut-être aux yeux de l'humanité, était-ce là sa vertu principale. « Le temps et moi nous en valons deux autres, » telle était la maxime favorite de Philippe, et son général de prédilection regardait cette maxime comme aussi applicable à la guerre qu'aux affaires politiques. Voilà quelles étaient ses qualités comme chef militaire. Comme homme d'État, il n'avait ni talent, ni expérience. Comme homme privé, son caractère était très simple. Il ne comptait point un grand nombre de vices, mais ceux qu'il possédait étaient gigantesques, et quant à des vertus, il n'en avait aucune. Il n'était ni luxurieux, ni intempérant ; mais ses apologistes de profession eux-mêmes reconnaissaient son énorme avarice, et quant au monde, il a depuis longtemps admis que jamais la ruse et la férocité, le génie de la vengeance patiente et la soif instinctive du sang ne se sont trouvés réunis à un aussi haut degré que chez lui dans aucune des bêtes fauves de la terre, et rarement dans le cœur d'un homme. Son histoire va bientôt nous montrer que le souci de la vie humaine, dont il avait jusqu'ici fait preuve, ne provenait point de son amour pour ses semblables,

Personnellement il était dur et arrogant. D'un accès aussi difficile que Philippe lui-même, il était encore plus hautain pour ceux qui étaient admis en sa présence. Il employait envers tout le monde la seconde personne du pluriel si insolente en espagnol. Il avait le droit de rester couvert en présence du roi d'Espagne, et c'est avec peine qu'on l'avait amené à y renoncer devant l'empereur d'Allemagne. Il appartenait à une famille illustre ; mais ses biens n'étaient pas considérables. Son duché était fort exigu et ne lui fournissait qu'un revenu de quatorze mille écus et tout au plus quatre cents soldats. Il n'en avait pas moins été toute sa vie un financier des plus habiles ; toujours il avait eu quelque bonne somme d'argent comptant placée à intérêt. Dix ans avant son arrivée dans les Pays-Bas on prétendait qu'il avait déjà porté son revenu à quarante mille écus, au moyen de ses placements à Anvers. Comme nous l'avons déjà donné à entendre, ses qualités militaires étaient quelquefois singulièrement méconnues. Souvent on le considérait comme meilleur théoricien que bon général, comme plus capable de parler batailles que d'en gagner. Bien que sa longue vie n'eût été qu'une campagne presque continue, l'accusation ridicule de pusillanimité était souvent formulée contre lui. Un jour, à la cour de l'empereur Charles, un gentilhomme lui envoya une lettre qui avait pour adresse : « au Duc, général des armées de Sa Majesté dans le duché de Milan en temps de paix et maréchal du palais en temps de guerre. » On dit que la leçon lui profita, mais qu'il récompensa fort mal le gentilhomme qui la lui avait donnée, en lui faisant, par la suite, trancher la tête. En général, cependant, d'Albe professait le plus philosophique mépris pour les appréciations sur sa capacité militaire et dédaignait surtout les critiques émises par ses propres soldats. « Rappelez-vous, » disait-il à don

Juan d'Autriche à peu de temps de l'époque qui nous occupe, « que les premiers ennemis auxquels vous avez affaire sont vos propres troupes, avec aujourd'hui leurs clameurs pour réclamer un engagement, et demain leurs murmures sur les résultats d'un autre, avec leur « je croyais bien qu'on livrerait bataille ! » ou « c'était mon opinion qu'on n'eût pas dû laisser échapper l'occasion ! » Votre Altesse aura toujours assez d'occasions de montrer sa valeur et n'aura jamais la faiblesse de se laisser mener par les commérages des soldats.

Au physique il était de grande taille, maigre, droit, la tête petite, la face longue, les joues jaunes et décharnées, l'œil noir et brillant, le teint basané, les cheveux noirs et roides, avec une longue barbe noire semée d'argent descendant sur la poitrine en deux flots ondoyants.

Nous savons quel était le dessein ; l'instrument était bien choisi. L'homme le plus apte en Europe à commander une armée d'invasion, était mis à la tête de dix mille vétérans d'élite. Les simples soldats dans cette « gentille et gaillarde armée, » dit Brantôme, connaisseur enthousiaste qui partit expressément en poste pour la Lorraine afin de les voir passer, étaient porteurs d'armures gravées ou dorées, et à tous égards équipés comme capitaines. Ils étaient les premiers qui portassent des mousquets, arme qui étonna beaucoup les Flamands la première fois qu'ils l'entendirent sonner à leurs oreilles. « Les mousquetaires, » fait-il observer, « eussiez dict que c'estoient des princes, tant ilz estoient rogues et marchoient arrogamment et de belle grâce. » Chacun d'eux était suivi de son valet ou écuyer qui portait son arme hors le temps du combat, et tous étaient traités par le reste de l'armée avec une extrême déférence et comme s'ils avaient été officiers. Les quatre régiments

de Lombardie, de Sardaigne, de Sicile et de Naples, formaient un total d'à peu près neuf mille des meilleurs fantassins d'Europe. Ils étaient respectivement commandés par don Sanche de Lodrogno, don Gonzalve de Braccamonte, Julien Romero et Alphonse d'Ulloa, tous généraux distingués et expérimentés. La cavalerie s'élevant à environ douze cents hommes, était sous le commandement du fils naturel du Duc, don Ferdinand de Tolède, Prieur des chevaliers de Saint-Jean de Calatrava. Chiappin Vitelli, marquis de Cetona, qui avait servi le Roi en maintes campagnes, fut nommé maréchal de camp et Gabriel Serbelloni reçut le commandement de l'artillerie. Pendant la route, le Duc acquit (présent du duc de Savoie) les services du fameux ingénieur François Pacciotto dont le nom devait être associé à la citadelle la plus célèbre des Pays-Bas, et dont le sort terrible allait être contemporain des premiers succès du parti libéral.

C'est avec cette armée si parfaite dans toutes ses parties, quoique organisée sur une petite échelle, et pourvue, en outre, d'un contingent de deux mille prostituées, régulièrement enrôlées, disciplinées et réparties, tout comme la cavalerie et l'artillerie, que le Duc s'embarqua à Carthagène le 10 de mai. Trente-sept galères, sous le commandement du prince Jean André Doria, transportèrent la majeure partie de ces forces à Gênes, tandis qu'une attaque de fièvre forçait le Duc à s'arrêter pendant quelques jours à Nice. L'armée fut passée en revue le 2 juin à Alexandrie de Paille, et reçut l'ordre de se retrouver à un nouveau point de rendez-vous à San-Ambrogio, au pied des Alpes. Là il lui fut enjoint de poursuivre sa route par le Mont-Cenis à travers la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine, divisée en trois corps aux mouvements parfaitement combinés. La seconde division devait

camper toutes les nuits à l'endroit occupé la nuit précédente par l'avant-garde, et l'arrière-garde devait, la nuit suivante, remplacer dans le camp le corps de bataille. Rampant pour ainsi dire comme la vipère en une longue ligne tortueuse et lente pour aller accomplir un dessein froid, cruel comme le venin du serpent, cette armée qui devait servir d'instrument à la vengeance si longtemps retardée de Philippe, se glissait à travers des montagnes abruptes et des forêts inextricables. Les défilés par lesquels passèrent ces soldats étaient souvent si étroits et si difficiles, que si la dixième partie des plans de trahison qu'ils venaient punir eût existé autre part que dans l'imagination malade de leur souverain, personne parmi eux n'eût survécu pour en faire le récit. D'Egmont, si réellement il avait été le traître et le conspirateur que l'on prétendait, aurait aisément pu organiser les moyens de tailler les troupes en pièces avant qu'elles eussent effectué leur entrée dans le pays qu'elles étaient destinées à détruire. Son expérience militaire, ses qualités spéciales pour un coup d'audace, sá grande popularité et la haine intense qu'on nourrissait pour d'Albe, lui eussent fourni tous les éléments nécessaires à l'exécution de ce plan.

Douze jours de marche conduisirent l'armée à travers la Bourgogne et douze de plus l'amenèrent au bout de la Lorraine. Durant tout le voyage, elle fut surveillée de près par un corps de cavalerie et d'infanterie désigné pour ce service par le roi de France qui, dans la crainte d'exciter une nouvelle démonstration de la part des Huguenots, avait refusé aux Espagnols un passage à travers ses états. Cette armée d'observation suivit l'armée espagnole comme son ombre sans laisser échapper aucun de ses mouvements. Une troupe de six mille Suisses, également inquiets et alarmés par ce passage d'armée, côtoya

les Espagnols pendant la route, sans cependant mettre aucun obstacle à leurs mouvements. Avant le milieu d'août, d'Albe et ses soldats avaient atteint Thionville sur la frontière du Luxembourg, après avoir le dernier jour parcouru deux lieues à travers une forêt qui semblait précisément placée pour permettre à une faible armée défensive d'embarrasser et et de détruire une armée d'invasion. Néanmoins aucune opposition ne fut tentée, et les soldats espagnols purent enfin camper sur le territoire des Pays-Bas, ayant accompli leur aventureux voyage en toute sécurité et en excellent ordre.

Dans ses lettres secrètes à Philippe, la Duchesse avait continué à exprimer son mécontentement de l'entreprise confiée ainsi à d'Albe. Elle s'était plainte avec amertume de ce que, maintenant que le pays avait été pacifié par ses efforts, un autre fût envoyé pour en recueillir toute la gloire, ou peut-être, pour détruire tout ce qu'elle avait si péniblement et si heureusement accompli. Elle exposait à son frère, dans les termes les moins équivoques, que le nom d'Albe était si odieux dans les Pays-Bas qu'il suffirait pour y faire haïr la nation espagnole tout entière. Elle ne pouvait trouver de mots assez énergiques pour exprimer sa surprise de ce que le Roi, sans l'avoir consultée à ce sujet, se fût décidé à une mesure qui, selon toute apparence, serait suivie de conséquences fatales et à laquelle elle s'était toujours opposée. Elle écrivit aussi directement à d'Albe, employant la prière, l'ordre et la menace ; mais avec un égal insuccès. Le Duc savait trop bien lequel de la sœur de son maître ou de lui-même était maintenant le véritable souverain des Pays-Bas. Quant aux effets que l'invasion armée devait produire sur les dispositions des Provinces, il y était indifférent au suprême degré. Il venait en conquérant et non en médiateur. « Dans

mon temps j'ai dompté des peuples de fer, » disait-il avec mépris, « ne pourrai-je donc réduire ces hommes de beurre? »

Il fut néanmoins reçu officiellement à Thionville au nom de la Régente par Berlaymont et Noircarmes. Dès ce moment, commencèrent aussi à arriver à lui des députations de plusieurs villes venant lui souhaiter, d'un air contraint et en tremblant, la bienvenue, et conjurer son courroux pour tout ce que le passé pouvait avoir eu d'offensant. A toutes ces ambassades il répondait en termes vagues et banaux ; tandis qu'il disait à son entourage de confiance : « J'y suis, — c'est l'essentiel, — que j'y sois bien ou mal venu est pour moi chose de peu d'importance. » A Tirlemont, le 22 août, il trouva le comte d'Egmont qui, de Bruxelles, était venu à cheval à sa rencontre pour lui rendre les honneurs dus au représentant du souverain. Le Comte était accompagné de quelques autres gentilshommes et amenait au Duc, comme présent, plusieurs chevaux de prix. D'Albe l'accueillit, mais froidement ; car il ne put au premier moment ajuster aussi adroitement qu'il l'eût fallu sa contenance au masque qu'il avait adopté. Lorsqu'on annonça d'Egmont, « voilà le plus grand de tous les hérétiques, » dit-il en se tournant vers sa suite, et d'une voix assez haute pour que le Comte l'entendît. Même après qu'ils eurent fait échange de politesses, il lui adressa différentes remarques d'un ton moitié plaisant, moitié sarcastique, lui disant, entre autres choses, « que Sa Seigneurie aurait bien dû lui épargner la peine de faire un aussi long voyage dans ses vieux jours. » Il y eut encore d'autres observations du même genre qui eussent certes éveillé le soupçon chez tout homme moins résolu que d'Egmont à demeurer sourd et aveugle. Après un certain temps, toutefois, d'Albe parvint à se dominer. Il passa affec-

tueusement le bras autour de ce noble cou, déjà par lui voué au billot, et — comme le Comte était venu dans l'intention de se mettre, autant que possible, en bons termes avec le nouveau vice-roi, — ils continuèrent à faire route côte à côte, en conversant d'un ton d'amitié, et suivis par le régiment d'infanterie et les trois compagnies de chevau-légers qui se trouvaient sous les ordres immédiats du Duc. Toujours en compagnie d'Egmont, d'Albe entra dans Bruxelles par la porte de Louvain où ils se séparèrent pour quelque temps. Des appartements avaient été préparés pour le Duc en l'hôtel de madame de Jauche, dans le voisinage de celui d'Egmont. Le Capitaine-Général, ayant laissé là le gros de sa suite, sans même descendre de cheval, se rendit sur-le-champ au palais pour y présenter ses hommages à la duchesse de Parme.

La Régente avait délibéré pendant trois jours avec son conseil sur la convenance qu'il y aurait à refuser toute visite de l'homme dont, à juste titre, elle regardait l'arrivée comme une disgrâce et une insulte personnelle. Puisque, après huit années de dévouement aux ordres de son frère, elle ne recevait d'autre récompense que de se voir remplacée par un sujet, et un sujet envoyé pour appliquer une politique qu'elle avait fortement combattue, il n'était guère à prévoir que la fille de l'Empereur se soumît de bonne grâce à cette humiliation et reçût son successeur le sourire sur les lèvres. Cependant, après le langage respectueux dont s'était servi le Duc dans ses dernières communications avec elle : lui offrant avec toute la courtoisie castillane (ce n'était toutefois que courtoisie pure) de metttre à ses pieds ses gardes, son armée et lui-même, elle s'était décidée à recevoir sa visite avec ou sans suite.

A l'arrivée du Duc dans la cour d'honneur du pa-

lais, une violente altercation, qui alla presque jusqu'à l'effusion de sang, eut lieu entre sa garde du corps et les archers de la Régente, qu'on n'amena qu'avec beaucoup de difficulté à laisser passer les mercenaires de l'odieux Capitaine-Général. Se présentant à trois heures de l'après-midi, après d'aussi désagréables préliminaires, dans la chambre à coucher de la Duchesse où celle-ci avait l'habitude de donner ses audiences privées, il reçut, comme on devait s'y attendre, un accueil glacial. La Duchesse, immobile au milieu de l'appartement, entourée de Berlaymont, du duc d'Aerschot et du comte d'Egmont, répondit à ses salutations d'un air calme et sévère. Ni elle, ni aucune des personnes de sa suite, ne fit un pas pour le recevoir. Le Duc ôta son chapeau, mais elle insista froidement pour qu'en sa qualité de grand d'Espagne, il voulût bien rester couvert. Un entretien contraint et tout de politesse continua pendant environ une demi-heure, sans que personne s'assît. Le Duc, bien que respectueux, ne put qu'avec peine contenir son indignation et l'orgueil que lui donnait la certitude de son triomphe. Marguerite fut réservée, glaciale et hautaine ; déguisant son courroux et sa mortification sous un voile de fierté impériale. D'Albe, décrivant l'entrevue dans une lettre à Philippe, assura à Sa Majesté qu'il avait traité la Duchesse avec autant de déférence qu'il eût pu en témoigner à la Reine elle-même. Mais il est probable, d'après d'autres rapports contemporains, que par moment sa contenance laissa percer une arrogance et une colère mal déguisées. Le conseil d'État avait engagé la Régente à attendre, avant de le recevoir, jusqu'à ce qu'il eût dûment exhibé ses pouvoirs. Cette cérémonie avait depuis été abandonnée ; mais à cette entrevue la Duchesse l'ayant interrogé sur leur nature et leur étendue, on rapporte qu'il répondit froidement qu'il ne se les rap-

pelait pas bien exactement, qu'au reste il les examinerait de nouveau et lui en ferait savoir le contenu dès qu'il en aurait le loisir.

Le jour suivant cependant, sa commission fut régulièrement produite. Dans ce document qui portait la date du 31 janvier 1567, Philippe le nommait « Capitaine-Général correspondant de la chère sœur de Sa Majesté, madame de Parme, absorbée par le soin d'autres affaires gouvernementales. » Il priait la Duchesse d'agir de concert avec lui, de requérir obéissance pour lui comme pour elle et d'ordonner aux villes des Pays-Bas de recevoir telles garnisons qu'il leur enverrait. »

A l'audience solennelle de madame de Parme, dans laquelle le duc d'Albe exhiba ses pouvoirs, on parla des arrangements provisoires nécessaires, au sujet des troupes espagnoles que l'on allait devoir cantonner immédiatement dans les principales villes. Toutefois, le Duc informa la Régente que, comme ces choses-là ne rentraient pas dans son département à elle, il prendrait la liberté de les régler lui-même avec les autorités, sans plus l'importuner à ce sujet, et qu'il l'instruirait des résultats à leur prochaine entrevue qui devait avoir lieu le 26 août.

Des lettres-circulaires signées par Philippe et que d'Albe avait apportées avec lui, furent aussitôt expédiées aux différents corps municipaux du pays. Dans ces missives, il était ordonné à toutes les villes sans exception, de recevoir les garnisons et de pourvoir aux besoins des armées, dont le Roi espérait bien ne pas devoir requérir les services actifs, mais qu'il avait envoyé prendre les devants afin de se préparer une entrée paisible. Il prescrivait l'obéissance la plus absolue aux ordres du duc d'Albe jusqu'à sa propre venue, qui devait suivre presque immédiatement. Ces lettres étaient datées de Madrid le 28 février, et

étaient accompagnées d'une courte circulaire officielle signée par Marguerite de Parme, dans laquelle elle annonçait l'arrivée de son cher cousin d'Albe et requérait une soumission entière à l'autorité de celui-ci.

Après s'être ainsi prêtée à ce que réclamaient les convenances extérieures et de pure forme, la Duchesse indignée, dans ses lettres privées, écrites en italien à son frère, donna enfin libre cours à la colère qu'elle avait jusque-là comprimée en partie. Elle exprima de nouveau à Philippe son profond regret de ce qu'il n'eût pas encore accepté la démission qu'elle venait d'offrir de la manière la plus sérieuse. Elle niait formellement qu'elle fût jalouse des pouvoirs souverains confiés maintenant à d'Albe, mais elle trouvait que Sa Majesté aurait bien pu l'autoriser à quitter le pays avant que le Duc n'arrivât investi d'une autorité aussi extraordinaire qu'humiliante pour elle. Son honneur eût été sauf alors. Elle s'affligeait de voir que désormais elle était un exemple vivant pour tous les autres serviteurs du Roi qui, réfléchissant à la manière dont on l'avait traitée, n'y puiseraient que fort peu d'encouragement à accomplir leur devoir. Jamais, à aucune époque, dans aucune occasion, personne ne rendrait au Roi de services égaux à ceux qu'elle avait rendus. Pendant neuf années, elle n'avait pas goûté un moment de repos. Que si le Roi ne lui avait témoigné que peu de reconnaissance, elle en était au moins consolée par la pensée qu'elle avait satisfait son Dieu, elle-même et le monde. Elle avait compromis sa santé, peut-être sa vie, et maintenant qu'elle avait pacifié le pays, maintenant que le Roi était plus absolu, plus puissant que jamais, c'était un étranger que l'on envoyait recueillir le fruit de ses labeurs et de ses souffrances !

La Duchesse ne fit aucun mystère de son indignation d'être ainsi supplantée et, dans son opinion, outra-

gée à l'extrême. Elle déclarait ouvertement son dépit. Parfois elle était presque hors d'elle-même de colère. Ses ressentiments éveillaient la sympathie générale, parce que tout le monde haïssait le Duc et frissonnait de l'arrivée des Espagnols. Le jour de l'expiation pour tous les crimes qu'ils avaient jamais pu commettre semblait se lever maintenant sur les Pays-Bas. Le glaive qui, depuis si longtemps, était suspendu sur eux, semblait près de s'abattre. C'était, d'un bout à l'autre des Provinces, la même sensation de désespoir et de stupeur glacée. Ceux à qui il était encore possible de fuir cette terre maudite couraient en foule à la frontière. Tous les marchands étrangers désertaient les centres de commerce. Les villes furent bientôt aussi mortes que si le drapeau de la peste avait flotté sur chaque maison.

Pendant ce temps, le Capitaine-Général poursuivait méthodiquement son œuvre. Il répartit ses troupes entre Bruxelles, Gand, Anvers et les autres villes principales. Comme prétendue mesure de sûreté et plutôt comme marque d'humiliation, il requit les municipalités de lui remettre leurs clefs en dépôt. Les magistrats de Gand firent d'humbles remontrances contre cette indignité et d'Egmont fut assez imprudent pour se faire l'organe de leurs représentations qui, cela va sans dire, furent infructueuses. Dans l'entretemps, l'heure de sa propre reddition de comptes avait sonné.

Comme nous l'avons déjà fait observer, l'arrivée d'Albe à la tête d'une armée étrangère était le corollaire nécessaire de tout ce qui avait eu lieu auparavant. On continuait à promettre cette fabuleuse visite du Roi, à faire briller le fallacieux espoir de le voir indulgent, tandis que le monarque, tranquillement assis dans son cabinet, n'avait jamais eu l'intention, même la plus vague, de quitter l'Espagne, et tandis

que les messagers de ses colères accumulées depuis si longtemps en secret s'abattaient déjà sur leur proie.

Lorsque le Duc partit pour les Pays-Bas, Philippe avait irrévocablement décidé que tous les chefs du parti ennemi de l'inquisition et tous ceux qui, n'importe à quelle époque ou de quelle façon, avaient participé à l'opposition contre le gouvernement ou à la censure des actes de celui-ci, seraient mis à mort. Il était arrêté que les Provinces seraient soumises à l'autorité absolue du conseil d'Espagne, petit cénacle d'étrangers siégeant à l'autre bout de l'Europe, junte dans laquelle les Pays-Bas devaient n'avoir ni voix ni influence. Le gouvernement despotique des possessions du Roi en Espagne et en Italie devait être étendu à ses domaines flamands, qui allaient ainsi se trouver convertis en misérable dépendance d'une *couronne étrangère et absolue*. L'inquisition devait être réorganisée sur les bases qu'on avait tenté de lui donner avant l'explosion des troubles, et le fameux édit contre l'hérésie devait être remis en vigueur et appliqué dans toute sa sévérité.

Tel était le plan qu'avaient recommandé Granvelle et Spinosa et qu'Albe devait exécuter. Comme partie intégrante du système figurait également la résolution prise avant le départ du Duc dans des réunions secrètes tenues au palais de Spinosa, d'arrêter et de châtier immédiatement tous les seigneurs contre lesquels la duchesse Marguerite avait fait tant de plaintes, et notamment le prince d'Orange et les comtes d'Egmont, de Horn et d'Hooghstraeten. Le marquis de Berghes et le baron de Montigny étant déjà en Espagne, on en pouvait user à leur égard comme bon il semblerait. On avait, en outre, décidé que les gentilshommes impliqués dans la Confédération ou Compromis, seraient poursuivis tous en même temps du chef

de haute trahison, sans avoir égard aux promesses de pardon faites par la Duchesse.

Les points principaux du grand projet ayant été ainsi arrêtés, on procéda à quelques préliminaires d'exécution. Afin que d'Egmont, de Horn et d'autres victimes illustres ne pussent point prendre l'alarme et échapper au destin qu'on venait de leur préparer, de royales assurances furent expédiées aux Pays-Bas pour ranimer leur espoir et dissiper leurs doutes. Philippe écrivit de sa propre main à d'Egmont la lettre pleine d'affection et de confiance à laquelle il a déjà été fait allusion. Il l'écrivit *après* que d'Albe eut quitté Madrid pour aller accomplir sa mission de vengeance. Les mêmes ruses furent employées à l'égard d'autres personnes. Le prince d'Orange n'était pas homme à se laisser prendre aux pièges royaux, quelque adroitement qu'ils fussent tendus. Malheureusement il ne put communiquer sa défiance à ses amis.

Il est difficile de se faire une idée d'un aveuglement comme celui auquel d'Egmont dut sa perte. Le prince d'Orange n'avait pas été seul à lui prophétiser son sort. De tous côtés des avertissements étaient parvenus au Comte, ils se multipliaient maintenant plus que jamais. Il n'était certes pas sans appréhension, mais il avait pris son parti ; il avait résolu de se confier à la parole du Roi et à la reconnaissance que lui devait le monarque pour ses services, non seulement contre Montmorency et Thermes, mais encore contre les hérétiques des Flandres. Cependant il était fort changé. Il avait prématurément vieilli. A quarante-six ans, ses cheveux étaient blancs, et il ne dormait jamais sans pistolets sous son oreiller. Pourtant il affectait, et de temps en temps même parvenait à trouver une gaieté qui surprenait tout le monde autour de lui. Le gentilhomme portugais Gaspard de Robles, seigneur de Billy, qui, au commencement de

l'été, était revenu d'Espagne où il avait été envoyé en mission confidentielle par madame de Parme, passe pour avoir maintes fois averti d'Egmont de la dangereuse position dans laquelle il se trouvait. Immédiatement après son arrivée à Bruxelles, il avait rendu visite au Comte retenu alors chez lui par une blessure que lui avait faite son cheval en s'abattant. « Ayez soin de vous guérir bien vite, » lui dit Billy, « car il court de très vilains bruits sur votre compte en Espagne. » D'Egmont éclata de rire à cette observation, comme s'il n'y eût rien de plus absurde que cet avertissement. Son ami — car Billy passe pour avoir voué un véritable attachement au Comte — persista dans ses pronostics, et lui fit observer que « les oiseaux chantent beaucoup mieux en liberté qu'en cage, » et qu'il agirait sagement, en quittant le pays avant l'arrivée d'Albe.

Ces avis furent répétés presque chaque jour par le même gentilhomme et par d'autres qui s'étonnaient de plus en plus de l'infatuation d'Egmont. Malgré tout cela il avait dédaigné ces conseils, et était allé à la rencontre du Duc jusqu'à Tirlemont. Rien qu'à la froideur de sa première réception, aux manières insolentes des soldats espagnols qui non seulement ne le saluaient pas les premiers, mais encore murmuraient assez haut qu'il était un luthérien et un traître, il eût dû deviner qu'il n'était pas auprès du gouvernement de Madrid en aussi grande faveur qu'il l'aurait désiré.

Cependant, après les premiers moments, les manières d'Albe avaient changé ; d'ailleurs Chiappin Vitelli, Gabriel de Serbelloni et les autres officiers principaux, avaient traité le Comte avec grande courtoisie, même à leur première entrevue. Le Grand Prieur, Ferdinand de Tolède, fils naturel du Duc, et déjà soldat distingué, paraît avoir éprouvé une vive et sincère affection pour d'Egmont, dont les brillants exploits

sur le champ de bataille avaient excité l'admiration de sa jeunesse et que, contre son gré, il devait contribuer à perdre. Pendant quelques jours après l'arrivée du nouveau Gouverneur-Général, tout sembla devoir se terminer paisiblement. Le Grand Prieur et d'Egmont, devenus extrêmement intimes, passaient le temps ensemble dans des banquets, des mascarades et d'autres divertissements, aussi gaiement que si les jours riants qui avaient suivi le traité de Câteau-Cambrésis, eussent été revenus. Le Duc manifestait également les dispositions les plus amicales, poussant la prévenance jusqu'à envoyer en présent au Comte des fruits d'Espagne et d'Italie qu'il recevait souvent par les courriers du gouvernement.

Enlacé dans les plis de cette fatale sécurité, d'Egmont non seulement oublia ses craintes, mais par malheur il réussit à inspirer au comte de Horn une partie de sa confiance. Ce gentilhomme était cependant demeuré dans son manoir solitaire de Weerdt, malgré les artifices mis en œuvre pour l'attirer hors de ce « désert. » Chose bizarre ! la même personne qui, suivant un catholique contemporain bien informé, avait mis le plus d'empressement à avertir d'Egmont de son danger, fut l'instrument principal de la capture de l'Amiral. Le lendemain de son retour, le seigneur de Billy écrivait à de Horn pour lui dire que le Roi était hautement satisfait de ses services et de sa conduite. Billy ajoutait qu'il avait été chargé par Philippe de manifester tout spécialement la gratitude royale pour la conduite du Comte, et d'annoncer que Sa Majesté, qui était sur le point de visiter les Pays-Bas au mois d'août, se ferait probablement précéder ou accompagner par le baron de Montigny.

D'Albe et son fils, Don Ferdinand, avaient adressé peu de temps après, au comte de Horn, des lettres datées de Gerverbiller, les 26 et 27 juillet, et remplies

d'expressions d'amitié et de confiance. L'Amiral, qui avait envoyé un de ses gentilshommes pour complimenter le Duc, répondit alors, de Weerdt, qu'il était très sensible à la politesse que le Duc lui faisait, mais que pour des raisons que son secrétaire Alonzo de Laloo exposerait plus complètement, il devait, pour le moment, s'excuser de ne pouvoir se rendre en personne à Bruxelles. Le secrétaire fut reçu par d'Albe avec une courtoisie extrême. Le Duc dit « qu'il avait vu avec infiniment de peine que le Roi n'eût pas tenu compte de Monseigneur et de ses services, comme ils le méritaient.» Il ajouta que, l'année précédente, il avait eu l'occasion de déclarer à Montigny combien était grande son amitié pour l'Amiral et pria Laloo de dire à son maître qu'il ne devait point douter de la générosité et de la gratitude royales. Le Gouverneur ajouta que «s'il voyait M. de Horn, il lui dirait des choses qui le satisferaient et par lesquelles celui-ci connaîtrait qu'il n'avait pas été oublié de ses amis. » Laloo eut ensuite une longue conversation avec Juan Albornoz, secrétaire du Duc, qui lui assura que son maître avait la plus grande affection pour le comte de Horn, et que, puisque les affaires de celui-ci étaient si fort embrouillées, le Duc pourrait facilement lui faire avoir quelque charge en Italie, celle de gouverneur de Milan ou de vice-roi de Naples, par exemple, qui étaient sur le point de devenir vacantes. Le secrétaire ajouta que le Duc était vivement blessé de ne point recevoir la visite de plusieurs nobles distingués dont il était l'ami fidèle et le serviteur, et que le Comte devrait bien se rendre à Bruxelles, sinon pour traiter d'affaires, au moins pour visiter en ami le Capitaine-Général. « Après tout cela, » dit l'honnête Alonzo, «je pars immédiatement pour Weerdt, afin d'engager Sa Seigneurie à se rendre aux désirs du Duc. »

Ces savantes manœuvres, jointes aux instantes re-

présentations d'Egmont, produisirent à la fin leur effet. L'Amiral quitta sa retraite de Weerdt pour venir tomber dans le piège que ses ennemis lui avaient si habilement tendu à Bruxelles.

Dans la nuit du 8 septembre, d'Egmont reçut un nouvel avis, des plus significatifs et des plus mystérieux. Un Espagnol, ayant l'apparence d'un officier supérieur, pénétra secrètement dans son hôtel et le pressa vivement de prendre la fuite avant le jour. La comtesse, qui plus tard a rapporté cet épisode, a toujours cru, sans en être certaine, que ce mystérieux visiteur était Julien Romero, maréchal de camp. D'Egmont, néanmoins, continua à persister dans son aveugle confiance.

Le jour suivant, le 9 septembre 1567, le Grand Prieur, Don Ferdinand, donna un dîner magnifique, auquel d'Egmont et de Horn, ainsi que Noircarmes, le vicomte de Gand et plusieurs autres nobles personnages furent conviés. D'Albe envoya, pour divertir la noble compagnie, sa musique militaire particulière. A 3 heures, arriva un messager demandant au nom du Duc, qu'après leur dîner les gentilshommes voulussent bien l'honorer de leur société à son hôtel (la maison de Jauche), attendu qu'il désirait les consulter sur le plan de la citadelle qu'il se proposait d'ériger à Anvers.

A ce moment, le Grand Prieur qui était assis à côté d'Egmont lui dit bas à l'oreille : « Partez d'ici, seigneur Comte, de suite ; prenez le cheval le plus rapide de votre écurie et fuyez sans perdre un seul moment. » D'Egmont fort troublé et se rappelant les nombreuses prophéties et les avis qu'il avait dédaignés, se leva de table et passa dans la salle voisine. Il fut suivi par Noircarmes et deux autres gentilshommes qui avaient remarqué son agitation et étaient curieux d'en connaître la cause. Le Comte leur répéta les mys-

térieuses paroles que le Grand Prieur venait de lui murmurer, ajoutant qu'il était décidé à suivre ce conseil, sans plus tarder. « Ah ! Comte, » s'écria Noircarmes, « n'ajoutez pas à la légère une foi aussi aveugle à ce que vous dit cet étranger qui ne vous donne ce conseil que pour vous conduire à votre perte. Que voulez-vous que le duc d'Albe et tous les Espagnols pensent d'une fuite ainsi précipitée ? Est-ce qu'ils ne diront pas que Votre Excellence a fui, parce qu'elle se sentait coupable ? Est-ce que votre fuite ne passera pas pour un aveu du crime de haute trahison ? »

Si ce langage fut réellement tenu, et nous avons, pour le croire, le témoignage d'un gentilhomme wallon, en rapports constants avec les amis d'Egmont et avec tout le parti catholique, il fournit une nouvelle preuve du caractère perfide et cruel de Noircarmes. Ce conseil fixa irrévocablement le destin de l'indécis d'Egmont. Il s'était levé de table, déterminé à suivre l'avis d'un Espagnol magnanime, qui risquait sa vie pour sauver son ami. Cédant à l'influence d'un compatriote, d'un noble flamand, sourd à l'avertissement qu'une bonne intention avait fait naître, il revint sur ses pas se rasseoir au dernier banquet qu'il dût jamais honorer de sa présence.

A quatre heures, le dîner étant terminé, de Horn et d'Egmont accompagnés des autres gentilshommes se rendirent à l'hôtel de Jauche alors occupé par d'Albe, afin d'y prendre part aux délibérations projetées. Ils furent reçus par le Duc avec grande affabilité. L'ingénieur Pietro d'Urbino entra bientôt, et plaça sur la table un large parchemin contenant le plan et l'élévation de la citadelle qui devait être érigée à Anvers. Une chaude discussion à ce sujet s'éleva bientôt entre d'Egmont, de Horn, Noircarmes et d'autres seigneurs, et les ingénieurs Urbino et Pacciotto, chacun

donnant tour à tour son avis. Après quelques instants, le duc d'Albe quitta l'appartement, sous le prétexte d'une indisposition subite, et laissa la réunion vivement engagée dans cette controverse. Le conseil dura jusque près de sept heures du soir. A la clôture de la séance, Don Sanche d'Avila, capitaine de la garde du Duc, s'approchant d'Egmont, le pria de rester quelques instants après les autres, pour recevoir une communication qu'il avait à lui faire. Ils échangèrent ensemble quelques remarques insignifiantes, et aussitôt qu'ils furent seuls, l'officier espagnol somma d'Egmont de rendre son épée. Le Comte, troublé, et malgré tout ce qui s'était passé auparavant, muet de surprise, sut à peine que répondre. Don Sanche lui répéta qu'il avait ordre de l'arrêter et lui demanda de nouveau son épée. En même temps les portes de l'appartement voisin s'ouvrirent et d'Egmont se vit entouré d'une compagnie de mousquetaires et de hallebardiers espagnols. Ainsi pris au piège, il s'exécuta et dit d'un ton amer en rendant son épée, qu'elle avait cependant rendu quelque service au Roi en des temps antérieurs. On le conduisit alors dans une chambre à l'étage supérieur de l'hôtel, où une prison provisoire lui avait été préparée. Les fenêtres étaient barricadées, la clarté du jour interceptée et l'appartement entièrement tendu de noir. Il demeura là quatorze jours (du 9 au 23 septembre). Pendant tout ce temps, il lui fut interdit de communiquer avec aucun de ses amis. Jour et nuit on tenait les flambeaux allumés ; il était servi dans un silence absolu par des Espagnols et gardé par des soldats espagnols. Tous les jours, à minuit, le capitaine de garde venait soulever les rideaux de son lit et interrompre son sommeil, afin que l'officier qui le remplaçait pût constater son identité.

En même temps, le capitaine Salinas avait arrêté le comte de Horn, comme il traversait la cour de

l'hôtel, après la levée de la séance du conseil. Il fut également enfermé dans une des chambres de la maison et soumis à un traitement exactement semblable à celui que subissait d'Egmont. Le 23 septembre (1567), on les transféra tous les deux au château de Gand, sous bonne escorte.

Le même jour deux autres arrestations importantes, qui figuraient sur le même programme, s'accomplissaient avec non moins de succès. Bakkerzeel, secrétaire intime et homme de confiance d'Egmont, et Antoine Van Straelen, le riche et influent bourgmestre d'Anvers, étaient presque simultanément appréhendés au corps. A la demande d'Albe, le bourgmestre fut invité par la duchesse de Parme à se rendre pour affaires à Bruxelles. Il paraît qu'il soupçonnait une embûche, car, quand il entra dans le carrosse dans lequel il devait faire le voyage, il était empaqueté d'une si grande quantité de vêtements qu'il n'était pas reconnaissable. Néanmoins, à peine fut-il en pleine campagne et dans un lieu éloigné des habitations, qu'il fut soudainement entouré par une troupe de quarante soldats sous le commandement de Don Albéric de Lodron et de Don Sanche de Lodronio. Ces officiers surveillaient ses mouvements depuis plusieurs jours. Vers la même heure et avec non moins d'adresse, on opérait la capture de Bakkerzeel.

D'Albe siégeait au conseil avec d'Egmont et de Horn, quand il reçut l'avis secret que ces personnages importants, Bakkerzeel, Van Straelen et, en outre, le secrétaire privé de l'Amiral, Alonzo de Laloo, venaient d'être ainsi heureusement arrêtés. Il ne parvint qu'avec peine à cacher sa joie et quitta immédiatement l'appartement, afin de laisser retomber la trappe sur les deux principales victimes de sa perfidie. Il avait lui-même arrangé d'avance tous les détails de ces deux impor-

tantes captures, et avait contraint son fils naturel, le prieur Don Ferdinand, à en surveiller l'exécution. Le complot était parfaitement conçu et fut non moins parfaitement exécuté. On n'avait employé que des Espagnols, même pour les détails les plus minutieux de l'affaire. Des officiers supérieurs de l'armée de Sa Majesté avaient rempli le rôle d'espions et d'hommes de police avec beaucoup d'adresse, et on ne devait pas craindre qu'ils se crussent déshonorés par cet emploi, alors que le prieur des chevaliers de Saint-Jean avait accepté de surveiller les opérations, que le Capitaine-Général des Pays-Bas était l'auteur du plan tout entier et que tous, depuis le subalterne jusqu'au vice-roi, avaient reçu, pour cette infâme perfidie, les instructions détaillées du surintendant de la police espagnole, assis sur le trône de Castille et d'Aragon.

Les gentilshommes ne furent pas plus tôt en prison, que le secrétaire Albornoz se rendit à l'hôtel du comte de Horn et à celui de Bakkerzeel où tous les papiers furent immédiatement saisis, inventoriés et remis ès mains du Duc. Peut-être quelque pensée de lèse-majesté s'était-elle glissée au milieu des communications les plus intimes d'Egmont et de Horn ou de leurs correspondants, et c'eût été bien jouer de malheur, que de n'y pas trouver de quoi tresser une corde assez forte pour les étrangler tous !

Le Duc écrivit cette nuit même une lettre de triomphe à Sa Majesté. Il s'excusait d'avoir différé si longtemps ces importantes captures, par le motif qu'il avait regardé comme désirable de s'assurer d'un seul coup de tous ces puissants personnages. Il racontait ensuite la façon magistrale dont les opérations avaient été conduites. Lorsqu'on se rappelle que le Duc n'arriva à Bruxelles que le 23 août et que les deux Comtes étaient mis en lieu de sûreté dès le 9 septembre, s'excuser d'un prétendu retard semble certes un

grand excès de modestie. Quoi qu'il en soit, aux yeux du monde et de la postérité, son zèle à accomplir les ordres sanguinaires de son maître a été suffisamment prompt.

Lorsque la nouvelle des arrestations se fut répandue dans les Provinces, la consternation y fut universelle. La grande popularité d'Egmont le plaçait si haut au-dessus de la masse des citoyens, et son attachement à la foi catholique était, en outre, si bien connu, qu'il devenait évident que personne n'était plus en sûreté, du moment où des hommes tels que lui étaient livrés à d'Albe et à ses satellites. La haine contre les Espagnols s'accroissait d'heure en heure. La Duchesse, en apprenant l'arrestation des deux nobles, feignit l'indignation, bien que nulle part il n'apparaisse qu'elle ait jamais risqué un mot en leur faveur ou levé même le doigt pour tenter de les sauver. Elle n'était nullement désireuse de se laver les mains du sang de ces deux justes ; elle n'était qu'offensée de ce qu'ils eussent été arrêtés sans son autorisation. Le Duc avait, il est vrai, envoyé Berlaymont et Mansfeldt pour lui donner avis de la capture, dès qu'elle fut accomplie, ajoutant pour s'excuser qu'il avait préféré dégager entièrement la Duchesse de la responsabilité et de l'impopularité de cette mesure. Néanmoins, rien ne put apaiser le courroux que cette offense inspira à Marguerite ; c'était une preuve nouvelle du mépris dans lequel le Duc semblait tenir la sœur de son souverain. Elle se plaignait chaque jour de sa conduite à toutes les personnes auxquelles elle donnait audience. Accablée du sentiment de son humiliation, elle parut pour un moment identifier sa cause avec celle des Provinces opprimées. Elle parut se croire le champion de leurs libertés, et les Provinces pour un temps parurent partager cette illusion. Parce qu'elle était indignée de l'insolence du duc

d'Albe envers elle, les bons habitants commencèrent à lui attribuer le mérite d'une vive sympathie pour leurs propres maux. Elle se déclarait résolue à errer de ville en ville, jusqu'à ce que la réponse à sa demande de démission fût arrivée. Elle permettait à ceux de son entourage d'injurier sans ménagements les Espagnols en toute occasion. Même son aumônier, en prêchant devant elle dans la chapelle du palais, ayant osé dénoncer toute la nation comme une race de traîtres et de ravisseurs, ne fut pour cette offense que réprimandé et encore, bien contre le gré de la Duchesse, qui lui donna l'ordre de se retirer dans son couvent pendant une saison. A chaque mesure nouvelle que prenait le Duc, elle exprimait hautement son mécontentement. Dans tout cela il y avait beaucoup de dépit, fort peu de dignité, aucune étincelle de sympathie réelle pour les millions d'hommes que l'on opprimait, et pas le moindre élan de compassion féminine pour le sort réservé aux deux seigneurs. Elle avait pacifié les Provinces et un autre venait en recueillir la gloire, tel était son principal grief; il est vrai qu'alors que grâce à ses décrets, tant de squelettes d'hérétiques se balançaient encore, suspendus aux poutres de leurs propres églises mises en ruines, il lui eût été difficile de jouer avec succès le rôle d'une régente douce et clémente. Il n'en est pas moins vrai que les horreurs de l'administration du Duc ont été favorables à la réputation de Marguerite et plus encore peut-être à celle du cardinal Granvelle. Les pâles rayons d'humanité, qui de temps en temps avaient illuminé leur carrière gouvernementale, étaient destinés à faire place à un chaos si profond et si sombre, que ces dernières traces lumineuses semblèrent par le contraste plus claires et plus bienfaisantes.

Le comte de Hooghstraeten, qui était en route pour Bruxelles, par un heureux hasard, se blessa à la main

d'un coup de pistolet. Retenu à Cologne par cet accident, il y fut informé de l'arrestation de ses deux illustres amis, et sut profiter de l'avis, en se retirant en lieu de sûreté.

La fidélité du vieux Mansfeldt était incontestable même pour d'Albe. Mais son fils Charles avait été imprudent, et, comme nous l'avons vu, il avait même été un des premiers signataires du Compromis. Il avait, il est vrai, rompu depuis tout rapport avec les confédérés, mais son père savait bien que la signature du jeune comte sur ce fameux document deviendrait son arrêt de mort si on le trouvait dans le pays. Aussi l'avait-il fait partir pour l'Allemagne avant l'arrivée du Duc.

La satisfaction du Roi fut sans bornes lorsqu'il apprit le fameux exploit d'Albe, et il lui écrivit immédiatement pour lui exprimer son approbation dans les termes les plus extravagants. Le cardinal Granvelle, au contraire, affecta d'être étonné d'une mesure qu'il avait conseillée. Il assura à Sa Majesté qu'il n'avait jamais cru que d'Egmont nourrît des sentiments contraires à la religion catholique, ni aux intérêts de la Couronne ; du moins jusqu'à l'époque où il avait lui-même quitté les Pays-Bas. Il était persuadé que le Comte avait été entraîné par d'autres, *quoique assurément le Cardinal eût appris avec regret ce qu'Egmont avait écrit à l'occasion du baptême de l'enfant du comte de Hooghstraeten.* Quant aux autres individus arrêtés, personne, disait-il, ne plaindrait leur sort. Le Cardinal ajoutait qu'on *le supposait être lui-même l'instigateur de ces captures*, mais qu'il ne se laissait pas troubler par cette imputation ni aucune autre du même genre.

Dans ses entretiens avec les personnes qui l'entouraient, il exprima à divers reprises le regret de ce que le prince d'Orange eût été trop rusé pour tomber dans

les mêmes rets où ses compagnons plus naïfs s'étaient laissé prendre. Ainsi, par exemple, dès qu'il apprit la nouvelle de l'arrestation de plusieurs personnages de haut rang à Bruxelles, le Cardinal demanda avec avidité si le Taciturne était pris ; c'était le nom sous lequel il désignait toujours le Prince. En recevant une reponse négative, il laissa voir un désappointement extrême, ajoutant que, si l'on n'avait point pris d'Orange, on n'avait rien pris, et que son arrestation à elle seule eût eu plus de valeur que celle de tous les habitants des Pays-Bas.

Pierre Titelman, le fameux inquisiteur qui, retiré de la vie active, vivait maintenant aux dépens de Philippe, et soutenu par les encouragements affectueux du monarque, exprima la même opinion. Ayant été informé que d'Egmont et de Horn avaient été arrêtés, il demanda avec anxiété si « le rusé Guillaume » avait été pris aussi. On lui répondit que non. « Alors notre joie ne sera que de courte durée, » dit-il en soupirant. « Malheur à nous, car la vengeance va nous venir de l'Allemagne. »

Le 12 juillet de cette année (1567), Philippe écrivit à Granvelle pour lui demander des détails sur une lettre que le prince d'Orange, *suivant une communication antérieure du Cardinal*, devait avoir adressée à d'Egmont, à l'occasion du baptême de l'enfant du comte de Hooghstraeten. Le 17 août, le Cardinal répondit en redressant l'erreur que le Roi commettait. La lettre, il l'avait déjà dit, n'avait pas été écrite par d'Orange, *mais par d'Egmont*, et il exprimait son étonnement de ce que madame de Parme ne l'eût pas encore expédiée à Sa Majesté. La Duchesse devait en avoir eu connaissance, car son confesseur l'avait montrée à la personne qui en avait informé Granvelle. Dans cette lettre, continuait le Cardinal, avis était

donné par d'Egmont au prince d'Orange, *que leurs complots étaient découverts*, que le Roi faisait des armements, qu'ils étaient dans l'impossibilité de lui résister, et qu'en conséquence il devenait nécessaire *de dissimuler* et de se plier autant que possible à la situation nouvelle, tout en attendant des temps plus favorables pour accomplir leurs desseins. Granvelle était d'avis, en outre, qu'il serait bon d'arrêter sur-le-champ Van Straelen, qui était dans la confidence de la lettre, et qui peut-être même l'avait écrite.

Malgré toutes ses protestations de bienveillance pour le malheureux Comte, le Cardinal était résolu à ne pas laisser dormir l'affaire. En présence de cette dénonciation de l'existence d'une lettre équivalente à un aveu complet de trahison, de la bouche même d'Egmont, — fait qui, prouvé, même insinué peut-être, devait suffire pour décider cent fois Philippe à trancher les jours d'Egmont — en présence de ces instantes recommandations faites à un maître soupçonneux et cruel de ne rien négliger pour obtenir ce document, il faut avouer que les quelques paroles vagues et hypocrites hasardées par l'homme d'église dans le sens de la clémence, ne valaient pas grand'chose.

Ces germes de soupçon ne tombaient pas sur un sol stérile. Philippe communiqua immédiatement au duc d'Albe l'information qu'il venait de recevoir, et revint à plusieurs reprises sur la nécessité de rechercher ce qui avait été écrit soit par d'Egmont, soit par Van Straelen à l'instigation d'Egmont ; disant que la lettre en question datait de l'époque du baptême chez les Hooghstraeten, que probablement elle mettrait en lumière les opinions qu'avait alors d'Egmont, et qu'il fallait s'il était possible, se procurer la lettre elle-même que le confesseur de madame de Parme avait eue quelque temps entre les mains. Ainsi les propres paroles de Granvelle étaient transmises par le monar-

que à son représentant dans les Pays-Bas, au moment où celui-ci avait dans les mains tous les papiers d'Egmont, où l'on mettait à la question le secrétaire particulier d'Egmont pour lui arracher des secrets qui n'étaient jamais entrés dans sa mémoire. Aucune lettre de ce genre ne fut découverte, la Duchesse n'avait jamais fait allusion à semblable document, ni l'examen le plus attentif des papiers d'Egmont, ni les tortures de la roue, ne purent fournir le moindre indice sur ce sujet ; de cet ensemble de faits il faut conclure que cette fameuse preuve d'un crime de lèse-majesté n'avait jamais existé que dans l'imagination du Cardinal. Au moins en stricte justice eût-il fallu hésiter à attribuer un caractère coupable à un document, de l'existence duquel on ne possédait aucune preuve directe. Le confesseur de madame de Parme avait dit à une autre personne, qui l'avait dit au Cardinal, que soit le comte d'Egmont, soit le bourgmestre Van Straelen sur l'ordre du comte d'Egmont, avait écrit de telle manière au prince d'Orange. La belle base que tout cela à une accusation de haute trahison contre un homme que Granvelle affectait de représenter d'ailleurs comme n'étant opposé ni à la religion catholique ni au véritable service du Roi ! La belle douceur que celle du Cardinal, qui, tout en recommandant à la clémence du Roi le malheureux Comte, lançait contre lui ces mortelles insinuations !

Les deux infortunés ambassadeurs, le marquis de Berghes et le baron de Montigny, étaient retenus en Espagne sous la plus stricte surveillance. Victimes prédestinées, ils devaient ne plus jamais sortir de l'antre du lion, dans lequel en dépit des remontrances de leurs amis et de tant de présages sinistres ils avaient persisté à s'aventurer. Maintenant que d'Albe venait d'être envoyé dans les Pays-Bas, leur sort devenait pour ainsi dire indubitable, et le mar-

quis de Berghes donnant à cet augure son sens le plus funeste, presque immédiatement tomba malade et mourut. Ce fut-il aux douleurs d'une trop longue espérance soudainement changée en désespoir absolu, ce fut-il à un poison plus violent et plus sûr, que l'infortuné gentilhomme dut sa délivrance? C'est ce que peut-être on ne saura jamais d'une façon certaine. Les secrets de ces terribles palais-prisons d'Espagne où l'aîné des fils et l'épouse même du monarque furent, a-t-on toujours cru, les victimes de sa noire vengeance, ne pourront peut-être jamais être connus avec exactitude avant que les tombeaux ne rendent leurs morts, et que les crimes, ensevelis sous la poussière des siècles, ne soient ramenés à la lumière.

Ce fut peu après que la flotte d'Albe eut quitté Carthagène, que le marquis de Berghes sentit sa fin approcher. Il fit appeler le prince d'Éboli avec lequel il avait toujours entretenu d'affectueuses relations et qu'il croyait être un ami dévoué. Appuyé sur ce sein fidèle et le regard fixé sur ces yeux, les seuls d'où il espérait voir couler les pieuses larmes de sympathie dont il avait besoin, le noble mourant laissa s'épancher sa longue et dernière plainte. Il chargea d'Éboli de dire à l'homme qu'il cesserait bientôt d'appeler son roi, qu'il avait toujours été loyal et sincère, que l'amertume des soupçons auxquels il avait été constamment en butte, alors qu'il avait conscience de sa parfaite fidélité, avait été pour lui une douleur plus poignante qu'il ne pouvait le dire, et qu'il espérait qu'un temps viendrait où sa droiture à lui et les artifices de ses ennemis seraient également mis au jour. Il termina son message d'adieu en prédisant que, lorsqu'il serait depuis longtemps couché dans sa tombe, on rétracterait, mais trop tard alors, les accusations dont on le noircissait.

Ainsi parla le malheureux ambassadeur, et son ami

lui prodigua en réponse des paroles de consolation. Il paraît qu'il alla même jusqu'à lui accorder de la part du Roi la liberté de retourner dans son pays : le seul remède, comme ses médecins l'avaient déclaré à plusieurs reprises, qui pût guérir sa maladie. Mais l'hypocrisie infernale de Philippe et l'abjecte perfidie d'Éboli en cette occasion surpassent toute croyance. Le Prince ne vint presser la main et fermer les yeux du mourant qu'il appelait son ami, qu'après avoir au préalable étudié avec soin un billet contenant des instructions secrètes et minutieuses de son maître sur la conduite qu'il aurait à tenir tant dans cette solennelle entrevue que par la suite. Cette lettre écrite de la main même de Philippe avait été remise à d'Éboli, le jour même de sa visite à Berghes, avec mention expresse en souscription, de ne la lire et même de ne l'ouvrir que quand le messager qui l'avait apportée se serait éloigné. Elle ordonnait au Prince, s'il était évident que l'état du malade fût désespéré, de lui promettre au nom du Roi la permission de retourner dans les Pays-Bas. Si, au contraire, Berghes paraissait pouvoir continuer à vivre, d'Éboli devait se contenter de lui laisser entrevoir l'espérance de la possibilité d'une semblable autorisation. Pour le cas où Berghes viendrait à mourir, le Prince devait immédiatement conférer avec le Grand Inquisiteur et le comte de Feria, sur les mesures à prendre pour ses obsèques. Peut-être serait-il bon, dans cette éventualité, de publier les regrets que cette mort donnait au Roi et à ses ministres, et la grande estime dans laquelle ceux-ci tenaient les nobles des Pays-Bas. En même temps d'Éboli recevait aussi l'ordre de s'entendre avec les mêmes personnages, sur les moyens les plus efficaces de prévenir la fuite de Montigny ; de suivre d'un œil vigilant tous ses mouvements, et de donner pour instructions à tous les gouverneurs et à

tous les maîtres de postes, d'empêcher son évasion s'il venait à la tenter. Enfin, pour le cas de la mort de Berghes, le Prince était chargé d'envoyer, en apparence sous sa propre responsabilité et comme en l'absence et à l'insu du Roi, un messager spécial pour informer la duchesse de Parme de l'évènement, et lui commander de prendre immédiatement possession de la ville de Berg-op-Zoom et de tous les autres domaines du Marquis, en attendant que l'on pût s'assurer s'il n'y avait pas moyen de le convaincre, après sa mort, de trahison, et en conséquence de confisquer ses biens.

Telles étaient les instructions données par Philippe à d'Éboli, et l'horrible comédie jouée au lit de mort de l'envoyé fut point pour point l'exécution de ce programme. Trois jours après cette entrevue d'adieu avec son ami dévoué, le Marquis n'était plus qu'un cadavre. Avant que son corps ne fût refroidi, un messager était en route pour Bruxelles, portant l'ordre à la Régente de *mettre ses biens sous séquestre et d'arrêter, sous le prétexte d'hérésie, le jeune cousin et la nièce qui, d'après le testament du Marquis*, devaient être unis en mariage et se partager ses domaines. Le drame tout entier, à partir de la scène de la mort, fut joué dans l'ordre établi. Avant que d'Albe n'arrivât dans les Pays-Bas, les biens du Marquis étaient dans les mains du gouvernement, menacés d'une confiscation qui ne se fit pas longtemps attendre, et en même temps le compagnon d'infortune du marquis de Berghes, le baron de Montigny, sur lequel la nostalgie ne semblait pas avoir de prise, était conduit à l'Alcazar de Ségovie, pour n'en plus jamais sortir vivant. Il y a quelque chose de touchant dans l'illusion à laquelle Montigny et son frère, le comte de Horn, se laissaient tous deux aller, chacun pensant que l'autre était à l'abri de tout mal, l'un parce qu'il était

bien loin des Pays-Bas, l'autre parce qu'il était bien loin de l'Espagne, alors que tous les deux, enlacés dans les mêmes rets, étaient rapidement et fatalement entraînés vers le trépas.

Dans sa dépêche du 9 septembre, par laquelle le Duc informait Philippe de l'arrestation d'Egmont et de Horn, il lui annonçait également sa détermination d'établir un nouveau tribunal pour le jugement des crimes commis pendant toute la période des derniers troubles. « Cette admirable idée » fut aussitôt réalisée. Le Duc avait appelé son nouveau tribunal « Conseil des troubles, » mais il acquit bientôt le nom terrible sous lequel il sera à jamais connu dans l'histoire : celui de « Conseil de Sang. » Il prit la place de toutes les autres cours de justice ; toutes les juridictions sans exception, depuis celles des magistrats municipaux jusqu'aux conseils suprêmes des provinces, reçurent défense de connaître à l'avenir d'aucune cause ayant rapport avec les derniers troubles. Le conseil d'État, bien que non formellement congédié, tomba néanmoins dans une inaction complète ; ses membres ne furent plus convoqués que de temps à autre, sans aucune régularité, dans les appartements mêmes du Duc, et leurs fonctions principales furent usurpées par les membres du Conseil de Sang. Non seulement les simples citoyens, mais les corps municipaux et les états souverains de toutes les Provinces eux-mêmes, furent contraints de se défendre, comme d'humbles particuliers, devant ce tribunal nouveau et sans précédent. Il est superflu de faire remarquer que ce mode d'action était une violation radicale de toutes les chartes, coutumes et privilèges existants ; la seule création de ce conseil était la proclamation audacieuse et brutale de la mise à néant de ces coutumes et privilèges. Le principe générateur, le but de cette cour si brusquement érigée, était double. Elle devait

à la fois définir et punir le crime de haute trahison. Les définitions qu'elle rédigea en dix-huit articles, déclaraient trahison : d'avoir fait circuler ou signé toute pétition contre les nouveaux évêchés, l'Inquisition ou les Édits ; d'avoir toléré les prêches publics, sous quelque prétexte que ce fût ; de n'avoir pas opposé de résistance aux briseurs d'images, aux prêches en plein champ ou à la présentation de la requête par les nobles ; d'avoir déclaré « soit par faveur, soit par erreur » que le Roi n'avait pas le droit de dépouiller les Provinces de leurs libertés, et d'avoir soutenu que le nouveau tribunal fût tenu de respecter en aucune circonstance aucunes coutumes ou chartes. Telle était la brève, simple et claire définition du crime de haute trahison. La peine en était encore plus brève, plus simple et plus claire : c'était la mort dans tous les cas ! Ce nouvel et terrible instrument de persécution manœuvra si bien qu'en moins de trois mois, à dater du jour de son établissement, dix-huit cents êtres humains avaient passé par sa procédure sommaire et subi le dernier supplice. Parmi ces victimes figuraient quelques uns des plus illustres, des plus nobles et des plus vertueux habitants du pays, et il ne montrait pas encore la plus légère velléité de s'arrêter dans sa marche meurtrière.

Pourtant, chose étrange, ce redoutable tribunal, élevé sur les ruines des antiques institutions du pays, n'avait reçu de personne les titres de l'effroyable pouvoir qu'il exerçait ainsi. Le Roi ne lui avait accordé ni chartes ni lettres patentes, et le duc d'Albe n'avait pas jugé non plus qu'il fût nécessaire d'accorder à aucun des membres qui composaient le Conseil, un brevet quelconque, soit en son propre nom, soit en sa qualité de Capitaine-Général. Le Conseil de Sang était un véritable club sans existence légale, dont le Duc

était le président perpétuel et dont tous les membres étaient nommés par lui.

Parmi ces conseillers subalternes, deux seulement avaient le droit de voter, et encore leur décision devait-elle dans tous les cas, recevoir la ratification d'Albe ; quant aux autres membres, ils ne votaient jamais. Le Conseil n'avait donc à aucun point de vue le caractère d'une institution régulière soit judiciaire, soit législative, soit exécutive ; c'était uniquement un comité consultatif, chargé de soulager le Duc d'une partie des détails de son œuvre sanglante, mais qui laissait entièrement reposer sur sa tête le poids du pouvoir et de la responsabilité. Le Duc se réservait la décision suprême dans toutes les causes appelées devant le Conseil, et ses motifs pour en agir ainsi étaient d'une horrible candeur : « Deux raisons, » écrivit-il au Roi, « m'ont déterminé à limiter ainsi le pouvoir de ce tribunal ; la première, c'est que n'en connaissant pas les membres, je pourrais facilement être trompé par eux, la seconde, *que les hommes de loi* ne condamnent *que pour crimes prouvés ;* or, Votre Majesté sait que les affaires d'État ont besoin de toute autre chose que de l'observation des lois. »

C'était donc le but d'Albe que de former une réunion d'hommes qui voulussent bien l'aider à condamner pour crimes qui *ne pouvaient* être prouvés, et à s'affranchir des lois en les regardant comme non avenues; dès lors, il faut reconnaître qu'il ne fut pas trop malheureux dans le choix de ses conseillers. Dans cette difficile tâche des nominations, il reçut le secours de l'expérience de Viglius. Ce savant jurisconsulte, avec son adresse habituelle, avait décliné pour lui-même le dangereux honneur de siéger au Conseil, mais il désigna un certain nombre de personnes parmi lesquelles le Duc choisit ses hommes. La robe sacerdotale, qu'il venait fort à propos de revêtir, lui

avait fourni une excuse excellente, et dans ses lettres à son fidèle Hopper, il se félicita à différentes reprises d'avoir réussi à se tenir à distance d'un poste sanglant et dangereux.

On ne saurait vraiment s'empêcher de couvrir de mépris la conduite que tint en cette circonstance l'illustre Frison. N'ayant qu'une préoccupation, se sauver, lui, ses biens et sa réputation, il n'hésita pas un instant à se courber devant le « très illustre Duc, » comme il l'appelait toujours dans son vil langage de flatteur. Bien qu'il refusât de tremper ses propres doigts dans le sang innocent qu'on allait faire couler par torrents, il consentit à prendre part aux préliminaires du grand hocolauste des Pays-Bas. Son air décent et réservé est encore plus choquant que la grossière gaieté des meurtriers réels. Convaincu que personne ne connaissait mieux que lui les lois des Pays-Bas, il eut l'effronterie de déclarer avec humilité que dans les circonstances du temps, il fallait bien qu'il se tût et fît céder son insuffisance personnelle devant la supériorité du savoir d'autrui. Délivré enfin du rocher de Sisyphe qu'il avait, selon ses plaintives paroles, roulé pendant vingt ans ; déchargé par l'arrivée de Tisnacq, de ses fonctions de président du Conseil d'État, il désirait cependant continuer à conserver les émoluments et le rang de président du Conseil Privé, quoique les deux présidences fussent devenues des sinécures depuis l'établissement du Conseil de Sang. Bien que sa vie se fût passée dans les emplois judiciaires et administratifs, il osa, sans rougir, s'en rapporter en matière d'interprétation des constitutions, à l'autorité de jurisconsultes tels que le duc d'Albe et ses deux limiers espagnols, Vargas et Del Rio. Il ne se souciait pas, déclarait-il dans sa correspondance intime, de contredire le Duc, quand celui-ci prétendait que les privilèges du Brabant

n'étaient plus applicables dans les cas de haute trahison, bien qu'il doutât quelque peu que cette doctrine fût jamais du goût des habitants du Brabant. Il songeait souvent, disait-il, aux remèdes par lesquels on pourrait rétablir la prospérité des Provinces, mais quand il agissait, ce n'était que pour assister de son mieux le Duc à organiser le Conseil de Sang. Il aimait beaucoup son pays, mais il préférait encore la faveur du duc d'Albe. « Je me réjouis, » disait-il dans une de ses lettres, « de ce que le très illustre Duc a écrit au Roi pour faire l'éloge de mon obéissance ; quand je m'entends blâmer ici pour la respectueuse affection que je lui porte, ce m'est consolation que d'apprendre que mes services envers le Roi et le gouverneur ne restent pas inappréciés là-bas. » En effet, le duc d'Albe, qui avait dans l'origine tenu en suspicion les tendances du Président, paraissait s'être enfin laissé subjuguer par l'infatigable et servile obséquiosité de celui-ci. Il écrivit au Roi, dans les bonnes grâces duquel le savant docteur cherchait avec anxiété à se maintenir, surtout en ces moments sinistres, que le Président était très serviable et très diligent, et qu'il méritait bien de recevoir de la main royale une petite croûte d'encouragement. En conséquence, Philippe inséra dans une de ses lettres quelques lignes de vagues compliments que d'Albe pût, ainsi qu'il le demandait, montrer à Viglius. Mais ce qui est un trait bien caractéristique du cabinet et du monarque espagnols, précisément la veille de cet envoi, le Roi avait expédié au Capitaine-Général quelques documents de signification tout opposée. Afin, comme il le disait, que le Duc n'ignorât rien de ce qui avait rapport aux Pays-Bas, il lui communiquait copie des lettres écrites de Bruxelles par Marguerite de Parme, trois ans auparavant. On n'aura pas oublié que ces lettres contenaient le résultat de l'enquête secrète faite par la

Duchesse, sur le caractère et les opinions intimes de Viglius, à l'époque même où celui-ci paraissait jouir au plus haut degré de sa confiance, et qu'elles l'accusaient d'hérésie, de concussions et de vol. Aussi l'obséquieux et servile Président, malgré tout son savoir et toute son expérience, après avoir été la dupe de Marguerite, était celle d'Albe qu'il courtisait non moins humblement que jadis la Duchesse, et il n'avait cessé un seul instant d'être celle de Philippe pour lequel il avait tant de crainte et de vénération.

Grâce à son assistance, la liste des conseillers de sang fut bientôt complète. Aucun de ceux à qui cet emploi fut offert ne le refusa. Noircarmes et Berlaymont acceptèrent avec le plus grand empressement. Plusieurs présidents et conseillers des diverses juridictions provinciales furent nommés, mais tous les natifs des Pays-Bas ne devaient être que des hommes de paille. Les deux Espagnols, Del Rio et Vargas, étaient les seuls qui eussent droit de vote ; et encore leurs décisions, comme on l'a déjà dit, étaient-elles soumises à révision de la part d'Albe. Del Rio était un homme sans caractère ni talent, un simple instrument dans les mains de ses chefs ; mais Juan de Vargas avait une valeur, et une valeur terrible !

On n'eût pu trouver dans toute l'Europe un homme qui convînt mieux à l'office auquel on venait de l'élever. Verser le sang humain était, à son avis, la seule affaire importante et le seul passe-temps agréable de l'existence. D'autres crimes avaient souillé sa jeunesse. Il avait dû quitter l'Espagne pour viol d'une jeune orpheline dont il était le tuteur. Mais, dans son âge mûr, le meurtre seul pouvait encore le faire jouir. Il mettait à accomplir l'œuvre sanglante du Duc, une ardeur presque surhumaine et une allégresse dont Satan lui-même eût rougi. Au milieu du sang, de la fumée et des cris d'agonie de ces jours d'incessants

sacrifices, retentit sa raillerie infâme. Il était fier d'être le second du Duc au cœur de fer, et agissait en si parfaite harmonie avec les vues de celui-ci, que le droit de révision devenait une pure forme. Il n'y avait pas de collision possible, là où le subalterne n'avait d'autre désir que de surpasser un maître incomparable. A travers l'ombre de trois siècles, la figure de Vargas se dresse devant nous avec une horrible netteté ; ses barbarismes mêmes n'ont pas échappé à l'oubli ; la même immortalité a été acquise à ses crimes de lèse-syntaxe et à ceux de lèse-humanité. « *Heretici fraxerunt templa, boni nihili faxerunt contra, ergo debent omnes patibulare,* » telle était la formule concise, mais barbare, de l'homme qui massacrait la langue latine aussi impitoyablement qu'il égorgeait ses contemporains.

Parmi les nullités qui composaient le reste du Conseil, le conseiller flamand Hessels était celui que le Duc estimait le plus. Il n'était ni sans talent ni sans science, mais le Duc ne l'appréciait que pour sa cruauté. Hessels avait coutume de faire sa sieste de l'après-dîner à la table du Conseil, et lorsqu'on le tirait du sommeil pour qu'il donnât son opinion sur l'affaire en instruction, il s'écriait tout endormi et en se frottant les yeux : « *ad patibulum, ad patibulum,* » (au gibet, au gibet), d'un air aussi convaincu que s'il n'eût ignoré ni le nom de l'accusé ni les circonstances de la cause, Sa femme, inquiète de voir ainsi les heures de veille et de sommeil de son mari également consacrées à cette tâche de bourreau, lui exprimait souvent sa crainte de le voir un jour pendu lui-même, lui dévoué corps et âme à la pendaison ; lugubre prophétie à laquelle l'avenir réservait le plus sombre des accomplissements.

Le Conseil de Sang, ainsi constitué, tint sa première séance le 20 septembre 1567, en la demeure d'Albe.

Surgissant complet et tout armé du front de son inventeur, le nouveau tribunal, — dès le début en possession de toute sa vigueur — commença sur-le-champ, avec un zèle terrible, l'exécution de sa mission. Quand les conseillers eurent juré « de garder un secret éternel sur tout ce qui se passerait dans le Conseil, et de dénoncer quiconque d'entre eux violerait son serment, » la Cour fut regardée comme installée. D'Albe y travaillait sept heures par jour.

On ne fera donc aucune difficulté de croire que ses subordonnés n'étaient pas ménagés et que leur charge n'était rien moins qu'une sinécure. Leurs travaux, cependant, n'étaient pas surchargés de formes surannées. Comme ce tribunal suprême et unique pour tous les Pays-Bas n'avait reçu ni commission ni autorité de personne, sauf de la volonté du Capitaine-Général, on avait regardé comme œuvre de surérogation tout code de formes et de règles, bon tout au plus pour les cours indépendantes. La procédure y était simple et sans fard. Une bande de commissaires devaient, en qualité d'officiers subalternes du Conseil, parcourir les Provinces et rechercher tous les faits relatifs aux derniers troubles, et toutes les personnes qui pouvaient y avoir pris part. En fait d'organisation, c'était là tout. Mais le plus grand crime, c'était d'être riche ; pour celui-là, pas de vertus, quelque marquantes d'ailleurs, qui pussent l'expier. D'Albe avait à cœur de prouver qu'il était financier aussi habile qu'incontestablement grand capitaine, et il avait promis à son maître un produit annuel de 500,000 ducats à tirer des confiscations qui devaient suivre les exécutions.

Il était nécessaire que des torrents de sang inondassent soudain le sol des Pays-Bas, pour que le fleuve d'or dont le Duc s'était vanté, vînt arroser les terres épuisées de l'Espagne. D'après les règlements qui avaient défini la trahison, en même temps qu'ils

établissaient le Conseil, il était évident que personne n'était sûr de ne pas être d'un moment à l'autre cité devant ce tribunal. Chacun, innocent ou coupable, Papiste ou Protestant, sentait sa tête vaciller sur ses épaules. S'il était riche, il n'avait d'autre salut que dans la fuite, et celle-ci était presque impossible, par suite des peines énormes comminées par le nouvel édit contre quiconque, voiturier, batelier, ou autre, viendrait à aider des hérétiques dans leur fuite.

Un certain nombre des commissaires du Conseil furent particulièrement chargés de recueillir des faits de trahison à charge d'Orange, de Louis de Nassau, de Bréderode, d'Egmont, de Horn, de Culembourg, de Van den Berghe, de Berghes et de Montigny. Leurs informations devaient servir de base aux procédures sommaires à commencer contre ces seigneurs illustres. Des membres du Conseil de Sang étaient chargés du soin de chacune de ces grandes poursuites, mais les commissaires devaient au préalable faire rapport au Duc, qui remettrait lui-même les pièces entre les mains de ses subordonnés.

Quant aux causes diverses de moindre importance qui chaque jour affluaient en profusion incroyable au tribunal, elles étaient l'objet des mêmes préliminaires ; il fallait bien singer les procédures en usage dans les Cours de justice. D'Albe renvoyait les charretées d'informations qui lui étaient apportées chaque jour, mais que ni lui ni aucun autre n'avait le temps de lire, à l'examen des conseillers réunis. Chacun de ces subalternes qui, nous l'avons vu, n'avaient pas droit de vote, recevait alors pour mission de préparer les rapports sur quelques causes. Rien n'était plus sommaire. Parfois la même pièce résumait l'instruction contre cent accusés aussi bien que contre un seul. Le Duc se contentait d'envoyer les papiers au Conseil, et c'était à Vargas que tous les conseillers inférieurs

5.

faisaient rapport. S'ils concluaient à la mort, que ce fût contre un seul homme ou contre cent, Vargas approuvait à l'instant, et l'exécution du condamné ou des cent condamnés avait lieu dans les quarante-huit heures. Si le rapport *portait quelque autre conclusion*, il était incontinent renvoyé à révision, et les rapporteurs étaient accablés de reproches par le Président.

Avec un pareil mode d'opération, on comprend que les conseillers n'avaient guère de relâche dans leur œuvre terrible. Il n'y avait pas de ville, de village, de hameau dans les Pays-Bas, qui n'eût à enregistrer chaque jour des listes entières d'hommes, de femmes et d'enfants ainsi sacrifiés sur l'autel du démon qui avait reçu tout pouvoir sur cette terre infortunée. Il arrivait rarement que quelqu'un eût assez d'importance pour être jugé, — si cela peut s'appeler un jugement ! — par le tyran lui-même. On trouvait plus expéditif d'envoyer des fournées au bûcher. C'est ainsi, par exemple, que le 4 janvier, 84 habitants de Valenciennes furent condamnés ; un autre jour, 95 individus de toutes les classes des différentes parties des Flandres ; un autre encore, 46 habitants de Malines ; un quatrième, 35 personnes de différentes localités, et ainsi de suite.

La nuit du Mardi-Gras, une des fêtes favorites dans les Pays-Bas, fournit l'occasion d'arrêter et d'enlever d'un seul coup de filet un nombre considérable de personnes condamnées. On supposa avec justesse que les bourgeois, dans les fumées du vin et de l'orgie auxquelles peut-être la persécution sous laquelle ils vivaient prêtait un charme horrible et inaccoutumé, pourraient être aisément arrachés en grand nombre de leurs lits et livrés tous ensemble au Conseil. Le plan était ingénieux, les filets furent tendus en conséquence. Néanmoins plusieurs des condamnés furent heureusement avertis à temps du terrible dénouement

suspendu sur leurs réjouissances, et se mirent pour quelques jours en lieu de sûreté. L'habile auteur de l'entreprise dut se contenter d'un butin d'environ cinq cents prisonniers. Il est superflu d'ajouter qu'ils furent tous immédiatement exécutés. C'est une lourde et pénible tâche que d'aller fouiller les archives poudreuses d'il y a trois siècles, pour remettre en lumière les noms obscurs des milliers d'hommes qui furent ainsi sacrifiés. Les morts ont enterré leurs morts et tous sont oubliés. Il n'est guère plus nécessaire d'ajouter que devant le Conseil toutes les procédures se faisaient à huis-clos et en l'absence de l'accusé, et qu'une instruction était inévitablement suivie d'un ordre d'exécution. Quelquefois même il arrivait que le zèle des conseillers surpassait le zèle des commissaires. Les sentences devancèrent parfois la dénonciation. C'est ainsi qu'un jour une cause ayant été appelée, on découvrit en procédant à l'examen des pièces que l'accusé avait déjà été exécuté. On s'aperçut de plus que, comme d'ordinaire, l'accusé n'avait commis aucun crime. « Et qu'importe, » dit gaiement Vargas, « s'il est mort innocent, tant mieux pour lui, lorsqu'il sera jugé dans l'autre monde. »

Quoique les conseillers pussent se permettre entre eux ces aimables plaisanteries, il n'en est pas moins vrai qu'en fait l'innocence était presque impossible, en présence des principes adoptés en matière de trahison. La pratique était au niveau de la théorie, et chaque jour quelque victime était exécutée sous d'absurdes prétextes, chose pire mille fois que des exécutions sans prétexte du tout. Ainsi, Pierre de Wit, d'Amsterdam, fut décapité parce que, dans un des tumultes de cette ville, il avait persuadé à un mutin de *ne pas faire feu* sur un magistrat. On regarda cela comme prouvant suffisamment qu'il était homme d'autorité parmi les rebelles, et, en conséquence, on le

condamna à mort. Madame Juriaen qui, en 1566, avait frappé de sa pantoufle une petite image en bois de la Vierge, et sa servante qui, l'ayant vue faire, n'avait pas dénoncé le crime, furent toutes les deux noyées par le bourreau dans un tonneau placé sur l'échafaud.

La mort même ne soustrayait pas toujours le criminel aux atteintes de l'exécuteur. Egbert Meynartzoon, personnage ayant occupé de hautes fonctions, avait été condamné avec deux de ses collègues, sous l'accusation d'avoir fait des collectes dans une église luthérienne. Il mourut d'hydropisie en prison. Le prévôt s'indigna contre le médecin, parce que, en dépit des cordiaux et des fortifiants, le coupable lui avait glissé entre les doigts, avant d'avoir senti ceux du bourreau. Il se consola en plaçant le cadavre dans un fauteuil et en décapitant le mort en même temps que ses deux complices.

Le pays tout entier était devenu un charnier ; le glas funèbre sonnait d'heure en heure dans les villages ; pas une famille qui n'eût à pleurer ses membres les plus chers, tandis que ceux qui survivaient, mornes et sans courage, pâles ombres d'eux-mêmes, erraient sans but, autour des ruines de leurs foyers détruits. Quelques mois après l'arrivée d'Albe, toute énergie chez ce peuple semblait brisée, et brisée sans retour. Le sang des meilleurs et des plus braves avait rougi les échafauds ; ceux sur lesquels on s'était accoutumé à porter les regards, comme sur des guides et des protecteurs, étaient ou morts, ou en prison, ou en exil. Se soumettre était devenu inutile, fuir était impossible, se venger restait seul, et cet espoir couvait au foyer de chacun. Dans les rues, on ne rencontrait plus que gens en deuil, car quelle était la maison qui ne fût point plongée dans la douleur ? Les échafauds, les gibets, les bûchers, qui jusque-là avaient

satisfait aux besoins de la persécution, n'offraient plus aux exécutions incessantes qu'un matériel insuffisant. Les piliers, les poteaux dans les rues, les montants des portes des demeures privées, les palissades dans les champs étaient chargés de corps étranglés, brûlés, décapités. Plus d'un arbre dans les vergers des fermes portait, fruits hideux, des cadavres humains.

Les Pays-Bas étaient écrasés, et n'eût été la garde sévère que la tyrannie faisait aux portes, ils eussent été dépeuplés. L'herbe commençait à croître dans les rues de ces villes qui, peu de temps avant, nourrissaient des milliers d'artisans. Dans toutes ces grandes places d'industrie et de commerce, où les flots de l'activité humaine avaient bondi avec tant de vigueur, régnaient maintenant le silence et l'ombre de minuit. C'est à ce moment que le docte Viglius écrivait à son ami Hopper que tout le monde rendait hommage à la prudence et à la douceur du duc d'Albe. Nous venons de voir quels étaient les premiers fruits de cette prudence et de cette douceur.

La Duchesse de Parme continuait de nourrir l'irritation profonde que nous avons décrite. Depuis plusieurs mois, elle n'avait cessé de demander qu'on la délivrât de l'odieuse position que lui créait sa nullité actuelle, dans un pays où naguère elle était souveraine; elle finit par réussir. Philippe lui envoya l'acceptation de sa démission par le même courrier qui apporta au Duc sa commission de gouverneur général. La lettre adressée à la Duchesse était pleine de compliments de convention, sur les services qu'elle avait rendus, accompagnés néanmoins d'une preuve moins maigre et plus agréable de la reconnaissance du Roi, sous la forme d'une rente viagère de 14,000 ducats au lieu des 8,000 dont Son Altesse avait joui jusqu'alors. Outre cette libérale gratification, qui ne pouvait jamais lui être enlevée que moyennant le payement

d'un capital de 140,000 ducats, elle reçut en présent 25,000 florins des États de Brabant et 30,000 de ceux de Flandre.

Munie de ces témoignages palpables du succès de ses neuf années de fatigues et d'intolérables inquiétudes, elle quitta enfin les Pays-Bas, après avoir notifié aux États la cessation de ses rapports avec les Provinces, par une lettre d'adieu datée du 9 décembre 1567. Peu de semaines après, escortée par le Duc jusqu'au-delà des frontières du Brabant, suivie jusqu'en Allemagne par une députation nombreuse de la noblesse flamande et accompagnée par le comte et la comtesse de Mansfeldt jusqu'à la fin de son voyage, à Parme, elle clôtura définitivement la carrière, féconde en évènements, qu'elle avait fournie dans les Pays-Bas.

Les horreurs de l'administration qui lui succéda tournèrent à l'avantage de la mémoire de la Duchesse. Sur le fond ténébreux des années qui suivirent, son histoire paraît écrite en rayons lumineux. Et cependant sa conduite dans les Pays-Bas n'offre guère de points dignes d'approbation, plusieurs même méritent une critique indignée. Qu'elle ne fût pas entièrement dépourvue de douceur féminine et de sentiments de bonté, c'est ce que prouve son message d'adieu à son frère. Dans cette lettre, elle lui recommandait la voie de la clémence et du pardon, et lui rappelait que plus les rois approchent de Dieu par leur position, plus ils doivent s'efforcer d'imiter sa miséricorde. Mais le langage de son adieu était plus doux que ne l'avait été l'esprit de son gouvernement. On cherche, mais en vain, à travers l'atmosphère générale de mansuétude qui entoure son épître, une marque spéciale de sollicitude en faveur de ces nobles et malheureux seigneurs, que leur attachement à sa propre personne et leurs efforts chevaleresques et consciencieux dans

l'accomplissement de ses propres ordres, avaient amenés jusqu'au bord de l'abîme dans lequel ils devaient bientôt être précipités. Ces hommes qui l'avaient empêchée de se couvrir de honte, en fuyant précipitamment, comme elle le voulait, au moment du danger, et qui avaient joué leur vie pour obéir à ses instructions formelles, languissaient déjà depuis longtemps dans l'isolement d'une captivité qui ne devait se terminer pour eux que par la mort des traîtres, et cependant c'est en vain que nous cherchons sous sa plume une parole de bienveillance en leur faveur.

Dans l'entretemps, la seconde guerre civile avait éclaté en France. La marche d'Albe sur les Pays-Bas avait, entre autres causes, hâté la fin de cette paix fourrée, par laquelle le parti des Guises et celui des Huguenots avaient, sans trop d'espoir, prétendu se tromper l'un l'autre. Les Huguenots prirent l'alarme, parce qu'ils reconnurent la confraternité qui, dans tous les pays, unissait leurs ennemis contre la Réforme, et parce que Condé et Coligny savaient trop bien que l'influence qui avait amené d'Albe à Bruxelles allait bientôt réunir une armée pour l'extermination de leurs partisans. Les hostilités avaient été reprises avec plus d'ardeur que jamais. La bataille de St-Denis — furieuse, fatale, mais indécise — avait été livrée. Montmorency, le héros octogénaire, combattant comme un simple soldat, refusant de rendre son épée et répondant aux respectueuses sollicitations de son ennemi le plus acharné, en lui renfonçant les dents dans la gorge d'un coup de crosse de pistolet ; Montmorency, le vainqueur de tant de combats, mais dont la défaite de St-Quentin était venue commencer la décadence, avait enfin trouvé la mort sur le champ de bataille, bravement mais sans gloire, dans une lutte contre ses concitoyens conduits par son héroïque neveu. La puissance militaire du parti

catholique se trouvait entièrement dans la main des Guises ; le chancelier de l'Hospital avait abandonné la cour, après avoir tenté un dernier et vain effort pour réconcilier des factions rivales que nul pouvoir humain ne pouvait réunir; les Huguenots s'étaient emparés de la Rochelle et d'autres places fortes, et, sous la conduite d'hommes d'État habiles et de généraux accomplis, bloquaient Sa Majesté Très-Chrétienne, au cœur même de son royaume.

Dès le milieu d'octobre, pendant qu'il se trouvait encore à Anvers, d'Albe avait reçu plusieurs agents du monarque français alors étroitement assiégé dans sa capitale. Le cardinal de Lorraine offrait de remettre différentes places fortes de la France entre les mains de l'Espagne, et d'Albe avait écrit à Philippe qu'il était disposé à accepter l'offre et à donner l'aide demandée. Les places qu'il occuperait serviraient à garantir le remboursement des dépenses, disait-il, et au cas où le roi Charles et son frère viendraient à mourir, « ces possessions mettraient Philippe à même de faire valoir son droit à la couronne de France du chef de sa femme, la *loi Salique n'étant qu'une pure plaisanterie.* »

La reine douairière, prenant maintenant un ton tout différent de celui qu'avait eu son langage à l'entrevue de Bayonne, écrivit à d'Albe que, si faute des 2,000 mousquetaires espagnols qu'elle lui demandait d'envoyer, elle était obligée de céder, elle se disculpait d'avance devant Dieu et les princes chrétiens de la paix qu'elle serait contrainte de faire. Le Duc lui écrivit en réponse « qu'il vaut beaucoup mieux ruiner un royaume, en le conservant à Dieu et au roi, au moyen de la guerre, que de le maintenir intact par la paix, au profit du démon et des hérétiques, ses sectateurs. » On rapporte qu'en une autre occasion il lui rappela le proverbe espagnol : — « La tête d'un

saumon vaut celles de cent grenouilles. » L'avis, si réellement il fut donné, ne devait pas être perdu.

Non seulement le Duc fournit Catherine de conseils, mais il ajouta les mousquetaires qu'elle avait demandés. Deux mille fantassins et quinze cents cavaliers, sous le commandement du comte d'Aremberg, accompagné d'un corps choisi parmi la noblesse catholique des Pays-Bas, vinrent, avant la fin de l'année, rejoindre à Paris l'armée royale pour prendre part aux courtes hostilités, qu'une seconde paix, perfide comme la première, devait terminer.

Pendant ce temps, d'Albe ne négligeait pas l'œuvre qui avait servi d'occasion à l'arrestation des deux comtes. Les fortifications des villes principales étaient poussées avec une grande célérité. La fameuse citadelle d'Anvers, notamment, avait été commencée en octobre, sous la direction des célèbres ingénieurs Pacciotto et Gabriel de Serbelloni. Elle fut achevée en quelques mois, au prix de quatorze cent mille florins, somme à laquelle les habitants, en dépit de leurs réclamations, furent contraints de contribuer pour plus d'un quart. Quatre cent mille florins leur furent extorqués par le moyen d'une taxe sur toutes les successions ouvertes dans la commune. Deux mille ouvriers travaillaient journellement à la construction de cette forteresse, érigée, sa situation le démontrait clairement, non pour protéger, mais pour contenir la métropole commerciale des Provinces. Elle était située à l'une des extrémités de la ville, et séparée seulement des murs de celle-ci par une esplanade ouverte. C'était le pentagone le le plus parfait qu'il y eût en Europe ; l'une de ses faces s'appuyait à l'Escaut, deux étaient tournées vers la campagne, cinq bastions, maçonnés en pierre de taille, et rattachés l'un à l'autre par des courtines de gazon et de maçonnerie, le tout entouré d'une palissade d'une lieue de circonférence, et d'un fossé exté-

rieur alimenté par l'Escaut, renfermaient une spacieuse enceinte, où une petite église avec quelques maisons, ombragées d'arbres et de bosquets, semblaient au milieu des canons, reluisant de tout côté, comme la parodie d'un paisible village de pasteurs. Le Capitaine-Général, avec son arrogance caractéristique, donna son propre nom et ses titres à quatre des cinq bastions. Un fut appelé le Duc, un deuxième Ferdinand, un troisième Tolède, un quatrième d'Albe, le cinquième fut baptisé du nom du malheureux ingénieur Pacciotto ou Pacheco. La porte du côté de la rivière fut décorée de l'écusson d'Albe, entouré du collier de la Toison d'Or, soutenant comme d'habitude l'Agneau de Dieu : emblème ironique, blasphématoire, qui est demeuré jusqu'à aujourd'hui pour rappeler l'image du tyran et de l'égorgeur. Chaque bastion était chambré de casemates et de magasins souterrains, et capable de contenir dans ses flancs un vaste approvisionnement de vivres, de munitions et de soldats. Telle était la célèbre citadelle bâtie pour dompter la turbulence d'Anvers, et aux dépens de ceux mêmes qu'elle était appelée à terrifier et à outrager.

CHAPITRE II

MARTYRS ET SOLDATS

(1568)

D'Orange, le comte Louis, d'Hooghstraeten et d'autres sont cités devant le Conseil de Sang. — Charges articulées contre eux. — Lettre d'Orange en réfutation. — Position et sentiments du Prince. — Enlèvement du comte de Buren. — Détails de cette affaire. — Pétitions adressées au Conseil par Louvain et autres localités. — Sentence de mort contre la population entière des Pays-Bas, prononcée par l'Inquisition d'Espagne et proclamée par Philippe. — Cruelles inventions contre les hérétiques. — Procédures préliminaires du Conseil contre d'Egmont et de Horn. — Interrogatoires subis par ces seigneurs en prison. — Chefs d'accusation produits contre eux. — Clôture de l'instruction. — Plaidoiries relativement à la juridiction. — Efforts que tentent les comtesses d'Egmont et de Horn, ainsi que beaucoup de chevaliers de la Toison et l'Empereur, en faveur des prisonniers. — Réponse d'Albe et de Philippe. — Obséquiosité de Viglius. — Les difficultés résultant des statuts de l'ordre de la Toison d'Or sont écartées. — Exposition des charges invoquées contre le comte de Horn et aperçu de sa défense. — Chefs d'accusation produits contre d'Egmont. — Analyse de sa réponse. — Réflexions sur les deux causes. — Attitude d'Orange. — Sa *Justification* paraît. — Ses mesures secrètes. — La mission qu'il donne au comte Louis. — De fortes sommes d'argent sont souscrites par la famille de Nassau, les réfugiés des Pays-Bas et d'autres. — Sacrifices personnels considé-

rables faits par le Prince. — Plan d'une quadruple invasion des Pays-Bas. — Défaite des patriotes sous Cocqueville. — Défaite du seigneur de Villers. — Invasion de la Frise par le comte Louis. — Mesures prises par d'Albe contre ce dernier. — Le commandement des troupes royalistes est confié à d'Aremberg et à Meghen. — Plan de campagne du Duc. — Escarmouche à Dam. — Retard de Meghen. — Le comte Louis à Heyligerlé. — Nature du champ de bataille. — Marche d'Aremberg. — Disposition des forces des patriotes. — Impatience des troupes espagnoles. — Bataille d'Heyligerlé. — Défaite et mort d'Aremberg. — Défaite d'Adolphe de Nassau. — Effet de la bataille. — Colère et mesures secrètes prises par d'Albe. — Exécution de dix-huit nobles à Bruxelles. — Sentence de mort prononcée contre d'Egmont et de Horn. — L'évêque d'Ypres envoyé à d'Egmont. — Intercession infructueuse du Prélat et de la Comtesse. — La dernière nuit d'Egmont en prison. — La *Grand'place* à Bruxelles. — Détails concernant l'exécution d'Egmont et de Horn. — Observations sur les caractères de ces deux nobles. — Situation misérable de la famille d'Egmont.

Vers la fin du mois d'octobre, d'Albe fit son entrée triomphale dans la nouvelle forteresse. Pendant son absence qui devait durer jusqu'à la fin de l'année, il avait ordonné au secrétaire Courtewille et au conseiller del Rio de diriger la commission qui était alors occupée à réunir des matériaux, pour les accusations qu'on allait porter contre le prince d'Orange et les autres nobles qui avaient abandonné le pays. Aussi, immédiatement après le retour du Duc, le 19 janvier 1568, le Prince, son frère Louis de Nassau, son beau-frère le comte Van den Berghe, le comte d'Hooghstraeten, le comte de Culembourg et le baron de Montigny furent cités, au nom du duc d'Albe, à comparaître devant le Conseil de Sang, dans les trois quinzaines à compter de la date de la proclamation, sous peine d'exil perpétuel et de confiscation de leurs

biens. Il est superflu de dire que ces seigneurs n'obtempérèrent pas à cet ordre. Ils savaient fort bien qu'obéir c'était pour eux la mort.

Les charges contre le prince d'Orange comprenaient dix articles et lui attribuaient, en somme, d'avoir été et d'être encore le chef et la tête de la rébellion ; d'avoir, dès le départ de Sa Majesté pour l'Espagne, commencé à conspirer pour se rendre maître du pays et en chasser le souverain par la force, si celui-ci tentait de revenir dans les Provinces ; d'avoir entraîné les sujets de Sa Majesté, sous le faux prétexte que l'inquisition d'Espagne allait être introduite ; d'avoir secrètement intrigué et dirigé Bréderode et les nobles confédérés, puis, ayant été envoyé à Anvers, dans le but d'y étouffer la révolte, d'avoir encouragé l'hérésie et accordé la liberté de religion aux Réformés.

Les articles contre d'Hooghstraeten et les autres gentilshommes étaient de même nature. Ce n'était certes pas une faible preuve de l'impudence du gouvernement que cette proclamation du duc d'Albe imputant à d'Orange, comme un crime, d'avoir entraîné les nobles dans une coalition par la fausse allégation du rétablissement de l'inquisition, alors que les lettres que le Duc et Granvelle adressaient en même temps à Philippe, presqu'à la même date que la proclamation, conseillaient formellement la restauration immédiate de l'inquisition, dès qu'un nombre suffisant d'exécutions aurait frayé les voies vers cette mesure. Il y avait également un indice suffisant d'éhonté despotisme dans cette circonstance que, pendant que la Duchesse, auteur du mémorable Accord avec les religionnaires, recevait une lettre de remerciements et à son départ une pension annuelle de quatorze mille ducats, ceux-là qui par ses ordres avaient adopté ce traité comme base de leurs négociations, étaient sommés de venir porter leur tête sur l'échafaud.

Le Prince répondit à ces ordres par un plaidoyer bref et quelque peu méprisant relativement à la juridiction. En sa qualité de Chevalier de la Toison d'Or, de membre de l'Empire germanique, comme prince souverain en France, comme citoyen des Pays-Bas, il rejetait l'autorité du duc d'Albe et du tribunal que celui-ci avait constitué seul. Il était prêt à établir son innocence devant des cours compétentes et des juges équitables. Comme Chevalier de la Toison d'Or, disait-il, il ne pouvait être jugé que par ses pairs, les Chevaliers de l'Ordre, et à cet effet il ne pouvait être cité que par le Roi, chef de l'Ordre, avec la sanction d'au moins six Chevaliers, ses confrères. Il concluait en offrant de comparaître devant sa Majesté Impériale, les Électeurs et les autres membres de l'Empire ou devant les Chevaliers de la Toison. Dans ce dernier cas, il réclamait le droit, en vertu des statuts de l'Ordre, de ne pas être placé, pendant la durée du procès, dans une prison solitaire, comme l'avaient été d'Egmont et de Horn, mais entre les mains et sous la protection de ses confrères eux-mêmes. La lettre était adressée au procureur-général et une copie en fut envoyée au Duc.

D'après la teneur générale de ce document, il est évident que le Prince ne voulait point encore jeter le gant à son souverain ni proclamer son adhésion à la religion réformée. Lorsqu'il avait quitté les Pays-Bas au printemps, il avait dit ouvertement qu'il possédait encore un revenu annuel de soixante mille florins et déclaré qu'il ne commencerait point les hostilités contre Philippe, aussi longtemps que celui-ci ne porterait point atteinte à son honneur ou à ses biens. Politique prévoyant, si jamais il en fut, il savait comment les choses allaient tourner, mais il n'ignorait point non plus quel avantage il y a à mettre son adversaire dans son tort, d'une façon irrémédiable. Il

gardait encore une attitude respectueuse vis-à-vis du monarque, tandis qu'il repoussait avec mépris les ordres insolents du vice-roi. En outre, le moment n'était pas encore venu pour lui de rompre publiquement avec la foi de ses pères. Homme d'État plutôt que sectaire, il n'était point disposé alors à feindre une conversion plus complète que celle qui s'était réellement accomplie en lui. En réalité, il ne patronait aucune doctrine nouvelle, il ne s'attachait qu'à réclamer la liberté de conscience. Son esprit planait au-dessus des dogmes de son temps. L'homme que ses ennemis stigmatisaient comme athée et renégat, au fond n'était ami que de la tolérance ; et c'était ce sentiment qui constituait, aux yeux de tous les partis religieux, son plus grand crime.

Des évènements, qui lui étaient tout à fait personnels, ne devaient pas tarder à le mettre en position d'engager honorablement le combat. Son caractère avait déjà été attaqué, ses biens menacés de confiscation. Ses liens de famille les plus chers allaient être brisés par la main du tyran. Son fils aîné, le comte de Buren, allait être soustrait à la protection paternelle et entraîné captif sur une terre étrangère, pour une durée indéfinie. Ce fut une étrange faute de la part d'un homme aussi sagace, que de laisser en quittant les Provinces, son fils, un enfant de treize ans, poursuivre ses études au collège de Louvain. Ainsi livré à l'arbitraire du pouvoir, le jeune étudiant fut bientôt saisi pour servir de garantie et d'otage. Granvelle paraît avoir été le premier à recommander cette mesure dans une lettre secrète à Philippe, mais d'Albe n'avait guère besoin de semblables conseils. En conséquence, le 13 février 1568, le Duc envoya à Louvain le seigneur de Chassey avec quatre officiers et douze archers. Il était muni d'une lettre adressée au comte de Buren, dans laquelle on demandait au jeune sei-

gneur d'accorder confiance entière au porteur de la dépêche, et on l'informait que le désir que Sa Majesté avait de le bien élever pour son service, était la seule cause de la communication que le seigneur de Chassey allait lui faire.

Ce gentilhomme avait, en outre, de minutieuses instructions sur la manière dont il devait consommer ce rapt mémorable. Il devait présenter la lettre au jeune comte, en présence de son gouverneur. Il l'inviterait, au nom de Sa Majesté, à se rendre en Espagne. Il devait l'assurer que les ordres de Sa Majesté n'avaient d'autre but que son propre bien, et qu'il n'était pas du tout chargé de l'arrêter, mais seulement de l'accompagner. Il ne permettrait au comte de se faire suivre que de deux valets, deux pages, un cuisinier et un trésorier. Il devait toutefois amener son gouverneur à ne pas le quitter, au moins jusqu'à la frontière d'Espagne. Il devait s'arranger de telle manière que le lendemain de son arrivée à Louvain il se mît en route pour Anvers avec le comte de Buren ; il y descendrait chez le comte de Lodron, et se rendrait ensuite à Flessingue, afin de s'y embarquer pour l'Espagne. Là, il remettrait le jeune prince à la personne qui se présenterait à lui comme commissionnée à cette effet par le Duc. Aussitôt qu'il aurait eu sa première entrevue à Louvain avec le comte, il devait, avec l'aide de sa suite, le tenir jour et nuit sous la plus stricte surveillance, mais sans rien en laisser paraître.

Ce plan fut exécuté dans la perfection et en suivant point par point le programme convenu. Il est vrai que le ravisseur eut la chance de trouver le jeune prince tout disposé à se prêter à ses desseins. Le comte accepta l'invitation avec allégresse. Il écrivit même au gouverneur général pour le remercier de ses bons offices. Il accueillit avec une joie d'enfant les fêtes

par lesquelles Lodron charma son court séjour à Anvers, et s'embarqua sans regrets pour cette sombre et terrible terre d'Espagne, d'où les voyageurs flamands revenaient si rarement. Changé pour ainsi dire dès le berceau, il reparut complètement transformé par son éducation espagnole; car Philippe l'éleva, il ne le sacrifia pas. Lorsqu'il revint aux Pays-Bas après vingt ans d'absence, il était impossible de découvrir sous ce front sombre, sous ce maintien glacial, sous ces habitudes jésuitiques, quelque trace de l'esprit généreux qui caractérisait cette race de héros : la maison d'Orange-Nassau.

Philippe avait exprimé quelque inquiétude sur les effets que cette capture pourrait produire sur les princes allemands. Mais d'Albe le rassura sur ce point, en invoquant l'extrême docilité du prisonnier et la façon paisible dont l'arrestation s'était opérée. D'ailleurs, à ce moment, il eût été bien difficile au gouvernement des Pays-Bas de surprendre qui que ce fût, à moins que par un acte de clémence. Le recteur et une députation de professeurs de l'université de Louvain se rendirent auprès de Vargas, au nom duquel, en sa qualité de président du Conseil de Sang, l'arrestation s'était faite, et lui représentèrent que la mesure était une violation flagrante de leurs statuts et privilèges. Mais ce personnage, avec son mépris habituel pour le droit comme pour le latin, répondit brutalement, « non curamus vestros privilegios ; » et par cette réponse mémorable, rompit brusquement son entrevue avec les pédants consternés.

Les pétitions affluaient, du reste, de toutes parts au Conseil : supplications abjectes arrachées par la terreur aux municipalités ; humbles intercessions en faveur des victimes condamnées ou arrêtées. A une députation du magistrat d'Anvers, venue pour lui adresser une demande de pardon en faveur de quel-

ques uns des citoyens les plus distingués de la ville, le Duc répondit avec une violence et une cruauté sans égales. Il témoigna son étonnement de voir les habitants d'Anvers, ce foyer de trahison, oser paraître devant lui pour l'implorer en faveur de traîtres et d'hérétiques. Qu'ils prissent garde à eux à l'avenir, continua-t-il, car il s'en fallait de peu qu'il ne fît pendre toute la ville, pour servir d'exemple au reste du pays ; Sa Majesté aimant mieux voir le pays entier devenir désert que d'y laisser exister un seul dissident.

Les évènements marchaient avec rapidité. Le monarque semblait réellement disposé à réaliser la menace du vice-roi. Au commencement de l'année, la sentence de mort la plus prodigieuse qui se fût vue, depuis que le monde était monde, fut prononcée par Philippe.

Le tyran romain désirait que ses ennemis n'eussent qu'une seule tête, pour pouvoir la trancher d'un seul coup ; l'Inquisition aida Philippe à réunir les têtes de tous ses sujets des Provinces sur une seule paire d'épaules pour réaliser le même vœu cruel. Le 16 février 1568, une sentence du Saint-Office condamna *tous les habitants* des Pays-Bas *à mort* comme hérétiques ; de cette condamnation universelle *quelques personnes seules, spécialement nommées*, furent exceptées. Une proclamation du Roi, datée de dix jours plus tard, confirma ce décret de l'Inquisition, et en ordonna la prompte exécution sans égard ni à l'âge, ni au sexe, ni au rang. C'est là probablement l'arrêt de mort le plus concis qui ait jamais été prononcé. Trois millions d'individus, hommes, femmes et enfants, étaient en trois lignes voués à l'échafaud, et, comme l'on savait que ce n'était point là des foudres impuissantes, comme quelques bulles du Vatican, mais des mesures sérieuses et effectives que l'on allait appliquer dans toute leur rigueur, il est aisé d'imaginer quelle ter-

reur elles firent naître. Certes le dessein du gouvernement ne pouvait être d'exécuter complètement ce plan monstrueux dans toute son étendue, mais, quand on pense à l'effroyable abîme dans lequel ils étaient tombés, on peut excuser les habitants des Pays-Bas d'avoir pensé qu'aucun dessein n'était trop effroyable pour leurs persécuteurs. Quoi qu'il en soit, une chose était *certaine*, c'est que *tous* étant condamnés, *chacun* pouvait, d'un moment à l'autre, être traîné à l'échafaud ; c'était précisément là ce que voulaient les autorités. En présence de ce décret général, la continuation des travaux du Conseil de Sang devait paraître superflue. Pourquoi ne pas se dispenser de ces semblants d'instruction contre les individus, maintenant qu'une sentence commune avait englouti la population tout entière dans un vaste tombeau? Mais, si les efforts des commissaires et des conseillers ne servaient plus à rien sous ce rapport, ils fournissaient au gouvernement de précieux renseignements sur la fortune et la valeur de chacune des victimes. Dans la pensée dominante du gouvernement, cette persécution, judicieusement conduite, pouvait se résoudre en une riche moisson d'or ; il continuait donc à être désirable de poursuivre la voie dans laquelle déjà tant de pas sanglants avaient été faits.

Aussi ce nouveau décret ne ralentit-il pas les exécutions. Chaque jour, chaque heure même, l'échafaud recevait de nouvelles victimes, prises dans les rangs les plus humbles comme dans les rangs les plus élevés. Dans une seule de ses lettres à Philippe, d'Albe estimait froidement à « *huit cents têtes* » le nombre des exécutions qui devaient avoir lieu, dès que la semaine sainte serait passée. Plus d'un citoyen convaincu pour tout crime de posséder cent mille florins, se vit soudain saisi, attaché à la queue d'un cheval, les mains liées derrière le dos, et conduit au gibet.

Mais si la richesse était un crime impardonnable, la pauvreté n'était pas toujours un asile. On trouvait aussi facilement des raisons pour condamner l'ouvrier affamé que le bourgeois opulent. Afin d'éviter les tumultes que soulevaient parfois dans les rues les harangues ou exhortations que les victimes adressaient fréquemment aux spectateurs, massés sur le chemin de l'échafaud, on inventa un bâillon d'un nouveau genre. La langue des prisonniers était passée dans un anneau de fer et le bout brûlé avec un fer chaud. L'enflure et l'inflammation qui s'ensuivaient immédiatement, empêchaient la langue de se dégager de l'anneau, et, naturellement, enlevaient aux prisonniers toute possibilité de parler.

Bien que les esprits ne fussent pas encore prêts à se concentrer en une commune révolte contre la tyrannie sous laquelle ils s'éteignaient, il n'était pas possible cependant de supprimer tous sentiments d'humanité et d'écraser toute étincelle d'indignation. Malheureusement, dans l'égarement et la misère de ce peuple, la première manifestation de l'instinct de résistance violente et concertée fut d'une nature maligne et corrompue. De nombreuses bandes de maraudeurs et de voleurs de grand chemin prirent naissance, et, s'intitulant eux-mêmes les gueux de bois, sous le masque et les emblèmes d'une secte révolutionnaire, commirent de grands excès sur différents points du pays, volant, pillant et égorgeant. Leurs vengeances s'exerçaient principalement sur les maisons religieuses et leurs habitants ; un grand nombre de monastères furent pillés, beaucoup de prêtres mutilés et maltraités. Ce devint parmi eux une coutume de couper le nez et les oreilles aux membres du clergé, et d'attacher ceux-ci à la queue des chevaux. C'était là l'œuvre de bandes de brigands, dont l'existence même était directement due à l'état de putréfaction sociale

et morale dans lequel la contrée était tombée, et qui voulaient uniquement tirer profit de la haine profonde et universelle qui pesait sur les catholiques et les moines. Un édit fulminé par d'Albe, donnant à chacun pouvoir et même ordre de tuer, sans procès d'aucune sorte, les gueux de bois, ne produisit guère d'effet. Une force armée de vétérans parcourant sans cesse la contrée fut plus heureuse, et les bandits furent pour un certain temps supprimés.

Pendant ce temps, les comtes d'Egmont et de Horn avaient continué à être tenus à Gand dans la plus rigoureuse captivité. On les avait arrêtés sans leur donner lecture d'aucun mandat ; il n'en existait du reste aucun.

Aucune instruction préalable, pas même l'ombre d'une enquête judiciaire n'avait précédé ce long emprisonnement de deux hommes d'un rang si élevé, et de services si éminents. Au bout de deux mois enfin, le Duc daigna commencer contre eux un semblant de procès. Les conseillers chargés de cette besogne furent Vargas et Del Rio, assistés du secrétaire Étienne Pratz. Ces personnages interrogèrent l'Amiral, les 10, 11, 12 et 17 du mois de novembre, et le comte d'Egmont, les 12, 13, 14 et 16 du même mois, avec sommation de répondre à une longue suite de questions confuses et diffuses. Ils furent obligés de faire réponse en prison, sans l'assistance d'aucun avocat, sous peine d'être condamnés comme contumaces. Les questions, maladroitement posées en apparence, étaient cependant arrangées avec un incroyable esprit d'astuce et de ruse, afin de faire tomber les prisonniers en contradiction. Quand les interrogatoires furent terminés, toutes les pièces à l'aide desquelles les accusés comptaient prouver leurs réponses, leur furent enlevées. De plus, leurs hôtels et les demeures de leurs secrétaires, Bakkerzeel et

Alonzo de Laloo, avaient été d'avance fouillés du haut en bas, et tous les papiers que l'on y avait trouvés avaient été remis aux mains du gouvernement. Bakkerzeel lui-même avait, comme nous l'avons déjà dit, été plusieurs fois mis à la torture, dans l'espoir que des aveux compromettant son maître lui seraient arrachés. Après tous ces actes de précaution, les comtes avaient été replongés pour deux mois encore dans leur solitude absolue. Le 10 janvier, ils reçurent respectivement copie des accusations portées contre eux par le procureur-général. Dans ces actes, dont l'un contenait soixante-trois et l'autre, quatre-vingt-dix articles, ils étaient requis de répondre par écrit, dans le délai de cinq jours, sans l'assistance d'un avocat et sans pouvoir consulter qui que ce fût, sous peine, comme plus haut, de se voir jugés et condamnés par défaut.

Ils obéirent à cet ordre avant même l'expiration du temps prescrit, et c'est à dater de ce moment que leur propre procès leur devint totalement étranger ; toute la procédure subséquente resta ensevelie dans l'antre impénétrable du Conseil de Sang. Dès que leurs réponses eurent été remises, les prisonniers reçurent enfin, mais pour la première fois, par un raffinement d'ironie, la permission de consulter des avocats. Toutefois, on ne permit aux défenseurs que quelques entrevues avec leurs clients, et toujours en présence de personnes spécialement désignées par le Duc. On leur accorda également des commissaires pour rechercher des preuves et recueillir des dépositions, mais avant que les témoignages ne fussent prêts, on se hâta à dessein, le 8 mai, de déclarer les débats clos, pour pouvoir refuser d'admettre aucune nouvelle défense soit verbale, soit écrite. Les avocats présentèrent une supplique à l'effet d'obtenir au moins la communication des preuves rassemblées par le gouvernement ; elle fut rejetée.

Ainsi, il était interdit aux accusés de faire usage de témoignages à leur décharge, en même temps qu'on leur cachait ce qui devait servir contre eux. Enfin, le procès fut terminé le 1er juin et le dossier transmis au Duc. *Trois jours* après, on déclarait avoir examiné le tas énorme de pièces relatives à ces deux procès monstres, ce qui était physiquement impossible, et le 4 juin l'arrêt était rendu. Ce qui précipita ainsi le dénouement, fut la campagne ouverte par Louis de Nassau dans la Frise, et dont nous aurons bientôt à décrire les épisodes émouvants. Mais auparavant, nous devons encore ajouter quelques mots pour mieux faire connaître les deux procès dérisoires dont nous avons donné une brève esquisse.

L'instruction s'était poursuivie, depuis le premier jour jusqu'au dernier, au milieu des protestations continuelles des accusés et sous le poids des menaces d'un jugement par contumace, sans cesse répétées par le gouvernement. A part le caractère spécial du tribunal illégal et complètement irresponsable devant lequel ils étaient appelés, — le Conseil de Sang étant une création personnelle du duc d'Albe, établie par lui sans mandat d'aucune sorte, — les nobles accusés prétendaient ne relever que de trois juridictions.

En qualité de chevaliers de la Toison d'Or, ils réclamaient tous deux le privilège d'être jugés d'après les statuts particuliers de l'Ordre. Comme citoyen et noble de Brabant, d'Egmont invoquait la protection de la « Joyeuse entrée, » constitution qu'avaient jurée Philippe et ses ancêtres, et Philippe surtout plus largement qu'aucun de ses ancêtres. Comme membre et comte du Saint-Empire romain, l'amiral demandait à être jugé par ses pairs, les électeurs et les princes de l'Empire.

La comtesse d'Egmont, depuis l'arrestatien de son mari et la confiscation sans jugement de tous ses

biens, ne vivait plus que d'une vie d'angoisses et de misère. Avec ses onze enfants, tous en bas âge, elle s'était réfugiée dans un couvent. Folle de désespoir, en proie à des douleurs plus amères, frappée de coups plus mortels que jamais femme de son rang n'en avait dû souffrir, elle n'en remua pas moins ciel et terre pour sauver son époux de son destin fatal, ou tout au moins pour obtenir qu'il fût jugé par des juges impartiaux et compétents. Elle s'adressa au duc d'Albe, au Roi, à l'Empereur, à son frère l'Électeur palatin, et à plusieurs des dignitaires de la Toison d'Or. La comtesse douairière de Horn, dont les deux fils se trouvaient à ce moment dans la serre du trépas, adressa également l'appel le plus touchant aux mêmes hauts personnages. Rien ne fut épargné pour faire valoir les trois juridictions invoquées. Les grands dignitaires de la Toison : Mansfeldt dont la loyauté était incontestable, et Hooghstraeten, bien que proscrit lui-même, en appelèrent au roi d'Espagne pour la défense des statuts de l'ordre illustre dont il était le chef. Les États de Brabant, suppliés par Sabine, comtesse d'Egmont, de vouloir prendre à cœur les privilèges de la province, afin que son mari pût jouir de la protection dont le plus chétif habitant ne pouvait être privé, adressèrent à d'Albe une faible et tremblante protestation, en lui envoyant sous le même pli la pétition de la Duchesse. L'Empereur écrivit de sa main à Philippe, en faveur du comte de Horn, réclamant pour celui-ci un jugement par devant les membres de l'Empire.

Tout fut vain. La conduite de Philippe et de son vice-roi fut en parfaite harmonie avec la naïve brutalité de Vargas. « *Non curamus vestros privilegios.* » C'était là le résumé de tous leurs actes. *Non curamus vestros privilegios*, ç'avait été la réponse péremptoire à tous les arguments tirés des constitutions, et employés contre la tyrannie depuis l'avènement de Philippe au

trône de son père. Ce fut encore la seule réponse dont on crut dignes en masse les pétitions en faveur des comtes, qu'elles sortissent de source humble ou bien de source auguste. Personnellement, Philippe demeura muet comme la tombe. En écrivant au duc d'Albe, il lui fit observer que « l'Empereur, les Ducs de Bavière et de Lorraine, la Duchesse et la Duchesse douairière, lui avaient écrit à plusieurs reprises et de la manière la plus pressante en faveur des comtes de Horn et d'Egmont. » Il ajoutait qu'il ne leur avait pas répondu, non plus qu'à d'autres chevaliers de la Toison qui l'avaient supplié de respecter les statuts de l'Ordre, et il priait d'Albe « de faire marcher le procès aussi vite que possible. » A une lettre autographe, dans laquelle l'Empereur, le 2 mars 1568, faisait un dernier et suprême effort pour sauver les illustres prisonniers, il répondit que « tout le monde finirait par approuver sa conduite, mais que, dans aucun cas, il ne consentirait à agir autrement, dût-il même risquer la perte des Provinces, et *dût le ciel lui tomber sur la tête.* »

On ne fit guère d'attention aux remontrances basées sur la juridiction des cours impériales ou sur les privilèges du Brabant. Ces obstacles n'étaient que des toiles d'araignée, qu'on avait résolu depuis bien longtemps de balayer. Le président Viglius fut même douloureusement ému par la pétition de Madame d'Egmont au conseil de Brabant. Le ton en était si amer, dit-il, que le Duc en fut quelque peu fâché, et trouva fort mal que les serviteurs du Roi, dans ce conseil, eussent pris si peu à cœur les intérêts de Sa Majesté. Aux yeux de l'excellent Frison, il était inconvenant qu'une femme plaidant pour son mari, une mère plaidant pour ses onze enfants, si près de se voir enlever leur père, se laissât entraîner à quelque vivacité de langage !

Les statuts de la Toison étaient des obstacles quelque peu plus sérieux. Mais comme d'Albe était arrivé dans les Pays-Bas avec mission expresse d'écraser les deux gentilshommes, dès qu'il pourrait mettre la main sur eux, ce n'était plus qu'une question de forme, et encore, après quelque réflexion, fut-elle écartée sans plus de cérémonie.

C'est pourquoi, aux pétitions qui demandaient en faveur des deux comtes qu'ils fussent remis à la garde fraternelle de l'Ordre et jugés d'après ses statuts, le Duc répondit nettement qu'il avait été chargé de la connaissance de cette affaire par commission expresse de Sa Majesté, agissant comme souverain du pays, et non comme chef de la Toison d'Or; qu'il poursuivrait l'accomplissement de son mandat, et que dès lors les deux comtes eussent à cesser de présenter des pétitions sur ce point.

Dans l'embarras que faisait naître le langage péremptoire de ces statuts, le docteur Viglius trouva occasion de se rendre très utile. D'Albe avait lu et relu les lois et règlements de l'Ordre, sans parvenir à trouver aucune échappatoire. Mais le Président vint à son secours et, opinant comme jurisconsulte, il fut d'avis que le gouverneur n'avait pas à se préoccuper davantage de ce sujet, et que le Code de la Toison d'Or n'offrait aucun empêchement légal au procès. D'Albe écrivit immédiatement à Philippe pour lui communiquer cette opinion, ajoutant, d'un air de grande satisfaction, qu'il la ferait incontinent connaître aux membres de l'Ordre, chose des plus nécessaires, attendu que l'avocat d'Egmont, en invoquant ces privilèges, avait produit une grande impression, et n'avait cessé de protester en leur nom à tous les instants de la procédure. Sur la manière dont le docte président parvenait à écarter de la route ces malencontreux statuts on ne trouve de renseignement nulle

part ; mais cela le fit rentrer complètement en faveur, et le roi lui écrivit pour le remercier de ses efforts dans le domaine des lois.

Dès lors on déclara audacieusement que les statuts de la Toison d'Or ne s'appliquaient pas à des crimes semblables à ceux dont étaient accusés les prisonniers. De plus, d'Albe reçut des lettres patentes spéciales, antidatées de huit ou neuf mois, par lesquelles Philippe lui donnait plein pouvoir de procéder contre toutes personnes impliquées dans les troubles, et particulièrement contre les chevaliers de la Toison d'Or.

Il est superflu de faire observer que tout cela n'était que du despotisme et de l'arbitraire. A quoi bon faire la critique de pareils procédés ? L'exécution des deux gentilshommes était arrêtée avant même que d'Albe ne partît d'Espagne. Comme ils étaient citoyens d'un pays constitutionnel, il fallait donc passer par-dessus les constitutions. Comme ils étaient des chevaliers de la Toison d'Or, il fallait bien jeter de côté les statuts de l'Ordre. Les constitutions des Pays-Bas étaient déjà réduites à si peu de chose qu'à peine elles pouvaient encore passer pour des obstacles ; mais l'Ordre de la Toison était comme une petite république, auguste encore, dont Philippe était bien le chef héréditaire, mais qui avait pour citoyens des empereurs, des rois et d'autres grands de la terre. La tyrannie eût pu être arrêtée par ces minces fils d'or tout en foulant aux pieds sur son passage les chartes municipales, comme les joncs et les roseaux d'un marécage. Mais le Roi avait résolu de ne se laisser arrêter par rien. Quoique les titres 13, 14 et 15 des statuts de l'Ordre eussent expressément pourvu à la poursuite et au châtiment des membres coupables de rébellion, d'hérésie ou de trahison, et bien que le chapitre onzième, perpétuel et incommutable, des statuts sup-

plémentaires promulgués par l'empereur Charles [1], accordât à l'Ordre une juridiction exclusivement pour tous les crimes, quels qu'ils fussent, commis par les chevaliers, d'Albe osa cependant proclamer de sang-froid que les crimes pour lesquels l'Amiral et d'Egmont avaient été arrêtés, sortaient de la compétence de ce tribunal.

Tel fut le sort des discussions sur la compétence. Il n'est pas besoin de plonger plus avant ses regards dans une procédure qui débuta comme nous venons de le dire, et poursuivit son cours sans changer de caractère. Cependant, comme on l'a appelée un procès, un coup d'œil jeté dans le dossier ne sera pas de trop.

L'acte d'accusation porté contre le comte de Horn, et en vertu duquel, sans autre preuve que des témoignages occultes, il fut condamné, était conçu en forme de récit. C'était un exposé de diverses circonstances,

[1] Voir le texte de ce chapitre additionnel dans le pamphlet précédemment cité. Le mode de procéder contre un chevalier de l'Ordre y est minutieusement décrit. Son arrestation ne pouvait s'opérer que sur un ordre signé d'au moins six chevaliers ; il devait être tenu, non en prison, mais sous la garde « de l'amiable compagnie dudit Ordre » pendant tout le cours de l'instruction suivie en la forme ordinaire. Ces détails sont curieux. La cause de la Toison d'Or n'est point d'intérêt général, mais les termes stricts et impératifs de ses statuts, que l'on violait avec tant d'audace et de dédain, paraissaient une barrière assez puissante pour arrêter même le destructeur de la Constitution du Brabant. La « Joyeuse Entrée » et son anéantissement méritent une place à part dans l'histoire de la liberté constitutionnelle. L'article XVII, seul, était un bouclier suffisant contre toute atteinte, non seulement pour un grand seigneur comme d'Egmont, mais pour le plus humble des habitants de la province. — Déduction de l'Innocence, etc., 581-590.

les unes vraies, les autres fausses, desquelles on tirait cinq conclusions. Ces cinq conclusions étaient cinq crimes : — Haute trahison, rébellion, conspiration, non-révélation de trahison et trouble à la paix publique. La preuve de ces crimes était déduite par une argumentation trouble et vague d'une narration à dessein confuse. Tous les évènements qui y figuraient ont déjà été décrits dans le cours de cette histoire. Débutant par la déclaration sommaire que l'Amiral, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et autres seigneurs avaient organisé un complot pour expulser Sa Majesté des Pays-Bas et se partager les Provinces entre eux, l'acte procédait ensuite à l'examen des détails. De ces soixante-trois articles, dix étaient relatifs au cardinal Granvelle que, par une absurde affectation, on s'abstenait de désigner directement, et qui figurait successivement comme « un certain personnage, — un personnage important, — un grand personnage du conseil d'État et de Sa Majesté. » Aucune des offenses commises contre lui n'y était omise ; la lettre du 11 mars, le bonnet de fou, la livrée de bure réapparaissaient sous les couleurs les plus sombres, et la cabale contre le ministre était audacieusement présentée comme une trahison contre le monarque.

L'Amiral, alléguait-on ensuite, avait conseillé et consenti la fusion du conseil des finances et du conseil privé avec le conseil d'État, ce qui constituait un crime évident de lèse-majesté. De plus, il avait tenu avec le prince d'Orange, avec d'Egmont et avec d'autres nobles à Bréda et à Hooghstraeten, des conciliabules dans lesquels on avait décidé la Confédération et la Requête. La Requête était la cause de tous les malheurs qui étaient venus fondre sur le pays : elle avait scandaleusement injurié le Roi, en affirmant que « l'inquisition contient en soi tyrannie impassant

toute barbarie, que sont parolles infames et indignes d'être pensez. »

La Confédération, au vu et au su de l'Amiral, avait enrôlé 30,000 hommes. Il n'avait rien fait, non plus que d'Orange ou d'Egmont, pour empêcher la présentation de la Requête. Pendant la délibération du conseil d'État qui s'ensuivit, lui et le Prince avaient en même temps annoncé l'intention de quitter Bruxelles, tandis que le comte d'Egmont déclarait qu'il allait prendre les eaux à Aix. Cependant l'apparence extérieure du Comte (dont l'*acte d'accusation n'avait pas à s'occuper*), ne dénotait pas le moindre signe de maladie. L'Amiral, de plus, avait bu plusieurs fois à la santé des Gueux, entre autres, au banquet de l'hôtel Culembourg, à la table particulière du prince d'Orange, à un souper à l'abbaye de Saint-Bernard, à un dîner donné par le bourgmestre Van Straelen. Il avait sanctionné à Duffel les traités avec les rebelles, *ce par quoi il s'était manifestement rendu coupable de haute trahison.* Il avait eu des entrevues avec d'Orange, d'Egmont et d'Hooghstraeten, à Termonde, dans le dessein méchant de préparer une levée de troupes pour empêcher l'entrée de Sa Majesté dans les Pays-Bas. Il avait refusé de se rendre à Bruxelles à la demande de la duchesse de Parme lorsque les rebelles étaient sur le point de présenter la Requête. Il avait écrit à son secrétaire qu'il était résolu de ne servir à l'avenir ni Roi, ni Empereur. Il avait reçu, avec des marques d'approbation, l'écrit d'un certain Taffin, établissant que la réunion des États-Généraux était le seul remède propre à faire cesser les troubles du pays. Il avait fréquemment déclaré que l'inquisition et les édits devaient être abolis.

A son arrivée à Tournai, au mois d'août 1566, le peuple avait crié « Vivent les Gueux, » preuve que l'Amiral aimait ce cri. Tous ses actes, pendant son

séjour dans cette ville, avaient été criminels. Il avait toléré les prédicateurs réformés, il avait défendu aux catholiques et aux protestants de se molester l'un l'autre, il n'avait exécuté aucun hérétique, il avait permis aux religionnaires d'ériger un édifice pour l'exercice public de leur culte en dehors des murs. Il avait dit, en l'hôtel du prince d'Espinoy, que si le Roi envahissait les Provinces à main armée, il avait 15,000 hommes à sa disposition pour lui résister. Il avait déclaré que si l'on retenait son frère Montigny en Espagne, il marcherait à son secours à la tête de 50,000 hommes disposés à le suivre ; il avait déclaré à différentes reprises que « les hommes devaient vivre selon leur conscience, » comme si les lois divines et humaines n'existaient plus, et que les hommes dussent, comme les bêtes fauves, n'obéir qu'à leurs passions et à leurs désirs. Enfin il avait encouragé la révolte à Valenciennes.

Le procureur-général déclarait avoir suffisante information de tous ces crimes et méfaits que la clameur et la notoriété publiques mettaient d'ailleurs suffisamment à charge de l'accusé.

C'est pourquoi cet officier de justice, en terminant son réquisitoire, demandait « que la cause fût jugée sommairement, sans figure ni forme de procès ; et que par Son Excellence ou les juges qu'elle avait délégués, le prédit accusé fût déclaré coupable de haute trahison commise à diverses fois et par moyens divers, et, en conséquence, fût dégradé de toutes ses dignités et condamné à mort avec confiscation de tous ses biens. »

L'Amiral, mis ainsi en demeure de répondre, seul, sans conseil, sans documents, du fond de son cachot, à ces accusations, *solus ex vinculis causam dicere*, et cela dans les cinq jours, entreprit cette tâche avec l'audace de l'innocence. Naturellement il protesta

contre la juridiction ; il se plaignit aussi de ne pas avoir d'avocat, non pour excuser l'insuffisance de sa défense, mais seulement le manque éventuel de formes dans son mémoire. Puis il donna un démenti positif à quelques-uns des faits allégués contre lui, en avoua d'autres et combattit avec force l'interprétation qu'on voulait leur donner. Sa réponse sur tous les points essentiels fut irrésistible. Appuyée par les témoignages qui malheureusement ne furent rassemblés et publiés qu'après sa mort, elle était inattaquable.

Il nia tout complot contre le Roi à qui il avait toujours été dévoué, et il avoua qu'il avait désiré la disgrâce de Granvelle à qui il avait été toujours hostile. Mais, s'il avait été l'ennemi du Cardinal, ç'avait toujours été franchement et à découvert, et jamais il n'avait trempé dans aucune conspiration secrète contre sa vie. Il nia que la livrée grise (dont d'ailleurs il n'avait pas à supporter la responsabilité) eût pour but de ridiculiser le Cardinal; il prétendit qu'elle devait servir à donner une leçon d'économie à une noblesse prodigue. Il avait rencontré d'Orange et d'Egmont à Bréda et à Hooghstraeten et en avait été charmé, parce qu'il y avait longtemps qu'ils ne s'étaient vus. Mais ces entrevues n'avaient eu aucun caractère politique, il ne s'y agissait que de plaisir et de bonne chère et non de conspiration et de trahison. Il n'avait jamais eu le moindre rapport avec les confédérés ; il n'avait ni conseillé ni appuyé leur pétition ; au contraire, dès qu'il avait été informé du mouvement, il avait écrit à la Duchesse pour lui en faire part. Il n'était nullement l'allié de Bréderode ; bien loin de là, et pour plusieurs raisons, ses rapports avec lui n'étaient guère amicaux. Depuis son retour d'Espagne, il n'avait pas une seule fois mis le pied chez lui.

Il n'avait pas été du banquet tenu à l'hôtel de Culembourg. Ce jour-là, il avait dîné chez le prince d'O-

range, où il logeait; après le repas, ils étaient allés rendre visite à Mansfeldt qu'une inflammation à l'œil retenait chez lui. Là ils avaient rencontré d'Egmont, et, tous trois ensemble, ils s'étaient rendus à l'hôtel de Culembourg pour en emmener Hooghstraeten que les confédérés avaient forcé à dîner avec eux, et pour engager les nobles à ne pas se compromettre par des excès et des extravagances. Ils n'étaient restés au banquet que quelques minutes; pendant ce temps les convives les avaient forcés à vider une coupe aux cris de « Vivent le Roi et les Gueux. » Ils s'étaient retirés en compagnie de Hooghstraeten, tous convaincus que par leur visite ils avaient rendu service à l'État, bien loin de s'être exposés à une accusation de haute trahison. Quant aux cris de : « Vivent les Gueux » qu'il avait entendus à la table du prince d'Orange, de l'abbé de Saint-Bernard et en d'autres endroits, ceux qui les proféraient étaient pour la plupart gens simples et sans malice ; et, comme pour lui la table d'un banquet était lieu de liberté, il ne s'était pas cru le droit de censure sur les actions de ses compagnons, surtout dans des maisons où il n'était lui-même qu'un hôte. Quant à s'être rendu coupable de trahison à l'entrevue de Duffel, il n'y avait pas même assisté. Au reste il remerciait Dieu de ce qu'à cette époque il n'était pas à Bruxelles, car si la Duchesse l'avait chargé, comme d'Orange et d'Egmont, d'arranger des affaires si difficiles, il aurait cru de son devoir d'agir comme ils l'avaient fait. Il n'était jamais entré dans son esprit de lever des troupes contre Sa Majesté. La réunion de Termonde avait eu lieu pour délibérer sur quatre points : les affaires de Tournai ; les lettres récemment interceptées de l'ambassadeur d'Espagne, Alava ; la lettre de Montigny par laquelle celui-ci prévenait son frère de la mauvaise impression que les affaires des Pays-Bas produisaient en Espagne, et

enfin les affaires d'Anvers d'où le prince d'Orange avait cru devoir partir. Quant à son absence de Bruxelles, il déclara qu'il s'était éloigné de la cour parce qu'il était ruiné. Il était surchargé de dettes, et ses embarras étaient si grands qu'il n'avait pu parvenir à trouver à Anvers mille couronnes à lever sur ses biens, même à l'énorme intérêt de cent pour cent. Bien loin de pouvoir lever des troupes, à peine pouvait-il payer son pain quotidien. Quant à ce qui s'était passé à Tournai, il s'était conformé en tout aux instructions de madame de Parme ; quant aux cris de « *vivent les Gueux*, » le peuple eût en ce moment crié « *vive le comte de Horn* » qu'il n'y eût pas fait plus d'attention, car son esprit était alors absorbé par des préoccupations bien autrement importantes. Il était arrivé à Tournai, chargé d'une mission spéciale par la Duchesse, et il avait agi d'après les ordres qui lui parvenaient chaque jour, écrits de la main même de madame de Parme. C'était pour obéir à ses ordres qu'il avait amené entre les partis religieux un compromis provisoire sur les bases du traité de Duffel. Il avait toléré la continuation des prêches, mais il ne les avait pas introduits lui-même. Il avait permis qu'on bâtît des temples en dehors des murs, mais d'après les ordres exprès de la Duchesse, ainsi qu'il pouvait le prouver par les lettres de celle-ci. Elle lui avait même reproché en plein conseil, que les travaux n'avaient pas été conduits avec assez de célérité. Quant à sa prétendue menace de s'opposer à l'entrée du Roi avec 75,000 hommes, il répondit avec une étonnante naïveté qu'il ne se souvenait pas d'avoir fait cette observation, qu'au surplus on ne pouvait être tenu de se rappeler toutes les sottises qu'on pouvait laisser échapper.

L'honnête Amiral croyait sans doute que sa pauvreté à laquelle il avait déjà fait allusion était si géné-

ralement reconnue, que l'accusation ne méritait pas une réponse plus sérieuse. Il traita de même l'imputation d'avoir menacé de marcher sur l'Espagne avec 50,000 hommes au secours de Montigny, d'accusation «*frivole et ridicule.*» Il n'était pas même en état de lever cent hommes! De plus, il s'était au contraire réjoui de ce qu'on retînt Montigny, car il pensait qu'être loin des Pays-Bas, c'était être loin du danger. En somme, il plaida que, dans tous ceux de ses actes que l'on pouvait regarder comme anti-catholiques, il n'avait fait que suivre les instructions de la régente et l'Accord conclu par elle avec les nobles. Cet Accord, elle le lui avait plusieurs fois répété, devait être religieusement observé, jusqu'à ce que Sa Majesté, avec l'avis des États-Généraux, en eût autrement ordonné.

Il termina en faisant observer qu'il n'était versé ni dans la loi ni dans la chicane ; mais qu'il s'était toujours efforcé loyalement de se conformer aux grands principes de l'honneur, de la justice et de la vérité. En quelques mots très simples, il suppliait ses juges d'avoir égard à ce qu'il avait fait et à une vie entière de loyaux services. Si parfois il s'était trompé dans ces temps de trouble, ses intentions du moins avaient toujours été fidèles et honorables.

Les charges produites contre le comte d'Egmont avaient grande ressemblance avec celles contre le comte de Horn. Leurs réponses à tous deux furent presque identiques. Quand des questions adressées ainsi séparément et en secret à deux personnages différents sur des faits passés depuis longtemps, rencontrent, en même temps, des réponses essentiellement semblables, ces réponses doivent être sans doute l'expression de la vérité. D'Egmont était formellement accusé d'avoir conspiré avec d'autres pour arracher au Roi les Provinces, et se les partager. Puis venaient nonante faits de conjuration contre la réputation et la

vie du cardinal Granvelle. Il était l'inventeur, alléguait-on, de la livrée aux marottes de fou. Il était de ceux qui avaient écrit au Roi pour demander le renvoi du Prélat. Il avait été partisan de la fusion des trois conseils. Il avait soutenu que les États-Généraux devaient être convoqués sur-le-champ ; qu'autrement les dettes du Roi et du pays ne seraient jamais payées et que les Provinces iraient aux Français, aux Allemands ou au diable. Il avait déclaré qu'il ne voulait pas se faire l'instrument du supplice de quarante ou cinquante mille de ses semblables pour l'unique amour de l'inquisition et des édits. Il avait déclaré que les édits étaient trop rigoureux. Il avait conseillé à la Duchesse de les adoucir et d'abolir l'inquisition, en disant que ces mesures et un pardon général étaient le seul moyen de rétablir la paix dans le pays. Il avait conseillé la formation de la Confédération et lui avait promis sa protection et son crédit. Il avait conseillé la Requête. Il était convenu de toutes ces mesures en commun avec d'autres nobles, dans les conciliabules d'Hooghstraeten et de Bréda. Il s'était refusé à prendre les armes pour la défense de la Duchesse, lorsque celle-ci le demandait. Dans un moment des plus critiques, il avait annoncé qu'il partait pour les bains d'Aix à cause de sa santé, quoiqu'il n'eût pas l'air malade le moins du monde. Il avait encouragé et conseillé les démarches des nobles révoltés à Saint-Trond. Il avait fait accord avec ceux « de la religion » à Gand, à Bruges et en d'autres endroits. Il avait engagé la Duchesse à accorder pardon à ceux qui avaient pris les armes. Il avait déclaré avec le prince d'Orange, à certaine séance du conseil d'État, que si Madame quittait Bruxelles, ils convoqueraient, eux, les États-Généraux de leur propre autorité et lèveraient une armée de quarante mille hommes. A l'entrevue de Termonde, avec de Horn, Hooghstraeten et le prince d'Orange, il

avait formé une conjuration, décidé les mesures nécessaires pour une levée de troupes. Il avait pris sous sa protection, le 20 avril 1566, la Confédération des rebelles ; leur avait promis qu'ils ne seraient plus dorénavant inquiétés par les édits ni par l'inquisition, et qu'aussi longtemps qu'ils resteraient dans les limites de la Requête et du Compromis il prendrait leur défense, même au péril de ses jours. Il avait permis les prêches hors des murs dans plusieurs des villes de son gouvernement. Il avait déclaré à plusieurs reprises que si le Roi persistait à introduire l'inquisition dans les Pays-Bas il vendrait tout ses biens, et irait s'établir dans un autre pays ; proclamant ainsi son mépris et sa haine pour ladite inquisition. Il avait souri à tout ce qu'avaient fait les sectaires. Il avait toléré le cri de «Vivent les Gueux» à sa table. Il avait assisté au dîner de l'hôtel de Culembourg.

Tels étaient les points principaux de cet interminable acte d'accusation. De même que l'Amiral, d'Egmont reconnut plusieurs des faits et dénia nettement tous les autres. Il repoussa avec indignation la possibilité d'induire de ses actes, soit réunis, soit séparés, aucune idée de trahison. Sans doute il avait désiré le renvoi de Granvelle, car il pensait que le service du roi ne pourrait qu'en profiter. Quant à la livrée, sa réponse fut à peu près la même que celle de l'Amiral ; il soutint que son principal motif avait été de donner un exemple d'économie. La marotte de fou et les sonnettes avaient été changées en un paquet de flèches, en conséquence de certain bruit qui courait dans Bruxelles, et pour se rendre au désir qu'avait madame de Parme de le faire cesser. Quant à la convocation des États-Généraux, la fusion des conseils, la modération des édits, il ne nia pas avoir désiré ces mesures, qu'il croyait salutaires et légales, et non criminelles et condamnables. Il avait certainement soutenu que les édits

étaient rigoureux et avait engagé la Duchesse, dans la situation périlleuse où se trouvait le pays, à accorder une modification momentanée jusqu'à ce que l'on connût le bon plaisir du Roi. Quant au Compromis, il avait prié tous ses amis de n'y point prendre part, et beaucoup s'en étaient par suite abstenus. Il avait averti madame de Parme du projet de présenter la Requête, dès que lui-même en avait eu connaissance. Il s'exprima comme de Horn au sujet des entrevues de Bréda et d'Hooghstraeten — ce n'avaient été que des réunions, « pour la bonne chère » et la bonne entente entre amis. Il s'était toujours tenu à la disposition de la Duchesse, sauf lorsque, conformément aux ordres de celle-ci, il était parti pour la Flandre et l'Artois afin d'y réprimer les tumultes populaires. Il n'était pour rien dans l'Assemblée de St-Trond. S'il s'était rendu à Duffel, ç'avait été comme envoyé de la Duchesse, chargé de la mission spéciale de traiter avec les plénipotentiaires que cette Assemblée avait délégués. Il avait suivi ses instructions à la lettre, telles qu'elles étaient contenues en un écrit de la Duchesse, que l'on trouverait parmi ses papiers, mais jamais il n'avait promis aide ni protection personnelle aux nobles. Il s'expliqua sur l'entrevue de Termonde à peu près comme l'avait fait de Horn. Le Prince, l'Amiral et lui-même s'étaient entretenus de choses et d'autres du quart après onze heures jusqu'à l'heure de dîner, c'est-à-dire, à midi ; le mécontentement du Roi au sujet des récents évènements des Pays-Bas, et certaine lettre adressée de Paris à la Duchesse de Parme par l'ambassadeur Alava, les avaient surtout occupés. Toutefois, il avait déclaré à la Duchesse que selon lui la lettre était supposée. Il avait permis les prêches publics hors des murs, dans quelques villes, où ils avaient eu lieu jusque là, parce que c'était autorisé par le traité consenti par Madame à Duffel et

qu'elle lui avait ordonné d'observer loyalement. Il avait vu avec indulgence les exercices religieux des Réformés, parce qu'il en avait reçu l'ordre exprès et parce qu'à cette époque le gouvernement n'était pas pourvu de forces suffisantes pour supprimer le nouveau culte par la force. Il raconta sa visite à l'hôtel de Culembourg en compagnie d'Orange et de Horn, en employant pour ainsi dire les mêmes mots dont ce dernier avait fait usage. Il s'était opposé de toutes ses forces à ce que Madame quittât Bruxelles, et il y avait réussi, ce dont on n'avait eu qu'à se louer pour le bien du pays. Jamais il n'avait recommandé d'accorder un pardon général à ceux qui avaient pris les armes ; tout au contraire, il avait toujours été d'avis de les châtier, comme le prouvait bien d'ailleurs sa conduite à Austruweel, à Tournai et à Valenciennes. Le cri de « *Vivent les Gueux* » n'avait jamais été toléré à sa table ni encouragé en sa présence dans quelque endroit que ce fût.

Tels furent les traits saillants de ce fameux procès de soi-disant haute trahison. De jugement il n'y en eut pas. Le juge était incompétent ; les prisonniers sans défenseurs ; les preuves du poursuivant tenues secrètes ; aucun témoin à décharge ne fut admis, et la cause fut décidée avant que les juges n'eussent pu seulement en apprécier sérieusement la millième partie.

Mais il est presque puéril de parler de tout cela, d'employer les termes qui d'ordinaire trouvent leur place en matière de procès d'État. Le jugement était rendu à Madrid, longtemps avant l'arrestation des accusés à Bruxelles. Le duc d'Albe apportait d'Espagne dans son portefeuille la sentence signée en blanc par Philippe. La procédure fut un leurre ; et si l'on voulait ménager l'opinion publique, on eût tout aussi bien pu s'en passer. Les deux seigneurs eussent été fusillés dans l'intérieur de l'hôtel Jauche, par ordre

d'une cour martiale improvisée, une heure après leur arrestation, que l'outrage aux lois des Provinces et à tous les sentiments humains n'eût pas été plus violent. Du premier moment jusqu'au dernier, ce fut une violation incessante de tout droit naturel ou constitutionnel. Certes ce n'était là rien de nouveau. Des milliers d'individus obscurs, qui n'avaient ni parents ni amis sur les trônes ou dans les hauts emplois ; qu'on ne pleurait que dans la hutte ou la mansarde, et dont le sort par conséquent ne faisait pas frissonner de compassion l'Europe entière, étaient déjà tombés victimes du Tribunal de Sang. Mais ce grand procès offrait un un gigantesque emblème de la situation sous laquelle râlaient les Provinces. C'était l'exposé monumental d'une vérité que des milliers d'hommes avaient déjà payée de leur sang : les lois et la justice n'existaient plus dans ce pays. La loi martiale seule régnait dans la contrée — toute la population était sous le coup d'une sentence de mort. Tous les pouvoirs étaient aux mains du duc d'Albe ; toute la responsabilité sur la tête de d'Albe. Du plus humble au plus puissant nul ne pouvait lever la tête au-dessus des flots de désolation qui balayaient le pays. C'était maintenant hors de tout doute. Un misérable, un savetier, un tisserand, traîné de son échoppe à l'échafaud, pouvait en appeler au *jus de non evocando* jusqu'à ce que le bâillon vînt lui fermer la bouche, sans que l'Empereur descendît de son trône, sans que l'électeur palatin et d'autres puissants seigneurs courussent à son secours ; mais pour sauver les deux grands accusés les voix les plus hautes, les mains les plus augustes de la chrétienté s'étaient levées suppliantes au pied du trône de Philippe ; et leurs prières étaient restées aussi vaines que l'océan de larmes et de cris d'agonie qui avait débordé des bas-fonds du pays. Il était désormais clair pour tous qu'aucune interces-

sion ne pouvait aboutir ; Philippe avait la conviction fanatique de sa mission. Son vice-roi était comme obsédé du démon de la fidélité. C'est là le seul moyen d'expliquer au moins une conduite qui ne sera jamais excusée. Être l'incarnation de la colère de Dieu contre les hérétiques, c'était l'enthousiasme de Philippe. Être l'incarnation de la colère de Philippe, c'était l'enthousiasme d'Albe. Esprit étroit, solitaire, ne connaissant du monde d'autre portion que celle qui se voyait par la lucarne du donjon où la nature emprisonnait son âme, mettant sa gloire dans une obéissance aveugle au supérieur, ne s'enquérant de rien, ne doutant de rien, n'ayant crainte de rien, le vice-roi accomplissait son œuvre de démon avec la sérénité d'un ange. Une volonté de fer qui comme une hache tranchait tous les obstacles ; un cœur de diamant qui supportait sans fléchir un mont de responsabilités qui eût écrasé une nature ordinaire ; ces qualités, unies au fanatisme de l'obéissance, faisaient de lui un instrument sans pareil dans le monde pour l'œuvre poursuivie par Philippe.

Le procès fut donc jugé par des juges non seulement incompétents d'après les lois du pays, mais qui n'étaient des juges ni dans le sens légal ni dans le sens philosophique du mot. L'existence de ce tribunal outrageait tout autant le droit de la nature et de toutes les nations, que le droit des chartes et des privilèges locaux.

Le lecteur qui a suivi pas à pas la carrière des deux illustres victimes pendant les jours troublés de l'administration de Marguerite, sait à quoi s'en tenir sur ce dont en fait de trahison ils étaient réellement coupables. Ce serait, de notre part, une insulte au bon sens, que d'appuyer davantage sur l'iniquité de la sentence. Envers la Couronne ils n'avaient pas de crime à se reprocher, et l'un d'eux, au contraire, avait même

trempé bien avant son bras dans le sang du peuple. C'était d'une telle évidence, qu'un membre du Tribunal de Sang, Pierre Arsens, président juge d'Artois, adressa même au duc d'Albe un mémoire détaillé, dans lequel il examinait la cause d'après les règles légales, et soutenait que d'Egmont, bien loin de mériter châtiment, avait droit à une récompense signalée.

Voilà quant à la procédure et aux mérites de la cause ce que fut la fameuse trahison des comtes d'Egmont et de Horn. Le dernier acte du drame fut précipité par des évènements dont nous allons maintenant faire le récit.

Le prince d'Orange avait enfin jeté le gant. Proscrit, hors la loi, privé par confiscation de ses biens des Provinces, privé par un rapt de son fils aîné, il se sentait enfin personnellement en droit de descendre dans l'arène, champion déclaré des griefs d'une nation. Que la révolution dût être victorieuse, ou écrasée dans un désastre ; qu'elle dût avoir pour résultat final, quant à lui, un trône ou un échafaud, c'est ce qu'il ne pouvait prévoir, tout taciturne, tout penseur, tout politique qu'il était. La Réforme, à laquelle il prenait maintenant un intérêt à la fois religieux et politique, pouvait devenir dans ses mains un levier suffisant pour renverser la puissance espagnole dans les Pays-Bas. L'Inquisition pouvait aussi par un reflux puissant couvrir de nouveau son pays et lui-même, et les écraser tous deux pour jamais. Les chances semblaient du côté de l'Inquisition. Les Espagnols, commandés par le premier capitaine de l'Europe, campaient et se retranchaient dans les Provinces. Les Huguenots venaient de conclure en France cette paix fatale que blâmait le prophétique Coligny. Ceux qui dans les Pays-Bas marchaient en tête du parti libéral étaient captifs ou en exil. Tous étaient aux abois par les

confiscations, qui même avant toute sentence leur coupaient le nerf de la guerre. La contrée était terrifiée, paralysée, inerte, abjecte, parjure à ses croyances, avide seulement de la vie sauve. C'est à ce moment que Guillaume d'Orange reparut sur la scène.

Il répondit à la sentence de condamnation prononcée contre lui par défaut, par un pamphlet de peu d'étendue et de grande éloquence. Il avait plusieurs fois, disait-il, offert de comparaître devant une cour compétente ; comme chevalier de la Toison, comme membre du Saint-Empire romain, comme prince souverain, il ne pouvait reconnaître d'autres juges que le chapitre de l'Ordre ou des pairs du royaume. L'Empereur avait en vain intercédé personnellement auprès de Philippe pour obtenir que la cause fût déférée soit aux uns soit aux autres. Ç'eût été pour lui se suicider et se dégrader que de reconnaître la compétence de l'infâme Conseil de Sang. Il ne voulait pas descendre à plaider sa cause, disait-il, devant « je ne sçai quels facquins, qui n'estoient pas dignes d'estre les vallets de mes compaignons et de moi. »

Il en appelait donc au jugement du monde. Il ne lui présentait pas une argumentation savante, rien qu'un bref et brûlant résumé des outrages dont il avait été la victime. Il déniait qu'il eût pris part au Compromis, il déniait qu'il eût été complice de la Requête, tout en flétrissant avec mépris la tyrannie qui allait jusqu'à traiter une pétition comme un acte de guerre ouverte au souverain. Il parlait de Granvelle avec une fureur indicible. Il soutenait que si ses emplois lui avaient été maintenus, le cardinal de Granvelle n'y avait contribué que pour que sa grande popularité pût servir à couvrir les odieux projets du gouvernement. Les Édits, l'nIquisition, la persécution, les nouveaux évêchés, avaient été les seules causes des troubles. Il terminait par une explosion d'indigna-

tion contre Philippe, à propos de sa conduite envers lui, d'Orange. Le monarque avait oublié ses services et ceux de ses vaillants ancêtres. Il lui avait volé son honneur, ravi son enfant, choses qui lui étaient plus chères que la vie. En agissant ainsi, il s'était plus dégradé lui-même qu'il n'avait blessé son adversaire, car il avait violé tous ses devoirs et ses serments de roi.

Le pamphlet parut au commencement de l'été de 1568. Vers le même temps, le comte d'Hooghstraeten publia une réponse du même genre contre la sentence qui l'avait également frappé. Sa défense consistait surtout à alléguer que tous les actes qu'on lui imputait à crime, avaient été posés pour obéir aux instructions textuelles de la duchesse de Parme, après son Accord avec les confédérés.

Le Prince se mit immédiatement à faire les plus grands efforts pour réunir des troupes et de l'argent. Il entra en rapport avec des personnages puissants en Allemagne. Les princes protestants, notamment le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe, lui promirent assistance. Il mit en œuvre toutes les ressources de son éloquence et de sa diplomatie pour recruter des partisans à la cause qu'il avait enfin hardiment embrassée. Démosthènes de haute naissance, il électrisait de nombreuses assemblées par ses invectives passionnées contre Philippe d'Espagne. Il n'était pas au-dessous de son royal adversaire pour l'esprit de ressources et de ruse, et l'art de former mille adroites combinaisons. Alerte, discret, infatigable, ce puissant et patient esprit courait de tous côtés, débrouillant l'obscur écheveau dont la confusion désespérait tout le monde, et dépliant graduellement en larges plans symétriques les projets d'une politique nouvelle et régénérée. Il avait en Angleterre de hautes correspondances et de plus hauts espoirs. Bientôt

il fut en ligue ouverte ou cachée avec la moitié des souverains allemands. Les Huguenots de France le regardaient comme un ami et jetaient déjà les yeux sur Louis de Nassau, pour s'en faire un chef si Coligny venait à tomber. Tous les nobles exilés et hors la loi des Pays-Bas vinrent se grouper autour de lui. Par ses ordres, chaque jour, sans bruit de tambour, le recrutement de ses forces se poursuivait. Son frère Louis, un des plus audacieux et des plus habiles soldats du temps, recevait une commission de général, et la révolte ne pouvait trouver de partisan plus ferme, ni le Prince, de plus fidèle lieutenant.

Cette commission, donnée à Dillenbourg, le 6 avril 1568, était assez bizarre. Elle autorisait le comte Louis à lever des troupes et à entamer la guerre contre Philippe, exclusivement pour le bien de Philippe. Certes jamais on ne poussa plus loin la fiction de la fidélité. Le prince d'Orange faisait savoir à tous « qui les présentes verront » que, mû par l'affection qu'il portait à sa gracieuse Majesté, il se proposait d'expulser des Pays-Bas les troupes de sadite Majesté « Pour montrer notre amour pour le monarque et ses provinces héréditaires, » poursuivait le document, « pour empêcher la désolation que la férocité des Espagnols vient suspendre sur le pays, pour maintenir les privilèges jurés par Sa Majesté et ses prédécesseurs, pour prévenir l'extirpation de toute religion par les édits, et pour sauver les fils et les filles de la contrée d'un abject esclavage, nous avons requis notre cher et amé frère Louis Nassau d'enrôler autant de troupes qu'il jugera nécessaire. »

Van der Berghe, Hooghstraeten et d'autres munis de semblables pouvoirs, procédaient aussi activement aux levées de troupes ; mais le bras droit de la révolte était le comte Louis, de même que son illustre frère en était le cœur et la tête. Deux cent mille

couronnes paraissaient au Prince absolument nécessaires, pour organiser l'armée avec laquelle il projetait d'envahir les Pays-Bas. Les villes d'Anvers, d'Amsterdam, de Leyde, de Harlem, de Middelbourg, de Flessingue et quelques autres, jointes aux marchands réfugiés en Angleterre, avaient promis de faire la moitié de cette somme. L'autre moitié fut souscrite par des particuliers. Le Prince avait contribué lui-même pour 50,000 florins, d'Hooghstraeten pour 30,000, Louis de Nassau pour 10,000, Culembourg pour 30,000, Van der Berghe pour 30,000, la douairière comtesse de Horn pour 10,000, et d'autres encore pour des sommes moindres. Le comte Jean de Nassau, de son côté, engagea ses domaines pour fournir à la cause un large appui pécuniaire. Le Prince, quant à lui, vendit tous ses joyaux, toute sa vaisselle, toutes ses tentures et autres meubles qui étaient d'une magnificence presque royale. Homme peu enthousiaste, froid et prudent au contraire, il livra tout ce qu'il possédait comme enjeu à des chances qui paraissaient désespérées. Nous avons dit suffisamment quelle était la splendeur de son rang. Son luxe, sa fortune, sa famille, sa vie, ses enfants, son honneur, tout fut ainsi risqué par lui, non avec l'audace irréfléchie d'un joueur, mais avec la calme résolution d'un homme d'État.

Une tentative privée et des plus audacieuses de s'emparer de Bruxelles et de la personne du duc d'Albe avait échoué. Mais le Duc ne devait pas tarder à être forcé de mettre en œuvre toutes ses ressources contre l'attaque ouverte qui allait commencer.

Le plan du Prince était de faire envahir à la fois les Provinces en trois endroits différents par ses lieutenants, tandis qu'il se tiendrait lui-même aux environs de Clèves, prêt à un quatrième assaut. Une armée de Huguenots et de réfugiés devait pénétrer en

Artois par la France ; une deuxième sous d'Hoogh-straeten devait opérer entre le Rhin et la Meuse, et Louis de Nassau devait lever en Frise l'étendard de la révolte.

Les deux premières attaques étaient destinées à un échec éclatant. Un détachement commandé par le seigneur de Locqueville prit la campagne le dernier de tous, vers la fin de juin. Il entra dans le bailliage d'Hesdin en Artois, fut immédiatement rejeté au delà de la frontière par le comte de Rœulx et taillé en pièces à Saint-Valéry par le maréchal de Cossé, gouverneur de Picardie. Cette action eut lieu le 18 juillet. Des 2,500 hommes qui composaient l'expédition, 300 à peine échappèrent. Les quelques habitants des Provinces faits prisonniers furent livrés au gouvernement espagnol, et, cela va sans dire, pendus.

La troupe commandée par le seigneur de Villers était entrée plus tôt en campagne et était déjà défaite. Cet infortuné gentilhomme, qui remplaçait le comte d'Hooghstraeten, traversa le 20 avril la frontière du comté de Juliers, dans le voisinage de Maestricht. Son détachement montait en infanterie et cavalerie à près de 3,000 hommes. Le but de son entreprise était de soulever la contrée et, s'il était possible, d'acquérir une base d'opérations en s'emparant de quelque ville d'importance. Il avait en conséquence attaqué Ruremonde, mais tous ses efforts pour la prendre, soit par force soit par ruse, restèrent infructueux. Les habitants n'étaient pas mûrs pour la révolte et refusèrent de recevoir l'armée. Les assaillants se mirent alors en devoir de brûler les portes, mais l'approche d'une troupe d'Espagnols leur fit prendre la fuite.

Le Duc, dès qu'il avait eu connaissance de l'invasion, avait agi en grande célérité. Don Sanche de Lodrôno et don Sanche d'Avila avaient été expédiés sans retard contre Villers ; ils avaient avec eux cinq

vanderas d'infanterie espagnole, trois compagnies de cavalerie et environ 300 piquiers sous le comte d'Eberstein; en tout à peu près 1,600 hommes de troupes choisies. Le chef rebelle, abandonnant son attaque contre Ruremonde, s'avança vers Erkelenz. Le 25 avril, les Espagnols l'atteignirent entre Erkelenz et Daelhem et exigèrent le combat. Villers perdit dans la rencontre toute sa cavalerie et trois *vanderas* d'infanterie. Avec le reste de ses soldats montant à 1,300 hommes, il effectua en bon ordre sa retraite sur Daelhem. Là il se retrancha sans perdre de temps. A quatre heures de l'après-midi, Sanche de Lodrôno y arriva à la tête de 600 hommes d'infanterie. Il lui fut impossible de modérer l'ardeur de ses soldats, quoique la cavalerie commandée par d'Avila fût encore en arrière, retenue par les difficultés des étroits sentiers à travers lesquels les rebelles avaient effectué leur retraite. Ils étaient un contre deux, l'ennemi était retranché et couvert; rien n'y fit, et en moins d'une demi-heure, les barricades étaient emportées, et l'armée patriote passée presque tout entière au fil de l'épée. Villers lui-même, avec une poignée de soldats, parvint à se réfugier dans la ville, mais ne tarda pas à y être pris avec tous ses compagnons. Il souilla la cause qu'il défendait, en dévoilant lâchement les desseins du prince d'Orange — bassesse qui cependant ne put le sauver du dernier supplice. Pendant toute cette journée, les Espagnols avaient perdu 20 hommes, les rebelles près de 2,000. Au moment où le comte Louis entrait en Frise, une partie de l'armée libératrice avait déjà subi ces désastreuses défaites.

Dès le 22 du mois d'avril, d'Albe avait appris du gouverneur de cette dernière province, que les Gueux se montraient en grande force aux environs d'Embden. Il était évident qu'ils machinaient quelque

grande entreprise. Deux jours plus tard, Louis de Nassau avec un petit nombre de troupes franchissait la frontière des Provinces. Sur ses bannières resplendissaient des inscriptions patriotiques. *Nunc aut nunquam*, *Recuperare aut mori*, telle était la devise de son aventureuse expédition ; « Liberté pour la patrie et la conscience » tel était le mot d'ordre qui devait réunir des milliers de soldats sous ses étendards. Il surprit le château de Wedde au milieu des forêts de la Frise occidentale, une des résidences du stathouder de la province, d'Aremberg alors absent. Il s'avança de là vers *Appinga dam*, ou Dam, sur l'une des criques du Dollart. Son jeune frère, le vaillant Adolphe, dont les jours, hélas ! étaient comptés, vint l'y rejoindre avec un faible corps de cavalerie. Ils plantèrent le drapeau national à Wedde, à Dam et à Slochteren. Journellement venaient affluer à ces trois points de réunion des corps de troupes, des volontaires, des paysans munis de la première arme qui leur était tombée sous la main. Le lieutenant-gouverneur, Groesbeek, écrivait avec anxiété au Duc que la force des Gueux augmentait d'heure en heure ; que leurs chefs jouaient parfaitement leur jeu ; qu'ils tenaient leurs plans secrets, mais qu'ils faisaient de rapides progrès dans la séduction du pays.

Le 4 mai, Louis fit parvenir aux magistrats de Groningue une sommation d'avoir à lui envoyer sur l'heure des députés pour conférer avec lui à Dam. Il était prêt, disait-il, à leur exhiber la commission en vertu de laquelle il agissait. Ce n'était pas par un coup de tête personnel qu'il était entré dans le pays ; il avait reçu des ordres pour la levée d'une armée. Avec l'aide de Dieu tout-puissant, il espérait bien parvenir à extirper la détestable tyrannie de ces persécuteurs farouches qui déjà avaient fait couler le sang de tant de chrétiens. Il était résolu à relever les pri-

vilèges foulés aux pieds, et à protéger les chrétiens fugitifs et frappés de terreur, les patriarches du pays. Si les magistrats se montraient disposés à l'accueillir en bon ami, c'était bien. Sinon il se verrait avec regret obligé de procéder contre eux, comme ennemis de Sa Majesté et du salut public.

A la suite de cette sommation, Louis reçut une faible somme d'argent, à condition de renoncer pour le moment à toute attaque contre la ville. Ce secours momentané lui permit au moins de retenir en plus grand nombre auprès de lui les aventuriers qui tous les jours se présentaient en masse à lui.

Dans l'entretemps, d'Albe ne s'endormait pas. Le 30 avril, il écrivit à Groesbeek de prendre bien garde de ne pas se laisser surprendre, et d'avoir l'oreille et l'œil bien au guet jusqu'à l'arrivée des renforts, qui étaient déjà en chemin. Il donna aussitôt l'ordre à d'Aremberg, qui venait précisément de revenir de France après la fin des hostilités, de se rendre en toute hâte sur le théâtre des hostilités. Cinq *vanderas* de son propre régiment, un petit corps de cavalerie, et la légion sarde de Braccamonte, en tout à peu près 2,500 hommes, reçurent l'ordre de le suivre le plus vite possible. Le comte de Meghen, stathouder de Gueldre, reçut l'ordre d'agir en même temps que d'Aremberg, avec cinq *vanderas* d'infanterie, trois compagnies de chevau-légers et quelque artillerie; en tout 1,500 hommes. Les ordres du Duc enjoignaient expressément une action en commun. Il ne semblait guère possible que la bande sans discipline de Louis de Nassau pût tenir un seul instant devant 4,000 hommes de vieilles troupes choisies, mais le Duc n'en avertissait pas moins soigneusement ses généraux de ne pas mépriser leur ennemi.

Le 7 mai, les comtes de Meghen et d'Aremberg se rencontrèrent à Arnheim et y tinrent conseil. Ils tom-

bèrent d'accord, après avoir reçu des détails complets sur le soulèvement de la Frise et sur l'esprit général dans l'est des Pays-Bas, qu'il serait téméraire d'essayer d'agir séparément. Le 11, d'Aremberg arrivé à Vollenhoven, dut s'y mettre au lit en proie à une violente attaque de goutte. Pendant que la maladie le clouait dans sa chambre, à tout instant passaient sous ses fenêtres, au son du fifre et du tambour, des troupes armées qui déchargeaient leurs arquebuses et leurs pistolets au-dessus des fossés de la tour fortifiée où il s'était établi. Le 18, Braccamonte et sa légion arrivèrent par mer à Harlingen. Sans perdre un seul instant, d'Aremberg, malgré la goutte qui le forçait de voyager en litière, marcha aussitôt à l'ennemi. En traversant Groningue, il y prit tous les soldats qui n'y étaient pas indispensables. Il s'y munit aussi de six pièces d'artillerie. Ces six canons, que les dilettanti du lieu avaient baptisés comme les notes de la gamme, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, furent mis à sa disposition par les autorités, qui les rendirent ainsi célèbres dans l'histoire. Mais il était écrit que quand ces pièces musicales joueraient, ce ne serait pas pour faire danser les Espagnols. Le 22, suivi de toute sa troupe, c'est-à-dire de la légion de Braccamonte, de ses quatre *vanderas* et d'un corps d'Allemands, il arriva devant Dam, en vue de l'ennemi. Louis de Nassau fit sortir de la ville un corps d'arquebusiers d'un millier d'hommes environ. Une vive escarmouche s'engagea, mais les Gueux furent repoussés dans leurs retranchements, avec une perte de vingt à trente des leurs, et la nuit vint mettre fin au combat.

Il était beau de voir, écrivait d'Aremberg à d'Albe, combien les Espagnols étaient vifs et alertes, malgré la longue marche qu'ils venaient d'accomplir. Les évènements devaient montrer combien trop de valeur peut facilement dégénérer en faute. En attendant,

d'Aremberg établit ses troupes aux alentours de l'abbaye de Witten, près de la petite ville non fortifiée de Dam.

Meghen, d'autre part, dont la coopération avait été expressément ordonnée par d'Albe, et convenue du reste par lui-même avec d'Aremberg quinze jours auparavant, à Arnheim, avait été retardé dans son mouvement. Ses troupes, qui depuis longtemps n'avaient plus reçu de solde, s'étaient mutinées. Quelque argent envoyé de Bruxelles vint toutefois apaiser cette malencontreuse insubordination. Meghen se remit en marche pour effectuer sa jonction avec son collègue, après avoir envoyé au gouverneur-général l'assurance que la campagne serait terminée dans les six jours. Les Gueux, disait-il, n'avaient pas un *sou*, et se débanderaient ou seraient taillés en pièces, aussitôt que d'Aremberg et lui auraient uni leurs forces. Cependant il admettait comme possible que ces « maîtres Gueux, » comme il les appelait, fussent trop nombreux pour un des généraux tout seul.

Dans sa réponse, d'Albe lui manifestait sa conviction que quatre ou cinq mille Espagnols d'élite devaient effectivement suffire pour terminer rapidement la guerre. Mais il n'en mettait pas moins les officiers en garde contre les dangers d'une confiance exagérée en leurs forces. On l'avait informé que les rebelles s'étaient approprié l'écharpe rouge de l'uniforme espagnol. Il espérait que ce stratagème ne les empêcherait pas d'avoir la tête coupée, mais il ne voulait aucun changement aux couleurs de Sa Majesté. Il réitérait l'ordre de ne rien entreprendre sans le concours de toute l'armée, et enjoignait aux généraux de faire pendre et étrangler incontinent tous les prisonniers qu'ils pourraient faire.

Marchant droit au nord, Meghen ne tarda pas à atteindre Coevoorden, à une quinzaine de lieues de

Dam, dans la soirée du 22. Il avait informé d'Aremberg de son arrivée pour le jour suivant avec toute sa cavalerie et son infanterie. Le matin de ce jour, d'Aremberg écrivit sa dernière lettre au Duc, lui promettant de lui envoyer dans quelques heures de bonnes nouvelles des Gueux.

Louis de Nassau était parti de Dam vers minuit. Rebroussant chemin vers le sud, le long du « Woldweg » ou « route du bois, » étroite voie de traverse frayée à travers un pays de marécages, il s'était arrêté à environ trois lieues de son premier campement. C'est là, auprès du monastère d'Heyligerlée, qu'il avait choisi son champ de bataille. Avec un peu d'argent comptant, de grandes promesses et l'espoir du butin, il avait réussi à apaiser la mutinerie qui avait également éclaté dans son camp. Sûr que Meghen n'avait pas encore opéré sa jonction avec d'Aremberg, préparé à frapper au moins un coup éclatant pour la liberté et la patrie, Louis attendit de pied ferme l'arrivée de l'ennemi.

Sa position était très forte et de bon augure, Heyligerlée était une éminence boisée, produit du travail des moines Prémontrés. C'était le seul point élevé de cette vaste étendue de prairies coupées d'eaux qui s'étendent entre l'Ems et la Lippe ; les « champs perfides, » qu'a décrits Tacite. C'est là qu'Hermann, le premier des héros germains, avait anéanti trois des vieilles légions de la tyrannie romaine. C'est là que l'image pâle et sanglante de Varus s'était levée de son lit de marais pour avertir Germanicus, venu pour le venger, que la liberté teutonne était un dangereux ennemi. Et maintenant, par une de ces répétitions que nous montre à chaque instant l'histoire, un autre Germain occupait de nouveau, plein de confiance, un poste d'honneur dans ces régions pleines de danger. La tyrannie qu'il combattait visait à devenir univer-

selle comme celle de Rome ; elle avait étendu les ailes de ses conquêtes dans des régions dont les Césars n'avaient jamais rêvé. Elle aussi était en armes pour écraser non seulement les droits de l'homme, mais aussi ceux de Dieu. La liberté pour laquelle la bataille allait être livrée, c'était la liberté de la patrie, mais, de plus, celle de la conscience. La cause était donc plus sainte encore que celle qui conduisait le bras d'Hermann.

Quoique les marais de ces temps éloignés fussent devenus de fertiles pâtures, cependant le sol était resté humide, trompeur et dangereux. La contrée était partagée en carrés innombrables, non par des haies, mais par des fossés infranchissables. Depuis longtemps, ces retranchements agricoles faisaient du pays une forteresse presque imprenable, en même temps que les défenses élevées contre l'océan servaient tout aussi utilement à le protéger contre l'homme, ennemi parfois plus implacable.

D'Aremberg conduisant ses soldats le long de l'étroite route que nous avons décrite, à la poursuite de ce qu'ils regardaient comme une méprisable bande de Gueux fugitifs, eut bientôt atteint Winschoten. Là il reçut avis de la présence de ses vils ennemis. Louis et Adolphe de Nassau étaient à table dans le couvent d'Heyligerlée, lorsqu'un paysan dévoué à la cause vint les avertir de l'approche des Espagnols. Ce renseignement fourni en temps opportun avait donné le temps au chef patriote de faire ses préparatifs. Il avait par de sévères remontrances fait rougir les soldats de leur mutinerie du jour précédent ; maintenant ils étaient prêts et même désireux de combattre. Le village était peu éloigné de l'abbaye, au pied de laquelle Louis de Nassau avait pris position. Il avait par derrière des bois ; à sa droite une petite colline, devant lui de vastes champs marécageux; le long de

ces champs courait le chemin qui conduisait à l'abbaye. D'Aremberg devait traverser ce chemin. Les Gueux avaient établi le gros de leurs forces dans la plaine qui s'étendait entre le bois et la colline. Ils s'étaient divisés en deux carrés ou escadrons, plus profonds que larges, et paraissant moins nombreux qu'ils ne l'étaient en effet. Le plus petit des deux, composé de deux mille huit cents hommes, était en partie abrité par la montagne. Tous deux étaient flanqués de mousquetaires. Sur le sommet de la hauteur se tenait un corps nombreux de troupes légères, les ENFANTS PERDUS de l'armée. La cavalerie qui ne dépassait pas trois cents hommes était placée en avant, faisant face au chemin par lequel d'Aremberg devait arriver.

Cette route était bordée par un bois qui s'étendait presque jusqu'au pied de la colline. Aussitôt que d'Aremberg en eut atteint le bord, il fit avancer son artillerie, et ouvrit le feu sur les troupes légères. Mais elles étaient pour la plupart mises à couvert par la montagne. Trouvant les ennemis si forts par le nombre et par la position, d'Aremberg ne voulait engager qu'une escarmouche. Il connaissait mieux que ses soldats la nature perfide du terrain qui le séparait de l'ennemi. Il rencontrait là une de ces localités fréquentes où la tourbe, enlevée sur de larges espaces, pour servir de chauffage, avait laissé de profondes flaques d'eau couvertes d'une mousse verdoyante qui simulait le gazon disparu. Il voyait que le champ de bataille que lui offrait son habile ennemi, n'était qu'une immense série de trappes et de pièges. Avant de pouvoir emporter la position, une quantité d'hommes iraient s'y engloutir.

Il s'arrêta un instant. Sa cavalerie était très peu nombreuse ; la troupe de Martinengo, à peine quatre cents hommes, l'accompagnait seule. Il était sûr de

voir arriver Meghen dans les vingt-quatre heures. S'il pouvait tenir jusque là les rebelles en échec, sans les laisser se disperser, il pourrait le lendemain les tailler en pièces, conformément au plan adopté quinze jours auparavant. Mais le comte avait à surmonter un double obstacle : l'ardeur de ses soldats, le calme de ses ennemis. Les Espagnols, qui, la veille au soir, avaient si facilement chassé mille mousquets de derrière le moulin qui les abritait ; qui avaient vu toute l'armée des rebelles décamper en grande hâte, la nuit même de leur arrivée à Dam, se croyaient en plein cours de victoires ; s'imaginant que le nom seul des vieilles légions avait rempli les Gueux de terreur et que toute résistance était impossible devant les armes espagnoles, ils reprochèrent à d'Aremberg sa prudence. Ses raisons pour temporiser étaient pour eux des raisons de marcher en avant. Pourquoi laisser aux fainéants et aux mutins de l'armée de Meghen, ouvriers de la onzième heure, une part dans le triomphe et le butin? Personne ne connaissait le pays mieux que d'Aremberg, né dans les Pays-Bas, stathouder de la province. La peur ou des motifs hérétiques pouvaient seuls l'inspirer, s'il persistait à retenir ses soldats à l'heure même de la victoire. Excité par ces sarcasmes, blessé au vif dans son orgueil national, et décidé à montrer qu'un Flamand osait marcher partout où des Espagnols osaient suivre, d'Aremberg se laissa entraîner à une faute qu'il devait durement expier. Sourd aux conseils de sa propre conscience et aux ordres de son supérieur, il céda aux fanfaronnades des soldats, qu'il n'avait pas comme d'Albe appris à réprimer et à dédaigner.

Le corps des troupes légères qui venaient de recevoir le feu des harmonieux canons arrivés de Groningue paraissait justement commencer à chanceler. Aussitôt l'artillerie sortit du bois où elle était cachée

et fut dirigée en plein contre les deux grands carrés formant le centre de l'ennemi. A peine quelques coups avaient-ils résonné que les *enfants perdus* se retirèrent en désordre, en abandonnant tout à fait leur position. Cet avantage apparent, qui n'était qu'un stratagème convenu d'avance, détermina les bouillants Espagnols. Ils s'élancèrent allègrement à l'assaut des carrés immobiles, sans que d'Aremberg pût parvenir à modérer leur impétuosité. En un instant toute l'avant-garde était dans les marais ; quelques minutes après, les Espagnols, embourbés et faisant en vain d'héroïques efforts pour se tirer des fondrières, tombaient sous le feu terrible de mousqueterie que l'ennemi dirigeait à coup sûr et sans même se mouiller la plante des pieds. Les piquiers, qui composaient en majorité le plus grand des deux carrés, s'élancèrent à leur tour sur ceux qui commençaient à se tirer du bourbier, et les repoussèrent dans leur tombe de vase. Au même moment, le plus petit carré quittait l'abri derrière lequel il s'était tenu si longtemps, tournait le pied de la colline, enveloppait l'arrière-garde des Espagnols avant qu'ils eussent pu porter secours à leurs compagnons mourants et les taillait en pièces presque en un instant. Le colonel espagnol Gonzalve de Braccamonte, celui-là même qui avait mis le plus de violence à blâmer les dispositions temporisatrices de d'Aremberg, fut le premier à s'enfuir. C'est à cette lâche conduite que fut attribuée en partie la perte de la bataille. La colère d'Albe fut si grande, en apprenant cet incident, qu'il eût puni cet officier de mort, sans l'intervention de ses amis et compatriotes. La déroute fut instantanée et générale. L'audace présomptueuse des Espagnols les avait précipités dans le piège tendu par leurs ennemis. La journée était irrévocablement perdue. Il ne restait à d'Aremberg qu'à mourir avec honneur. Se mettant à la tête d'une poignée de cava-

liers, il s'élança dans la mêlée ; le choc fut soutenu par le jeune Adolphe de Nassau, à la tête d'un nombre égal de cavaliers. Les deux chefs se cherchaient des yeux ; bientôt ils furent corps à corps comme deux vaillants soldats. D'Aremberg reçut sans sourciller le feu du pistolet de son adversaire, qu'il étendit bientôt mort à ses pieds, percé d'une balle et la tête fendue d'un coup de sabre. Deux cavaliers qui suivaient le jeune comte partagèrent le même sort et de la même main. Le moment d'après une balle de mousquet renversait le cheval d'Aremberg. Quelques gens dévoués de la suite du comte relevèrent le coursier et remirent en selle le cavalier tout sanglant. Ils s'efforcèrent d'entraîner leur général loin du théâtre de l'action. Le cheval fit quelques pas, chancela et tomba mort. D'Aremberg, se dégageant lui-même de dessous sa monture, se traîna jusqu'à la berge d'une prairie qui longeait la route. Là, blessé déjà dans la mêlée, paralysé par le mal qui le minait depuis longtemps, presque incapable de supporter plus longtemps le poids de son armure, il attendit de sang-froid son destin. Une troupe d'ennemis accourut, et d'Aremberg tomba criblé de blessures, combattant, comme les héros d'Homère, seul contre une légion, avec un courage digne d'une meilleure cause et d'un meilleur sort. L'épée qui lui porta le coup mortel fut celle du seigneur de Haultain. Cet officier, venant de voir son frère égorgé sous ses yeux dans la mêlée, oublia le respect dû à un chevalier malheureux [1].

[1] La principale autorité suivie dans notre description de la première victoire des rebelles dans la guerre de 80 ans qui est maintenant bien entamée, c'est l'Espagnol Mendoza qui fit toute la campagne de Frise. D'autres historiens donnent un caractère encore plus pittoresque du principal incident de la bataille. Suivant Strada, I, 320 (qui s'en réfère à une lettre de Michel Barbanson à Marguerite de Parme, du 30 mai 1568),

A peine la bataille était-elle terminée que l'on entendit le son de trompettes qui s'approchaient. Ce bruit arrêta la poursuite des vainqueurs et permit au reste des Espagnols vaincus de se sauver. On crut que les forces de Meghen s'avançaient. C'était en effet ce général, mais seul. Il était arrivé vers midi à Zuidlarem, village situé à quelques lieues du théâtre de l'action. Là il avait trouvé une lettre d'Aremberg qui le priait de se hâter. Il l'avait fait, mais ses troupes, arrivées de Coevoorden le matin, étaient hors d'état de soutenir une plus longue marche. Le comte avec quelques écuyers n'atteignit le voisinage d'Heyligerlée que pour rencontrer quelques valets de camp et autres fuyards qui lui apprirent le désastre de la journée. Voyant que tout était perdu, il retourna fort prudemment à Zuidlarem, d'où il se hâta de regagner Groningue. Il réussit ainsi à conserver cette ville importante, la clef de la Frise. Les troupes qu'il amenait, jointes aux quatre *vanderas* des Allemands de

Adolphe et d'Aremberg tombèrent sous les coups l'un de l'autre et y gisaient morts côte à côte. Cette version est adoptée avec quelque hésitation par Hooft et Bentivoglio. Cabrera, liv. VIII, 486, 487, suit Mendoza à la lettre, attribue la mort d'Adolphe à d'Aremberg, qui fut tué ensuite dans la mêlée. Meteren, au contraire, qui semble, comme les Espagnols, croire que l'honneur des deux nations était attaché aux promesses de chacun des champions, préfère ignorer ce combat singulier. Il mentionne la mort d'Adolphe de Nassau comme arrivée dans la mêlée, et attribue la mort d'Aremberg au seigneur de Haultain. Amelis Van Amstel, dans son rapport au Conseil de Gueldres, rapporte sur la foi d'un prisonnier que le corps d'Aremberg fut, après la bataille, apporté devant le comte Louis, et que le brave mais malheureux officier avait la gorge, le corps et la tête percés de coups de feu ; ou, pour employer les termes respectueux dont il se sert, « une balle avait passé à travers le tuyau de la gorge de sa seigneurie, une autre à travers le flanc de sa seigneurie, et le front de sa seigneurie, au-dessus des yeux, était aussi très vaillamment blessé. »

Echaumbourg qui s'y trouvaient déjà, suffirent pour la protéger contre l'armée mal équipée de Louis de Nassau.

Le chef patriote n'avait, après tout, remporté qu'une victoire stérile. Il avait sans nul doute détruit de cinq à six cents Espagnols, les versions varient fort ; il avait débandé une armée petite mais choisie ; mieux que tout cela, il avait appris aux habitants des Pays-Bas, par ce triomphant résultat d'une bataille rangée, que les troupes d'élite de l'Espagne n'étaient point invincibles. L'effet moral de cette victoire demeura seul. Les troupes mal payées du comte menaçaient à tout instant de se débander. Son artillerie n'était point suffisante pour réduire des villes dont la possession eût été nécessaire au succès de la cause. En outre, il avait à pleurer, avec le prince d'Orange et tous ses frères, la perte du jeune et chevaleresque Adolphe de Nassau, qui avait teint de son sang les lauriers de cette première victoire des patriotes. Après avoir passé et par conséquent perdu sur le champ de bataille les trois jours de rigueur, Louis alla camper devant Groningue et se retrancha à environ une portée de canon de la ville.

D'Aremberg, comme nous l'avons vu, avait écrit le 23, plein de confiance, au gouverneur-général, en lui promettant bientôt de bonnes nouvelles des Gueux. Le 26, le comte de Meghen écrivit qu'il venait de parler à quelqu'un qui avait aidé à placer d'Aremberg dans son cercueil et que, par conséquent, il ne pouvait garder le moindre doute sur son sort.

La colère du Duc dépassa sa surprise. Comme Auguste, il eût en vain demandé compte de ses légions, mais il se prépara à infliger lui-même à l'ennemi un châtiment plus terrible et plus prompt que celui de Rome. Sentant fort bien la gravité de la situation, il résolut d'entrer en campagne en personne, et d'anéan-

tir cet insolent rebelle qui avait osé non seulement rencontrer, mais encore vaincre ses vétérans. Mais, avant de pouvoir quitter Bruxelles, il avait encore bien des choses à faire. Les mesures se succédèrent sans relâche, terribles et foudroyantes. Le 28 mai, il lança un édit par lequel le prince d'Orange, les comtes de Nassau, d'Hooghstraeten, Van Den Berg et beaucoup d'autres encore étaient bannis sous peine de mort, et tous leurs biens confisqués. En même temps, il faisait raser le palais de Culembourg, et érigeait sur ses ruines une colonne destinée à rappeler la conspiration dont ses murs avaient été le théâtre. Le 1er juin, dix-huit personnes de distinction : les deux barons de Batenbourg, Maximilien Kock, Blois de Treslong et d'autres, furent exécutées à Bruxelles sur le Marché aux Chevaux. Suivant l'énergique expression de Hooghstraeten, cette horrible tragédie se joua précisément devant les fenêtres de ce « cruel animal » de Noircarmes qui, avec son ami Berlaymont et le reste du Tribunal de Sang, assista à cet affreux spectacle. Les têtes des victimes furent exposées sur des poteaux, auxquels les cadavres furent aussi attachés. Onze d'entre eux furent ensuite jetés nus en terre non consacrée ; les autres restèrent sans sépulture à pourrir sur le gibet. Le 2 juin, Villers, le chef de l'entreprise de Daelem, fut décapité, avec trois complices. Le 3, les comtes de Horn et d'Egmont, amenés en voiture de Gand à Bruxelles, sous la garde de deux compagnies d'infanterie et de deux de cavalerie, arrivèrent au *Brood-Huis* (aujourd'hui « Maison du Roi »), sur la Grand'Place de Bruxelles, en face de l'Hôtel de Ville. Le 4, d'Albe déclara solennellement devant Dieu et devant les hommes, avoir examiné à fond les documents relatifs aux deux grands procès terminés seulement depuis trois jours, et prononça la sentence de mort contre les deux illustres prisonniers. Ces monu-

ments d'iniquité, signés et scellés par le Duc, furent envoyés au Tribunal de Sang, où le secrétaire Praetz en donna lecture. La signature de Philippe s'y trouvait apposée, car les sentences avaient été écrites sur blanc-seings du monarque, dont le vice-roi avait rempli un coffre en partant de l'Espagne. La sentence contre d'Egmont portait sommairement que le duc d'Albe, ayant lu tous les rapports et pièces de conviction, avait trouvé le comte coupable de haute trahison. Il était prouvé que d'Egmont s'était allié aux Confédérés, qu'il avait pris part à l'abominable conspiration du prince d'Orange, qu'il avait protégé les nobles rebelles, et qu'il avait trahi le gouvernement et la sainte Église catholique par sa conduite dans les Flandres. En conséquence, le Duc le condamnait à être exécuté par le glaive le jour suivant : en suite de quoi, sa tête resterait exposée sur la place publique, jusqu'à ce que le Duc en ordonnât autrement. La sentence contre de Horn était conçue dans les mêmes termes.

Dans l'après-midi, le Duc envoya chercher l'évêque d'Ypres. Le prélat arriva vers le soir. D'Albe l'informa aussitôt de la sentence qu'il venait de prononcer et le chargea d'en transmettre la nouvelle aux prisonniers. Il lui confia en outre la mission de confesser les victimes, et de préparer leurs âmes à la mort. L'évêque tomba à genoux, terrifié par ce cruel décret. Il supplia le gouverneur de faire miséricorde à ces deux illustres seigneurs : s'il ne pouvait leur faire grâce de la vie, qu'au moins il leur accordât quelque délai ! Larmes et supplications furent vaines ; le prélat ne put ni empêcher ni même retarder l'exécution qui était décidée. La sentence, inflexible comme le destin, était depuis trop longtemps arrêtée. Le triomphe passager de la révolte en Frise n'avait fait qu'en précipiter l'accomplissement. D'Albe répondit durement à l'évêque

qu'il ne l'avait point appelé pour lui demander conseil ; pardon et retard étaient également impossibles. Sa mission était d'agir comme confesseur auprès des prisonniers, et non comme conseiller auprès du vice-roi. L'évêque, ainsi repoussé, se retira pour accomplir son douloureux mandat. Le même soir, des rumeurs trop effrayantes pour être dédaignées, trop vagues pour être crues, étaient parvenues jusqu'à la comtesse d'Egmont. Elle se trouvait dans l'appartement de la comtesse d'Aremberg, à lui offrir ses condoléances au sujet de la mort de son mari, quand on vint lui annoncer l'ordre de l'exécution prochaine du sien. Elle courut chez le gouverneur-général. La princesse Palatine, la fille des empereurs, se souvint seulement qu'elle était femme et mère. Elle se jeta aux pieds de l'homme qui tenait le sort de son époux entre ses mains et s'humiliant, se soumettant, elle demanda en pleurant merci. Le Duc, avec une ironie si glaciale qu'elle est presque incroyable, rassura la Comtesse en lui promettant que le lendemain son mari serait libre. Sur cette phrase ambigüe, digne des obscurs oracles de l'antiquité, l'épouse infortunée se retira. Ce ne fut que trop tôt qu'elle connut l'horrible sens de ce qu'elle venait d'entendre : — paroles de mort qu'elle avait prises pour des paroles de consolation.

Une heure avant minuit, l'évêque d'Ypres entra dans la prison d'Egmont. Le Comte était enfermé dans une des chambres du second étage du *Brood-Huis*, alors le siège de la corporation des arbalétriers, à l'angle d'une des rues étroites qui débouchent sur la Grand'Place. L'approche de ce visiteur le tira de son sommeil. Sans voix, mais montrant par l'altération de ses traits l'approche d'un grand malheur, l'évêque, à peine entré, remit à d'Egmont le papier dont l'avait chargé d'Albe. Quoique recevant ainsi à l'improviste l'avis de sa condamnation à mort et de

son exécution pour le lendemain, le malheureux Comte lut la sentence sans pâlir ; il exprima plutôt de l'étonnement que de la terreur. Très confiant de nature, il n'avait jamais cru, même malgré ses neuf mois de captivité, que les difficultés dont il était entouré auraient une fin sanglante. Il fut tout à la fois surpris et de la condamnation soudaine qui terminait un procès qu'on avait tant traîné en longueur, et de la hâte avec laquelle sa mort devait suivre la sentence. Il demanda à l'évêque, avec force exclamations d'étonnement, si tout pardon était impossible ; si au moins un retard ne pouvait être obtenu ? L'évêque lui répondit par un récit fidèle de ce qui venait de se passer entre lui et le Duc. D'Egmont, convaincu par là que son sort était inévitable, fit alors observer à son interlocuteur, avec une courtoisie exquise, que, puisqu'il devait mourir, il rendait grâce à Dieu et au Duc, de ce qu'on eût fait choix pour l'assister dans ses derniers moments d'un aussi excellent confesseur.

Plus tard il s'écria, dans un élan d'indignation bien naturelle, que la sentence était vraiment injuste et cruelle. Il protesta que de toute sa vie il n'avait jamais fait tort à Sa Majesté ; jamais au moins assez gravement pour mériter un pareil châtiment. Tout ce qu'il avait fait, c'était dans de loyales intentions. Les intérêts réels du roi avaient été son but constant. Il pria Dieu, si cependant il avait erré, d'accepter sa mort en expiation de ses fautes, et de faire en sorte que son nom ne fût point déshonoré, ni ses enfants précipités dans la honte. Sa femme chérie, leurs innocents enfants souffriraient déjà assez de sa mort et de la confiscation de leurs biens. Il était bien dû à ses longs services qu'on leur épargnât d'autres souffrances. Il demanda ensuite à son confesseur ce qu'il lui conseillait de faire en ce moment. L'évêque lui répondit

en l'exhortant à se tourner vers Dieu, à retirer ses pensées de tout intérêt terrestre et à se préparer au monde qui l'attendait au delà de la tombe. Il suivit le conseil, et, s'agenouillant devant l'évêque, il fit sa confession. Ensuite il demanda à recevoir les sacrements, ce que l'évêque fit après avoir célébré la messe d'usage. D'Egmont lui demanda quelle prière serait la plus convenable à réciter à l'exécution. Son confesseur lui dit qu'aucune n'était préférable à celle que Jésus avait enseignée à ses disciples : — Notre père, qui êtes aux Cieux. Ils continuèrent à converser, et le Comte exprima de nouveau sa satisfaction du calme que la douce et pieuse assistance de l'évêque venait rendre à son âme. Puis, par un soudain retour de sensibilité, il se remit à pleurer sur le triste sort de sa femme et de ses jeunes enfants. L'évêque le supplia de ne point laisser son esprit s'abandonner à ces poignantes idées, et de se donner entièrement à Dieu. Alors le poids de la douleur arracha à d'Egmont cette exclamation si simple et si vraie : — « Hélas ! que notre nature est frêle et misérable ! Quand nous ne devrions songer qu'à Dieu, nous ne pouvons parvenir à chasser l'image de notre femme et de nos enfants. »

Devenu maître enfin de son émotion et ayant encore quelque temps devant lui, il s'assit et écrivit avec le plus grand calme deux lettres, l'une à Philippe, l'autre à d'Albe. Sa célèbre lettre au Roi contenait ce qui suit :

« Sire, j'ai appris, ce soir, la sentence qu'il a plu à Votre Majesté de prononcer contre moi. Quoique je n'aie jamais eu une pensée, et croie n'avoir jamais rien fait qui puisse être préjudiciable à la personne ou au service de Votre Majesté ou au détriment de la sainte Église catholique, cependant je prends patience pour supporter les maux qu'il plaît à Dieu de m'en-

voyer. Si, pendant les troubles en Flandre, j'ai fait ou toléré n'importe quoi, qui y paraisse contraire, c'était avec l'intention ferme de servir Dieu, Votre Majesté et l'exigence des temps. En conséquence, je supplie Votre Majesté de me pardonner et d'avoir pitié de ma pauvre femme, de mes enfants et serviteurs, en considération de mes services passés. Dans cet espoir je me recommande à la miséricorde de Dieu.

De Bruxelles. Prêt à la mort, ce 5 juin 1568.

De Votre Majesté, le très humble et loyal vassal, et serviteur,

LAMORAL D'EGMONT. »

Ayant ainsi baisé la main sanglante qui le frappait, d'Egmont tendit cette lettre, dictée plutôt par fol excès de fidélité monarchique que par la vraie miséricorde chrétienne, à l'évêque, en le priant de l'envoyer à sa destination, accompagnée d'une lettre de sa propre main. L'évêque promit solennellement d'accomplir ce devoir.

Passant alors en revue tous les détails du supplice avec le courage qui avait toujours été l'un de ses traits caractéristiques, le Comte demanda conseil à son confesseur sur le langage qu'il convenait de tenir au peuple du haut de l'échafaud. Mais l'évêque s'efforça de le dissuader de s'adresser à la foule. Les spectateurs les plus éloignés, lui dit-il, n'entendraient point ses paroles, tandis que les troupes espagnoles massées autour de lui ne les comprendraient point. Il lui semblait, en conséquence, sage et digne de garder le silence, et de s'entretenir seulement avec Dieu. Le Comte céda à ces raisonnements et abandonna son intention d'adresser quelques mots d'adieu au peuple qu'il croyait plein d'affection pour lui. Il fit ensuite tous ses préparatifs pour n'être point le lendemain

distrait de ses pensées par des détails vulgaires. Il coupa lui-même le collet de son pourpoint et de sa chemise, afin que les bourreaux n'eussent aucun prétexte pour le souiller de leur contact. Le reste de la nuit se passa en prières et en méditations.

On a conservé moins de détails sur la dernière nuit du comte de Horn. Il est toutefois certain que l'Amiral reçut avec le plus grand calme la nouvelle inattendue de sa condamnation. Ce fut le curé de la Chapelle qui l'assista dans ses devoirs de chrétien.

Les préparatifs de la tragédie ordonnée pour le lendemain matin avaient été faits pendant la nuit sur la Grand'Place de Bruxelles. Le gouvernement voulait frapper de terreur le cœur du peuple par le spectacle d'un drame plein d'émotions et d'horreur. Le pouvoir voulait paraître aux yeux de tous, inexorable et fatal, comme le destin; c'est ce qu'allait montrer le supplice de ces deux hommes de si haut rang, si puissants par leurs alliances, si distingués par leurs services.

L'effet devait être encore augmenté par la nature du lieu où la lugubre scène allait se passer. La Grand'-Place de Bruxelles est d'un aspect théâtral et saisissant. Les caprices de son architecture, produit hybride du mélange de tous les arts, ont déjà stupéfait bien des générations. Le magnifique Hôtel-de-Ville, à la flèche audacieuse et à la riche façade, forme un des côtés de la place; en face se dressait la façade élégante et bizarre du *Brood-Huis*, devenu pour un moment la dernière demeure terrestre des illustres victimes; puis, groupés tout autour de ces deux édifices principaux, s'élevaient les fantastiques palais des Archers, des Marins et des autres Ghildes, avec leurs façades tourmentées et leurs pignons pointus, tout couverts de statues, d'emblèmes et d'ornements baroques. Cette place avait servi de scène à plus d'un brillant tournoi,

à plus d'une sanglante exécution. De nobles chevaliers avaient joûté dans son enceinte, animés par le feu des doux yeux qui se pressaient sur ces gracieux balcons et à ces fenêtres sculptées. Plus tard, les martyrs des libertés religieuses et des libertés politiques y avaient enduré des souffrances à faire pleurer de pitié ou se soulever de colère les pavés qui recouvraient le sol. Là, d'Egmont lui-même, dans des temps plus heureux, avait, centre de tous les regards, souvent remporté le prix de l'adresse et du courage ; là aussi maintenant, en plein soleil d'une vie illustrée par cent actions d'éclat, il allait à son tour, par la main de la tyrannie, être jeté dans l'éternité.

Dès le point du jour, le 5 juin, trois mille soldats espagnols étaient rangés en bataille autour d'un échafaud élevé au milieu de la place. Sur cet échafaud tendu de drap noir se trouvaient deux coussins de velours, deux piques de fer, une petite table et un crucifix d'argent. Le maréchal prévôt Spelle se tenait à cheval au pied de l'échafaud, la verge rouge en main, et ne songeant guère alors qu'une fin plus terrible que celle qu'il allait diriger, lui était réservée. L'exécuteur était caché dans les draperies.

Vers 11 heures une compagnie d'Espagnols, conduits par Julien Romero et le capitaine Salinas, arriva à la chambre d'Egmont. Le Comte les attendait. Ils se préparaient à lui lier les mains, mais il protesta vivement contre cet outrage, et, entr'ouvrant sa robe, il leur montra qu'il avait déchiré lui-même le collet de ses vêtements, et qu'il était tout prêt au coup fatal. On se rendit à sa demande. D'Egmont traversa la place, l'évêque à ses côtés. Il franchit d'un pas ferme la courte distance qui le séparait de l'échafaud. Julien Romero et ses gardes le suivaient. Tout en marchant, il lisait à haute voix le psaume LI : « Seigneur ! entends mes cris, et prête l'oreille à ma prière ! »

Il semblait avoir choisi ces passages de l'Écriture pour fournir une dernière preuve que, malgré les machinations des ses ennemis et le cruel châtiment qu'ils étaient parvenus à lui faire infliger, sa loyauté envers son souverain était aussi profondément enracinée dans son cœur que sa dévotion envers son Dieu. « Tu prolongeras la vie du roi et ses années pendant « plusieurs générations. Il paraîtra devant toi, ô mon « Dieu, pour l'éternité ; prépare pour lui ta miséri- « corde et ta vérité, afin qu'il se sauve ! » Telle fut, pendant qu'il marchait à l'échafaud, la mémorable prière de ce traître !

Quand il en eut gravi les marches, il traversa deux ou trois fois la plate-forme. Il était vêtu d'une robe de damas rouge sur laquelle était jeté un court manteau noir brodé d'or. Il portait une toque de soie noire ornée de plumes blanches et noires, et tenait un mouchoir à la main. Tout en marchant en long et en large, il exprima amèrement son regret de n'avoir point pu mourir l'épée à la main, en combattant pour sa patrie et son roi. Espérant jusqu'au bout, il demanda vivement à Romero si la sentence était vraiment irrévocable, et si tout pardon était réellement impossible. Le maréchal haussa les épaules, tout en murmurant une réponse négative. A cette réponse d'Egmont grinça des dents plutôt de colère que de désespoir. Mais reprenant bientôt possession de lui-même, il rejeta sa robe et son manteau, et ôta de son cou les insignes de la Toison d'Or. Puis, s'agenouillant sur l'un des coussins, il récita tout haut la prière du Seigneur et pria l'évêque, à genoux à ses côtés, de la répéter trois fois. Le prélat lui donna ensuite le crucifix à baiser et le bénit. Cela fait, le Comte se releva debout, jeta de côté sa toque et son mouchoir et s'agenouilla de nouveau, abaissa sur ses yeux une petite cape, et joignant les mains, s'écria d'une voix forte :

« Seigneur, je remets mon âme entre tes mains ! » A ce moment l'exécuteur apparut et lui sépara la tête des épaules d'un seul coup.

Aucun cri ne se fit entendre. La foule tout entière semblait elle-même avoir été frappée au cœur. Des larmes coulaient de tous les yeux, des soldats espagnols eux-mêmes, car ils connaissaient et honoraient d'Egmont comme un vaillant général. L'ambassadeur de France, Mondoucet, qui assistait en secret à ce spectacle, se dit à voix basse qu'il venait de voir tomber la tête devant laquelle la France avait tremblé deux fois. Même sur les joues de bronze du Duc qui, d'une fenêtre faisant face à l'échafaud, regardait ce spectacle, on vit des pleurs couler.

Un drap noir fut aussitôt jeté sur le cadavre sanglant, et, au bout de quelques minutes, l'Amiral s'avança à travers la foule. Sa tête chauve était nue, ses mains libres, il salua tranquillement celles de ses connaissances qui se trouvaient sur son passage. Sous un manteau noir qu'il laissa tomber dès qu'il fut sur la plate-forme, il portait un pourpoint simple et de couleur sombre ; il n'avait pas, comme d'Egmont, les insignes de la Toison d'Or. Jetant les yeux sur le corps recouvert d'un drap noir, il demanda si c'était celui d'Egmont. Sur la réponse affirmative, il prononça en espagnol quelques mots que l'on ne put comprendre. Il aperçut ensuite son propre écusson renversé ; et, s'emportant devant l'insulte faite ainsi à ses armes, il protesta n'avoir pas mérité cet outrage. Il adressa ensuite quelques paroles à la foule en lui souhaitant le bonheur et l'engageant à prier pour son âme. Il ne baisa point le crucifix, mais, s'agenouillant sur le coussin, se mit en prières, assisté dans ses dévotions par l'évêque d'Ypres. Quand elles furent terminées, il se leva. Et, se couvrant alors complètement la figure d'une cape à la Milanaise, il prononça

en latin la même invocation qu'avait prononcé d'Egmont, et tendit la nuque au glaive du bourreau.

D'Egmont avait obtenu comme dernière faveur de mourir avant son ami. Il était en partie la cause du retour de Horn à Bruxelles, après l'arrivée d'Albe, et par conséquent du supplice de l'Amiral ; c'est pour cela qu'il désirait s'épargner l'angoisse de le voir mourir sous ses yeux. Gemma Frisius, l'astrologue qui avait tiré l'horoscope de Horn à sa naissance, était venu le supplier de la manière la plus pressante de ne point se rendre à Bruxelles. Le Comte avait répondu fièrement qu'il plaçait sa confiance en Dieu, et que d'ailleurs son ami d'Egmont, qui y allait aussi, lui avait promis que le sort de l'un serait celui de l'autre.

Les têtes des deux victimes restèrent exposées pendant deux heures au bout des piques de fer. Leurs corps placés dans des cercueils restèrent pendant ce temps sur l'échafaud. La présence des troupes ne put empêcher la populace de se répandre en pleurs et en cris d'exécration. Quantité de personnes se pressaient autour de l'échafaud, et trempaient leurs mouchoirs dans le sang des victimes pour les conserver comme souvenir du crime et promesse de la vengeance.

Les cadavres furent ensuite remis à leurs amis. Une imposante procession des Ghildes et des membres du clergé escorta les cercueils jusqu'à l'église de Sainte-Gudule. De là, le corps d'Egmont fut transporté au couvent de Sainte-Claire, près d'une des anciennes portes de Bruxelles, pour y être embaumé [1]. Son écus-

[1] Bor, IV, 241. Ulloa, I, 44. — Ce dernier auteur, qui était maréchal de camp dans l'armée d'Albe et qui avait commandé la citadelle de Gand pendant la détention des Comtes, rapporte que le cercueil d'Egmont, après son dépôt au couvent de Sainte-Claire, fut visité par des masses de gens, tous baignés de larmes, qui le baisaient comme s'il eût été une châsse de

son et sa bannière avaient été suspendus par ordre de la Comtesse à la façade de son hôtel. Par ordre d'Albe, ils en furent immédiatement arrachés. Les restes du Comte furent ensuite envoyés dans sa seigneurie de Sotteghem en Flandre, où ils furent inhumés. Le comte de Horn fut enterré à Kempen. Les cadavres avaient été descendus de l'échafaud à deux heures. Les têtes restèrent exposées entre des torches ardentes pendant deux heures encore. Alors elles furent enlevées et renfermées dans des coffres, et selon l'opinion générale, expédiées à Madrid. De cette façon, le roi put contempler les traits glacés de ses victimes sans la fatigue d'un voyage dans les Provinces.

Ainsi moururent Philippe de Montmorency, comte de Horn, et Lamoral d'Egmont, prince de Gavres. Les sympathies les plus vives parurent dès l'origine s'attacher au sort d'Egmont, ce qui a rendu jusqu'à nos jours comparativement moins intéressant le malheur de son compagnon d'armes. D'Egmont est une grande figure historique, mais ce n'est certes point un grand homme. Son supplice demeure un monument éternel non seulement de la cruauté et de la perfidie de Philippe, mais encore de son ineptie. Le Roi avait tout à espérer d'Egmont, et rien à en craindre. Granvelle, qui connaissait bien l'homme, se refusa jusqu'au dernier moment à croire à la possibi-

saint, en murmurant des prières pour le repos de l'âme du défunt. Il ajoute que le cadavre de Horn ne fut pas l'objet du même respect, et resta presque abandonné dans la grande église de Sainte-Gudule. Il y a quelque chose de triste dans ce tableau sombre et mélancolique de Horn couché dans son linceul sanglant, aussi seul, aussi abandonné après sa mort qu'il l'avait été vers la fin de ses jours au fond de son manoir solitaire. Certes l'Amiral méritait tout autant que d'Egmont les sympathies populaires.

lité d'une maladresse aussi énorme, d'un acte qui allait transformer en victime, en martyr, en idole populaire, un personnage, brave il est vrai, mais d'une versatilité incroyable et d'une vanité sans bornes, et dont avec un peu d'adresse on eût fait l'instrument le plus efficace des desseins du monarque.

Récapituler ici les évènements de la carrière d'Egmont, serait superflu. Nous l'avons suivi pas à pas dans sa route, et nulle part nous n'avons découvert même en germe le moindre des éléments qui constituent le champion national. Son orgueil de caste le rendit furieux de l'insolence de Granvelle, et causa l'impatience avec laquelle il supportait sa domination. Fier de sa haute naissance et de ses services militaires, il ambitionna la charge la plus haute après celle du monarque, et ce fut sa haine contre ceux qu'il regardait comme des spoliateurs de ses justes droits, qui le jeta parmi les mécontents. Il n'avait aucune sympathie pour le peuple ; mais il aimait à attirer, en qualité de grand seigneur, les regards et l'admiration des badauds. Il fut toujours catholique inébranlable, ayant pour les sectaires le dégoût le plus profond, et, après les excès des iconoclastes, prit réellement plaisir à pendre à la fois ministres et membres des congrégations, et à réduire à l'extrémité les chrétiens assiégés dans Valenciennes. En plus d'une occasion il se prononça ouvertement en faveur des infâmes édits de Charles et de Philippe, et à un moment donné aida de ses efforts personnels leur application violente. L'impression passagère que la haute nature d'Orange avait produite sur son esprit, disparut en Espagne, aisément effacée par les flatteries de la Cour et les largesses du Roi. Malgré la froideur, les insolences et les avis répétés, qui vinrent l'avertir du sort qui l'attendait, rien ne put, vers la fin, le détourner de la fidélité monarchique fanatique, à laquelle

après beaucoup d'oscillations, son esprit s'était enfin irrévocablement attaché. L'humiliation à laquelle comme général, comme Grand, comme Flamand, comme chrétien, il s'abaissa volontairement devant l'insolence du duc d'Albe, dès le premier moment de l'arrivée de celui-ci, soulèverait notre mépris, si le sort du pauvre aveuglé ne venait aussitôt exciter notre commisération. Quand d'Orange fut parti, d'Egmont ne devint que trop désireux d'accepter de Philippe toutes les missions que celui-ci voudrait bien lui imposer. Et c'est cet homme que Philippe choisit, pour le transformer par le glaive de l'exécuteur, en idole populaire, et que la poésie s'est plu à regarder comme le chevaleresque champion de la liberté !

Quant à de Horn, assez de détails sur sa vie ont été présentés au lecteur pour qu'il puisse se faire une idée exacte du personnage. Il était de talents médiocres et d'une nature vulgaire. Son rang élevé et son sort tragique l'ont seuls rendu intéressant. Il n'avait grand amour ni pour la Cour ni pour le peuple. Déçu de toutes parts, il passa la plus grande partie de son temps à gronder sur l'ingratitude de Charles et de Philippe, et à se plaindre amèrement des désappointements que leur conduite lui avait infligés. Il ne se souciait ni des Cardinalistes ni des Confédérés. Il n'aimait pas Bréderode, il détestait Granvelle. Sombre et morose, il était allé se mettre au lit, pendant que ceux que l'on prétendait ses compagnons de conspiration, banquetaient bruyamment dans le même hôtel. Il n'avait pas plus de sympathie pour le cri de « *Vivent les Gueux* » que pour celui de « Vive le Roi. » Le trait le plus intéressant de sa nature, c'est la vive sollicitude qu'il montrait à son frère absent et la fermeté avec laquelle, en qualité de représentant de Montigny à Tournai, il aima mieux braver la colère du gouvernement et s'exposer aux coups de la ven-

geance de Philippe, que de se faire le bourreau de chrétiens sans défense. Sous ce rapport, sa conduite a bien plus droit à nos respects que celle d'Egmont, et il méritait à plus juste titre que celui-ci les hommages du peuple; cependant il vécut abandonné de tous, et son cadavre tout décapité fut laissé solitaire dans Sainte-Gudule.

La haine envers d'Albe surgit de la tombe de ces deux illustres victimes, de jour en jour plus intense.

Hooghstraeten affirme que « c'était chose de l'autre « monde, le crys, lamentation et juste compassion « qu'avions tous ceulx de la ville du dit Bruxelles, « nobles et ignobles, pour ceste barbare tyrannie, « mais que nonobstant ce cestuy Nero d'Alve se « vante, en ferat le semblable de tous ceulx quy « polra avoir en mains. »

Personne ne crut aux crimes des deux seigneurs, et beaucoup allèrent même jusqu'à absoudre Philippe de toute responsabilité dans cet assassinat juridique. Le peuple attribua l'exécution à la jalousie personnelle du Duc. Non seulement on se racontait l'envie que le gouverneur-général avait toujours portée aux succès militaires de son rival ; on y ajoutait encore que, à différentes reprises, d'Egmont avait gagné au jeu de fortes sommes à d'Albe, et avait même remporté sur le Duc le prix du tir à l'oiseau. Malgré toutes ces absurdes rumeurs, il n'y a point de doute que d'Albe et Philippe ne doivent supporter par parts égales le poids de toute l'affaire, et que le « châtiment » n'eût été décidé, avant que d'Albe ne partît d'Espagne.

La comtesse d'Egmont resta au couvent de la Cambre avec ses onze enfants, plongée dans la douleur et dans la pauvreté. Le Duc écrivit à Philippe qu'il ne croyait pas qu'il y eût dans le monde famille plus misérable que celle-là. Et en même temps il

assura au souverain qu'il y avait à s'en féliciter, car plus dures seraient les suites de cette exécution, plus salutaires en seraient les effets. Il lui apprit que la Comtesse était considérée comme une sainte femme, et que toutes les nuits, accompagnée de ses filles, pieds nus comme elle, elle avait parcouru les églises de la ville, offrant au ciel ses prières pour le salut de son mari. Il ajoutait qu'il doutait fort qu'elles eussent, au moment où il écrivait, de quoi subvenir à leur souper, et priait Philippe de leur accorder quelque secours. Il lui conseillait de placer sans délai la Comtesse dans quelque couvent espagnol où ses filles pourraient aussi prendre le voile, car son douaire était absolument insuffisant pour la soutenir! Après avoir ainsi généreusement recommandé aux aumônes de son souverain la famille que de sa propre main il venait de précipiter du rang des princes à celui des mendiants, le Vice-Roi put se consacrer aux évènements qui se passaient en Frise, et aux mesures à prendre pour venger la défaite et la mort du comte d'Aremberg.

CHAPITRE III

TRIOMPHE DU GOUVERNEUR ET CONDAMNATION DE L'INFANT (1568)

Préparatifs du Duc contre le comte Louis de Nassau. — Situation précaire de Louis en Frise. — Terreur des habitants. — D'Albe en Frise. — Escarmouche près de Groningue. — Retraite des patriotes. — Faute commise par Louis. — Sa position à Jemmingen. — Mutinerie de ses troupes. — Louis s'efforce de rétablir l'ordre. — L'arrivée des troupes d'Albe interrompt la destruction des digues commencée par Louis. — Habiles manœuvres du Duc. — Défaite du comte Louis et destruction complète de son armée. — Excès commis par les Espagnols. — D'Albe à Utrecht. — Supplice de Dame van Diemen. — Épisode. — Don Carlos. — Fables sur Don Carlos et la reine Isabelle. — Mystère qui entoure sa mort. — Lettres secrètes de Philippe au Pape. — Celle qui contient la vérité exacte sur l'affaire est encore tenue cachée au Vatican. — Comment Mathieu, De Thou et quelques autres racontent le fait à la défaveur de Philippe. — Témoignages favorables au Roi donnés par le Nonce, l'envoyé de Venise et d'autres. — État douteux de la question. — Anecdotes sur Don Carlos. — Son caractère.

Les mesures que prit le Duc eurent cette précision et cette promptitude dont il faisait si bien preuve, chaque fois que les circonstances requéraient promptitude et précision. Chacun de ses pas portait le cachet d'une énergie terrible, depuis l'heureux coup de main de Louis de Nassau. Résolu à se mettre personnellement

en campagne avec tous les vétérans espagnols qu'il avait sous la main, il avait agi sans retard, de façon à assurer la tranquillité de la capitale après son départ. Il ne pouvait laisser trois mille hommes de troupes choisies pour garder le comte d'Egmont. Un moindre nombre semblait insuffisant à empêcher des tentatives de délivrance. C'est pourquoi il avait, sans plus tarder, ordonné le châtiment, qui depuis longtemps déjà était décidé, mais que hâtèrent les évènements survenus dans le Nord. Ainsi le seul résultat positif de la victoire de Louis de Nassau fut le supplice de ses amis captifs.

L'expédition commandée par d'Aremberg avait échoué pour deux motifs. Les forces espagnoles étaient trop peu nombreuses, et elles avaient attaqué l'ennemi dans une situation désavantageuse. L'imprudence de l'attaque provenait du mépris qu'elles avaient pour leur ennemi. Ces fautes ne devaient plus se renouveler. D'Albe ordonna au comte de Meghen, qui commandait alors dans la province de Groningue, de ne risquer, en aucun cas, l'attaque, à moins d'un succès assuré. Il prépara sans délai l'envoi de grands renforts de troupes sur le théâtre de la guerre. Les chefs, auquel il les confia, étaient le duc Éric de Brunswick, Chiappin Vitelli, Noircarmes et le comte de Rœulx. Deventer fut le lieu du rendez-vous assigné à toutes les forces ; dès les 10 juillet, elles s'y trouvèrent. Le même jour, le duc d'Albe fit son entrée dans Deventer, et prit le commandement. Le 14 juillet au soir, il atteignit Rolden, village situé à trois lieues de Groningue, à la tête de trois *tercios* d'infanterie espagnole, de trois compagnies de chevau-légers, et d'un détachement de dragons. Toutes les forces ainsi réunies à Groningue ou aux environs s'élevaient à quinze mille hommes de troupes choisies, outre un grand nombre de soldats moins bien disciplinés.

Pendant ce temps, Louis de Nassau n'avait plus rien fait depuis sa victoire. A cette inaction il avait une excellente excuse : le manque absolu d'argent. Il n'avait d'autres ressources que les contributions forcées qu'il pouvait lever sur les habitants de la province. Il leur avait notifié à plusieurs reprises sa résolution de les traiter en ennemis, s'ils refusaient de lui fournir les moyens indispensables à l'expulsion des tyrans de leur patrie. De temps à autre il parvenait à obtenir ainsi quelques sommes d'argent. Les habitants lui étaient favorables, mais terrifiés et sans espoir. Ils ne partageaient point la confiance qu'avait Louis dans la réussite de ses desseins. Ils savaient que le terrible duc d'Albe était déjà en route. Ils étaient sûrs d'être pillés par les deux partis, et d'être en outre pendus comme rebelles, dès que le gouverneur-général arriverait sur les lieux.

Louis avait néanmoins lancé deux proclamations annonçant la levée de deux contributions déterminées. Il y déclarait que les récalcitrants verraient incontinent leurs maisons incendiées, et ces moyens sommaires lui avaient procuré dix mille florins. D'Albe fit publier et afficher aux portes des églises et autres lieux publics des contre-proclamations qui défendaient à tout le monde de satisfaire aux demandes d'argent des rebelles, sous peine d'une somme double à payer aux Espagnols, et, en outre, de châtiment arbitraire, dès qu'il arriverait dans le pays. Les malheureux habitants, ainsi placés entre deux feux, n'avaient d'autre alternative que d'abandonner d'abord la moitié de leurs biens pour soutenir la rébellion, avec la perspective de perdre l'autre plus tard pour subsidier la tyrannie ; tout en voyant, pour comble de maux, le gibet se dresser devant eux comme une suprême récompense de leurs libéralités. Telle était l'affreuse situation du peuple des campagnes dans cette guerre civile. Quelle

balance humaine pourrait fixer le poids de la dette qui s'est accumulée par là sur la tête couronnée qui a conçu toutes ces horreurs, et sur la main sanglante qui les a accomplies ?

Avec des ressources aussi précaires, l'armée de Louis de Nassau, comme on le comprendra bien, n'était rien moins que docile. Après la victoire d'*Heyligerlée*, les mercenaires allemands avaient espéré de plus grands profits, et leur espoir devenait plus faible à mesure que devenait plus claire l'inanité de ce succès. Les deux abbés de Wittewerum et d'Heiligerlée, qui avaient suivi d'Aremberg, afin d'être témoins de sa victoire, avaient été contraints de payer chèrement au vainqueur inattendu le spectacle qu'ils avaient voulu se donner, et leur contribution, jointe à ce que l'on avait pu arracher aux États et aux impôts de guerre payés par les pauvres paysans, permit à Louis de conserver ses troupes quelques semaines encore. La mutinerie était toutefois à l'ordre du jour dans son camp : l'éloquence et les promesses du Comte ne parvenaient qu'à grand'peine à la calmer.

Pendant les premières semaines qui avaient suivi la bataille, il avait divisé ses troupes en trois camps différents. Mais, dès l'approche du Duc, il se hâta de concentrer tous ses soldats dans le camp très fortifié où il avait pris personnellement ses quartiers, à une demi-portée de canon des remparts de Groningue. Son armée montait alors de 10,000 à 12,000 hommes. D'Albe atteignit Groningue au jour naissant et, sans perdre un instant, fit traverser la ville par ses troupes. Il se hâta d'occuper un bâtiment fortifié et entouré d'un fossé, d'où il était facile de menacer le camp ennemi. Cela fait, le Duc, suivi de quelques officiers, poussa en avant à cheval, pour aller reconnaître le terrain. Il trouva les rebelles, campés dans une situation très

forte, couverts en front par la rivière, et en outre par une profonde tranchée de trois cents pas de long. Deux ponts de bois traversaient la rivière, commandés chacun par des constructions fortifiées, bien approvisionnées de torches de résine, pour au premier signal mettre le feu aux ponts. Satisfait de son examen, le Duc revint vers son armée, à laquelle il avait interdit tout mouvement sans son ordre exprès. Il envoya d'abord une petite troupe de cinquante mousquetaires sous les ordres de Robles, pour engager le feu en tirailleurs et attirer, s'ils le pouvaient, l'ennemi hors de ses retranchements.

Mais les troupes de Louis ne manifestaient pas la moindre velléité de combattre. Au contraire, il fut bientôt évident que leurs dispositions étaient tout opposées. Le Comte lui-même n'ayant en ce moment que peu de confiance en ses soldats, dont l'esprit mutin avait atteint son apogée, désirait se retirer devant son formidable adversaire. De son côté, le Duc, fidèle à ses principes ordinaires, n'avait pas grand désir de précipiter l'action dans ce dangereux pays de marais. Aussi les escarmouches se prolongèrent-elles pendant plusieurs heures, avec l'aide d'une nouvelle troupe de 1,000 hommes environ, détachée encore du camp espagnol. Mais le temps était lourd, l'ennemi peu ardent, et l'action en somme languissait fort. A la fin, vers le soir, un fort détachement sorti de ses tranchées engagea cependant un combat assez chaud avec les Espagnols. Ce fut l'affaire de quelques minutes ; bientôt les patriotes furent en déroute, et se replièrent en fuyant sur leur camp. La panique y entra avec eux, et en peu d'instants l'armée fut en pleine retraite. En se retirant, ils avaient cependant eu le soin de mettre le feu aux ponts, et avaient ainsi pu gagner du terrain au début de la poursuite. Retenir plus longtemps l'ardeur des Espagnols était

chose impossible. Vitelli obtint permission d'avancer avec 2,000 hommes de troupes fraîches. Les 1,500 soldats qui étaient déjà engagés chargeaient avec fureur l'ennemi en retraite. Quelques-uns s'élancèrent sur les ponts au milieu des flammes, malgré le feu qui leur brûlait les habits et la barbe. D'autres sautèrent dans la rivière. Ni le feu ni l'eau ne pouvaient arrêter leur élan. Les cavaliers, mettant pied à terre, tirèrent leurs chevaux dans le courant, et, s'accrochant aux queues des quadrupèdes, les poussèrent en avant avec la pointe de leurs lances. Ainsi remorqués, ils rejoignirent leurs camarades engagés dans une course furieuse, le long des digues étroites et à travers les champs humides et presque impraticables où les rebelles couraient chercher un abri. L'approche de la nuit vint seule mettre une fin à cette chasse. Le Duc rappela ses soldats non sans difficulté, et les força à refréner jusqu'au lendemain leur ardeur. Trois cents patriotes étaient restés couchés sur le champ de bataille, et trois cents autres au moins avaient péri dans la rivière et les canaux. L'armée de Louis était débandée tout entière et le Duc la regardait comme détruite de fait. Il écrivit au conseil d'État qu'il la poursuivrait le lendemain, mais qu'il doutait fort s'il trouverait quelqu'un à qui parler. En cela, le gouverneur-général à sa grande satisfaction ne tarda pas à être déçu.

Cinq jours après, le Duc arriva à Reyden, sur l'Ems. Grâce aux dispositions favorables des campagnards, qui cherchaient à protéger les fugitifs, en trompant par de faux avis ceux qui les poursuivaient, il ne savait pas trop où se trouvait son ennemi. Il avait craint de le trouver établi au village de Reyden même. Ce fut une grande faute de la part de Louis que d'en avoir agi autrement. S'il s'était arrêté dans cette position, il y aurait longtemps tenu le duc

d'Albe en échec. Le pont qui y traversait la rivière lui aurait procuré en cas de nécessité un moyen de retraite en Allemagne, et, contre une attaque de front, la place était aisée à défendre. Il aurait pu ainsi se maintenir, en harassant son ennemi et permettre à son frère d'Orange, qui attendait à Strasbourg l'issue des évènements, d'exécuter l'expédition qu'il préparait depuis longtemps au cœur des Pays-Bas. Une semblable invasion, pendant que le duc d'Albe était occupé en Frise, eût pu avoir des résultats prodigieux. Mais malheureusement elle n'était pas dans les cartes de cette campagne. La tendance au désordre des mercenaires qu'il commandait, avait rempli Louis de dégoût et de défiance. Audacieux et entreprenant, mais toujours trop impatient et trop ardent, il ne voyait plus aucun moyen de payer plus longtemps ses troupes de promesses. Peut-être désirait-il les mettre dans une position telle qu'elles fussent obligées de vaincre ou de mourir. Quoi qu'il en soit, c'est dans pareille situation qu'elles se trouvaient en ce moment. Au lieu de faire halte à Reyden, il avait poussé jusqu'à Jemmingen, à quatre lieues plus loin en descendant la rivière. D'Albe, à peine arrivé à Reyden, constata ce fait important et ne put dissimuler sa joie. Déjà tout transporté par l'erreur qu'avait commise son adversaire, en négligeant l'importante position dont lui-même venait de s'emparer, il sentit sa satisfaction s'augmenter encore, en apprenant quelle place il avait préférée. Il vit que Louis s'était complètement fourvoyé.

Jemmingen était une petite ville sur la rive gauche de l'Ems. La rivière, très large et très profonde en cet endroit, y est plutôt un bras de mer, car le Dollart n'est pas loin. Ce golfe circulaire, résultat d'une violente inondation du XIIIe siècle, entoure, avec la rivière, une étroite péninsule. C'est à l'angle extrême

de celle-ci, comme dans un cul-de-sac, que Louis avait porté son armée. Son infanterie était comme d'ordinaire formée en deux carrés et comptait encore dix mille hommes. Il était couvert en arrière par le village, à sa gauche par la rivière ; sa faible cavalerie occupait l'aile droite, et deux profondes tranchées s'étendaient en front. L'étroit chemin qui formait l'unique entrée de son camp, était gardé de chaque côté par un ravelin et par cinq pièces d'artillerie.

Le Duc, ayant en personne reconnu l'ennemi, revint convaincu que toute retraite était impossible. La rivière était trop large et trop profonde pour être passée à la nage ou à gué, et on ne voyait que fort peu de bateaux. Louis était enfermé entre l'Ems et douze mille vétérans espagnols. L'armée rebelle, quoique suffisante au point de vue du nombre, était complètement désorganisée. Elle réclamait à grands cris de l'argent et refusait de combattre. Au moment même d'engager le combat, elle se mit en état de révolte ouverte ; tous juraient qu'ils allaient à l'instant se disperser, si l'or que, disaient-ils, on venait d'apporter dans le camp, ne leur était pas distribué sur-le-champ. Tel était l'état des choses au matin de cette triste journée du 21 juillet. Toutes les supplications du comte Louis restaient vaines. Bientôt il fut à bout d'éloquence et de patience, dont il n'avait pas autant que de courage. Il refusa nettement l'argent qu'on réclamait, en invoquant le plus puissant de tous les motifs, le vide de sa caisse. Il leur démontra qu'ils n'avaient plus qu'un choix à faire, ou gagner la victoire ou se laisser massacrer. Fuir ou se rendre était également impossible. Ils savaient qu'ils n'avaient pas plus de quartier à attendre des lances des Espagnols que des eaux du Dollart. Leur seule chance de salut, c'était leur épée. L'instinct de conservation,

qu'il invoquait ainsi, parvint à produire au moins quelque effet.

La première œuvre à accomplir, et qui n'avait été que trop longtemps retardée déjà, fut immédiatement commencée. Dans ces humides régions, la mer n'est contenue que par des digues artificielles. En peu de temps, par la démolition de quelques barrages et l'ouverture de quelques écluses, on pouvait mettre sous l'eau tout le canton que les Espagnols avaient à traverser. Croyant qu'il était encore temps d'appeler l'océan à son aide, Louis, maître enfin en partie de ses soldats, ordonna à un fort détachement de procéder à l'œuvre de salut. Lui-même, saisissant une bêche, donna le signal des travaux, puis il revint ranger son armée en bataille. Deux ou trois écluses étaient déjà ouvertes, deux ou trois ponts démolis, quand d'Albe, précédant son armée, apparut à une couple de milles de Jemmingen. Il était huit heures du matin. Les patriotes redoublèrent leurs efforts. A dix heures, les eaux arrivaient à hauteur de genou, en quelques endroits même à mi-corps des hommes. L'avant-garde des Espagnols débouchait précisément en ce moment. Immédiatement le Duc lança en avant 1,500 mousquetaires. Une compagnie de carabiniers montés, auxquels s'étaient joints quelques volontaires de distinction, les précédait. Cette petite troupe assaillit avec vigueur les soldats occupés à détruire les digues. Au premier choc les rebelles prirent la fuite et les Espagnols se hâtèrent de refermer les portes d'eau. Sentant bien que le moment était décisif, le comte Louis donna l'ordre à un gros détachement de mousquetaires de reprendre la position et d'achever l'œuvre de l'inondation commencée. Il était trop tard. Le petit corps d'Espagnols offrit une résistance insurmontable. Ils avaient saisi la clef de la situation, rien ne put l'arracher à leur vigoureuse étreinte, ni

les attaques, ni la fusillade, ni l'énorme supériorité en nombre des assaillants. Avant la fin de la lutte, un renfort leur arriva, et aussitôt leurs adversaires se retirèrent en fuyant vers leur camp.

Une tactique tout à fait semblable à celle qu'il avait suivie près de l'abbaye de Selwaert, fut alors employée par le Duc. Il était décidé dans son esprit que cette affaire serait encore une fois une poursuite et non une bataille, mais il prévoyait qu'elle aurait de plus grands résultats. Il n'y avait ici aucun moyen de fuite, de sorte que si quelque appât était habilement tendu aux victimes acculées, elles ne pouvaient manquer de sortir de leur repaire pour venir tomber sur les lances du chasseur. Tout le long du chemin qu'il avait suivi pour venir de Reyden, il avait fait soigneusement occuper par ses troupes toutes les fermes, toutes les constructions qu'il avait rencontrées. Il avait laissé au pont de Reyden un nombreux corps de garde ; toutes les issues étaient ainsi hermétiquement fermées. Comme à Selwaert, 1,500 mousquetaires reçurent l'ordre d'avancer vers le camp ennemi. Soutenus en secret par une forte réserve, ces quelques soldats avaient pour mission de tâter l'ennemi, d'engager des combats partiels, et de l'attirer, si faire se pouvait, en dehors de ses retranchements. Le plan réussit. Les escarmouches s'échauffèrent peu à peu entre eux et les troupes du comte Louis. En ne se voyant attaquée que par d'aussi faibles forces, la troupe indisciplinée des rebelles prit courage. L'action devint de plus en plus vive. Lodrôno et Romero qui commandaient les mousquetaires, prirent l'alarme et envoyèrent demander des renforts au Duc. Il leur fit dire en réponse, que s'ils n'étaient pas assez nombreux pour nuire à l'ennemi, ils pouvaient au moins se maintenir pour le moment contre lui. Les soldats espagnols lui avaient donné le droit d'attendre cela

d'eux. En tout cas, il n'enverrait pas de renforts. Poussés de plus près, ils réitérèrent leur demande, pour ne recevoir que la même réponse. A une troisième reprise, ils firent supplier le Duc de les secourir ; il resta inexorable.

Cependant, l'effet de cet appât habilement offert se préparait. Vers midi, les rebelles ne pouvant voir à quel nombre se montait déjà l'armée espagnole, commencèrent à croire l'affaire moins sérieuse. Le comte Louis envoya quelques bateaux faire une reconnaissance le long de la rivière. Ils revinrent sans avoir pu découvrir aucun détachement de quelque importance. L'inondation avait donc plus efficacement arrêté l'armée espagnole qu'on ne l'avait cru d'abord. Louis, trop hardi comme toujours, enflamma ses hommes d'un moment d'enthousiasme. Résolue à se frayer un passage par un coup de vigueur, toute l'armée sortit enfin des retranchements, enseignes déployées et tambours en tête ; mais déjà les renforts, qui, cachés, appuyaient l'ennemi, étaient sur le terrain. Les patriotes furent reçus plus chaudement qu'il ne s'y étaient attendus. Leur courage s'évanouit. A peine avaient-ils fait trois cents pas, qu'ils commencèrent à hésiter, puis se replièrent bientôt en désordre vers leur camp, sans avoir échangé avec l'ennemi un seul coup de feu. Le comte Louis, ivre de rage et de désespoir, courait de rang en rang, s'efforçant mais en vain de rallier ses soldats effrayés. Il n'y put réussir. La batterie qui défendait la route était abandonnée. Il s'élança lui-même aux canons, et y mit successivement le feu de sa propre main. Ce fut leur première et leur dernière volée. Son bras seul, quelle que fût sa force, ne pouvait arrêter le flot des assaillants, et, pêle-mêle avec ses lâches troupes, il fut bientôt repoussé dans son camp. Don Lope de Figueroa, qui commandait la tête des troupes espagnoles, sauta dans la batterie et s'en em-

para en même temps que des deux ravelins. Les rebelles se virent bientôt sous le feu de leur propre artillerie, et en un instant la route fut déserte. Alors les Espagnols en masses compactes franchirent les retranchements de l'ennemi. Aucune résistance ne fut offerte, aucun quartier ne fut donné. On ne tenta rien qu'une fuite impossible. Ce ne fut pas une bataille, mais un massacre. La plupart des Gueux en fuyant jetaient leurs armes ; tous en avaient oublié l'usage. Leurs adversaires les égorgeaient par troupeaux, tandis que ceux qui échappaient aux glaives étaient précipités dans la rivière. *Sept* Espagnols furent tués, *sept mille* rebelles périrent ! La marée descendante emporta en telle quantité les chapeaux des malheureux qui se noyaient, que les gens d'Embden connurent le résultat de la bataille, quelques instants après qu'elle eut eu lieu. Les escarmouches avaient duré depuis dix heures jusqu'à une heure, mais la boucherie fut plus longue à finir. Il faut du temps pour égorger des hommes, même quand ils ne se défendent pas. Un grand nombre s'étaient réfugiés pour la nuit sur une île au milieu de la rivière. Le lendemain à marée basse les Espagnols passèrent à gué, et les tuèrent jusqu'au dernier. D'autres avaient trouvé à se cacher dans des huttes, des tourbières, des buissons ; le jour suivant tout entier fut employé à les débusquer et à les achever. Il y avait tant à faire, que tout le monde trouva à s'employer à l'œuvre. « Pas un soldat, » dit naïvement un historien espagnol qui avait pris part à la bataille, « pas un soldat, pas même un valet, qui « ne trouvât, s'il voulait prendre part à la victoire, « quelqu'un à blesser, à tuer, à brûler ou à noyer. » Blesser, tuer, brûler et noyer, cela dura deux jours et très peu y échappèrent. La chasse sur terre s'étendit à trois ou quatre lieues à la ronde, de sorte que les chemins et les prairies étaient couverts de cada-

vres, de cuirasses et d'armes de toute espèce. Le comte Louis lui-même dut se débarrasser de ses vêtements, et se jeter à l'eau pour échapper au vainqueur, quand il vit tout perdu. Arrivé à la nage sur l'autre bord de l'Ems, il y trouva quelques débris de troupes, avec lesquels il prit refuge en Allemagne.

L'armée espagnole, après deux jours, se replia sur Groningue. La page qui contient l'histoire de cette victorieuse campagne est souillée d'infamies et de sang. Toutes les horreurs qui peuvent accompagner le passage d'une armée ennemie à travers un pays sans défense, s'y trouvent réunies : filles et femmes violées en masse, enfants et vieillards massacrés de sang-froid. Quand d'Albe revint avec l'arrière-garde de son armée, le ciel était de tous côtés rouge de feu ; la terre semblait n'être plus qu'un monceau de cendres. Huttes, fermes, villages, tout ce qui bordait la route avait été brûlé jusqu'aux fondements. Si loin avaient été poussés les outrages de tout genre, que le commandant en chef crut nécessaire au soin de son honneur de pendre quelques-uns de ses soldats qui s'étaient par trop distingués à l'ouvrage. Ainsi se termina la campagne du comte Louis en Frise. Ainsi releva le duc d'Albe, d'une manière éclatante et terrible, la réputation de la discipline espagnole et de sa valeur de général.

Dès son arrivée à Groningue, il convoqua les États et leur fit de sévères remontrances sur leur conduite suspecte à l'égard des rebelles. Afin de tenir mieux en bride la ville et la province, le gouverneur général ordonna la construction d'une forte citadelle, qui fut aussitôt commencée, mais qu'on n'acheva jamais. S'étant ainsi assuré de la clef de cette contrée importante, mais dont les sentiments étaient douteux, il revint à Utrecht par Amsterdam. Son fils Frédéric l'y attendait avec des renforts. Le Duc passa son armée

en revue, et constata la présence de 30,000 hommes d'infanterie et de 7,000 de cavalerie. La province étant maintenant complètement remise sous le joug, pareille force lui était inutile, mais il profita de sa présence pour faire mettre à mort une pauvre vieille d'Utrecht. La dame Van Diemen avait osé, il y avait dix-huit mois, donner à loger pour une nuit au prédicant Arendsoon. En réalité, son gendre qui habitait avec elle était l'auteur de ce crime ; c'était lui qui, sans en avertir sa belle-mère, avait accordé à un hérétique cette périlleuse hospitalité ; mais la vieille dame, catholique fervente du reste, était riche. Son exécution frapperait d'une terreur salutaire l'esprit de ses voisins. La confiscation de ses biens ferait tomber une belle somme dans les coffres du pouvoir. On verrait bien enfin que la main qui savait détruire d'un seul coup une armée de vingt mille rebelles, était aussi capable de rechercher les fautes légères, et d'en punir avec éclat les obscurs auteurs. La vieille dame, qui avait plus de quatre-vingt-quatre ans, fut portée sur un siège placé sur l'échafaud. Elle reçut la mort avec héroïsme et en jetant le mépris sur ses meurtriers. « Je comprends bien, » dit-elle, « pourquoi ma mort « est nécessaire. Le veau est gras, il faut le tuer. » Puis, s'adressant au bourreau, elle lui dit qu'elle espérait que son glaive était bien affilé « car il trouverait pro« bablement son vieux cou fort coriace. » Et ayant ainsi parodié l'émouvante exclamation d'Anne de Boleyn devant le billot, la courageuse femme se soumit à son sort.

La tragique histoire de don Carlos ne rentre pas à strictement parler dans notre cadre, qui ne comprend que la naissance de la république néerlandaise, et non le déclin de la monarchie espagnole, ou l'histoire de Philippe II.

Mais un fil, fil bien mince, il est vrai, rattache ce

jeune et malheureux prince à l'histoire de notre république. On prétend, et sans doute à bon droit, qu'il désirait obtenir le gouvernement des Flandres. On le supposait aussi à cette époque en correspondance secrète avec les chefs de la révolte des Provinces. Toutefois il ne jouissait pas, semble-t-il, d'un grand crédit auprès d'eux. Guillaume d'Orange ne le mentionna jamais qu'une fois, pour dire de lui dans une lettre : « Le Prince d'Espagne a mangé, ces jours derniers, « seize livres de fruit, y compris quatre livres de rai- « sin, en une seule séance, et est en conséquence tom- « bé malade. » C'était tout naturel ; en dehors de cela, on ne voit nulle part que ce jeune prince, si grand consommateur des fruits de la terre, ait jamais donné aux habitants des Pays-Bas la moindre preuve de son aptitude à les gouverner. Une chose certaine, c'est qu'il était chez lui aussi incommode que possible, à lui-même et aux autres, et qu'il détestait son père de tout son cœur. L'envoi du duc d'Albe dans les Pays-Bas l'avait mis en grande fureur, parce qu'il avait espéré ou que son père s'y rendrait en personne, ou qu'il l'y enverrait lui-même, ce qui dans ce cas le débarrasserait, lui, pour quelque temps, de la présence paternelle, si ce n'est de son autorité. Il semble certain que Carlos nourrissait contre Philippe une haine capable de le pousser à de criminels attentats, mais il n'y a pas d'indice que jamais rien de semblable se soit produit. Quant aux fabuleuses amours du Prince et de la Reine, ce n'a jamais été qu'un rêve des poètes, qui ont cru trouver la source d'un amoureux chagrin pour l'Infant, dans le changement que Philippe avait apporté à son contrat avec Henri II en se substituant à son fils comme époux de la fille du monarque français. Comme Carlos n'avait que douze ou treize ans, quand on lui enleva ainsi une fiancée qu'il n'avait jamais vue, les regrets passionnés qu'on lui prête n'ont qu'une

faible base. Les poètes auraient pu tout aussi bien faire choix de Charles-Quint ; nous représenter le père de Philippe rongé par la douleur d'avoir perdu « Marie la Sanglante » qu'il céda si gracieusement à son fils. Philippe avait débarrassé son père du devoir d'épouser une femme vieille et maussade ; il enlevait plus tard à son fils une princesse jeune et belle ; tout cela était si naturel en matière de mariages politiques, qu'il est absurde de supposer que cela pût faire naître la moindre émotion. Il n'y a ni preuve, ni raison qui permette de croire que jamais affection ait existé entre l'infant don Carlos et sa belle-mère.

Quant au procès et à la mort du Prince, tout mystère n'a pas disparu et le champ est encore large ouvert aux conjectures. C'est une tâche ingrate que d'aller à tâtons cherchant la vérité, parmi d'obscurs indices, alors que cette vérité existe palpable, mais cachée, daus un réduit où les mains profanes ne peuvent l'atteindre. Ce réduit, c'est le palais des papes. Philippe a écrit deux lettres à Pie V sur le sujet qui nous occupe. L'une d'elles nous est connue, c'est celle du 21 janvier 1568. Il y informait le pontife qu'il avait dû emprisonner son fils, et promettait de conduire toute l'affaire avec toute la prudence qu'on pouvait espérer d'un père et d'un roi juste. La seconde lettre dans laquelle il exposait, du moins à ce qu'on suppose, tous les détails du tragique évènement, jusqu'à la mort et l'enterrement du Prince, n'a jusqu'à aujourd'hui pas été publiée. Il y a lieu d'espérer que cette missive secrète, après trois siècles d'ombre, verra enfin bientôt le jour.

Comme Philippe disait d'ordinaire la vérité au Pape, il est probable que le secret, quand il sera levé, nous donnera la solution réelle du mystérieux problème. Jusqu'alors, tout sondage peut paraître inutile. Mais il peut être bon d'exposer l'état actuel de la

question. Quant à l'accusation qui pèse sur le Roi, les autorités sur lesquelles elle repose, ne sônt pas, il est vrai, décisives, mais elles sont certainement respectables. Le prince d'Orange, dans sa célèbre Apologie, appelle Philippe le meurtrier de sa femme et de son fils, et dit que la preuve de ce fait se trouve en France. Il parle de la mort violente de Carlos, comme si c'était une chose à l'abri de tout doute. — « Quant à Don Charles, » dit-il, « n'estoit-il pas notre seigneur futur et « maistre présumptif? et si le père pouvoit alleguer con- « tre son fils cause idoine de mort, estoit-ce point à nous « qui avions tant d'interest, plus tost à le juger, qu'à « trois ou quatre moines ou inquisiteurs d'Espaigne. »

Le père Matthieu, dans son histoire, rapporte que Philippe assembla ses conseillers de conscience ; qu'ils furent pour les voies de douceur ; que là-dessus Philippe soumit l'affaire à l'inquisition, dont le tribunal déclara Carlos hérétique à cause de ses rapports avec des protestants, et le condamna à mort pour avoir attenté à la vie de son père ; que cette sentence fut exécutée par quatre esclaves, dont deux tenaient les bras et un les pieds de la victime, tandis que le quatrième l'étranglait.

De Thou raconte toute l'affaire en détail, d'après les communications que lui avait faites verbalement Louis de Foix :

Philippe, dit-il, s'imaginait que son fils voulait s'enfuir d'Espagne et se rendre dans les Pays-Bas. Il se croyait, de plus, menacé d'être assassiné par le Prince, surtout à cause de ce que celui-ci portait constamment deux pistolets chargés dans les poches de son haut de chausses. Comme Carlos voulait être toujours seul la nuit, sans aucun domestique dans sa chambre à coucher, de Foix avait disposé pour lui un système de poulies, pour qu'il pût ouvrir et fermer sa porte sans sortir de son lit. Il ne dormait qu'avec deux pistolets

et deux épées nues sous son oreiller, et avait, en outre, dans une armoire, à portée de sa main, deux carabines chargées. Ces singulières précautions tendraient plus à démontrer chez l'Infant l'existence d'une crainte profonde d'être assassiné, qu'à justifier les soupçons de Philippe sur le parricide que Carlos eût médité. La veille de Noël (1567), Carlos avoua cependant à son confesseur qu'il avait résolu de tuer quelqu'un. Le prêtre, en conséquence, refusa de lui donner l'absolution. Le Prince demanda qu'au moins on le laissât communier avec une hostie non consacrée, pour que le peuple crût qu'il recevait le sacrement. Le confesseur refusa, et, se rendant sans tarder chez le Roi, lui rapporta toute l'affaire. Philippe s'écria que l'homme que le Prince voulait tuer, c'était lui-même, mais qu'il allait immédiatement prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'accomplissement d'un tel dessein. Le Saint-Office de l'inquisition fut aussitôt consulté, et l'arrestation de l'Infant ordonnée. On obligea de Foix à changer le jeu des poulies de la chambre du Prince, de telle sorte que l'on pût en ouvrir la porte sans le bruit ordinaire, auquel il ne manquait jamais de s'éveiller. A minuit le comte de Lerme s'introduisit doucement dans l'appartement, et parvint à enlever de dessous l'oreiller et de l'armoire du Prince, sans éveiller celui-ci, les armes qui s'y trouvaient. Philippe, Ruy Gomez, le duc de Feria et deux autres seigneurs entrèrent alors dans la chambre.

Le sommeil de Carlos était si profond, que le comte de Lerme fut obligé de le secouer avec violence. Éveillé en sursaut au milieu de la nuit, apercevant son père en si grande compagnie devant son lit, le Prince s'écria qu'il était un homme mort, et supplia les assistants d'en finir au plus vite. Sur ce, Philippe l'assura qu'il n'était pas venu pour le tuer, mais seulement pour le châtier en père et le rappeler à ses devoirs. Il lui tint alors un

sermon sévère, le fit sortir du lit, lui enleva ses domestiques et le mit sous bonne garde. On le contraignit à se vêtir de deuil et à coucher sur un lit de camp. Le Prince était au désespoir. Il ne tarda pas à tenter plusieurs fois de mettre fin à ses jours. Il se jeta dans le feu, mais ses gardes l'en retirèrent au moment où ses habits étaient déjà tout en flammes. Il passa plusieurs jours sans prendre aucune nourriture, puis se mit à manger une telle quantité de pâtés de hachis qu'il en pensa mourir d'indigestion. On prétend aussi qu'il avait voulu s'étrangler en avalant un diamant, ce que ses gardiens avaient empêché ; qu'il avait rempli son lit de glace; qu'il s'était exposé à des courants d'air froid ; qu'il était resté onze jours de suite sans rien prendre (ce dernier moyen devait suffire à lui tout seul). Philippe, voyant le désespoir incurable de son fils, avait de nouveau consulté l'Inquisition, et l'on avait été d'avis qu'il valait mieux le condamner régulièrement à mort, que de le laisser mourir de sa propre main. En conséquence, et pour sauver les apparences, on avait procédé secrètement à son exécution. On s'arrangea de façon à faire prendre au Prince dans une tasse de bouillon un poison dont il mourut en quelques jours. Il entrait dans sa vingt-troisième année. Sa mort fut tenue secrète pendant plusieurs mois, et on ne la fit connaître qu'après la victoire du duc d'Albe à Jemmingen.

Tel est le récit que nous a laissé De Thou, instruit par les récits de Foix et d'autres qu'il ne nous a point fait connaître. Certainement on ne saurait accorder une foi aveugle à un pareil récit. L'histoire irait bien au temps dont il nous parle, mais non pas en Espagne, et pour ce qui est de l'ingénieur, son témoignage n'a pas grande valeur, quant au procès et à l'exécution (si tant est qu'il y ait eu exécution) ; il n'est péremptoire que pour les faits dont il a une con-

naissance directe. Pour le surplus, il ne peut servir qu'à établir l'existence de la rumeur publique, suivant laquelle Carlos était mort de male-mort et par suite des conseils de l'Inquisition.

D'autre part, aucune des lettres écrites à cette époque de Madrid par les personnes les plus à même de connaître la vérité, ne vient confirmer, même par un vague indice, la version de la mort violente de l'Infant. Le secrétaire Érasso, le nonce du pape Castagna, l'envoyé vénitien Cavalli, expriment tous la conviction que la mort du Prince a été la suite de ses extravagances et de son irritation ; qu'elle a été occasionnée par ces alternatives d'abstinence complète et de repas voraces ; par ces chutes dans le feu, cette glace dans son lit et tous ses autres actes de désespoir. Ils rapportent presque tous l'incident du prêtre qui refusa d'admettre Carlos à communier, par suite de l'aveu fait par lui d'une haine mortelle contre quelqu'un que tout le monde supposa être le Roi. D'ailleurs, dans l'opinion de tous, Carlos méditait le meurtre de son père. Le nonce demanda à Spinosa, alors président du conseil de Castille, si cette opinion était bien fondée. « S'il n'y avait que cela à craindre,» lui répondit le prêtre, « le Roi trouverait d'autres moyens de parer à sa sûreté, mais il s'agissait de bien pis encore, si toutefois. il était possible de trouver pis. » Le Roi ne laissa pas que de convoquer *tout le corps diplomatique* et de lui assurer que *cette histoire n'avait rien de vrai*. Suivant Castagna, le Prince, après son arrestation, essaya divers moyens de se tuer, et en dernier lieu s'abstint plusieurs jours de toute nourriture, si bien qu'il en mourut « discourant à « ses derniers moments, gravement et comme un « homme de sens. »

L'historien Cabrera, Panégyriste officiel de Philippe II, parle de la mort de Carlos, comme étant

avenue naturellement, mais en laissant planer une sombre teinte de mystère sur les symptômes de sa maladie. Il rapporte que le Prince fut jugé et condamné par une junte ou commission, composée de de Spinosa, Ruy-Gomez et le licencié Virviesca, mais qu'une maladie, il ne dit pas laquelle, l'emporta.

Llorente n'a rien trouvé dans les archives de l'Inquisition, qui prouve que le Saint-Office ait jamais condamné ou poursuivi le Prince. D'après lui, il fut condamné par une commission, mais mourut d'une maladie subite. Il faut convenir que cette maladie vint bien à point, et qu'elle est du genre de celles qui viennent souvent attaquer ceux dont les tyrans ont quelque besoin d'être débarrassés, tout en ménageant les apparences. Il serait sans doute téméraire d'accepter sans scrupules le récit de De Thou, que Hooft et d'autres écrivains plus modernes ont cependant admis. Ce serait d'autre part exagérer le scepticisme historique que d'absoudre Philippe du meurtre de son fils, simplement par absence de preuves. Les gens de la cour ne crurent pas au crime. Ils n'en virent pas de traces ; cela va sans dire : Philippe eût eu bien soin de n'en point laisser voir, s'il avait résolu de faire passer cette mort pour une mort naturelle. Un argument *à priori*, qui fait abstraction du caractère de celui qu'on soupçonne et des circonstances spéciales de temps et de lieu, ne saurait suffire. Philippe s'entendait à merveille aux assassinats secrets et nocturnes. Nous aurons sans tarder l'occasion de rapporter par quelle méthode ingénieuse et profonde le meurtre de Montigny s'exécuta, loin des yeux indiscrets, et demeura trois cents ans ignoré du monde, jusqu'à ce qu'enfin les lettres du royal assassin, sorties de la poudre, vinssent révéler l'effroyable mystère. Philippe était capable de tous les crimes. De plus, dans une lettre à sa tante, la reine Catherine de

Portugal, il se déclare prêt, comme Abraham, à toutes les extrémités pour obéir au Seigneur. « J'ai résolu, » dit-il, « de faire en cette matière *le sacrifice « à Dieu de ma propre chair et de mon propre sang,* et « de mettre son service et le bien général au-dessus « de toute autre considération humaine. » Quand sa lettre à Pie V verra le jour, on saura bien si le sacrifice fait à Dieu par le Roi s'arrêta à l'arrestation et à la condamnation de son fils, ou bien fut achevé par l'immolation effective de la victime.

Quant au Prince en lui-même, il est hors de doute que s'il eût vécu, les domaines de la couronne d'Espagne eussent compté un tyran de plus. Carlos, dès sa tendre jeunesse, se fit remarquer par la férocité de son caractère. Il plut beaucoup à l'empereur Charles, quand, après son abdication, celui-ci le vit pour la première fois. L'enfant avait alors quatorze ans et l'Empereur se flattait de l'espoir qu'il serait l'héritier de son génie militaire, comme il l'était de son nom. Carlos prit grand plaisir à entendre le récit de diverses batailles de son grand père ; mais quand vint le tour de la fuite d'Inspruck, il répéta à plusieurs reprises, et avec beaucoup de force, qu'il n'aurait pas fui, lui ; et il persista dans son idée, malgré tous les arguments et à la grande satisfaction de l'Empereur. Le jeune Prince fut, toute sa vie, fou des soldats et des récits de guerre. Il aimait aussi à annoter les noms de tous les officiers qui, suivant l'usage, venaient se mettre à la disposition de l'héritier présomptif, et à leur faire prendre sous serment l'engagement de lui rester fidèles. C'est tout ce que l'on a conservé d'indices de ses dispositions guerrières. « Il était rusé, ambitieux, cruel et violent, » dit l'envoyé Suriano, « ennemi des bouffons, grand ami des soldats. » Sa cruauté naturelle s'était fait jour dès son enfance. Au retour de la chasse, il avait l'habitude de

couper lui-même la gorge à des lièvres et à d'autres animaux, pour s'amuser du spectacle de leur agonie. Il se divertissait souvent aussi à les rôtir tout vifs. Il reçut un jour en présent, de quelqu'un qui paraissait connaître le moyen de plaire à cet aimable enfant, un fort gros serpent. Au bout de quelque temps, le reptile favori s'étant permis de mordre une personne en présence de son maître, Don Carlos lui appliqua immédiatement la loi du talion, en lui coupant la tête d'un coup de dent.

Il était entré dans une grande colère en apprenant que le Prince que l'on espérait voir naître du mariage de son père avec la reine d'Angleterre, règnerait un jour sur les Pays-Bas, et avait juré qu'il le provoquerait à un duel à mort, pour empêcher semblable usurpation de ses propres droits. Son père et son aïeul s'étaient grandement divertis de cette preuve de résolution ; heureusement le monde ne devait pas être appelé à assister à l'exécution de ces desseins fraternels contre un enfant encore à naître et qui ne naquit jamais. Les instincts de la bête sauvage semblent avoir été le fond du caractère du malheureux Carlos. Son précepteur, homme de savoir et de mérite, « l'honorable Jean » s'efforçait de calmer l'ardeur excessive du tempérament de son élève par la lecture journalière de Cicéron, traité *de Officiis*. Mais ni l'éloquence de Tullius, ni les leçons de l'honorable Jean ne faisaient le moindre effet sur cette nature grossière. Il croissait en âge, sans croître en sagesse ou en bonté. De bonne heure, le goût des grossières débauches s'empara de lui. Tout l'argent dont il pouvait disposer passait aux femmes de mauvaise vie, et, quand sa bourse était vide, il leur donnait des chaînes, des médailles, et jusqu'aux habits qu'il portait. Il prenait plaisir à outrager les femmes honnêtes qu'il rencontrait dans les rues, et à les insulter par les pro-

pos et les gestes les plus obscènes. Cruel, rusé, colère et licencieux, il semblait réunir les plus mauvais penchants de la folie. Qu'il fût fou, c'est ce que l'on peut dire de mieux pour l'excuser. Un jour, à l'Université d'Alcala, en essayant d'outrager une femme, il était tombé du haut d'un escalier de pierre, et une forte blessure à la tête l'avait retenu longtemps au lit; probablement le cerveau en avait-il souffert.

Les traits de férocité qu'on signale dans sa courte vie sont si nombreux que, dans l'intérêt de l'humanité, on doit presque s'applaudir de ce que cette vie ne se soit pas prolongée. Quelques gouttes d'eau lui étant tombées sur la tête, un jour qu'il passait sous une fenêtre, il donna l'ordre à ses gardes de mettre le feu à la maison et d'en passer tous les habitants au fil de l'épée. Les soldats allaient procéder à l'exécution de l'ordre, quand ils apprirent et rapportèrent à leur maître que le viatique venait d'être apporté dans cette demeure. Cet appel aux croyances du Prince réussit à empêcher l'accomplissement du crime dont son indicible méchanceté lui avait suggéré l'idée. Un autre jour, un des gentilshommes qui dormaient à côté de sa chambre, tarda quelques instants à répondre à l'appel de sa sonnette. Quand il entra, le Prince lui sauta à la gorge, l'étreignit dans ses bras et se préparait à le jeter par la fenêtre, quand heureusement les cris de l'infortuné chambellan firent accourir à son secours.

Le cardinal Spinosa avait un jour retenu par hasard à son palais un acteur qui devait, par ordre exprès de Don Carlos, jouer un de ses rôles favoris. Furieux de ce retard, le Prince saisit le prélat à la gorge, la première fois que celui-ci apparut au palais, et, tirant son poignard, il jura par l'âme de son père qu'il allait l'étendre raide mort. Le grand inquisiteur tomba à genoux, cria merci, mais sans l'entrée soudaine du

Roi, il eût probablement perdu la vie. Dans ces explosions effréneés de colère, le plaisant venait parfois se mêler à l'atroce. Don Pedro Manuel, son chambellan, avait un jour commandé une paire de bottes pour le Prince, sur l'ordre exprès de celui-ci. Quand on les apporta, elles se trouvèrent par malheur trop étroites. Après de vains efforts pour y entrer, l'enfant tomba dans un accès de folle rage. Il jura que c'était la faute de Don Pedro qui portait toujours des bottes étroites, mais en même temps il soupçonna son père d'être au fond de toute l'affaire. Il donna au jeune gentilhomme un soufflet pour le punir de ce qu'il conspirait ainsi avec le Roi contre son bien-être, puis il intima l'ordre de hacher les bottes, et d'en faire un ragoût bien assaisonné. Sur ces entrefaites, il avait fait venir le maladroit bottier, qu'il voulait forcer à avaler son œuvre ; le pauvre artisan qui s'était cru perdu, se hâta de procéder à ce singulier repas.

La puissance d'Albe lui-même ne le mettait pas à l'abri des violences de l'Infant. Comme tous ceux en qui Philippe avait placé sa confiance, il était odieux à l'héritier du trône. Don Carlos le détestait de toutes les forces de son âme étroite. Il le haïssait comme un homme vertueux seul eût dû être haï par un tel misérable. L'héritier présomptif avait trouvé bon de prendre les Pays-Bas sous sa protection. Il avait même formé le projet de se rendre en secret dans les Provinces, et ne put par suite déguiser sa fureur d'y voir envoyer le Duc. Il est douteux que le pays eût rien gagné, si ces désirs eussent été satisfaits. Les caprices féroces de ce cerveau sans frein eussent peut-être entraîné plus de désastres que la tyrannie froide et raisonnée du Duc. Quand, avant son départ, le nouveau Gouverneur-Général alla prendre congé de l'Infant, il fut reçu comme s'il était tombé dans

l'antre d'une bête sauvage. Don Carlos sauta sur lui avec un rugissement, le poignard à la main. Il le couvrit d'injures, pour lui avoir ravi par ses intrigues le gouvernement des Pays-Bas. Il lui déclara que jamais il n'accomplirait cette mission, car il ne sortirait pas vivant de chez lui. Il allait mettre sa menace à exécution par le poignard, quand le Duc le saisit à bras le corps. Une lutte violente s'en suivit. Tous deux roulèrent ensemble sur le sol, le Prince mordant et frappant comme un possédé, le Duc se défendant de son mieux, sans mettre en danger la vie de son antagoniste. Plusieurs personnes survinrent à temps pour arrêter cette scène honteuse, avant que l'avantage ne fût resté à l'un des combattants. On s'efforça de jeter un voile sur cet incident, et le Duc partit sans encombre. Avant la fin de l'année, le Prince était dans la prison dont il ne devait sortir que mort.

Le corps de don Carlos était aussi difforme que son âme. Il avait la tête d'une grosseur disproportionnée, les membres de travers ; une épaule plus haute, une jambe plus courte que l'autre. Des traits semblables à ceux de son père, mais avec un teint brun, au lieu d'être pâle; un regard à la fois hagard et sombre, et le caractère que nous venons de dépeindre, d'après les renseignements de ceux qui le connaissaient le mieux, ne faisaient guère de lui un héros de roman. Il est vraiment étrange que le choix des poètes soit tombé sur lui. Cruel et rusé comme son père, complètement fou comme sa bisaïeule, le mystère dont sa mort a été environnée ne saurait suffire à le rendre digne d'intérêt.

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE CAMPAGNE DU LIBÉRATEUR (1568-1569)

— La barbarie du gouvernement va croissant sans cesse. — Exécutions d'Antoine Van Straelen et de Spelle « Verge-Rouge. » — Le prince d'Orange est supplié par ses amis d'Allemagne de se tenir tranquille. — Son héroïsme. — Ses opinions religieuses. — Ses efforts en faveur de la tolérance. Sa piété fervente. — Sa correspondance officielle avec l'Empereur. — Sa « Justification, » son « Advis » et autres œuvres. — Le Prince passe le Rhin avec une armée nombreuse. — Passage de la Meuse à Stockem. — Il offre la bataille à d'Albe. — Résolution du Duc d'éviter tout engagement. — Comparaison entre sa situation d'alors et celle qu'il occupait en Frise. — Tactique habile du Duc. — Escarmouche sur la Gette. — Défaite des troupes d'Orange. — Mort d'Hooghstraeten. — Jonction avec Genlis. — Persistance d'Albe dans son plan primitif. — Le Prince franchit la frontière de France. — Correspondance entre d'Orange et Charles IX. — L'armée patriote est licenciée à Strasbourg. — Commentaires de Granvelle sur la situation du Prince. — Attitude triomphante du duc d'Albe. — Réjouissances à Bruxelles. — Statue colossale que le Duc se fait ériger dans la citadelle d'Anvers. — Intercession de l'Empereur auprès de Philippe. — Mémoire des six Électeurs de l'Empereur. — Mission de l'archiduc Charles en Espagne. — Ses négociations avec Philippe. — Correspondance tant officielle que privée entre le Roi et l'Empereur. — Duplicité de Maximilien. — Brusque terminaison de l'intervention. — Insinuations de Granvelle à Philippe, à propos du traité de Passau.

Après avoir ainsi mis à néant les espérances du comte Louis et étouffé l'insurrection en Frise, le Duc

revint triomphant à Bruxelles. Loin d'être apaisé par le succès de ses armes, il reprit avec un redoublement d'énergie l'œuvre de boucher que sa brillante campagne dans les provinces du nord avait pendant quelque temps suspendue. Les autels fumèrent de nouveau du sang des victimes ; pendre, brûler, noyer, décapiter, semblait plus que jamais constituer l'œuvre normale de son administration, et ne devoir s'arrêter que quand les hommes viendraient à manquer à ses vengeances fanatiques. Quatre personnages marquants reçurent la mort peu de jours après son retour dans la capitale. Ils eurent d'abord à subir le chevalet, et, quand on voulut les décapiter, il fallut les porter sur l'échafaud et les y lier sur des sièges. Ces quatre martyrs étaient : un gentilhomme frison du nom de Galena, Bakkerzeel et La Loo, les secrétaires d'Egmont et de Horn, et l'éminent bourgmestre d'Anvers, Antoine Van Straelen. Nous avons raconté, dans un des précédents chapitres, l'arrestation des trois derniers, en même temps que celle des deux comtes. Pour Van Straelen, les services que, pendant sa longue et honorable carrière, il avait rendus aux Provinces, étaient si importants que le Conseil de Sang lui-même, en envoyant les pièces de son procès au Duc, eut un moment d'humanité. Le sort qui menaçait un citoyen qui, entre autres actes méritoires, avait fait presque seul les fonds de la brillante campagne de Picardie, dont les premières années du règne de Philippe avaient reçu tant d'éclat, parut si dur aux conseillers qu'ils osèrent proposer au Duc de faire grâce. Mais l'oreille du tyran resta sourde à ces cris de pitié, quoiqu'ils vinssent de tigres tout rouges de sang humain. L'homme qui avait fourni le nerf de la guerre, pour cette impardonnable série de triomphes, devait partager le sort du héros qui avait recueilli les lauriers.

Des centaines d'obscurs martyrs prenaient en même temps qu'eux le chemin de l'autre monde, pour y trouver certes de douces récompenses, si la fidélité inébranlable à une croyance et la sereine confiance en Dieu, au milieu de tortures et devant une mort effroyable, suffisent pour gagner la faveur d'en haut. Le prévôt de Brabant, « Verge-Rouge, » comme l'appelait le peuple, n'avait pas un moment de repos. Il volait de village en village, par toute la province, exécutant les sanglants décrets du maître avec une rapidité sans égale. Néanmoins sa carrière allait bientôt se clore sur ce même échafaud où si souvent il avait officié. Par un sentiment de justice bizarre et inflexible, son maître fit pendre cet infatigable exécuteur. Un écriteau, apposé sur sa poitrine, portait sa sentence et apprit au peuple qu'il s'était rendu coupable de diverses pratiques mauvaises ; qu'il avait exécuté plusieurs personnes, sans en avoir mandat, et qu'il s'était laissé corrompre par des coupables, les faisant s'échapper à prix d'argent. C'est au lecteur à décider laquelle des deux raisons avait été la plus puissante.

Les triomphes du Duc n'avaient pas fait perdre la tête au prince d'Orange. Ses plans si hardis, si habiles, si mûris, avaient tous échoué l'un après l'autre. Villers avait été mis en déroute à Dalhem, Cocqueville taillé en pièces en Picardie, et la vaillance et l'expérience de Louis de Nassau venaient de rencontrer en Frise une défaite totale. Le court succès des patriotes à Heyligerlée avait disparu, submergé dans les torrents de sang de Jemmingen. La tyrannie était plus triomphante, les Provinces plus asservies que jamais. Les amis sur lesquels Guillaume d'Orange comptait en Allemagne n'avaient jamais été fort enthousiastes, quelque sincères et amis de la liberté qu'ils fussent pour la plupart; les évènements les

rendaient froids et inquiets. Depuis plusieurs mois, ses alliés les plus fidèles et les plus dévoués, l'électeur de Hesse et le duc de Wurtemberg, imitant Auguste de Saxe, le moins sûr de tous, exprimaient l'opinion que, dans les circonstances actuelles, il n'avait rien de mieux à faire qu'à se tenir tranquille et à attendre les évènements.

On savait que l'Empereur avait écrit à Philippe une lettre chaleureuse au sujet des Pays-Bas en général et du prince d'Orange en particulier. Chacun, depuis l'Empereur jusqu'au plus petit prince, semblait être d'avis que le Prince ferait bien de suspendre ses opérations ; qu'il devait en toute convenance attendre le résultat des remontrances impériales. « Que « Votre Altesse demeure tranquille, » disait le landgrave Guillaume. « Que Votre Altesse demeure tranquille, » disait Auguste de Saxe. « Ne remuez ni le « pied ni la main pour la cause des Provinces oppri- « mées, » disait l'Empereur ; « on ne lèvera pas un « soldat, — cavalier, fantassin ou dragon, — dans « toute l'étendue de l'Empire. Si vous violez la paix « du royaume et nous brouillez avec notre excellent « frère et cousin Philippe, ce sera à vos risques et « périls. Vous n'avez rien d'autre à faire qu'à vous « tenir coi et à attendre sa réponse à notre lettre. » Mais le Prince savait trop bien quel dommage son inaction ferait souffrir à la cause de la liberté et de la religion. Il savait trop bien l'effet que la lettre de l'Empereur pourrait produire sur le cœur de Philippe. Il savait que plus les nuages amoncelés au-dessus du sol sacré, à la défense duquel il avait donné sa vie, s'assombrissaient, moins il lui était possible de détourner sa face de ce lieu d'affliction. Il savait que des milliers d'âmes humaines, près de périr, tenaient leurs regards fixés sur lui comme sur leur seul espoir dans ce monde, et il était résolu, aussi longtemps qu'il dis-

poserait d'un rayon de lumière, à le tenir dirigé vers ces yeux avides. Il est difficile, à cette époque de l'histoire, de contempler cette grande figure, sans se laisser saisir d'un enthousiasme peut-être dangereux. Ce n'est pas une tâche aisée d'analyser froidement une nature qui contenait à la fois tant d'abnégation et d'héroïsme, et tant de finesse et d'habileté, et il est presque impossible de donner essor aux émotions dont le cœur se gonfle à l'aspect de tant de vertueuse énergie, sans s'exposer à l'accusation d'admiration exagérée. A travers les brumes de l'adversité, la figure d'un homme peut acquérir des proportions colossales, mais trompeuses. Le jugement peut ainsi se voir entraîner captif : mais en tous cas le sentiment qui le domine alors est plus sain que celui que fait naître le gagneur de batailles, l'orgueilleux conquérant. Quand la cause du champion qu'on admire est celle des droits de l'humanité contre la tyrannie, de la liberté civile et religieuse contre un fanatisme intolérant et soupçonneux, il est plus difficile que jamais de contenir ses sentiments dans de justes bornes. Rendre libres les âmes et les corps de toute une nation, conserver à de généreux peuples, qui bientôt allaient avoir tout perdu, ces libres institutions acquises par leurs ancêtres, c'eût été pour le monde une noble tâche. Qu'était-ce donc, pour un prince de race antique, d'immenses biens, de sang impérial, un des grands de la terre, dont la carrière le long des sentiers battus eût été rayonnante et paisible, et qui se décidait à verser ses richesses comme l'eau des fontaines, à donner goutte à goutte tout le sang de ses veines pour cette cause sainte mais presque perdue? Il sentait que, de celui qui levait ce fardeau, beaucoup allait être exigé. Dieu l'avait doté d'un génie à la fois ample et incisif, d'une constance inaltérable, de ce rang et de ces biens qui permettent à l'homme qui

les possède d'appliquer sur la plus grande échelle ses facultés au bénéfice ou au détriment de ses semblables. Le Prince sentait le poids de la responsabilité ; ce qui en devait sortir, le monde allait l'apprendre.

C'est vers ce temps qu'en lui s'opéra un grand changement. Jusqu'ici, quoique faisant nominalement partie de l'ancienne Église, ni ses occupations, ni sa tournure d'esprit, ne l'avaient porté à s'occuper sérieusement des intérêts d'au-delà de cette terre. Mais les devoirs sévères, le caractère sacré de la cause à laquelle il allait dorénavant consacrer ses jours, l'avaient déjà conduit à rechercher de plus près ce qui fait le vrai christianisme. A partir de ce moment, il fut et pour toujours soldat de la Réforme. « La Réforme devint sa patrie, la sphère de ses devoirs et de ses affections. » Les Réformés devinrent ses frères, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre. Cependant ses pensées devaient s'élever à de plus hautes régions que celles des chefs mêmes de la Réforme. Il ne devait pas choisir un nouveau dogme pour prison, il voulait la liberté religieuse. A une époque où penser était un crime et où le fanatisme et l'esprit de persécution caractérisaient également les catholiques et les luthériens, les calvinistes et les zwingliens, il avait osé proclamer la liberté de conscience, comme le noble but où devaient tendre les efforts de tous les grands esprits. A une époque où la tolérance était un vice, il avait le courage de la pratiquer comme une vertu. L'avis qu'il donna aux Réformés des Pays-Bas, en les quittant pour quelque temps au printemps de 1567, était de fondre en une grande unité religieuse toutes les dissidences de détails. Ceux de la confession d'Augsbourg et ceux de l'Église calviniste, entre lesquels l'union, ils le pensaient eux-mêmes, était aussi impossible qu'entre

l'huile et l'eau, pouvaient, d'après lui, former alliance fraternelle. Il faisait d'éloquents appels à tout ce que les partis renfermaient de bon et d'influent, pour qu'ils se confondissent en une guerre commune contre l'oppression. Tout en devenant de jour en jour plus favorable à la cause de la nouvelle Église, tout en devenant de jour en jour plus âpre contre la corruption de Rome, il n'en restait pas moins tolérant pour toutes les formes de culte, et non moins désireux de laisser à la raison le soin de combattre l'erreur.

Sans le moindre atome de fanatisme ou de bigoterie, il était devenu profondément religieux. Jusqu'alors, ç'avait été un homme du monde et un homme d'État ; à dater d'à présent il commença à se reposer sur la divine Providence de l'issue des évènements de sa vie agitée. Les lettres qu'il écrivait à ses amis les plus intimes, qui ne devaient être connues que d'eux seuls, et sur lesquelles, pendant à peu près trois cents ans, personne n'a pu jeter les yeux, prouvent suffisamment sa confiance sincère et sans apprêt. Ce n'était pas pour en imposer aux autres qu'il affectait cette sérénité, c'était pour lui-même un soulagement intime. La religion n'était pas le manteau de ses projets, c'était une consolation dans ses revers. Dans une lettre d'instructions à son agent de confiance, Jean Bazius, tout en se déclarant franchement en faveur des principes protestants, il exprimait une répugnance extrême contre toute persécution des catholiques. « Quelles que soient « les villes dont nous puissions devenir maîtres », lui disait-il, « respectons, autant que nous le pourrons, les « communautés des papistes. Convainquons-les, non « par la violence, mais par la douceur et la vertu ». Après le terrible désastre de Jemmingen, il avait écrit à Louis pour le consoler, dans les termes les plus affectueux, de la malheureuse issue de sa campagne. Pas un mot de reproche ne sortit de sa bouche, bien

qu'après la bataille d'Heiligerlée, son frère eût conduit, en Frise, les opérations d'une façon tout à fait contraire à son opinion personnelle. Il avait détourné Louis de livrer bataille, et lui avait prédit une défaite; mais après que la bataille eût été livrée et perdue, on ne trouva dans son langage qu'une complète soumission à la volonté du Seigneur, et une confiance entière en sa propre énergie.

« Povez bien estre asseuré, mon frère », lui écrivit-il, « que je n'ay jamais sentie chose plus, que le pitoyable succès à vous advenu le XXI[me] de ce mois, pour plusieurs raisons que facillement pourez par vous-mesmes considérer. Mesmement pour ce qu'il nous empesche fort en la levee que faisons maintenant et a grandement refroidy le cœur de ceulx qu'aultrement estoyent bien voluntaires de nous donner toute ayde et assistance. Néantmoings, puisqu'il a pleu ainsi à Dieu, il en fault avoir la patience et ne perdre couraige pour cela, ains se conformer à sa divine volunté, comme aussi de mon costé j'ay délibéré de faire en tout ce qui peult advenir, et suis encoires délibéré avecq l'ayde de Dieu de pousser oultre ». *Sævis tranquillus in undis*, jamais il ne fut plus tranquille que quand l'orage était au comble et la nuit la plus noire. Il puisait consolation et ranimait son courage à la source inépuisable de la miséricorde divine.

« Or, je me pars demain », écrivait-il à l'indigne Anne de Saxe; « de mon retour, ou quant je vous porrei veoir, ne vous peux sur mon honneur rien mander de certain, car je suis délibéré me mestre entre la main du Tout-Puissant, affin qu'il me guide où serat son bon plaisir; ainsi bien je voy qu'il me fault passer ceste vie en misères et travaille, de quoy suis très content puisqu'il plait ainsi à Tout-Puissant, car je scay que ay bien mérité plus grand chastoie; je le supplie seulement de me faire la grâce de pouvoir

tout endurer patiemment, comme j'ai fait jusques à maintenant. »

Pareil langage, dans des lettres du caractère le plus intime, destinées à n'être vues que de ceux auxquels elles étaient adressées, est une preuve touchante de piété sincère. Jamais personne n'apporta plus de dévouement à une haute entreprise, jamais personne n'eut plus de droit que lui à se croire investi d'une mission divine, ni moins de propension à la proclamer. Il n'y avait rien du comédien dans sa nature ; elle était simple et vraie. Jamais usurpateur aux vues étroites ne mit plus de ténacité à s'agrandir que ce grand cœur n'en mit à servir la cause de l'humanité opprimée. Et cependant il ne pouvait échapper à la bave des âmes basses. Tandis qu'il épuisait ses forces à l'émancipation d'un peuple, quoi de plus aisé que d'assigner pour motif à ses efforts l'espoir de fonder une dynastie ? Les natures souterraines devaient naturellement chercher dans les entrailles grossières de l'intérêt personnel, les racines nourricières de cet arbre, dont les branches protégeaient une nation. Pouvaient-elles songer aux sources pures, aux rosées célestes ?

Au mois de mai 1568, l'empereur Maximilien avait lancé une sommation formelle à d'Orange, d'avoir à mettre bas les armes et de cesser absolument toutes levées et toutes machinations contre le roi d'Espagne et la paix de l'Empire. Il était menacé de confiscation de tous les droits, fiefs, privilèges et dons, reçus par lui ou ses ancêtres de la générosité impériale, et des peines, châtiments et disgrâces les plus graves de l'Empire, s'il n'obéissait pas.

Au mois d'août, le Prince répondit à cet acte, dont il n'avait pas fait du reste grand état dans l'intervalle. Bien que l'Empereur eût remplacé sa bienveillance première par du mauvais vouloir à l'endroit de ses

projets, il n'en ralentit pas d'un instant ses efforts pour mettre son armée sur pied. L'un après l'autre, ceux des princes de l'Empire qui avaient été ses plus fermes soutiens, et qui lui étaient encore le plus attachés, devenaient d'autant plus froids que la tyrannie devenait plus forte ; mais l'ardeur du Prince souffrait aussi peu de leur tiédeur que de la cause première de celle-ci : la déroute de Jemmingen. Au mois d'août, le Prince fit donc à la lettre de l'Empereur une réponse respectueuse mais ferme. Il continuait de flétrir la tyrannie d'Albe et les intrigues de Granvelle avec cette vigoureuse éloquence qu'il maniait si bien, tout en conservant toujours extérieurement un respect presque exagéré pour le souverain dont il se disait le serviteur. Il n'était pas croyable, disait-il, que Sa Majesté, « un roi débonnaire et plein de bontés, » eût jamais désiré des cruautés comme celle dont il venait de faire, quelques lignes plus haut, le tableau ; le duc d'Albe avait dû les commettre toutes de sa propre autorité. Il ne doutait pas que l'Empereur, dès qu'il aurait lu la « Justification » récemment publiée par le Prince, n'appréciât pleinement les raisons pour lesquelles il prenait les armes. Il espérait que Sa Majesté n'hésiterait pas à reconnaître alors la résistance comme juste, chrétienne et conforme à la paix publique. Il exprimait la confiance que plutôt que de faire obstacle, Sa Majesté voudrait apporter aide « aux pauvres et désolés chrétiens, » car c'était le plus bel apanage et le plus beau devoir de Sa Majesté que d'être le refuge suprême des opprimés.

La « Justification du prince d'Orange contre les faulx blâmes que ses calomniateurs taschent à lui imposer à tort, » à laquelle le Prince s'en référait ainsi, a déjà été mentionnée dans un précédent chapitre. Cette pièce remarquable avait été publiée d'après le conseil de ses amis, le landgrave Guillaume et l'élec-

teur Auguste ; mais le Prince ne s'était pas borné là. En même temps, il lançait une déclaration de guerre formelle contre le duc d'Albe ; il adressait, en termes solennels et frappants, à tous les habitants des Pays-Bas, une proclamation ou avis, et ces deux documents n'ont pas moins d'importance et d'intérêt que le premier. Il nous font voir sous l'empire de quel esprit et de quelles intentions, le Prince agissait en engageant la lutte. Sans le Prince et ses efforts à ce moment critique, probablement jamais il n'y eût eu de libre république des Pays-Bas. Il est, d'autre part, non moins certain que, sans la passion enthousiaste de la liberté civile et de la liberté religieuse qui pénétrait les masses dans ces provinces, jamais aucune des tentatives du Prince ne fût venue à réussite. Il connaissait ses compatriotes, et de leur côté, depuis le plus grand jusqu'au plus humble, ils reconnaissaient en lui leur sauveur. Mais de part ni d'autre il n'y avait le moindre appel à une révolution. Le Prince venait maintenir et non pas renverser. La liberté dont les Provinces avaient joui jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne, voilà ce qu'il voulait rétablir. L'attitude qu'il prenait s'est vue rarement dans l'histoire. Ce défenseur de la cause du peuple n'arborait pas d'étendard révolutionnaire. Dans toutes ses publications, il affichait le plus grand respect pour l'autorité du Roi. Par une fiction, qui ne manquait pas d'habileté, il supposait le monarque incapable des crimes qu'il reprochait au Vice-Roi. De cette façon, il ne prenait pas le rôle d'un rebelle en armes contre son prince, mais, en sa qualité de souverain indépendant, il assemblait des troupes et engageait la guerre contre un satrape qu'il lui plaisait de regarder comme traître aux ordres de son maître. Dans l'intérêt de Philippe, supposé inséparable du bonheur de son peuple, il prenait les armes contre un tyran qui com-

promettait l'un et l'autre. Ce masque de fidélité au souverain n'eût pas sauvé sa tête du billot, il le savait bien, mais quelques nobles cœurs, comme le sien, pouvaient peut-être ressentir l'influence de ce généreux sophisme, qui en laissant le Roi intact n'avait pour but que de sauver la cause du peuple.

Le souverain d'une petite principauté sans importance entrait donc hardiment en campagne contre les forces du monarque le plus puissant du monde. A ses frais, à l'aide de sacrifices inouïs, il était parvenu à réunir à peu près trente mille hommes. Aussitôt il annonça fièrement au monde et en particulier aux habitants des Provinces, ses raisons, ses projets, ses espérances.

« Nous, par la grâce de Dieu, prince d'Orange, » dit-il dans sa déclaration du 31 août 1568, « à tous les fidèles sujets de Sa Majesté, salut ! Il en est peu d'entre vous qui ignorent, que depuis longtemps les Espagnols cherchent à gouverner le pays suivant leur bon plaisir. Abusant de la bonté de Sa Majesté, ils lui ont persuadé de décréter l'introduction de l'Inquisition dans les Pays-Bas. Ils ont bien compris que s'ils parvenaient à en faire tolérer l'exercice par les habitants, ceux-ci perdraient par là toute l'utile protection de leurs libertés ; et que si les habitants faisaient résistance, ils ouvriraient par là leurs riches provinces, comme un vaste champ, à toutes les rapines. Nous avions espéré que Sa Majesté, prenant l'affaire à cœur, aurait préservé ses pays héréditaires de pareille ruine. Nous avons trouvé nos espérances vaines. Il nous est impossible, à raison du loyal service auquel nous sommes tenu envers Sa Majesté, et de notre sincère pitié pour ses fidèles vassaux, d'assister plus longtemps dans l'inaction à tant de meurtres, de vol, d'outrages et de souffrances. De plus, nous sommes certain que Sa Majesté est mal

informée au sujet des Pays-Bas. Nous prenons en conséquence les armes, pour nous opposer à la tyrannie violente des Espagnols, avec l'aide du Dieu de miséricorde, l'ennemi des desseins sanguinaires. Disposé à consacrer avec joie notre vie et tous nos biens terrestres à cette cause, nous possédons aujourd'hui, Dieu en soit loué, une excellente armée, en cavalerie, infanterie et artillerie, levée tout entière à nos dépens personnels. Nous requérons tous les fidèles sujets des Pays-Bas d'accourir à notre aide. Qu'ils prennent à cœur l'extrémité où en est le pays, le danger d'une servitude éternelle pour eux et pour leurs enfants, et de l'anéantissement total de la religion de l'Évangile. Ce n'est qu'en se soustrayant à la soif de sang du duc d'Albe que les Provinces peuvent espérer de recouvrer l'administration intègre de la justice, et leur ancienne prospérité. » Dans sa « *Waarschouwing* » ou proclamation aux habitants des Pays-Bas, le Prince exprimait les mêmes idées. Il annonçait sa résolution de chasser pour toujours les Espagnols hors du pays. Pour accomplir cette tâche immense, il fallait de l'argent. En conséquence, il conviait tous ses compatriotes à contribuer, les riches sur leur superflu, les pauvres sur leur nécessaire, au soutien de la cause. Il les adjurait solennellement « devant Dieu, la patrie et le monde, » de se dévouer pendant qu'il en était encore temps. Au-dessous du titre de ce document, figuraient en épigraphes les versets 28, 29 et 30 du dixième chapitre du livre des Proverbes. La devise favorite du Prince : « *pro rege, lege, grege* » y figurait aussi.

Toutefois, ces appels restèrent sans grand effet ; des trois cent mille couronnes promises par Marcus Perez au nom des principaux gentilshommes et marchands des Pays-Bas, dix ou douze mille seulement arrivèrent. Quant aux nobles qui avaient signé le Compromis

et beaucoup d'autres qui jadis s'étaient montrés favorables au parti de la liberté, ce fut en vain qu'on s'adressa à eux. Un pauvre pasteur anabaptiste réunit quelque argent parmi ses fidèles fugitifs aux frontières de Hollande et vint l'apporter au péril de ses jours dans le camp du Prince. Le don venait, dit-il, de gens dont la bonne volonté dépassait les ressources. Ils ne voulaient rien recevoir en retour, qu'un peu de tolérance, quand la cause de la Réforme triompherait dans les Pays-Bas. Le Prince signa un reçu de la somme, en exprimant ses sympathies pour ces pauvres proscrits. D'autres contributions, venant de sources semblables, reunies surtout par des pasteurs dissidents dans de petites églises persécutées et misérables, parvinrent encore au Prince. En général les exilés sans ressources contribuèrent bien plus, en proportion, à l'établissement de la liberté civile et religieuse que les riches marchands et les fiers gentilshommes.

Vers la fin de septembre, le Prince passa son armée en revue dans la province de Trèves, près du monastère de Romersdorf. Ses forces montaient à près de trente mille hommes, dont neuf mille cavaliers. Lumey, comte de la Marck, partisan audacieux et cruel, descendant du fameux Sanglier des Ardennes, vint l'y rejoindre avec une petite troupe de soldats d'élite. Comme Civilis, le vieux héros batave, il avait fait serment de se laisser pousser les cheveux et la barbe, jusqu'à ce que son pays fût redevenu libre, ou au moins jusqu'à ce qu'il eût vengé la mort d'Egmont dont il était le proche parent. Peut-être les farouches exploits de ce chef, et notamment les cruautés exercées par ses troupes sur les moines et les papistes, jetèrent-ils sur la cause nationale plus de décri que leur courage ne pouvait lui donner d'avantages. Ma s, en ces temps d'orages, l'énergie de ces instruments faisait passer sur leur rudesse, et le nom de Lumey devait plus

tard être associé aux triomphes de la cause de la liberté.

Mais ce n'est point dans cette campagne que les patriotes allaient cueillir de grands lauriers. Le Prince passant par Saint-Vith, village qui lui appartenait, gagna le Rhin et suivit ce fleuve jusqu'auprès de Cologne, puis, après avoir erré comme incertain dans les duchés de Juliers et de Limbourg, soudain, la nuit, par un beau clair de lune, il passa la Meuse avec toute son armée dans le voisinage de Stockhem. Cette opération fut admirablement conduite. Suivant le plan qu'avait plus d'une fois suivi Jules César, un gros corps de cavalerie avait été placé au milieu du courant et, ainsi protégée, toute l'armée avait, sans accident, traversé à gué le fleuve. La Meuse était plus basse que d'habitude, mais les soldats n'en eurent pas moins de l'eau jusqu'au cou. C'est dans la nuit du quatre au cinq octobre que le passage eut lieu. C'était un si grand acte d'audace que le bruit s'en répandit presque instantanément partout. Les Espagnols qui affectaient de dédaigner le Prince, commencèrent à le craindre. Ils refusèrent d'ajouter foi au bruit. Un malheureux bourgeois d'Amsterdam fut fouetté de verges en place publique, pour l'avoir rapporté. Le duc d'Albe traita la nouvelle d'histoire faite à plaisir. « L'armée du prince d'Orange est-elle un troupeau d'oies sauvages, » demanda-t-il, « pour voler ainsi au-dessus d'une rivière comme la Meuse ?» Cependant rien n'était plus vrai. Le Prince exilé, hors la loi, était déjà aux frontières du Brabant, suivi d'une armée en bon ordre. Ses bannières portaient des inscriptions et des emblèmes patriotiques ; sur les unes, la devise « *Pro Lege, Rege, Grege ;* » sur d'autres, un pélican se déchirant la poitrine pour nourrir ses petits du sang de ses veines. Il était résolu à amener par ruse ou par force le duc d'Albe à une

bataille rangée. Il voulait effacer la tache de Jemmingen. S'il parvenait à planter son drapeau victorieux au cœur de la patrie, des milliers de soldats accourraient se ranger sous ses plis. Le pays se lèverait comme un seul homme, si le tyran, gonflé de ses victoires et rassasié de sang, subissait une défaite.

Drapeaux flottants, tambours battants, clairons sonnants, avec la pompe et l'assurance d'un général déjà victorieux, d'Orange entra dans le Brabant et vint poser son camp à six mille pas de celui du duc d'Albe. Le Gouverneur était retranché en un lieu nommé Keizerslager, où Jules César avait jadis campé. Il avait à portée la ville de Maestricht, qu'il protégeait et qui le fournissait de vivres. Le Prince envoya au Duc un héraut pour proposer que tous les prisonniers qui seraient faits de part et d'autre fussent échangés au lieu d'être mis à mort. Le héraut, à peine descendu de son cheval, fut incontinent pendu, tout botté et éperonné. Telle était la réponse significative du Duc à ce message de douceur. D'Albe ne parlementait pas plus avec les rebelles avant la bataille, qu'après celle-ci il ne leur faisait quartier.

En attendant, le Duc avait soigneusement examiné l'état des choses et avait fait son plan. Il s'était décidé à ne point livrer bataille. Il était évident que le Prince offrirait le combat avec ardeur, ostentation et le plus souvent possible, mais le Gouverneur ne l'accepterait point. Dès qu'il avait pris une résolution, elle était inébranlable. Il voyait bien la différence qui existait entre sa présente situation et celle où il s'était trouvé en Frise, pendant le précédent été. Là, une bataille était indispensable, mais ici il était plus utile de se défaire de l'ennemi par les temporisations. En Frise, les rebelles venaient de remporter sur les meilleures troupes de l'Espagne une victoire signalée. Ici ils ployaient sous la honte d'une défaite écrasante.

Alors, l'armée de Louis de Nassau se grossissait de jour en jour de recrues nouvelles, accourant de tout le pays d'alentour. Maintenant, ni paysan ni noble n'osait faire un pas pour le Prince. L'armée de Louis attendait l'appui de celle que son frère était en train de rassembler. Si on ne la détruisait pas, elle allait se joindre à celle-ci, et alors la révolte armée fût devenue si formidable, que les plus timorés fussent devenus rebelles, pour plus de sûreté. Aujourd'hui, au contraire, l'armée du Prince était le dernier espoir des patriotes. Les trois armées qui l'avaient précédée, avaient été l'une après l'autre frappées d'éclatantes défaites.

De plus, la Frise était aux confins du pays. Le gouvernement pouvait y essuyer des revers, sans être sérieusement menacé dans la possession des Provinces. Le Brabant, au contraire, était au cœur des Pays-Bas. Une victoire que le Prince y eût remportée en ce moment, l'eût rendu maître du sort de la nation. Le Vice-Roi se savait odieux et régnait par la terreur seule. Le Prince était l'idole du peuple, qui, s'il l'avait osé, se serait élancé sur ses pas. Une fois le tyran défait par le libérateur, le terrible talisman, par lequel d'Albe gouvernait, son invincibilité, disparaissait. Le Duc avait fourni de suffisantes preuves de son audace à châtier les rebelles, dans sa dernière campagne contre Louis. Il pouvait se donner le plaisir de la tactique savante, dans laquelle il était passé maître, sans mettre en danger son autorité, ni diminuer la crainte qu'il inspirait. Il ne se laissait jamais entraîner. Quoique convaincu, sans aucun doute, qu'en bataille rangée, il parviendrait à battre le Prince, il n'avait pas assez d'amour pour les joies de la lutte, pour s'exposer à la possibilité, même la plus éloignée, d'une défaite. Ses forces, quoique composées de vétérans et des mousquetaires et piquiers les meil-

leurs de l'Europe, étaient cependant inférieures en nombre à celles de son adversaire. Aux 20,000 fantassins et aux 8,000 chevaux d'Orange, il ne pouvait opposer que 15 ou 16,000 hommes de pied et 5,500 cavaliers. De plus, en Frise, pays favorable à l'infanterie seule, il avait l'avantage, car, sous le rapport de cette arme, il était plus fort que son antagoniste; mais ici les positions étaient renversées. Dans les plaines du Brabant, la supériorité du Prince en fait de cavalerie pourrait se déployer librement. Enfin, la saison avancée entrait comme élément important dans ses calculs. L'hiver allait, à lui seul, disperser bientôt les bandes de mercenaires allemands, dont d'Orange ne pouvait supporter les frais d'entretien, même en service actif. Sans solde et sans les ressources du pillage, l'armée rebelle, en peu de semaines, aurait aussi complètement disparu que si elle avait subi une défaite complète. En somme, par une victoire, d'Orange acquerrait un supplément de force et de vie, tandis que, par une défaite, il ne serait qu'amené quelques semaines plus tôt, à une situation qu'il ne pouvait en aucun cas éviter. D'Albe, au contraire, en cas de revers, pouvait perdre tout son pouvoir dans les Pays-Bas, et, en cas de succès, ne pouvait recueillir aucun avantage sérieux. Le Prince avait tout à espérer, le Duc tout à craindre d'une action générale.

Ce plan adopté, après mûre reflexion, fut exécuté avec une merveilleuse habileté. Comme œuvre d'art, cette campagne d'Albe contre d'Orange, fut un bien autre chef-d'œuvre que son expédition de Frise, plus hardie et plus brillante cependant. Le Duc était résolu à être sans cesse aux trousses de son adversaire, à le suivre pas à pas, à le harceler de cent façons, à contrarier toutes ses entreprises, à parer tous ses coups, et à le forcer, en fin de compte, à quitter le pays,

après une campagne totalement stérile, quand, comme il n'en doutait pas, les mercenaires mal payés du Prince se débanderaient dans toutes les directions, et laisseraient leur chef, un pauvre aventurier, sans aide et sans ressources. L'adversaire du Duc ne put malgré tous ses efforts déjouer cette tactique sagace.

La campagne ne dura guère qu'un mois. Le Prince changea vingt-neuf fois de position, et, après chacun de ces mouvements, il retrouvait derrière lui, comme son ombre, aussi proche et aussi impalpable qu'elle, le Duc et son armée. Trois fois, ils furent à portée de canon l'un de l'autre ; deux fois en rase campagne, sans tranchée ni remparts pour les séparer. Les paysans refusaient des vivres au Prince, par crainte des vengeances du Gouverneur. D'Albe avait fait enlever des moulins tous les objets en fer, de sorte que, dans toute la province, il n'y avait pas moyen de faire moudre une mesure de blé. Le pays n'offrait donc que peu de ressources aux 30,000 soldats du Prince. Ses troupes, déjà mécontentes, réclamaient à grands cris leur solde et du butin. Pendant une de ces scènes de mutinerie, un coup de feu enleva l'épée d'Orange et ce ne fut qu'à grand'peine que celui-ci parvint à éviter une révolte générale. Ses soldats étaient exaspérés par la tactique d'Albe. Ils se voyaient sans cesse en présence d'un ennemi, qui ne semblait prêt à offrir la bataille que pour, l'instant d'après, s'évanouir comme un fantôme. Ils sentaient déjà les approches de l'hiver et, de jour en jour, murmuraient plus fortement des privations auxquels ils étaient exposés. C'était dans la nuit du 5 au 6 octobre que le Prince avait passé la Meuse à Stockhem. De là il avait marché sur Tongres, suivi de près par l'armée ennemie, qui s'était campée dans le voisinage de la ville. De Tongres il avait gagné Saint-Trond, toujours poursuivi et toujours évité avec la même prudence. Les

combats d'avant-poste étaient continuels, mais dès que le gros de l'armée ennemie était menacé d'un engagement, il faisait retraite immédiate.

De Saint-Trond, où il resta plusieurs jours, le Prince avait pris un peu plus au sud du côté de Jodoigne. Le comte de Genlis, avec un renfort de Huguenots français promis à d'Orange, avait traversé les Ardennes, passé la Meuse à Charlemont, et se dirigeait vers Wavre pour y opérer sa jonction avec lui. La rivière, la Gette, les séparait. Le Prince posta un corps considérable sur une colline voisine de ce cours d'eau, pour protéger le passage, et commença sans se presser à transporter ses troupes sur l'autre rive. Le comte de Hooghstraeten avec cette arrière-garde, forte d'environ 3,000 hommes, fut laissé seul sur le bord que l'on venait de quitter, pour provoquer ou tenter l'ennemi qui, selon son habitude, était campé à peu de distance. D'Albe, qui avait refusé d'attaquer l'armée entière, détacha rapidement son fils, don Frédéric, avec 4,000 hommes de pied et 3,000 cavaliers, pour couper cette arrière-garde. Ce mouvement fut parfaitement exécuté, la colline fut emportée, les 3,000 soldats qui n'avaient que passé la rivière, taillés en pièces, et Vitelli se hâta de dépêcher un gentilhomme nommé Barberini au Duc, pour le supplier de marcher en avant avec le reste de l'armée espagnole, de traverser la rivière, et d'exterminer enfin d'un seul coup les rebelles dans une grande bataille. D'Albe enflammé, non de l'ardeur du guerrier qui voit des lauriers à cueillir, mais de colère, en voyant ses plans si sages méconnus, même par son fils et ses principaux officiers, répondit à Barberini d'un ton de violence terrible : « Retournez auprès de Vitelli, » lui cria-t-il ; « qui commande dans cette guerre, est-ce lui ou est-ce moi? Dites-lui de ne permettre à personne de passer la rivière. Qu'il se garde bien de m'envoyer encore qui

que ce soit pour me conseiller le combat ; car si vous ou un autre vous osiez encore m'apporter pareil message, je le jure, sur la tête du roi, vous ne quitteriez pas vivant la place. »

Après une réponse aussi nette, le messager n'avait autre chose à faire qu'à rebrousser chemin en toute hâte, pour aller prendre part à la fin du massacre de la troupe de Hooghstraeten, et empêcher Vitelli et don Frédéric, dans leur ardeur intempestive, de franchir la rivière. C'est ce qu'il fit. Dans l'entretemps, toute l'arrière-garde de l'armée des patriotes avait mordu la poussière. Cent ou deux cents soldats étaient parvenus à s'échapper à travers champs et à se réfugier dans une maison du voisinage. Les Espagnols mirent le feu à ce bâtiment, et l'entourant, avec leurs lances dressées, ils ne laissèrent aux fugitifs d'autre alternative que de périr dans les flammes ou de s'élancer sur cette forêt de pointes aiguës. Ainsi cernés, les uns préférèrent le premier moyen, d'autres le second. Quelques-uns, pour échapper aux ardeurs du feu et à la cruauté des Espagnols, se percèrent eux-mêmes de leur épée. D'autres s'embrassaient et se donnaient mutuellement la mort, sous les yeux des ennemis, qui d'en bas regardaient, comme on fait au théâtre, tantôt sifflant, tantôt applaudissant, selon que ces agonies étaient plus ou moins de leur goût. En quelques minutes tous les fugitifs étaient mis à mort. Comme nous l'avons dit, trois mille patriotes, y compris ceux qui furent ainsi égorgés ou brûlés après le combat, périrent en cette rencontre. Le sieur de Loverval fut fait prisonnier, pour être bientôt décapité à Bruxelles ; mais le plus grand malheur qu'eut à subir le parti de la liberté, ce fut la mort d'Antoine de Lalaing, comte de Hooghstraeten. Ce brave et généreux seigneur, l'ami fidèle du prince d'Orange, et son collègue pendant les mémorables tumultes d'Anvers, fut

blessé au pied pendant l'action par la décharge accidentelle d'un de ses pistolets. Cette atteinte, légère en apparence, occasionna sa mort en peu de jours. Sa bonne et sa mauvaise fortune offrent une singulière coïncidence. Il se rendait à Bruxelles pour y saluer d'Albe, quand une blessure accidentelle à la main, occasionnée par un de ses pistolets, l'avait retenu en route et ainsi sauvé de l'échafaud. Et dans sa première rencontre avec le Duc, une blessure du même genre et de même origine avait pour résultat son trépas prématuré. Une autre circonstance intéressante marque ce triste évènement. Dans le cours de cette campagne, pendant un joyeux souper, Hooghstraeten s'était moqué, avec quelque rudesse, du comte Louis, à l'occasion du désastre de Jemmingen. Il avait feint de croire qu'en cette rencontre, une retraite eût pu être évitée. « Nous sommes depuis plusieurs jours dans les Pays-Bas, » dit-il, « et nous n'avons encore rien vu des Espagnols, sauf leurs dos. » — « Et quand le Duc les lâchera, » répondit Louis, quelque peu piqué, « je vous garantis que vous verrez assez tôt leurs figures, et de quoi vous en souvenir pour le reste de vos jours. » Cette remarque faite en riant, ne devait pas tarder à se transformer en une lugubre prophétie.

Ce fut la seule rencontre sérieuse de toute la campagne. Ce succès brillant ne détacha pas d'Albe de sa résolution, et malgré les murmures de beaucoup de ses officiers, il resta ferme dans ses projets. Après la fin de la bataille de la Gette, et comme le Duc persistait à refuser de poursuivre l'ennemi, le baron de Chevreau, en sa présence, jeta son pistolet à terre en s'écriant que le Duc ne combattrait jamais. Le Gouverneur sourit du dépit de ce jeune homme, parut même approuver son enthousiasme, mais lui rappela que si le devoir d'un officier était de se battre, celui

d'un général était de l'emporter, et qu'une victoire qui ne coûtait point de sang, n'en valait que mieux pour tout le monde.

C'était le 20 octobre que cet engagement avait eu lieu. Quelques jours après, le Prince fit sa jonction avec Genlis, à Wavre, petite ville à quatre lieues de Bruxelles et de Louvain. Le renfort qu'il reçut était insignifiant. Il ne se composait que de 500 cavaliers et de 3,000 fantassins, accompagnés en outre de tant de femmes et d'enfants, qu'il ressemblait plutôt à une colonie d'émigrants qu'à une armée d'invasion. Ils arrivaient trop tard. Ils fussent d'ailleurs arrivés plus tôt, qu'ils n'eussent pas été d'un grand secours, car il était écrit que la campagne se terminerait sans gloire. La manifestation de l'esprit fraternel qui unissait les Réformés de tous les pays, fut le résultat le plus net de cette démarche. Le Prince était déçu dans son espoir d'une action générale ; plus amèrement déçu encore par l'apathie de la population. Pas une voix ne s'était élevée pour saluer le libérateur. Pas une ville n'avait ouvert ses portes. Tout rampait dans le silence et l'abjection. Le soulèvement qui peut-être eût été général, à la première victoire remportée par le Prince, grâce à la tactique adroite du Duc, était devenu aux yeux de tous une idée presque folle. La mutinerie était à l'ordre du jour dans le camp du Prince ; les soldats étaient las et mécontents. Ce que le Duc avait prédit était en voie de se réaliser, car l'armée d'Orange se débandait déjà.

Genlis et les autres officiers français étaient d'avis que le Prince abandonnât pour le moment les Pays-Bas, et allât aider les Huguenots, qui venaient de reprendre la guerre de religion sous Condé et Coligny. Mais les soldats allemands ne voulaient rien entendre de semblable. Ils s'étaient enrôlés pour combattre le duc d'Albe dans les Pays-Bas et non pour

faire la guerre en France contre le roi Charles IX. Le Prince fut obligé de rebrousser chemin vers le Rhin. Il repassa la Gette, à la surprise d'Albe, et marcha sur la Meuse. Mais les pluies d'automne avaient considérablement grossi ce fleuve, depuis le commencement du mois, de sorte qu'il n'était plus guéable. D'Orange s'avança vers Liège et, comme à son entrée dans le pays, requit le Prince-Évêque de laisser libre passage à son armée. L'Évêque qui tremblait devant d'Albe, dont il avait accepté la protection, refusa comme la première fois. D'Orange n'avait point de temps à perdre en pourparlers. Il dut de nouveau changer de plan et se diriger vers la France, toujours surveillé et suivi de près par d'Albe, avec les troupes duquel ses soldats avaient tous les jours quelque escarmouche. Au Quesnoy, le Prince remporta un insignifiant avantage sur les Espagnols ; à Câteau-Cambrésis de même, mais le 17 novembre le duc d'Albe entrait dans cette ville et le Prince franchissait la frontière de France.

Le maréchal de Cossé, mis en observation aux confins de la France et des Flandres, suivit alors contre le Prince la même tactique que celle d'Albe. Il était trop faible pour faire beaucoup de mal, tout en étant assez fort pour harceler sans cesse le Prince. Il lui envoya un secrétaire, porteur d'une protestation formelle au nom de Charles IX, contre la violation du territoire français par des troupes étrangères.

Outre ces négociations entamées par le secrétaire Favelles, le Roi, extrêmement alarmé, en entama d'autres par l'intermédiaire du maréchal Gaspard de Schomberg. Cet envoyé renouvela au Prince la protestation formulée par Cossé. Charles IX, lui dit-il, trouvait fort étrange que le Prince entrât de la sorte sur le territoire français. Le Roi ne croyait pas lui avoir jamais fourni prétexte à des hostilités, et ne

pouvait par conséquent que s'offenser de voir le Prince envahir ainsi ses États, avec « une grande et puissante armée ; » aucun souverain, quelque humble qu'il fût, ne pouvait tolérer de pareils procédés et à plus forte raison le chef d'une monarchie comme la France. D'Orange était par suite requis de faire connaître ses intentions et recevait en même temps l'assurance que s'il désirait uniquement, « passer amiablement à travers le pays, » et faisait dans ce but une demande en règle avec les garanties nécessaires, et munie de sa signature et de son sceau, Sa Majesté prendrait des mesures pour lui permettre ce passage.

Le Prince répondit en s'en référant à ce qu'il avait exposé au maréchal de Cossé. Il protesta n'être animé d'aucune intention mauvaise, et n'avoir au contraire d'autre désir que de rendre humblement service à Sa Majesté, en tout ce que lui permettrait sa conscience.

Quant à l'impossibilité où se trouvait le Roi de se rappeler en quelle occasion il pouvait avoir donné au Prince le droit de se montrer hostile, il répondit qu'il laisserait cette question de côté. Quoiqu'il ne manquât pas de motifs nombreux, divers et graves, pour justifier des mesures violentes, il n'était pas assez dépourvu de bon sens, pour ne pas reconnaître combien eût été vaine de sa part et avec ses ressources personnelles, toute tentative contre un Roi si grand et si puissant, et vis à vis duquel il n'était « qu'un petit compagnon. »

« Puisque la vraie religion, » poursuivait d'Orange « est une affaire générale et publique, qui doit être « mise au dessus des intérêts privés, puisque comme « vrai chrétien je suis tenu, par mon honneur et ma con-« science, à travailler de toutes mes forces et en tous « lieux, à son établissement et à ses progrès ; puisque

« d'autre part, d'après l'édit publié par Sa Majesté
« en septembre dernier, on essaye de faire violence
« aux consciences de tous ceux qui sont de la religion
« chrétienne, et qu'on paraît déterminé à anéantir la
« pure parole de Dieu, et toute observance d'icelle,
« et à ne permettre aucune autre religion que la
« catholique romaine, chose très préjudiciable aux
« nations voisines où l'exercice de la religion chré-
« tienne est libre, je ne saurais ajouter foi à l'asser-
« tion de Sa Majesté, qu'il n'est pas dans ses inten-
« tions de violenter la conscience de qui que ce
« soit. »

Après avoir ainsi contredit nettement et brièvement les affirmations du roi de France, le Prince déclarait ses sympathies pour les chrétiens opprimés, partout où il s'en trouvait. Il proclamait vouloir leur donner aide, consolation, conseil et assistance chaque fois et autant qu'il le pourrait faire. Il était convaincu que ceux de « la Religion » ne voulaient autre chose que la gloire de Dieu et le triomphe de Sa parole et qu'en toutes matières, civiles et politiques, ils étaient prêts à rendre obéissance au Roi. Il ajoutait qu'il était guidé dans toutes ses actions par l'affection sincère et chrétienne qu'il portait au Roi et à ses sujets, que Sa Majesté désirait certainement préserver d'une ruine totale. Il promettait que, s'il s'apercevait le moins du monde que ceux de la Religion poursuivissent un autre but que la liberté de conscience et la sécurité de leurs personnes et de leurs biens, non seulement il leur retirerait son appui, mais encore emploierait toute son armée à les exterminer. Il terminait, en priant le Roi de croire que l'œuvre entreprise par lui était une œuvre chrétienne et que ses intentions envers Sa Majesté étaient bonnes et pacifiques.

Toutefois, ce fut en vain que le Prince s'efforça d'amener ses soldats à tenter la fortune des guerres

civiles en France. Ils s'étaient engagés pour les Pays-Bas, la campagne était finie, et ils insistaient pour être ramenés en Allemagne. Schomberg, suivant les instructions secrètes du roi de France, fomentait activement le mécontentement, et le Prince fut forcé de céder. Traversant la Champagne et la Lorraine, il conduisit ses troupes à Strasbourg, où il les licencia. Tout ce que le Prince put réunir d'argent, leur fut distribué. Il mit en gage tout son équipage de guerre, son argenterie et son mobilier. Ce qu'il ne put payer, argent comptant, il le régla en promesses signées, qu'il s'engagea à exécuter, dès qu'il serait rentré en possession de ses biens. Il prit même l'engagement solennel, s'il revenait vivant de la guerre de France et se trouvait encore hors d'état de payer à ses soldats leur arriéré de solde, de leur livrer sa personne en *otage* pour garantie de leur créance.

Ainsi finit cette campagne, triomphalement pour d'Albe, tristement pour d'Orange. Ainsi s'évanouit sans retour l'armée à laquelle s'étaient attachées de si hautes espérances. Huit mille hommes avaient perdu la vie dans d'obscurs combats, trente mille se dispersaient, difficiles désormais à réunir encore. Tous les fonds que le Prince avait à sa disposition, étaient engloutis sans aucun résultat. Pour le moment aucun espoir ne luisait plus pour les Pays-Bas ; mais en France la guerre de la liberté venait de se rallumer. Une troupe de 1,200 hommes d'armes à cheval consentait à suivre encore la fortune du Prince. En conséquence, les trois frères, Guillaume, Louis et Henri — jeune garçon de dix-huit ans, qui venait d'abandonner ses études d'Université pour obéir aux instincts chevaleresques de sa race, — se mirent en marche dès le commencement du printemps suivant, pour aller rejoindre la bannière de Condé.

Le cardinal Granvelle, qui pendant sa résidence à

Rome n'avait pas un instant détourné ses regards ou ses pensées de ce qui se passait dans les Provinces, donna alors libre carrière à sa joie profonde. Il avait prédit, d'un ton de froide méchanceté, les résultats de la campagne, avait attendu avec impatience qu'elle fût terminée et que le Prince fût écrasé pour jamais. Dans ses lettres à Philippe, il avait eu bien soin de relever les compliments que d'Orange lui avait adressés dans sa justification, dans sa déclaration et dans sa lettre à l'Empereur. Il avait dédaigné, avait-il dit, de répondre à ces accusations, afin d'augmenter encore le dépit du Prince. Dans son opinion, toutes ces publications de manifestes ne convenaient pas à un brave soldat, c'était affaire de gens couards. Les prétendues intrigues d'Orange pour obtenir, dans son intérêt personnel, l'envoi par l'Empereur d'une ambassade à Philippe, lui suggéraient la même réflexion ; — de plus, cette démarche, qui nécessairement s'évanouirait en fumée, enlèverait au Prince tout crédit, non seulement en Allemagne, mais dans les Pays-Bas. Il était sûr d'avance, avait-il répété, du résultat de la campagne prochaine. Le souverain pouvait avoir une confiance aveugle en la prudence administrative et en l'habileté militaire du duc d'Albe ; et dans les rangs des rebelles personne n'était capable de conduire une entreprise de cette importance : le prince d'Orange moins que tout autre ; il n'avait pas la tête qu'il fallait pour de telles affaires ; le Cardinal avait eu jadis assez de rapports avec lui pour savoir à quoi s'en tenir.

Quand le sort de la campagne fut décidé et que le Prince fut rentré dans l'exil, Granvelle fit remarquer qu'on avait maintenant la preuve de l'incapacité de tous ces gens-là à lutter d'habileté militaire avec le duc d'Albe. Et, attribuant au Prince des motifs purement égoïstes, cela va sans dire, il ajoutait avec un ricanement que le Prince n'avait pas pris le bon

moyen de recouvrer ses biens, et qu'il allait être plus embarrassé que jamais pour satisfaire ses créanciers. Puis, faisant le moraliste : ainsi devraient tomber toujours, dit-il, ceux qui veulent voler plus haut qu'ils ne le peuvent ; il terminait en faisant remarquer que dorénavant le Prince aurait assez à faire à s'occuper de madame sa femme, si elle ne changeait bientôt d'humeur et de caractère.

Sur ces entrefaites, le duc d'Albe, après avoir expédié de Câteau-Cambrésis un court compte-rendu de la campagne victorieusement terminée, était revenu en triomphe à Bruxelles. Il avait, sans aucun doute, amplement justifié sa prétention d'être le premier homme de guerre de l'époque. Par ses lieutenants, il avait rapidement détruit deux des armées envoyées contre lui ; il avait lui-même anéanti la troisième, en une bataille d'un succès inouï, en ne perdant que sept hommes et en en détruisant sept mille à l'ennemi ; enfin, par une incomparable stratégie, il venait d'abîmer une quatrième et dernière armée commandée cette fois par l'idole du parti patriotique, et de l'abîmer si complètement que, presque sans perdre un homme, il avait détruit 8,000 rebelles et avait dispersé les 20,000 autres aux quatre vents du ciel. De pareils résultats eussent rendu fière une nature moins modeste que la sienne. Des efforts aussi grands et aussi heureux pour réduire à toujours un pays constitutionnel sous le joug d'une tyrannie militaire irrésistible, eussent gonflé d'orgueil un despote même moins arrogant. Devait-on s'étonner de voir le hautain, le tout-puissant duc d'Albe, trancher presque du demi-dieu ? Dès son arrivée à Bruxelles, commencèrent une succession de fêtes triomphales. Le peuple fut sommé de se réjouir et de montrer la plus folle joie, de jeter des fleurs sur ses pas, de chanter des hymnes à la gloire de celui qui revenait couvert du sang des défenseurs

du peuple. L'occasion était vraiment bien choisie ; des maisons, hier encore tendues de noir, où l'on pleurait la mort tragique du maître, devaient s'orner de guirlandes de fleurs ; des cloches appelées presque chaque jour à sonner le glas funèbre pour quelque victime de la cruauté espagnole, faisaient entendre leurs plus joyeux appels ; et, sur la place même où d'Egmont et de Horn, et tant d'autres martyrs moins illustres, venaient de subir une mort ignominieuse, un joyeux tournoi étalait ses pompes insolentes, plus éclatantes encore qu'à l'ordinaire pour rendre le spectacle plus amer à tous les cœurs.

Mais ces démonstrations d'allégresse ne suffirent même pas. Le conquérant, le dompteur des Pays-Bas voulait pour son orgueil une apothéose plus personnelle et plus solide. Lorsque Germanicus eut remporté sa dernière victoire sur l'antique liberté des races généreuses, dont les descendants, en possession enfin d'une liberté réglée, succombaient maintenant sous les coups et l'insulte du lieutenant d'un Tibère nouveau, pire que le premier, le Romain courageux mais modeste érigea son trophée dans les plaines d'Idistavisus. « L'armée de Tiberius Cæsar ayant subjugué « les nations qui vivent entre le Rhin et l'Elbe, dédie « ce monument à Mars, à Jupiter et à Auguste ». Telle était l'inscription de Germanicus ; son nom n'y paraissait même pas. Le duc d'Albe, vainqueur sur les champs de bataille du Brabant et de la Frise, s'érigea à lui-même une statue colossale, sur la base de laquelle furent gravées ces lignes : « A Ferdinand « Alvarez de Tolède, duc d'Albe, gouverneur des « Pays-Bas sous Philippe le deuxième, pour avoir « éteint la sédition, châtié la rébellion, rétabli la reli- « gion, assuré la justice et affermi la paix ; au plus « fidèle ministre du meilleur des rois, ce monument « est érigé. »

Un éloge si pompeux, fût-il même mérité, aurait déjà assez d'enflure, s'il servait d'épitaphe à la tombe d'un général pleuré par ses admirateurs. Que dire dès lors de ce nauséabond tribut, offert non à un dieu, non à la mémoire d'une grandeur défunte, mais à un mortel, à un homme encore vivant, et par qui ? par ce mortel lui-même ? Certes, jamais l'adoration de soi ne fut poussée plus loin que dans ce singulier monument, érigé à la gloire d'Albe par les mains d'Albe lui-même. La statue était colossale, elle fut placée dans la citadelle d'Anvers. Les canons pris à Jemmingen fournirent le bronze. Elle représentait le Duc foulant aux pieds une figure humaine à deux têtes, à quatre bras. Selon les uns, les deux têtes représentaient d'Egmont et de Horn, selon d'autres, les deux Nassau : Guillaume et Louis. Pour d'autres encore, c'était une figure allégorique des nobles et des communes des Pays-Bas, ou peut-être la personnification du Compromis et de la Requête. Outre la grande inscription, le piédestal portait plusieurs bas-reliefs ; et le spectateur, dont la statue n'eût pas suffi à rassasier l'admiration pour d'Albe, y retrouvait de nouvelles personnifications du héros, soit sous la forme d'un ange portant une torche, soit sous celle d'un paisible berger. L'œuvre, qui, comme art, était d'un grand mérite, sortait de l'atelier du sculpteur Jacques Jongelings. Elle resta debout, objet de stupeur et de dégoût pour les habitants des Pays-Bas, jusqu'à l'arrivée du successeur d'Albe, Requesens, qui la fit jeter bas.

Comme on l'a déjà vu, plusieurs princes de l'Empire avaient favorisé les efforts du prince d'Orange, d'abord avec ardeur, et puis moins chaudement, quand les orages s'étaient amoncelés autour de lui. Ils avaient, par des démarches tant intimes que publiques, attiré sur ce sujet l'attention de l'Empereur,

en le sollicitant d'intercéder auprès de Philippe. Ils n'intervenaient pas pour préserver le Prince d'un châtiment, quoi qu'en pût dire Granvelle, en défigurant malicieusement les faits. Leur démarche était une pétition, dans l'intérêt de la liberté religieuse dans les Pays-Bas, émanée d'hommes qui avaient conquis cette liberté pour eux-mêmes, et qui étaient enfin à l'abri de toute persécution. C'était une remontrance que ses auteurs étaient tenus de faire, car les députés des Pays-Bas avaient pris part aux délibérations où la paix de Passau avait été arrachée aux répugnances de l'Empereur Charles.

Mais ces appels à l'Empereur, et indirectement au Roi d'Espagne, n'avaient cessé d'être accompagnés de recommandations au prince d'Orange, pour qu'il « restât tranquille.» L'Empereur avait épousé sa cause, avec tous les dehors de la franchise, en tant qu'il ne s'agissait que d'une médiation pacifique, mais en même temps, lui avait fait défense formelle de faire la guerre à d'Albe ; défense à laquelle le Prince s'était non moins formellement refusé d'obéir. L'Empereur avait même envoyé des députés au Duc et au Prince, pour les engager à mettre bas les armes ; mais en vain. D'Orange savait trop bien ce qui était le plus utile à sa malheureuse patrie : prendre les armes ou « rester tranquille, » en attendant le résultat d'un échange de protocoles entre l'Empereur et le Roi, alors que la tyrannie furieuse du duc d'Albe venait de convertir au désespoir ce qui restait d'espérance aux opprimés. Ses armes n'avaient pas, il est vrai, rencontré le succès, mais s'il eût attendu la lente solution des négociations diplomatiques, le résultat eût encore été plus fatal à la cause de la liberté. Les sympathies de ses meilleurs amis, d'abord ferventes, ensuites tièdes, finirent par devenir de glace, au fur et à mesure des désastres qui s'amoncelaient

autour de lui. La reine Isabelle mourut et de son tombeau surgit un fantôme des plus importuns pour le Prince. Le roi d'Espagne était veuf pour la troisième fois, et l'Empereur avait, parmi ses seize enfants, plus d'une fille nubile. Aux titres de « cher cousin et beau-frère, » dont Philippe était honoré dans les proclamations impériales, celui de gendre allait bientôt s'ajouter.

Les liens matrimoniaux avaient par tradition une grande importance dans la maison de Hapsbourg, mais l'Empereur réalisa cependant, au moins pour la forme, sa promesse d'intervention. Dès le mois d'août 1568, le ministre de l'Empereur à Madrid avait remis un mémoire au Roi. Il y parlait en termes vigoureux du sort d'Egmont et de Horn, et faisait observer à Philippe que les exécutions continuelles dont les Provinces étaient le théâtre, rendaient de jour en jour la cause d'Orange plus forte. Le 22 septembre 1568, les six Électeurs avaient adressé à l'Empereur une nouvelle protestation en due forme. Ils le remerciaient de ce qu'il avait déjà fait en faveur des Pays-Bas, présentaient un tableau fortement coloré des cruautés du duc d'Albe, et dénonçaient la rigueur inouïe avec laquelle il avait mis à mort non seulement beaucoup d'illustres seigneurs, mais des gens de toutes les classes. Ils rappelaient à l'Empereur que, malgré les assurances répétées du Roi en sens contraire, *l'inquisition et le concile de Trente étaient maintenant établis et en pleine vigueur dans les Pays-Bas*. Ils soutenaient que les Provinces avaient complètement droit aux bienfaits de la paix de religion d'Augsbourg, et que cependant elles en étaient privées. La Basse-Allemagne avait droit aux mêmes privilèges que la Haute-Allemagne. Ils priaient l'Empereur de faire connaître publiquement son opinion en même temps que la leur. Il était bon d'apprendre à Sa Majesté Catholique que les princes de l'Empire étaient unis pour la sauve-

garde de la patrie et de la paix publique. Pour parvenir à ce but, ils mettraient à la disposition de l'Empereur, leurs biens, leurs fortunes et leurs vies.

Tel était le ton de cet appel fait à l'Empereur en faveur des millions d'opprimés dans les Pays-Bas, de cet appel que Granvelle prétendait en ricanant n'être qu'une intrigue montée par d'Orange, pour obtenir sa rentrée en faveur.

L'Empereur répondit, en assurant aux députés des Électeurs qu'il avait pris l'affaire à cœur et avait résolu de dépêcher en mission spéciale en Espagne, son propre frère l'archiduc Charles.

En conséquence, le 21 octobre 1568, l'Empereur munit son frère d'une lettre d'instructions détaillées. Il devait remettre en mémoire à Philippe les fréquentes remontrances de l'Empereur, au sujet de la politique suivie dans les Pays-Bas. Il devait lui faire connaître les interpellations pressantes que venaient de lui adresser, par ambassadeurs, les princes et les électeurs de l'Empire. Il devait lui apprendre que l'Empereur avait député des commissaires au prince d'Orange et au duc d'Albe, pour tenter d'amener entre eux une suspension d'armes. Il devait faire remarquer que le grand nombre d'hommes levés par le Prince en Allemagne, faisait bien voir combien il était puissamment soutenu dans ce pays. Dans ces circonstances, devait-il ajouter, l'Empereur s'était trouvé dans l'impossibilité de mettre le Prince au ban de l'empire, comme le duc d'Albe l'avait désiré. L'Archiduc devait finir par demander que le Roi consentît à se réconcilier avec d'Orange à des conditions honorables ; que, dans le gouvernement des Pays-Bas, il substituât la douceur à la sévérité et rappelât les troupes étrangères.

L'Archiduc, ainsi armé, arriva à Madrid le 10 décembre 1568. Quelques jours plus tard, il remit au

Roi la copie de ses instructions, ces vaillantes paroles, en lesquelles on exigeait que d'Orange eût pleine confiance, plus qu'en son cœur vaillant, plus que dans les bras solides de ses partisans. Après avoir examiné la lettre, Philippe exprima sa surprise de ce qu'on lui fit de semblables propositions, à lui, et en outre par l'intermédiaire d'un personnage comme l'Archiduc. Il avait déjà adressé à l'Empereur une lettre où il montrait son déplaisir de semblable démarche. L'honneur que l'on faisait au prince d'Orange et cette intrusion dans ses droits de monarque, le frappaient de surprise. C'était, à son avis, une chose inouïe qu'une semblable adresse à un souverain de son rang, au sujet de questions dans lesquelles il n'entendait se laisser faire la loi par personne. Il pro mit cependant de répondre par écrit à la lettre d'instructions de l'Archiduc.

Le 20 janvier 1569, cette réponse fut remise en main propre à ce dernier. On l'avertit que ce document était public et destiné à être communiqué par l'Empereur aux Électeurs ; mais que le Roi en avait aussi fait rédiger un autre, confidentiel, dans lequel il exposait à Maximilien en particulier ses motifs et ses griefs personnels.

Dans la pièce officielle, Philippe faisait remarquer qu'il ne s'était jamais cru obligé de fournir à autrui la justification de sa conduite dans ses propres affaires. Cependant, il avait cru que l'exemple de sa sévérité serait vu avec approbation par des princes, aux sujets desquels il enseignait par là l'obéissance. Il ne pouvait admettre qu'à raison des traités qui faisaient des Pays-Bas un cercle de l'Empire, il fût tenu d'y observer les ordonnances de la diète impériale. Quant à la religion, son premier et principal soin, depuis qu'il était sur le trône, avait toujours été de maintenir dans toute l'étendue de ses États, l'intégrité de la foi catho-

lique. En matière de choses saintes, il n'y avait pas de compromis possible. L'Église seule avait le droit de prescrire aux fidèles des règles de conduite. Quant au châtiment dont il avait frappé les rebelles des Pays-Bas, on verrait par la suite qu'il n'avait pas usé de rigueur, comme on l'en accusait, *mais au contraire de grande douceur et modération*. Il n'avait apporté aucun changement au gouvernement des Provinces, et encore moins aux édits, les seuls statuts qui liassent réellement les Provinces. Il avait appelé le duc d'Albe à la régence, parce que tels étaient sa volonté royale et son bon plaisir. Les troupes espagnoles étaient nécessaires pour le châtiment radical des rebelles, et ne pouvaient pour le moment être rappelées. Quant au prince d'Orange, dont la situation semblait être le motif déterminant de l'ambassade, et pour lequel on plaidait si instamment, ses crimes étaient si criants qu'il était impossible même de tenter de le justifier. En effet, il était l'auteur de toutes les conspirations qui avaient eu lieu dans les Pays-Bas. Tous les vols, les sacrilèges, les violations de temples et les autres méfaits dont ces provinces avaient été le théâtre, devaient lui être à bon droit imputés. Il avait en outre levé une armée et envahi les États de Sa Majesté. Des crimes si énormes avaient rendu toute clémence impossible. Malgré son respect pour les princes de l'Empire, le Roi ne pouvait condescendre à accorder ce qu'on lui demandait en faveur du prince d'Orange. Quant à une trève entre ce dernier et le duc d'Albe, Sa Majesté Impériale devait réfléchir à la distance qui sépare un souverain de son vassal rebelle, et songer combien pareil traité serait inconvenant et préjudiciable à l'honneur du Roi.

Telle était la réponse officielle dont l'Archiduc reçut copie en latin et en espagnol. Quant au mémoire privé, il n'était destiné qu'à l'Empereur et à son envoyé. Le

Roi s'y exprimait avec bien plus de chaleur et de vivacité. Il était étonné, disait-il, de ce que le Prince d'Orange, levant une armée dans le dessein d'envahir les États de son souverain naturel, eût trouvé tant d'appui et de facilités en Allemagne. Il ne pouvait croire que l'autorité de l'Empereur n'eût pu empêcher cela. Il avait vu avec peine l'envoi de commissaires impériaux auprès du Prince. Il regrettait encore davantage qu'on eût été jusqu'à dépêcher en sa faveur l'Archiduc à Madrid. Mais ce qui causait au Roi la douleur la plus profonde, c'étaient les efforts de l'Empereur pour l'amener à procéder avec douceur en matière de religion. L'Empereur devait savoir qu'aucune considération humaine, aucun intérêt temporel, aucune des observations ou aucun des risques qu'il pourrait encourir, ne parviendraient à le faire dévier d'un cheveu, de la voie qu'il suivait en matière religieuse. Cette voie était la même dans toutes ses possessions. Il y était entré avec sincérité, il était décidé à la suivre toujours. Il n'entendait accepter ni conseils, ni tentatives en sens contraire, et prendrait de mauvaise part tout conseil ou toute tentative de ce genre. Les termes des instructions données à l'Archiduc dépassaient évidemment les bornes d'une intervention amicale. Ils équivalaient en réalité à une menace ; et une menace avait de quoi l'étonner, car avec des princes de son caractère, de semblables moyens n'avaient guère de chances de réussite.

Le 23 janvier 1569, l'Archiduc remit au Roi une réponse fort vive à la missive officielle de celui-ci. Elle était conçue dans le même esprit que ses instructions. Il n'est donc pas nécessaire d'en donner une longue analyse : il ne croyait pas que Sa Majesté Impériale acceptât aucune justification de la politique du Roi dans les Pays-Bas. Les États de l'Empire n'admettraient jamais le système de Philippe sur la position

de ces provinces vis-à-vis de l'Empire, et sur leur indépendance, pour tout ce qui n'était pas réservé expressément dans le traité d'Augsbourg. En 1555, quand Charles-Quint et le roi Ferdinand avaient conclu la paix de religion, c'était en la présence et assistés d'envoyés des Pays-Bas. C'est pourquoi les princes de l'Empire soutenaient que le bénéfice de la paix de religion, grâce à laquelle seule, le romanisme avait encore quelque existence en Allemagne, devait de droit s'étendre aux Provinces. Quant au prince d'Orange, l'Archiduc eût mieux aimé n'en plus parler, mais les ordres de l'Empereur ne lui permettaient pas de garder le silence. Il était indispensable de mettre une fin à l'état de choses existant dans la Basse-Allemagne. Les princes de l'Empire commençaient à s'exaspérer. Il rappelait les dangers de la ligue de Smalkade, et le grand péril dans lequel un seul Électeur avait mis l'Empereur. Ceux qui croyaient que les Flandres pouvaient être gouvernées comme l'Italie et l'Espagne se trompaient grandement, et Charles-Quint avait toujours reconnu cette erreur.

Telles furent en somme les incidents de la mission de l'Archiduc à Madrid. Mais dans le cours de ses entrevues avec l'ambassadeur, le Roi trouva moyen de glisser un blâme sévère pour Sa Majesté Impériale à raison de la négligence qu'en général elle montrait en matière religieuse. Il voyait, avec douleur, dit-il, que l'Empereur, quoique bon chrétien et prince catholique, il n'en doutait pas, s'abstînt par politique des démonstrations extérieures qui étaient indispensables en matière de foi. Il pria l'Archiduc d'appeler sur ce point l'attention de Sa Majesté Impériale.

Malgré son ambassade solennelle, l'Empereur était devenu plus qu'indifférent aux intérêts des Pays-Bas, même avant que son envoyé ne fût arrivé à Madrid. Les motifs de cette froideur étaient multiples. Au

moment où les instructions de l'Archiduc se rédigeaient, on ne connaissait pas encore à Vienne la mort de la reine d'Espagne. L'Archiduc avait même été chargé d'informer Philippe du prochain mariage des deux Archiduchesses : celui d'Anne avec le roi de France et celui d'Isabelle avec le roi de Portugal. Mais quelques jours après son arrivée, l'ambassadeur reçut de l'Empereur l'autorisation par lettre d'offrir au nouveau veuf la main de l'Archiduchesse Anne. Philippe répondit à cette proposition que, s'il ne devait considérer que sa satisfaction personnelle, il resterait dans son présent état ; mais que, comme il n'avait pas de fils, il recevait l'avance avec joie et s'occuperait d'arranger la chose avec la France.

A l'échec d'Orange dans le Brabant, qui découragea les princes allemands les plus attachés à sa cause, vint ainsi se joindre, comme influence prépondérante, pour changer les desseins de Maximilien, le veuvage de Philippe. Le 17 janvier 1569, trois jours avant que son ambassadeur n'eût entamé les négociations, l'Empereur avait adressé une lettre autographe à Sa Majesté Très Catholique. Dans cette missive, il détruisait, en quelques lignes très froides, tout l'effet qu'aurait pu produire le sérieux apparent de ses efforts en faveur des Pays-Bas. Il informait le Roi que l'Archiduc lui avait été envoyé, non pour lui causer de l'ennui, mais au contraire pour lui donner une preuve d'amitié. Il donnait d'avance à Philippe *l'assurance de sa satisfaction, quelle que fût la réponse du Roi*. Il lui demandait seulement de la formuler en termes tels que les Princes et les Électeurs auxquels elle serait exhibée, ne pussent en concevoir de soupçons fâcheux contre l'Empereur.

L'Archiduc quitta Madrid le 4 mars 1569. Il partit, satisfait des résultats de sa mission, non pour en avoir atteint le but ostensible, car sous ce rapport elle

avait complètement échoué, mais à cause de ce que le Roi lui avait fait un présent de cent mille ducats, et avait promis d'épouser l'Archiduchesse Anne. Le 26 mai 1569, l'Empereur envoya à Philippe une dernière réponse par laquelle *il déclarait approuver complètement la justification que le Roi donnait de sa conduite.* Cette justification était irréprochable en raison et en équité. Cependant elle n'était pas tout à fait propre à être communiquée dans ses termes primitifs aux Princes et aux Électeurs, ce pourquoi, disait-il, *il était permis de la modifier en plusieurs points,* qui selon lui auraient pu déplaire.

Ainsi se termina « en fumée, » comme Granvelle l'avait prédit, la fameuse mission de l'archiduc Charles. Le chef du Saint-Empire Romain se désista de sa pompeuse intervention, humilié par une réponse hautaine, mais consolé par une promesse. S'il était bon d'être le défenseur de la liberté de religion dans la Haute et la Basse-Allemagne, il était encore mieux d'être le beau-père du Roi d'Espagne et des deux Indes. De là, la conclusion brusque et tronquée des réclamations impériales.

Le cardinal Granvelle avait été d'un grand secours dans cette conjoncture. Il avait écrit à Philippe, pour lui donner l'assurance que, dans sa conviction, les Pays-Bas n'avaient nul droit de réclamer, en vertu de la convention d'Augsbourg, l'observance sur leur territoire des décrets de l'Empire. Il ajoutait que Charles-Quint n'avait consenti au traité de Passau que pour sauver son frère Ferdinand de la ruine ; qu'il ne l'avait signé que comme Empereur, et n'en avait jamais étendu, ni directement ni indirectement, les stipulations aux Pays-Bas. Il affirmait en outre que l'Empereur avait révoqué le traité par un acte qui, il est vrai, n'avait jamais été rendu public, mais seulement par suite de pressantes sollicitations de Ferdinand.

On a vu que le Roi avait fait usage de l'opinion de Granvelle dans sa réponse à l'Archiduc. Il n'avait pas daigné discuter, et s'était contenté de poser le fait comme incontestable. Mais ce qui lui avait fait encore plus de plaisir, ç'avait été d'apprendre que Charles avait révoqué le traité de Passau ; aussi s'empressa-t-il d'écrire à Granvelle pour lui demander où se trouvait l'acte de révocation. Le Cardinal répondit qu'il était probablement parmi ses papiers à Bruxelles, *mais qu'il doutait fort qu'on pût l'y retrouver en son absence.* Pareil document a-t-il jamais existé ? C'est ce qu'il serait difficile de dire. Commettre pareille fraude n'eût pas été indigne de Charles ; en alléguer faussement l'existence n'était pas indigne du Cardinal. Quelle que fût la vérité, il y avait là un excès d'audace qui touchait à l'ignoble.

CHAPITRE V

LE DIXIÈME DENIER ET UN ASSASSINAT MODÈLE

(1569-1570)

Querelle entre le duc d'Albe et la reine Élisabeth d'Angleterre. — Le gouvernement anglais saisit des fonds appartenant aux Espagnols. — Prohibition de tout commerce entre l'Angleterre et les Pays-Bas. — Mesures sévères contre l'hérésie. — La persécution redouble. — Quelques exemples. — Le pape envoie à d'Albe une épée et un chapeau d'honneur. — Le Gouverneur-Général prend la résolution de soumettre les Provinces au régime des impôts arbitraires. — Assemblée des États à Bruxelles. — Les décrets d'Albe leur sont soumis. — Le centième, le dixième et le cinquième denier. — Opposition de Viglius à ce projet. — Les États de plusieurs provinces se laissent arracher leur consentement. — Utrecht seule résiste. — La ville et la province d'Utrecht sont citées devant le Conseil de Sang. — Sentence de confiscation de biens et privilèges prononcée contre ces deux corps. — Appel au Roi. — Difficultés dans la perception des nouvelles taxes. — Elles sont retardées pour deux ans. — Projets d'une amnistie générale. — La faveur du Duc diminue de plus en plus. — Il désire résigner son office. — Secrète hostilité entre Viglius et lui. — Nouvelles opinions du Président. — Sentiments de Granvelle. — Proclamation pompeuse de l'amnistie faite à Anvers par le Duc. — Ce qu'était cette amnistie. — Le peuple s'en montre peu satisfait. — Plaintes d'Albe auprès du Roi. — Aventures et sort final du baron de Montigny en Espagne. — Sa déten-

tion à Ségovie. — Tentative de fuite. — Elle échoue. — Semblant de jugement. — Sa femme en appelle à Philippe. — Il est condamné. — On décide de l'assassiner en secret. — Détails de cette exécution, ordonnés et surveillés avec le plus grand soin par le Roi lui-même. — Terrible inondation dans les Pays-Bas. — Immenses désastres en Frise. — Le château de Lœwenstein est pris par De Ruyter au moyen d'un stratagème. — Les Espagnols reprennent cette forteresse. — Résistance désespérée et mort de De Ruyter.

Ce fut peu de temps après le retour du Duc à Bruxelles que surgit une querelle entre lui et la reine d'Angleterre. Voici quelle en fut l'occasion : certains navires munis de lettres de marque délivrées par le prince de Condé, avaient forcé à se réfugier dans les ports d'Angleterre quelques vaisseaux marchands venant d'Espagne, chargés de secours pécuniaires à la destination de l'armée espagnole des Pays-Bas. Ces vaisseaux restaient au port, n'osant se hasarder à reprendre la mer, à cause des corsaires qui, stationnés dans un port voisin, se tenaient prêts à s'élancer sur eux, dès qu'ils mettraient à la voile. Les capitaines de cette flotte marchande adressèrent une plainte à l'ambassadeur d'Espagne à Londres ; l'envoyé exposa l'affaire à la Reine. La Reine promit justice, et presque en même temps qu'elle faisait cette promesse, saisit les fonds dont ces vaisseaux étaient chargés, environ 800,000 écus, et se les appropria. Deux prétextes furent successivement invoqués à l'appui de cette manière de procéder. D'abord, la Reine assura à l'ambassadeur qu'elle ne s'était emparée de ces valeurs qu'afin de les conserver sauves, au profit de son royal frère d'Espagne ; ensuite, elle affirma que l'argent n'appartenait pas du tout au gouvernement espagnol, mais bien à certains marchands gé-

nois auxquels, comme elle en avait le droit, elle l'avait emprunté pour quelque temps. Aucune de ces affirmations n'était exacte, mais toutes deux fournissaient une excellente raison de faire tourner les fonds au profit de la couronne d'Angleterre.

Le duc d'Albe, fort pressé d'argent, devint furieux quand il apprit la chose. Il dépêcha incontinent le conseiller d'Assonleville avec d'autres commissaires, en mission spéciale auprès de la reine d'Angleterre. On refusa audience à ces négociateurs, en reprochant au Duc la présomption dont il faisait preuve, d'oser envoyer une ambassade à une tête couronnée, tout comme s'il eût été lui-même un souverain. D'Albe ne reçut donc point satisfaction, mais on dépêcha secrètement en Espagne un envoyé pour y arranger directement l'affaire. Cette conduite dédaigneuse ne fit rien moins qu'apaiser la colère d'Albe. Furieux de la perte de ses fonds, et piqué au vif par la leçon que son arrogance avait méritée, il eut recours à une mesure inouïe. Il lança une proclamation par laquelle il ordonnait l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient sur le territoire des Pays-Bas, et la saisie de tous les biens appartenant à des individus de cette nation. Par représailles, la Reine agit avec la même rigueur contre tous les habitants des Pays-Bas qui se trouvaient en Angleterre. Le Duc fit suivre son coup de vigueur d'une proclamation (le 31 Mars 1569), dans laquelle il exposait tous ses griefs et prohibait absolument tous rapports avec l'Angleterre. Pendant que la Reine et le Vice-Roi s'escrimaient ainsi, ceux qui recevaient les coups, c'étaient les pauvres habitants des Provinces. Écrasés entre la rapacité d'Élisabeth et l'arrogance d'Albe, comme le grain entre deux meules, les misérables restes de la prospérité des Flamands furent bien près de disparaître entièrement. Proclamations et négociations se succédèrent sans

discontinuer, jusqu'au mois d'Avril 1573 ; alors le différend reçut enfin une solution. Mais avant d'en arriver là, le commerce des Pays-Bas avait souffert, au plus bas calcul, une perte sèche de deux millions de florins, dont pas un sou ne fut remboursé aux intéressés par le gouvernement espagnol.

Cependant, ni l'enivrement de son triomphe sur Guillaume d'Orange, ni les fumées de sa colère contre la reine d'Angleterre, ne faisaient un seul instant perdre de vue à d'Albe le principal but de son séjour dans les Provinces. Le gibet et le bûcher continuaient à recevoir leur charge ordinaire de victimes. Leurs annales continuaient à regorger de cruautés sans cesse renouvelées contre les sectateurs de la nouvelle religion. Les magistrats des différentes villes reçurent de nouvelles instructions pour mieux être guidés dans l'accomplissement de leur grand devoir. Le Duc leur enjoignait de surtout bien veiller à ce que dans chaque paroisse se trouvassent des sages-femmes, bonnes catholiques et ayant prêté serment de déclarer toute naissance dans les vingt-quatre heures, pour mettre les curés à même d'administrer immédiatement le baptême. Il leur ordonnait aussi d'établir des espions chargés d'assister à toute administration des sacrements, soit publique soit privée, soit à l'autel soit au lit des malades, et de provoquer la punition exemplaire (c'est à dire la mort par le feu) de quiconque se permettrait des gestes de mépris ou d'irrévérence, ou ne rendrait pas aux sacrements l'honneur qui leur était dû. En outre, et pour que la mort elle-même ne pût soustraire au tyran la proie qu'il convoitait, ces espions devaient veiller au chevet des mourants, et avertir immédiatement le Gouverneur de tous ceux qui oseraient quitter cette vie, sans avoir reçu au préalable l'extrême-onction et l'hostie sainte. Les biens de ces criminels devaient être confisqués et

leurs corps traînés sur une claie jusqu'au lieu des exécutions publiques.

Une circonstance touchante dans cette persécution se produisit dans la Nord-Hollande vers le commencement de cette année, et, par sa singularité, elle mérite une mention spéciale. Un pauvre anabaptiste, qui n'avait d'autre crime à sa charge que son affiliation à une secte persécutée, avait été condamné à mort. Il s'enfuyait, poursuivi de près par un officier de justice, et traversait un lac gelé. C'était à la fin de l'hiver et la glace s'amollissait déjà. Elle tremblait et craquait sous ses pas, mais il atteignit sain et sauf le rivage. Celui qui le poursuivait fut moins heureux ; la glace céda sous lui et il s'enfonça dans le lac, en jetant un cri de détresse. Personne n'était là pour y répondre, sauf celui qu'il était en train de pourchasser. Thierry Willems'zoon, c'était le nom de l'anabaptiste, obéissant d'instinct à l'impulsion d'une généreuse nature, revint sur ses pas, et franchissant de nouveau, au péril de ses jours, cette glace tremblante et perfide, tendit la main à son ennemi et le sauva d'une mort certaine. Malheureusement pour l'honneur de la nature humaine, on ne peut terminer en disant qu'à cette action généreuse répondit un héroïsme égal. L'officier manifesta, il est vrai, le désir de ne point se charger du supplice de celui qui l'avait sauvé, mais le bourgmestre d'Asperen lui rappela avec sévérité le serment qu'il avait prêté. En conséquence il arrêta le fugitif, qu'on brûla le 16 mai suivant, au milieu des plus effroyables tortures.

Presque en même temps, on exécuta à la Haye, après les avoir tenus emprisonnés trois années, quatre prêtres dont le plus âgé avait soixante-dix ans. Ils étaient tous quatre d'une vie exemplaire et n'avaient commis d'autre crime que de favoriser la Réforme. Comme c'étaient des gens d'une certaine importance

locale, on résolut de donner beaucoup de solennité à leur exécution. Ils avaient été condamnés au bûcher, et leur caractère ecclésiastique rendait nécessaire qu'avant de les mettre à mort, on les dépouillât de tout ce qu'on leur avait donné de saint. En conséquence, le 27 mai, en grand costume de prêtres officiants, on les amena devant l'évêque de Bois-le-Duc. Le prélat leur coupa à chacun une mèche de cheveux au moyen d'une paire de ciseaux. Ensuite il leur gratta l'occiput et le bout des doigts avec un petit couteau d'argent, doucement et sans leur faire aucun mal. Quand l'huile mystique de la consécration fut jugée suffisamment enlevée, l'évêque ôta à chacune des victimes sa robe sacerdotale, en disant : « *Eximo tibi vestem justitiæ, quem volens abjecisti,* » ce à quoi le plus vieux des pasteurs, Arent Dirkzoon, répondit avec fierté : « *Imo vestem injustitiæ.* » Puis quand il eut fini cette solennelle comédie de la déchéance sacerdotale, l'évêque livra les prisonniers au Conseil de Sang recommandant de les traiter avec douceur. Trois jours après, ils mouraient tous au poteau d'infamie, après avoir reçu toutefois la faveur spéciale d'être étranglés, avant d'être jetés dans les flammes.

Ce fut précisément à ce moment, où les agents de son gouvernement mettaient ainsi tant de zèle à l'exécution de ses décrets, que le Duc reçut un légat spécial du Pape, chargé de lui remettre, comme présent de Sa Sainteté, un chapeau et une épée garnis de pierreries ; c'était là un honneur que l'Église conférait rarement, et seulement aux plus hauts dignitaires ou à ceux qui s'étaient signalés dans la défense de ses intérêts par des exploits d'un éclat inaccoutumé. Une lettre autographe de Sa Sainteté accompagnait ce cadeau ; et le Duc y était prié, « de se souvenir chaque fois qu'il se mettrait ce chapeau sur la tête, qu'il était préservé par lui, comme par un casque de droiture et

par le bouclier de la grâce Divine, car il était l'emblème de la couronne céleste qui attend tous les princes qui soutiennent la Sainte-Église et la foi catholique Romaine. » L'épée portait la devise suivante : « *Accipe sanctum gladium, munus a Deo in quo dejicies adversarios populi mei Israël.* »

Le vice-roi de Philippe, stimulé de la sorte par le vicaire de Jésus-Christ, devait se sentir peu disposé à dévier de la voie qu'il suivait, ou à mollir à l'œuvre. Les ressources humaines n'offraient plus aucun moyen d'ajouter quelque horreur de plus à celle de la persécution religieuse, sous laquelle les Provinces râlaient, mais il était encore possible de livrer un nouvel assaut à ce qui leur restait de leur ancienne opulence.

Le Duc n'avait pas été satisfait du résultat de ses plans financiers. Les confiscations à charge des hérétiques bannis ou égorgés, n'avaient pas été cette mine inépuisable qu'il s'était vanté d'ouvrir. Le ruisseau d'or qui devait aller se déverser sans interruption dans les coffres de l'Espagne, s'était bientôt tari. C'était inévitable. Nécessairement les confiscations seront toujours et pour tous les trésors une ressource fort précaire. Il fallait la frénésie dont d'Albe était saisi, pour croire que pareille source fût de nature à donner un revenu permanent. Mais pouvait-on attendre de cet homme, qui poussait la passion de la tyrannie jusqu'à la folie, une conception exacte des liens intimes qui unissent les intérêts des peuples à ceux des gouvernants ? Il ne devait pas tarder toutefois à prouver par des expériences plus hardies et plus ridicules encore, avec quelle aisance un excellent soldat peut être un détestable financier.

Il avait déjà annoncé au Roi, son maître, que dans peu de temps l'Espagne n'aurait plus à rien envoyer dans les Pays-Bas, pour l'entretien de l'armée et du

gouvernement. Il lui promettait, au contraire, que les Provinces verseraient au trésor central, au moins deux millions d'écus par an, en outre et au-dessus du coût de leur propre administration. Son génie venait de découvrir un nouveau Pérou, et un Pérou dont la fécondité dorée ne dépendrait pas au moins de la continuation de l'hérésie que le Duc avait mission d'extirper. On avait ri de cette fanfaronnade à Madrid, où il avait plus d'ennemis que d'amis, et il n'en était que plus ardent à la réaliser le plus tôt possible. Aiguillonné par les rires qui avaient accueilli à la cour ses idées d'économie politique, il était fermement résolu à montrer que le génie créateur de l'homme d'État était chez lui à la hauteur de son incontestable talent de guerrier destructeur.

Son dessein ne consistait en rien moins que l'établissement d'un système de taxes laissées au bon plaisir de la Couronne, en place du droit antique et assuré par leurs institutions que les Provinces possédaient de se taxer elles-mêmes. L'idée était peu originale, mais elle était fort hardie. Car, bien qu'il fût désormais possible d'imposer aux Pays-Bas, dans l'abattement où ils étaient tombés, tout ce que l'on voulait, en fait de tyrannie, il n'était pas certain qu'ils possédassent encore la force nécessaire pour supporter le fardeau dont on les aurait chargés. Il était de plus évident que le nouveau système soulèverait une clameur encore plus générale qu'aucune de celles qu'avait jusqu'alors engendrées la persécution religieuse. Beaucoup de citoyens étaient catholiques sincères et convaincus, et par suite se regardaient comme à l'abri des atteintes du bourreau, mais il n'y avait personne qui pût espérer d'échapper aux griffes des nouveaux collecteurs de taxes. Néanmoins le Gouverneur n'était pas homme à se laisser influencer par l'impopularité inévitable de la mesure. Il était doué d'une audace de proportions

vraiment plus qu'humaines. Il semblait de plus s'être imposé la tâche de mesurer exactement quel degré de misère un peuple peut parvenir à supporter. Il était résolu à sonder cet abîme en profondeur et en largeur, à savoir combien de douleurs physiques et morales pouvaient s'y accumuler, avant qu'il n'y eût débordement. Toute la population, hommes, femmes, enfants, avait été mise sous le coup d'une sentence de mort, solennellement prononcée ; et en exécution de cette condamnation, chaque jour des supplices avaient lieu. Des richesses par millions avaient été confisquées, et les plus opulents, les plus industrieux, de même que les plus braves du pays, erraient sans pain sur de lointains rivages. Mais ces coups, quoique distribués sans ménagement, n'avaient pas cependant abattu tous les esprits. La population avait été décimée, mais non anéantie, et l'énergie primitive de cette contrée, qui durant des siècles s'était développée de plus en plus vivace, n'était pas encore complètement éteinte. Au milieu du naufrage de leur prospérité, au milieu du renversement absolu de leurs libertés, les Provinces avaient conservé au moins l'ombre d'un puissant boulevard contre les assauts du despotisme. Le Roi ne pouvait établir aucun impôt !

La « Joyeuse Entrée » du Brabant, de même que les Constitutions de la Flandre, de la Hollande, d'Utrecht et de toutes les autres provinces, prescrivaient en termes exprès le mode d'obtenir les fonds dont le gouvernement pouvait avoir besoin. Le Souverain ou son Stathouder (Lieutenant) devait se rendre en personne devant les États de la Province, et y formuler sa requête de subside. C'était aux États à décider, après avoir consulté leurs constituants, si cette requête (*Bede*) serait oui ou non accordée, et, si un seul des Ordres la refusait, le monarque était contraint d'attendre patiemment une occasion plus favorable.

Telle avait été toujours la pratique suivie dans les Pays-Bas, et les maisons souveraines avaient eu rarement lieu d'accuser les États de parcimonie. Il n'était néanmoins pas étonnant que le duc d'Albe supportât avec impatience l'existence encore intacte de ce privilège provincial. Un pays peuplé de criminels condamnés, une nation que l'on pouvait à un instant donné forcer à mettre sa tête sur le billot sans aucune formalité, ne semblait guère faite pour tenir les cordons de la bourse et accorder des aumônes à son Roi. Le Vice-Roi ne pouvait supporter ce vestige arrogant des libertés constitutionnelles. Cependant, tout en ayant enlevé aux habitants des Pays-Bas presque tous les attributs de l'homme libre, il ne voulait pas leur accorder le principal privilège de l'esclave, celui d'être nourri et gardé aux frais de son maître. C'est pourquoi il avait convoqué en assemblée générale à Bruxelles les États des diverses provinces, et, le 20 mars 1569, leur avait promis les décrets, dont voici la teneur.

Un impôt du centième denier, ou d'un pour cent, frappait tous les biens tant mobiliers qu'immobiliers, et devait être acquitté immédiatement. Toutefois, ce n'était qu'une charge temporaire, qui ne devait être payée qu'une fois, à moins bien entendu qu'il ne plût au pouvoir arbitraire qui l'établissait, de l'exiger une seconde fois encore.

Un impôt du vingtième denier, ou de cinq pour cent, frappait toute transmission d'immeubles. Cette taxe devait être permanente.

Enfin, un impôt du dixième denier, ou de dix pour cent, frappait toutes les ventes de denrées, marchandises ou autres objets mobiliers. Cette taxe devait également être permanente.

On s'imaginera aisément quelle fut la consternation de l'Assemblée à l'audition de ces propositions mons-

trueuses. Il peut y avoir entre les hommes des divergences à propos des dogmes religieux. Dans les plus fanatiques persécutions, il se trouvera toujours des gens pour embrasser, sous l'empire de motifs erronés mais consciencieux, la cause du fanatisme persécuteur. En outre, bien que la résistance à la tyrannie, en matière de foi, donne naissance aux plus ardentes de toutes les luttes, et s'appuie sur le principe le plus élevé de la nature humaine, cependant tous les hommes ne sont pas de cette rude étoffe dont sont faits les martyrs. Dans les questions qui ont rapport au monde d'en haut, le grand nombre se laisse détourner de sa conviction par l'intérêt, ou jeter dans l'apostasie par la violence. La nature de l'homme est souvent malléable et fusible, quand les intérêts religieux sont seuls en jeu, mais quand il s'agit d'intérêts matériels et financiers, la résistance à la tyrannie a plus de chances d'être unanime. Les intérêts du commerce et de l'industrie ont, dans les Pays-Bas, souvent remporté la victoire, quand ils se sont trouvés en conflit avec l'intérêt religieux. Or, la nouvelle mesure du Duc, ce système prodigieux de taxes arbitraires, atteignait le foyer de chacun. Personne, quelque adroit ou servile qu'il fût, ne pouvait parer ce coup qui écrasait à la fois tout le monde.

On soutint, sans contestation possible, dans le sein de l'assemblée, que le dixième et le vingtième denier allaient anéantir le commerce et les manufactures par tout le pays. Le centième denier, la taxe d'un pour cent sur les biens immeubles, quoique fort lourde à supporter, pouvait être accordée, pour une fois du moins. Mais payer au gouvernement le vingtième du prix d'une maison, chaque fois qu'elle serait vendue, était une charge des plus intolérables. Une maison pouvait se vendre vingt fois en une année, et par suite être en réalité confisquée entièrement à la fin de cette année

Cela équivalait à la prohibition de toute transmission d'immeubles ou à la saisie de la valeur du bien.

Quant au dixième denier sur les denrées et marchandises, à payer à chaque vente d'objets de cette nature, c'était une monstruosité sans exemple. Au premier essai de mise en pratique d'un semblable système, tout commerce, toute industrie devaient de toute nécessité disparaître. Le même objet pouvait être vendu et revendu dix fois en une semaine, et payer ainsi au fisc, sur ce court espace de temps, sa valeur tout entière. Les échanges rapides et libres étant l'âme et la force du commerce, il eût été difficile que le commerce survécût à la paralysie dont une pareille taxe le frapperait. Jamais l'impôt ne pourrait être perçu, et il n'aurait pour résultat qu'une stagnation absolue de tout mouvement industriel. Le gouvernement n'en retirerait absolument rien.

Il était impossible que le Roi s'enrichît par la ruine de ses sujets : et cependant c'était à cette conséquence absurde que le Gouverneur-Général marchait avec la plus ferme et la plus folle des résolutions. La simplicité enfantine de sa tentative était vraiment incroyable. Chez lui l'ignorance était à la hauteur de la tyrannie. Les arguments les plus clairs, les remontrances les plus vives restèrent également vains. Trop opaque pour être illuminé par des flots de lumière, trop dur pour être amolli par les larmes d'un peuple, le cerveau du Vice-Roi ne se détourna pas un instant de son dessein. Aux représentations ardentes et répétées de Viglius, qui ne se lassait pas de démontrer tout ce que cet impôt avait d'inique et d'impossible, le Duc répondit avec candeur que ce n'était autre chose que l' « Alcabala » d'Espagne, qui dans sa petite ville d'Albe ne lui rapportait ni plus ni moins que 50,000 ducats par an.

Viglius se trouva cette fois l'antagoniste du Duc.

Constatons, car ce n'est que justice, que le savant jurisconsulte affronta avec courage et persistance la colère de son supérieur, dans plus d'une chaude discussion au sein du Conseil. Il n'avait jamais fait le moindre effort pour arracher ne fût-ce qu'un brandon, au vaste holocauste qu'entretenait la persécution religieuse, mais la menace de destruction suspendue sur les intérêts matériels le tira enfin de sa torpeur. Il affronta le tyran avec courage, enhardi peut-être parce qu'il savait que le plan d'impôt venait du Gouverneur et non du Roi. Il était averti qu'à Madrid on en avait ri ouvertement, et que Philippe, quoique ne voulant pas s'y opposer formellement, n'avait cependant pas grand désir de le faire mettre à exécution. Le Président insista sur la différence qui séparait la condition d'une petite principauté d'Espagne, peuplée de pasteurs et de laboureurs clairsemés, de la condition des Pays-Bas, aux villes populeuses et pleines d'activité. Si le Duc retirait annuellement 50,000 ducats de l'Alcabala dans son duché d'Albe, il lui en faisait son compliment bien sincère, mais ne pouvait s'empêcher de lui assurer que dans les Provinces cette taxe était une impossibilité radicale. A l'argument du Duc, que l'impôt ne frapperait durement ni les classes supérieures ni les classes inférieures, ni la haute noblesse ni le bas peuple, que les marchands et les manufacturiers seuls le supporteraient, le Président répondit qu'il n'était pas juste de dépouiller l'autel de saint Pierre pour orner celui de saint Paul. Il eût été plus simple de faire remarquer que le consommateur paierait en définitive la taxe, quand même elle serait perçue sur tout le monde ; mais il y a trois siècles, cet axiôme n'était pas aussi vulgarisé qu'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, le rapport fait par les députés à l'Assemblée, après recours à leurs constituants, avait

créé une émotion et une alarme des plus vives. Pétitions, rapports, remontrances affluaient chez le Gouverneur. Un cri de désespoir et presque de défi s'élevait, tel que les tortures antérieures n'en avaient point excité. Cependant, dans l'espoir de se rendre l'humeur du Duc plus favorable, les États consentirent, mais pour une seule fois, à la perception du centième denier. Le dixième et le vingtième engendrèrent, au contraire, une résistance ardente et prolongée, jusqu'à ce qu'enfin les États des diverses provinces, épuisés, terrifiés et espérant qu'après tout on ne tenterait pas la perception de pareil impôt, consentirent l'un après l'autre, et sous certaines conditions, à son établissement. La principale condition était que le consentement de chacune des provinces ne vaudrait que pour autant que toutes consentissent, car, faisait-on remarquer, l'impôt en soi était illégal au premier chef. La Hollande elle-même fut amenée à donner son adhésion, bien que la ville d'Amsterdam persistât longtemps à la refuser; mais la ville et la province d'Utrecht restèrent inébranlables. Elles offrirent en compensation une somme considérable, montant successivement de 70,000 jusqu'à 200,000 florins, mais elles refusèrent résolument d'endosser le bât de la taxe permanente. Cette hardie résistance devait leur coûter cher. Au bout de quelques mois, d'Albe, les voyant inflexibles dans leur refus, cantonna chez eux le régiment de Lombardie, et eut recours pour les mettre à la raison à d'autres mesures de rigueur du même genre. Une soldatesque brutale, insolente, mal payée et par suite sans discipline, fut logée chez l'habitant, dans l'espoir que les excès dont chaque maison deviendrait le théâtre, par la présence de ces vauriens, extorquerait bientôt à la province le consentement qu'elle s'entêtait à refuser. Néanmoins il n'en fut pas ainsi. La ville et la province ne cédèrent pas d'une

obole. En conséquence, vers la fin de l'année (15 décembre 1569) les États d'Utrecht furent cités à comparaître devant le Tribunal de Sang. Au jour fixé, le procureur général apparut, armé d'un acte d'accusation suivi incontinent, comme de coutume, d'une sentence de condamnation. Le document remettait au jour et récapitulait toutes les offenses antérieures dont la ville et la province s'étaient rendues coupables, notamment pendant les troubles de 1566 et à l'époque du traité avec la duchesse Marguerite. Les habitants, les magistrats, tant comme individus que comme personnages officiels, furent condamnés du chef d'hérésie, de rébellion et de mépris des lois. En conséquence, la ville et la province coupables de haute-trahison, furent déchues de toutes leurs chartes, lois, privilèges, libertés et coutumes, et tous leurs biens, soit meubles soit immeubles, ainsi que tous leurs péages, rentes, accises et impôts furent confisqués au profit de Sa Majesté.

L'exécution de la sentence fut toutefois suspendue, afin de laisser aux États le temps de rendre réponse. De ce délai naquit une masse énorme de mémoires, répliques, dupliques, tripliques, annexes et apostilles, qui ne furent lus que par bien peu de gens, et que ne lurent point surtout ceux à qui on les adressait. Tout ce papier ne servit à rien qu'à grossir les émoluments des gens de robe. Six mois cependant s'écoulèrent avant que les débats ne fussent clos. Comme il n'y avait pas de sang à verser, une procédure sommaire n'était pas nécessaire. Enfin le 14 juin, l'immense monceau des pièces du procès fut soumis à Vargas. Il les voyait pour la première fois, de plus elles étaient conçues en un langage dont il ne comprenait pas un seul mot. Mais son entente des affaires était si grande, qu'il lui suffit d'un coup d'œil superficiel sur l'ensemble de la cause, pour se former une décision. Une

demi-heure après l'arrivée des papiers, botté et éperonné, il lisait sa messe à Sainte-Gudule, tout prêt à aller prononcer la sentence à Anvers. Le même jour il rendait son jugement confirmant la première sentence de condamnation ; Vargas procédait avec la même allégresse que s'il se fût agi d'un meurtre. Il est vrai que le décret qui mettait hors la loi la ville et la province et les réduisait à la misère, allait entraîner pour autrui une assez belle somme de douleurs et pour Vargas un riche butin. Plusieurs milliers d'hommes étaient ruinés, plusieurs millions de valeurs confisqués.

Voilà comment Utrecht perdit ses antiques libertés, en punition de ce qu'elle avait osé en faire usage. Le clergé de la province lui-même ayant invoqué la bulle « *in cœna Domini* » qui déclarait exempts d'impôts les biens ecclésiastiques, encourut la colère du Duc. Brandir un pareil roseau pour arrêter celui qui venait de ceindre l'épée d'honneur bénie par le Saint-Père, c'était montrer par trop de confiance ! D'Albe traita la « *cœna Domini* » de la façon la plus irrespectueuse, allant jusqu'à faire mettre en prison l'imprimeur qui avait osé la publier pour la circonstance. Il se trouva que la réimpression avait été ordonnée par le secrétaire La Torre ; le Duc, malgré l'importance du personnage, le fit également jeter en prison, et le suspendit en outre de ses fonctions pour une année.

Les États de la province et le Magistrat de la ville en appelèrent au Roi de la sentence du Duc. Le procès n'avait point de rapport direct avec l'intérêt de la foi catholique, car, bien que les tumultes hérétiques de 1566 fussent invoqués comme motif dans la condamnation, le véritable crime, qui avait entraîné celle-ci, c'était la résistance au dixième et au vingtième denier. Aussi, le Roi, sans se montrer clément, s'abstint cependant de trop de rigueur .Il rejeta l'appel, mais

ne mit point à mort les envoyés spéciaux qui l'avaient apporté à Madrid. Leur sort eût été tout autre, s'il se fût agi d'un procès à propos de matières religieuses, ou si les commissaires fussent arrivés deux ans plus tôt ; mais en ce moment peut-être Philippe croyait-il qu'assez de sang innocent avait été versé. Quoi qu'il en soit, il laissa les députés d'Utrecht s'en retourner, sinon avec une réponse favorable, du moins avec la tête sur les épaules. Dès le début de l'année suivante, toutes les chartes d'Utrecht furent saisies par le gouvernement, à la faveur de la loi martiale qui continuait à peser sur les Provinces, et déposées au château de Vredenberg. Elles y restèrent jusqu'au départ du duc d'Albe ; son successeur Requesens les rendit alors à la province, en exécution d'un ordre du Roi.

Vers le milieu de l'an 1569, d'Albe écrivit au Roi, du ton le plus joyeux, que les États des provinces avaient tous consenti les taxes proposées. Il félicitait le Roi de ce qu'il allait dorénavant jouir à perpétuité de ce revenu qui lui rapporterait au moins deux millions d'écus chaque année, toutes les dépenses du gouvernement payées. Le centième denier, selon ses calculs, fournirait seul au moins cinq millions d'écus.

Mais son triomphe était prématuré, car les États ne tardèrent pas à retirer une concession qu'on leur avait arrachée par la violence, ou escroquée par le mensonge. S'appuyant sur ce qu'il avait été stipulé que le consentement d'elles toutes pourrait seul valider le consentement de chacune d'elles, les provinces refusèrent l'une après l'autre de permettre sur leur territoire la perception du dixième et du vingtième denier. Que d'horribles menaces la colère arracha au Vice-Roi ! Que de pénibles lenteurs entraînèrent les nouvelles négociations avec les États ! Il fallut en passer par un compromis et remettre à plus tard la lutte définitive. Vers la fin de l'été, il fut convenu que

pendant deux ans les Provinces paieraient deux millions d'écus chaque année, et cela jusqu'au mois d'août 1571. Jusqu'à cette époque un calme relatif se fit dans les esprits.

Depuis plus d'un an, on agitait tant à Bruxelles qu'à Madrid la question d'un pardon général. Viglius qui connaissait ses compatriotes, beaucoup mieux que le Vice-Roi, avait écrit à diverses reprises à son ami Hopper, sur la nécessité de proclamer une amnistie. Il avait eu également à ce sujet des entretiens avec le duc d'Albe, et plus d'un projet de décret avait même été rédigé par lui. Le Président savait bien que la tyrannie avait atteint le point que, malgré toute sa force, elle ne parviendrait à dépasser. Un surcroît de pression ne pouvait produire qu'une réaction, dont l'effet serait peut-être de chasser les Espagnols des Pays-Bas. Et alors ce serait un tout autre jeu. Ceux qui avaient si fidèlement servi le gouvernement pendant le cours de ses terribles exploits, se verraient peut-être menacés à leur tour de porter leur tête sur le billot, et d'enrichir de leurs dépouilles les coffres de l'État. De plus, des symptômes sérieux annonçaient le déclin de la faveur du Duc. Le Roi n'avait été que médiocrement satisfait des nouvelles mesures financières, et s'était montré fort inquiet du tort qu'elles pourraient faire au commerce du pays. On savait que le Duc lui-même désirait être rappelé. Sa santé était chancelante, il se sentait amèrement détesté dans tout le pays, et s'apercevait qu'à Madrid ses ennemis minaient sourdement son crédit. Il semblait aussi soupçonner vaguement qu'il avait accompli sa mission ; que tout le sang que pouvait boire le sol des Pays-Bas avait été versé. Il écrivait à Philippe d'un ton dolent et pressant à la fois, pour solliciter son rappel. « S'il plaisait à Votre Majesté de me retirer de ce pays, » disait-il, « je regarderais cela comme

une faveur aussi grande que si Votre Majesté me donnait la vie. » Il jurait « par l'âme de la Duchesse, » qu'il aimerait mieux « se laisser couper en petits morceaux, » que d'abandonner son poste tant que sa présence y serait nécessaire, mais en même temps il affirmait que, grâce à ses efforts, les choses étaient maintenant si bien en train qu'elles ne pouvaient manquer de rouler sans secousses jusqu'à la fin des siècles. « Maintenant et dorénavant, » écrivait-il, « Votre Majesté est et sera obéie, comme jamais ne l'a été aucun de ses prédécesseurs ; » et, ajoutait-il avec une présomption qui touchait à la folie, « tout cela s'est *accompli sans violence*. » Il faisait en même temps au Roi un brillant tableau de la situation financière. Les taxes allaient faire merveille. Il avait eu des rapports avec des capitalistes, qui lui avaient offert par an quatre millions pour le dixième denier ; mais il les avait refusés, parce qu'il estimait le produit de cet impôt bien plus haut. Le centième denier, au plus bas mot, rapporterait cinq millions. Sa Majesté pouvait donc voir clairement que dorénavant, au lieu d'expédier des fonds aux Provinces, elle en tirerait un revenu permanent, énorme. Enfin, pour le moment, le Roi n'avait personne ni au dedans ni au dehors qui pût lui causer inquiétude. Le seul seigneur marquant resté dans le pays était le duc d'Aerschot, lequel était fort dévoué à Sa Majesté, et de plus « ne valait pas grand'chose, comme le savait le Roi. » Quant au prince d'Orange, il avait assez à faire à se tirer des griffes de ses créanciers. L'Allemagne ne donnait plus aucun sujet de crainte. L'Angleterre ne ferait rien, tant que l'Allemagne serait calme ; et la France était tombée trop bas pour inspirer la moindre préoccupation.

En présence de ces désirs du Duc, le Roi s'occupait de lui choisir un successeur. Le Président savait tout

cela. Il sentait d'instinct que ce successeur, quel qu'il fût, ne pourrait être que plus clément que d'Albe ; il était donc sûr de ne pas compromettre sa position, en penchant ainsi tardivement vers la douceur et le pardon. Son opposition au dixième et au vingtième denier avait ouvert un abîme entre le Vice-Roi et lui, mais il se soutenait par l'idée que le Roi était probablement du même côté que lui-même. D'Albe continuait à parler de lui en termes louangeurs, tant en public qu'en particulier, ne laissant jamais passer l'occasion, dans sa correspondance secrète, de le mentionner comme un serviteur plein de zèle et de droiture, comme un registre vivant, connaissant toutes choses et tout le monde, et sans lequel il ne saurait trop comment s'en tirer. Mais le Président commençait à avoir en dégoût sa propre hypocrisie. Il priait son ami Joachim de prendre sa défense, pour le cas où Son Excellence viendrait à mal parler de lui dans ses lettres au Roi. Il paraissait avoir changé complètement d'avis sur le compte de celui dont « la prudence et la douceur » lui avaient jadis inspiré de si belles périodes. Il allait même jusqu'à craindre que la réputation de parfaite clémence du Roi ne fût quelque peu menacée. « On verse ici tant de sang, et l'on confisque tant, » disait-il, « que quelque tache de cruauté ou de cupidité pourrait bien en rejaillir sur le manteau de Sa Majesté. » Il avouait aussi que l'histoire lui fournissait des exemples de plus grande « bénignité » que celle dont on faisait preuve en ce moment envers les pauvres habitants des Provinces. Si le savant Frison en était venu plus tôt à ces conclusions en faveur de l'humanité, ce n'en eût peut-être été que mieux pour lui et pour sa patrie. S'il avait servi son pays avec autant de fidélité qu'il avait servi les circonstances, et Philippe et d'Albe, — ses domaines n'eussent point été si étendus, ses dignités

si nombreuses, mais il n'eût point été contraint de s'écrier sur ses vieux jours, dans une boutade de dépit, « qu'un serviteur fidèle n'est toute sa vie qu'un âne. »

Il était enfin certain que le Roi projetait une amnistie générale. Viglius avait préparé à plusieurs reprises des textes de décret, mais les nombreuses exceptions qu'y avait introduites d'Albe, avaient tellement défiguré l'œuvre du Président qu'elle en devenait méconnaissable. De son côté, Granvelle avait souvent suggéré à Philippe la nécessité d'un acte de clémence. Le Cardinal avait trop d'astuce, pour ne pas s'apercevoir que le moment était venu où la persistance de la sévérité ne pouvait que détruire l'œuvre qu'il avait édifiée. Il sentait que le pays ne pouvait être plus abaissé, l'esprit de patriotisme plus refoulé et en apparence plus étouffé. Un semblant de magnanimité, désormais sans danger et sans valeur réelle, devait maintenant être plus efficace que des flots de sang superflu et sans utilité.

Il voyait clairement que la brutalité du duc d'Albe avait dépassé le but. Mais trop fin politique pour désapprouver un homme aussi puissant, il continuait à parler à Philippe de la personne et de l'administration du Duc en termes des plus élogieux. C'était « un sage seigneur, » un prudent gouverneur, sur lequel Sa Majesté pouvait se reposer entièrement. C'était un homme d'expérience consommée, rompu aux affaires et parfaitement capable de rendre bon compte de tout ce qu'on pouvait lui confier. A d'autres correspondants, il avouait cependant que l'administration de ce sage seigneur, auquel Sa Majesté pouvait accorder une si aveugle confiance, avait fini par « jeter les Provinces dans une situation déplorable. »

Quatre textes de décret d'amnistie avaient été expédiés de Madrid, vers la fin de 1569. Le Duc devait

choisir l'un des quatre et détruire soigneusement les trois autres. Le choix tarda cependant jusqu'au mois de juillet de l'année suivante, et ce ne fut qu'alors que le Vice-Roi fut prêt à proclamer l'amnistie. Le 14 de ce mois, de grandes réjouissances eurent lieu à Anvers pour célébrer la publication solennelle de l'acte de pardon si longtemps attendu. Dans la matinée, le Duc accompagné d'une suite brillante et d'un long cortège d'ecclésiastiques en grands costumes sacerdotaux, traversa en grande pompe les rues de la métropole commerciale, se rendant à la cathédrale pour y entendre la messe et offrir des prières à Dieu. L'évêque d'Arras y commença un sermon sur les mérites de la miséricorde, ce qui le conduisait naturellement à s'étendre sur la clémence dont le Roi allait faire preuve. Mais à peine eut-il débité quelques phrases, qu'il fut saisi de convulsions et dut être emporté de la chaire de vérité ; cet incident ne fut pas regardé comme d'heureux augure. Dans l'après-midi, le Duc se rendit avec sa suite sur la place, en face de l'Hôtel-de-Ville. Là, avait été dressée une vaste estrade. La plate-forme et l'escalier, qui y conduisaient, étaient couverts de drap écarlate. Un trône recouvert de brocard d'or et destiné au Duc, occupait l'endroit le plus élevé. Au dessous de lui, sur les degrés, se trouvaient deux des plus belles femmes d'Anvers, vêtues de costumes allégoriques, destinées à représenter la justice et la paix. L'escalier et la plate-forme étaient bordés d'officiers, la place était couverte de soldats, une foule avide remplissait l'espace que ceux-ci laissaient libre. Vers la fin de l'après-midi, le Duc, portant l'épée et le chapeau fameux du pape, prit place sur le trône avec tout l'apparat d'un roi. Après quelques préliminaires, un fonctionnaire de l'ordre civil, debout entre deux hérauts, procéda à la lecture de l'acte d'amnistie qu'on attendait avec tant d'impa-

tience. Mais sa voix était si faible qu'à l'exception de quelques soldats groupés au pied de la plate-forme, personne ne comprit un seul mot de ce qu'il proclamait.

Peut-être cela se fit-il avec intention. En effet, on n'avait pas grand enthousiasme à attendre de la foule, si elle avait entendu le texte de ce décret. Il comprenait trois parties : l'exposé des crimes commis, la formule du pardon accordé, et une longue liste d'exceptions. Tous les péchés tant par omission que par commission, l'hérésie, les prêches publics, l'iconoclastie, le Compromis, la Confédération, la rébellion, étaient décrits avec chaleur. Mais on accordait entier pardon à tous ceux qui ne s'étaient pas encore exposés par des actes marquants à des poursuites criminelles, à la condition que dans les deux mois ils fissent leur paix avec l'Église et obtinssent l'absolution, moyennant confession et repentir. Mais les exceptions occupaient la plus grande partie de la pièce publiée. Quand l'arrêt de condamnation à mort de tous les habitants des Pays-Bas en général avait été lancé, les exceptions étaient peu nombreuses et ceux qui en étaient l'objet, nominalement désignés. Dans l'acte d'amnistie au contraire, les exceptions comprenaient tant de catégories d'individus qu'il était impossible à qui que ce fût d'éviter de tomber dans l'une d'elles, si le gouvernement trouvait bon de l'y incorporer et de le mettre à mort. Expressément exclus du bénéfice de l'amnistie, étaient tous les ministres, prêcheurs, dogmatiseurs, et *tous ceux qui avaient accordé appui ou abri à ces ministres et dogmatiseurs ;* tous ceux impliqués en quelque façon que ce fût dans les pillages d'églises ; tous ceux que l'*on soupçonnait individuellement d'hérésie ou de schisme ;* tous ceux qui *avaient signé ou appuyé le Compromis* ou la Requête à la Régente ; tous ceux qui avaient pris

les armes, fourni des fonds, distribué des écrits pour l'hérésie ; tous *ceux qui pouvaient être de façon quelconque accusés de connivence*, même par une révélation, *avec les coupables d'hérésie*. Toutefois les personnes comprises dans l'une ou l'autre de ces exceptions, étaient admises à se déclarer dans les six mois et, moyennant cet aveu de leur crime, *pouvaient espérer quelque indulgence dans le jugement de leur cause*.

Voilà quelle était en substance et dégagée de tout le verbiage qui l'accompagnait, l'amnistie qui depuis si longtemps tenait en haleine les espérances des habitants des Pays-Bas. Personne, homme ou femme, de ceux qui avaient commis la moindre faute, ne recevait pardon. La clémence ne s'étendait qu'aux innocents seuls. Et encore ceux-ci n'étaient-ils sûrs de l'impunité que pour autant qu'ils obtinssent du pape absolution plénière. Quiconque avait commis le moindre de ces faits positifs que tant d'êtres humains avaient déjà payés de leur vie, étaient plus certains que jamais de rencontrer la plus grande sévérité. La condition à laquelle on soumettait le pardon éventuel de pareils criminels : avouer et se rendre, était à juste titre regardée comme un piège. Aussi personne ne s'y laissa prendre. Après l'expérience des trois dernières années, qui donc eût été de gaieté de cœur se mettre la tête dans la gueule du lion, pour se l'assurer sur les épaules ? Qui donc après avoir heureusement échappé au supplice, eût été jouer envers soi-même le rôle de délateur, dans l'espoir d'obtenir un pardon dont tout le monde, sauf les catholiques sincères et zélés, était en réalité exclu.

Aussi le murmure de mécontentement fut-il général, dès que les termes de l'acte d'amnistie furent connus. D'Albe écrivit bien au Roi « que le peuple était entièrement satisfait, excepté les démagogues,

qui ne pouvaient souffrir aucune exception à l'amnistie ; » mais il ne put parvenir à faire illusion sur ce point ni à son maître ni à lui-même. En réalité, Philippe fut complètement désappointé dans ce qu'il avait attendu de la mesure. Il avait cru « qu'elle fermerait la bouche à bien des gens. » Et au contraire, de la bouche de chacun, dans les Pays-Bas, sortait une clameur de reproches contre l'hypocrisie au moyen de laquelle on promulguait, sous le nom d'amnistie, un nouveau décret de condamnation. Viglius, auquel on devait un projet de bien plus grande clémence, était fort loin d'être satisfait de la mesure adoptée. « Certes, » écrivait-il à son confident, « on avait lieu d'attendre bien plus de douceur *d'un Prince si miséricordieux*. Après quatre ans, destiner au châtiment et au supplice tous ceux qui durant les troubles ont omis, par faiblesse de caractère, de rendre au gouvernement autant de services qu'il en eût pu attendre d'hommes courageux, c'est une chose jusqu'ici sans exemple. »

D'Albe ne put longtemps feindre de croire à la satisfaction populaire. Il ne tarda pas à écrire au Roi, pour lui avouer que l'impression produite par le pardon était loin d'être favorable. Il attribuait une grande partie de ce mécompte aux critiques sévères que des membres du gouvernement, tant en Espagne qu'aux Pays-Bas, s'étaient publiquement permises contre l'acte royal. Il se plaignait de ce que Hopper eût écrit à Viglius que « la plus vigoureuse des quatre formes de pardon avait été choisie, » tandis qu'en fait c'était la plus douce qu'il avait adoptée. S'il en était ainsi, quelle est l'imagination assez puissante pour se figurer ce qu'étaient les trois projets par lui brûlés et qui, intitulés actes d'amnistie, étaient cependant encore plus sévères que le farouche décret publié au nom du Roi? Le Duc se plaignait amèrement de la manière dont

les personnages influents de Madrid avaient qualifié ouvertement la forme cruelle donnée à cet acte. Son autorité dans les Pays-Bas était cependant déjà bien assez affaiblie, disait-il, et de pareilles censures prononcées en haut lieu sur ses actions ne tendaient guère à la renforcer. « En vérité, » ajoutait-il presque avec douleur, « il n'est pas étonnnant que toute la nation soit mal disposée envers moi, car certes je n'ai rien fait pour me faire aimer d'elle. Mais encore un pareil langage venant de Madrid n'accroîtra-t-il pas son amour. »

En résumé, considérée comme une mesure destinée par le gouvernement à pacifier les esprits, tout en lui conservant ses terribles pouvoirs, l'amnistie fut un coup manqué. Considérée comme une trappe tendue à de nouvelles victimes attirées des lointaines régions de liberté où elles avaient déjà trouvé refuge, elle ne fut pas plus heureuse. Quelques individus obscurs revinrent réclamer le bénéfice de l'acte, avant l'expiration des six mois de rigueur. On jugea expédient d'agir envers ceux-là avec douceur, mais cette clémence ne trompa personne. Et, comme le dit alors le populaire, ce n'était pas pour les oisillons que le filet avait été tendu.

Les plaisants des Pays-Bas cherchèrent un soulagement à leur misérable situation dans un jeu de mot plus misérable encore ; transposant deux lettres du mot *Pardona*, ils baptisèrent la mesure du nom de *Pandora*. Le lazzi n'était pas cependant sans valeur : l'amnistie descendant des régions supérieures, avait été annoncée aux mortels comme une messagère chargée de dons célestes. Et quand la boîte s'était ouverte, au lieu de cris de joie, elle n'avait répandu que des malédictions. Mais là s'arrêtait l'analogie classique, car tous les pédants de Louvain eussent perdu leur latin à chercher l'Espérance cachée sous

quelque déguisement, au milieu des clauses de l'amnistie.

Peu de temps après la promulgation de ce décret célèbre, la nouvelle fiancée de Philippe, Anne d'Autriche, passa par les Pays-Bas, se rendant à Madrid. Pendant son court séjour à Bruxelles, elle accorda une audience à la comtesse douairière de Horn. Cette malheureuse femme, qui venait de voir périr sur l'échafaud son fils aîné, le chef de son illustre maison, voulait tenter un dernier effort pour sauver celui qui lui restait, alors étroitement prisonnier dans la forteresse de Ségovie. L'Archiduchesse promit solennellement que la mise en liberté de ce fils serait la première faveur qu'elle réclamerait de son royal fiancé, et la pauvre comtesse sortit de l'audience avec un rayon d'espoir.

Qu'on nous permette maintenant une brève digression, consacrée à la narration du destin final de celui pour lequel la comtesse avait intercédé : l'infortuné Seigneur de Montigny. Nous avons raconté plus haut son départ pour Madrid en compagnie du Marquis de Berghes. Les scènes touchantes des derniers moments de celui-ci ont été décrites dans un de nos précédents chapitres. Après cet évènement de mauvais augure, Montigny désirait de plus en plus vivement quitter l'Espagne. Depuis plus d'un an, il était séparé de celle qui était sa femme depuis quelques mois à peine. Il n'était pas prisonnier, mais il se sentait sous une surveillance étroite, quoique secrète. Il lui était absolument impossible d'obtenir l'autorisation de partir ou de s'en retourner, sans qu'on le lui permît. Un certain jour, étant par hasard sorti de la ville pour une promenade à cheval dans un des villages environnants, il se vit tout à coup entouré d'une escorte inattendue de quarante soldats. Néanmoins le Roi continuait à lui faire bon visage. Aux fréquentes et vives

instances que faisait Montigny pour obtenir congé, Philippe répondait gracieusement qu'il désirait lui voir continuer encore son séjour. On le priait de rester pour accompagner son souverain dans ce voyage aux Pays-Bas qui ne pouvait plus tarder à s'effectuer. Dans son impatience, Montigny en était venu à préférer tout à cet état d'incertitude dans lequel on le retenait malgré lui. Il offrit, s'il était accusé ou suspecté de quelque crime, de se constituer volontairement prisonnier, pour être soumis du moins à un jugement régulier. Peu de temps après l'arrivée d'Egmont dans les Pays-Bas, la première partie de cette offre fut acceptée. L'arrestation d'Egmont et de Horn ne fut pas plus tôt connue à Madrid, que Montigny fut aussi privé de sa liberté et emprisonné dans l'Alcazar de Ségovie. Il y resta huit à neuf mois, au sommet d'une tour, sans autre compagnie que celle d'un jeune page, Arthur de Munter, qui l'avait suivi lorsqu'il avait quitté les Pays-Bas. Huit hommes d'armes étaient expressément chargés de le garder et d'empêcher toute évasion.

Un jour, vers le milieu de juillet 1568, une troupe de pélerins, dont quelques-uns portaient le costume des Flandres, parcouraient les rues de Ségovie. Ils chantaient, comme c'était la coutume en semblable occasion, une complainte sourde et monotone, dans laquelle Montigny, écoutant par hasard, reconnut tout à coup la langue de sa patrie. Sa surprise ne fit que s'accroître, lorsque, prêtant plus soigneusement l'oreille, il saisit le sens effrayant de ce chant. Les prétendus pélerins, ne pouvant communiquer autrement avec le prisonnier, l'informaient, en chantant, du sort tragique de son frère, le comte de Horn, et de son ami le comte d'Egmont. Ils y mêlaient l'avertissement du sort qui l'attendait lui-même, s'il ne parvenait pas à fuir avant qu'il fût trop tard. Ce fut

ainsi, par ces amis déguisés, que Montigny apprit le supplice de son frère, que, sans cela, dans ce pays de mystère et d'effroi, il eût peut-être ignoré à jamais.

L'allusion aux nécessités de son propre salut ne fut pas perdue, et il combina immédiatement un plan d'évasion. Il réussit à gagner à ses intérêts un des huit soldats qui le gardaient, et parvint ainsi à communiquer avec les partisans qu'il avait au dehors. Le majordome de Montigny avait obtenu antérieurement la permission de servir la table de son maître, de plats préparés par le cuisinier de celui-ci. Des lettres cachées dans les tranches de pain que recevait chaque jour le prisonnier, fournirent le moyen d'une correspondance active. Par la même voie, on le munit de limes pour scier les barreaux de sa fenêtre. Une échelle de cordes très légère qui devait lui servir à descendre jusqu'au pied de la tour, lui fut aussi transmise. Le plan était parfaitement conçu. Un Polonais, qui était du complot, devait se trouver à Hernani avec des chevaux tout prêts à porter Montigny à Saint-Sébastien. Là, un petit bâtiment était nolisé et l'attendait. On avertit donc Montigny, par une lettre cachée dans le pain — le dernier qu'il mangerait en prison, à ce qu'il espérait — d'avoir à couper sa barbe et à se déguiser le mieux possible, puis de venir rejoindre ses fidèles à Hernani. Malheureusement le majordome de Montigny était amoureux. Au moment de quitter l'Espagne, il prolongea si longtemps son entrevue d'adieu avec sa maîtresse, que le soin d'envoyer le pain fut confié à un tiers ; celui-ci s'y prit si maladroitement que l'objet parvint, non au prisonnier, mais au commandant du château. Celui-ci, en rompant la croûte, découvrit la lettre et, par là, tous les fils du complot. Tous les individus qui y avaient pris part, furent immédiatement condamnés à mort et le soldat espagnol exécuté incontinent. Les

autres parurent mériter une commutation de peine, à raison de la fidélité qu'ils devaient à leur maître et furent simplement envoyés aux galères. Le Majordome, dont la galanterie intempestive avait coûté à Montigny sa liberté, reçut en outre deux cents coups de fouet. Par la suite, ces malheureux finirent tous par sortir de prison.

L'infortuné gentilhomme fut dès ce moment soumis à une captivité encore plus étroite dans sa tour solitaire. Comme on s'était assuré de tous ses fidèles, il ne lui restait aucun espoir de fuite. A l'automne (1568), d'Albe trouva bon de soumettre régulièrement son procès au Tribunal de Sang. Montigny n'était coupable d'aucun crime, mais il faisait partie de ce groupe de seigneurs populaires, dont la mort était depuis longtemps décrétée. Des Pays-Bas on expédia en Espagne des lettres donnant pouvoir à certains fonctionnaires de procéder à l'examen préliminaire de l'accusé, seul débat auquel, comme de coutume, on consentait à l'admettre. Une longue liste de questions lui fut remise le 7 février 1569, dans sa prison à Ségovie. Huit jours après, un *alcade* vint lui donner lecture à haute voix des réponses qu'il avait faites à ces questions et le prier de les confirmer par sa signature. Puis on lui ordonna d'envoyer sa procuration dans les Pays-Bas à ceux qu'il désirait charger du soin de le défendre. Montigny fournit en conséquence les noms de plusieurs personnages qu'il déclarait se substituer. Mais aucun de ceux qu'il avait désignés ne consentit à agir, à moins qu'on ne les munît d'une copie de la procuration et d'un exposé des points de l'accusation. Le Conseil de Sang leur refusa nettement l'un et l'autre. Ne voyant aucune chance d'être utiles à leur ami en prenant part à ce simulacre de jugement, ils refusèrent alors la procuration. Il leur était impossible de jouer le rôle de défenseurs, dans un procès où l'on tenait

cachés non seulement les témoignages, mais même les charges articulées contre l'accusé. Le Gouverneur-Général désigna donc à Montigny un défenseur d'office.

Voilà comment les formes de la justice furent observées, et comment Montigny, tenu presque au secret dans le donjon de Ségovie, fut jugé à Bruxelles. En fait d'ironie, on ne pouvait aller plus loin. L'avocat n'avait jamais vu son client, qui était à des centaines de lieues, et ne pouvait communiquer avec lui par lettres. L'instruction commença par une citation adressée par le duc d'Albe à madame de Montigny à Bruxelles. La malheureuse femme ne pouvait qu'en appeler au Roi. « Convaincue, » lui écrivait-elle, « de l'innocence de son mari, elle se jetait, toute confondue et consommée en larmes et en pleurs, aux pieds de Sa Majesté. Elle suppliait le Roi de se rappeler les services passés de Montigny, sa jeunesse à elle, et le peu de temps pendant lequel elle avait pu jouir de la présence de son époux. Elle adjurait le Roi, par la passion de Jésus-Christ, de pardonner à son mari les fautes qu'il avait pu commettre. » Le lecteur se figurera aisément quel effet cette touchante invocation avait chance d'exercer sur le cœur de Philippe. De ce roc, frappé avec douceur, ne jaillit point le flot de la miséricorde. Il était positif que les réponses de Montigny aux questions de son interrogatoire, constituaient une triomphante apologie de toute sa conduite ; il ne l'était pas moins que cette apologie serait impuissante à le sauver du trépas. Les charges articulées contre lui étaient les mêmes que celles qui avaient amené d'Egmont et de Horn jusqu'au billot fatal, et certes il ne pouvait fonder le moindre espoir sur la preuve qu'il fournissait, encore plus claire que les deux comtes ne l'avaient fait, de sa parfaite innocence. Aussi, le 14 mars 1570, le duc d'Albe prononçait-il contre lui une

sentence de condamnation. Elle ordonnait qu'il eût la tête tranchée et exposée ensuite aux regards de tous sur un pal de fer. Le 18 mars, le Duc adressa à tous les alcades, corrégidors et autres juges de Castille, une réquisition d'avoir à mettre la sentence à exécution.

L'arrivée de cette dépêche souleva dans le conseil privé et en présence du Roi, un débat des plus sérieux. Tout le monde semblait de l'opinion que pour le moment il y avait eu au moins assez de sévérité déployée contre les Pays-Bas. Le spectacle de l'exécution publique d'un nouveau personnage de distinction serait, croyait-on, plus irritant que salutaire. Le Roi lui-même était de cet avis. Mais si ces considérations agissaient sur l'esprit du Roi et sur celui de ses conseillers, ce n'était cependant pas pour les déterminer à épargner les jours d'un innocent. Les doutes que soulevait l'opportunité d'un meurtre de plus ne devaient pas tourner au profit du prisonnier, bien que celui-ci, à sa qualité de sujet fidèle et d'adhérent sincère de l'ancienne Église, ajoutât le caractère sacré d'ambassadeur, et eût par suite à réclamer non seulement justice, mais hospitalité, comme représentant la sœur de Philippe. Jamais probablement Sa Majesté n'envisagea la chose à ce point de vue. Les circonstances spéciales où l'on se trouvait n'amenèrent qu'une décision unanime : c'est qu'il n'y aurait plus de sang versé publiquement. La plupart des membres du Conseil préconisaient un poison lent. Les aliments et les boissons de Montigny pouvaient, disaient-ils, en recevoir tous les jours une certaine dose, de façon à le faire mourir peu à peu. Mais Philippe mit fin à ces dissertations, en déclarant que ce moyen ne satisferait pas aux exigences de la justice. Il venait de décider que le prisonnier serait régulièrement exécuté, mais que cela se ferait secrètement, et

qu'au public on annoncerait qu'il était mort de la fièvre.

Ce point réglé, le Roi procéda à l'agencement de son plan, avec ce soin minutieux des détails qui formait un de ses traits caractéristiques. L'esprit de patiente invention par lequel, si Dieu lui eût départi un cœur d'homme et l'amour du droit, il eût pu devenir un monarque bienfaisant, fut par lui consacré tout entier à la perpétration d'un assassinat nocturne, avec une sorte de jouissance calme et paisible à laquelle l'esprit se refuse presque à croire. Ce n'est pas exagérer, que qualifier cet acte d'assassinat, car certainement aucune loi ni divine ni humaine ne le sanctionnait, et aucune des circonstances dans lesquelles on pallie l'homicide, ne venait ici le justifier ou l'excuser. Pour ce qui est du plaisir que prit Philippe à accomplir son œuvre, on n'en saurait douter, quand on considère avec quelle recherche et quel luxe inusité de détails il en dressa le plan tout entier. On dirait presque qu'il était devenu jaloux des exploits du duc d'Albe en fait d'égorgements. On eût dit qu'il voulait prouver à ceux de son entourage, que le Vice-Roi, quelque capable qu'il fût d'exécuter en grand et de produire la terreur, manquait cependant d'une certaine délicatesse de touche à laquelle il ne pouvait atteindre et qui était l'apanage exclusif de Sa Majesté. Le Roi avait résolu de faire de l'assassinat de Montigny un chef-d'œuvre.

Le 17 août 1570, il donna l'ordre à Don Eugenio de Peralta, concierge de la forteresse de Simancas, de se rendre à Ségovie, pour y aller prendre le seigneur de Montigny et le ramener à Simancas. Là on devait le tenir soigneusement incarcéré, sans lui permettre d'autre sortie qu'une promenade dans le corridor voisin de sa chambre. Le 7 octobre suivant, le licencié Don Alonzo de Avellano, alcade de Valladolid, reçut

un ordre adressé par le Roi à Don Eugenio de Peralta et enjoignant à ce dernier de remettre son prisonnier au licencié, qui était chargé d'exécuter la sentence d'Albe. Cet ordre était accompagné d'instructions minutieuses pour Avellano, datées du 1er octobre et rédigées sous la dictée du Roi. Quoique la sentence ordonnât une exécution publique, y disait-on, le Roi avait néanmoins décidé qu'elle aurait lieu en secret, à l'abri des murs d'une forteresse. On devait tout arranger de façon que personne ne pût soupçonner que Montigny avait été exécuté, et qu'au contraire tout le monde répétât et crût qu'il était mort de mort naturelle. Dans ce but, on devait n'employer que fort peu de personnes, engagées sous serment et sous menace de mort au secret le plus absolu. Don Alonzo devait se rendre immédiatement à Valladolid, qui n'est qu'à deux petites lieues de Simancas. Don Eugenio viendrait l'y trouver, pour déterminer avec lui le mode, le jour et l'heure de l'exécution. Il quitterait Valladolid la veille d'un jour de fête, vers le soir, de façon à arriver un peu après la nuit close à Simancas. Il se ferait accompagner d'un notaire de confiance, d'un bourreau et d'aussi peu d'aides que possible. Dès son arrivée à la forteresse, il devait donner connaissance à Montigny de son arrêt de mort, en présence de Don Eugenio et d'une ou deux autres personnes. *Puis il le consolerait*, en se faisant aider dans cette tâche par Don Eugenio. Après quoi, il le laisserait seul avec le religieux choisi pour l'assister à ses derniers moments. Cette nuit et le jour de fête suivant, tout entier jusqu'après minuit, devaient être accordés à Montigny, afin qu'il eût le temps de se confesser, de recevoir les sacrements, de se tourner vers Dieu et de se repentir. Entre une et deux heures du matin, l'exécution devait s'accomplir, en présence du prêtre, de don Eugenio de Peralta, du notaire, et d'un ou

deux aides requis par le bourreau. Il fallait choisir comme prêtre, une personne sage et prudente, que l'on informerait du peu de confiance qu'inspirait Montigny en matière de foi. Si le prisonnier voulait faire un testament, il ne fallait pas le lui permettre. Comme tous ses biens étaient confisqués, il ne pouvait disposer de rien. Mais s'il désirait dresser une liste des dettes qu'il voulait voir payer, on pouvait lui accorder cette faculté, toutefois, sous la condition expresse de ne faire, dans aucune lettre ou note, *la moindre allusion à l'exécution* qui allait avoir lieu. *Il devait prendre le langage d'un homme gravement malade et qui se sent à l'article de la mort*. Par cette ruse infernale, on se proposait de faire de la victime même un complice dans le complot, et de placer sur ses lèvres mourantes la menteuse déclaration de l'innocence de ses assassins. L'exécution finie et la mort publiée avec le mensonge voulu, les funérailles devaient se célébrer dans l'église de Saint-Sauveur à Simancas, sans trop de pompe, mais comme il convenait cependant à un personnage du rang de Montigny. On lui érigerait ensuite un monument décent, on chanterait une grand'messe, et l'on ferait dire un nombre respectable « soit sept cents » de messes basses. Comme les serviteurs du défunt ne sont pas trop nombreux, continuait l'économe monarque, on pourra leur acheter à chacun un costume de deuil. Quand il eut ainsi pourvu lui-même à tous les détails de cette ténébreuse affaire, depuis la lecture de la sentence de mort jusqu'aux funérailles du prisonnier — prenant soin non seulement de la manière dont il quitterait la vie, mais encore de son passage dans le purgatoire — le Roi mit son agent en route.

Le programme royal fut suivi point par point. Don Alonzo arriva à Valladolid, et y prit tous ses arrangements avec Don Eugenio. Ils convinrent qu'un mor-

ceau de papier préparé par les soins du Roi et apporté de Madrid par Don Alonzo, serait jeté dans le corridor de la prison de Montigny. Ce papier porterait ce qui suit, écrit en latin : « Pendant la nuit, à ce que j'apprends, il n'y a pour vous aucune chance d'évasion. Pendant le jour, il y en a beaucoup plus ; car vous n'êtes alors gardé que par un seul gardien goutteux, qu'un homme de votre vigueur dépasse de beaucoup en force et en agilité. Fuyez entre le 8 et le 12 octobre, à l'heure où vous le pourrez, et prenez la route qui passe près de la porte du château, par laquelle vous êtes entré. Vous trouverez Robert et Jean, avec des chevaux préparés, et tout ce qui sera nécessaire. Que Dieu favorise votre entreprise. — R. D. M. »

Cette lettre jetée dans le corridor par l'un des officiers, fut bientôt ramassée par l'autre, qui immédiatement accusa Montigny de méditer une fuite. Malgré les véhémentes protestations d'innocence faites tout naturellement par le prisonnier, on saisit son prétendu projet comme prétexte à un emprisonnement encore plus rigoureux dans « la tour de l'Évêque. » Une lettre, *écrite à Madrid*, par ordre de Philippe, *et qui contenait la narration faite d'avance de tout ce qui venait précisément d'arriver, avait été apportée à Simancas par Don Alonzo*. Elle contenait aussi l'avis que Montigny, par suite de la rigueur de sa prison, était *tombé grièvement malade*, et qu'il recevait tous les soins compatibles avec la bonne garde de sa personne. Conformément aux ordres par lui reçus, *Don Eugenio de Peralta signa cette lettre*, datée du 10 octobre 1570 et *l'expédia publiquement à Philippe*. Il fut ainsi bien établi que Montigny était atteint d'une maladie grave. Un médecin, muni d'instructions minutieuses et de la discrétion duquel on s'était assuré par serment, et portant avec lui force drogues et médicaments, fut

alors admis à grand bruit dans le donjon. A sa sortie, il eut soin de répandre parmi toute la population de la ville, l'opinion qu'il avait conçue de l'état du prisonnier qui, selon lui, était atteint d'un mal auquel il était presque impossible qu'il échappât. De sorte que, grâce aux magistrales combinaisons de Philippe, personne à Madrid ni à Simancas n'ignorait que Montigny se mourait de la fièvre : le malade seul ne le savait pas.

Le samedi 14 octobre, à la tombée de la nuit, Don Alonzo de Avellano et les individus convenus, au nombre desquels Fray Hernando del Castillo, prêtre de haute réputation, entrèrent dans la prison de Simancas. A dix heures du soir, Montigny reçut communication de son arrêt. Cet avis soudain le jeta dans une agitation visible, car il ne s'y attendait aucunement. Il avait au contraire fondé le plus grand espoir sur l'intercession de la Reine, dont il venait d'apprendre l'arrivée. Néanmoins il ne tarda pas à reprendre possession de lui-même et pria qu'on le laissât seul avec le prêtre. Toute la nuit et le jour suivant se passèrent en devoirs pieux. Il montra beaucoup de modération, de courage et de tranquillité. Il se déclara innocent de toute complicité avec le prince d'Orange, ou d'aucun sentiment d'infidélité au Roi, à quelque instant que ce fût de sa vie. Il rédigea une note pour protester de son sincère attachement à la foi catholique dans tous ses points, *d'aucun desquels il n'avait jamais douté un seul instant*. Sa conduite fut enfin noble, résignée et chrétienne. « Dans tout ce qui est essentiel, » rapporte Fray Hernando, « il se comporta si bien, que nous qui restons, nous pouvons lui porter envie. » Il entra dans de longs détails écrits sur ses désirs, au sujet des fidèles serviteurs qui allaient le perdre. Il remit à l'ecclésiastique l'anneau de son sceau attaché à une petite chaîne d'or, pour

qu'il le fît parvenir à sa femme. Un autre anneau orné de turquoises fut destiné à la princesse d'Épinoy, sa belle-mère, de qui il l'avait reçu. Vers une heure après minuit, c'est-à-dire le matin du 16 octobre, Fray Hernando fit savoir que le prisonnier était prêt à la mort. Alors entrèrent l'alcade Don Alonzo, le bourreau et le notaire. La sentence d'Albe fut lue une seconde fois, et l'Alcade ajouta que le Roi, « dans sa clémence et sa bénignité, » avait substitué le secret à l'exécution publique. Montigny reconnut que le jugement eût été juste et la punition douce, si les accusations portées contre lui eussent été fondées. Mais ses ennemis, pendant qu'on le tenait en prison, avaient, hélas ! eu tout le loisir de le noircir à leur gré ! Il se tut, et le bourreau s'avançant l'étrangla. L'alcade, le notaire et l'exécuteur repartirent à l'instant pour Valladolid, afin que le lendemain matin personne ne pût soupçonner à quel noir forfait ils venaient de servir d'instrument. Ils avaient reçu défense, sous peine de mort, de révéler ce terrible secret.

Montigny, mort, fut aussitôt revêtu de l'habit des Franciscains, afin de dérober aux regards les traces de la strangulation. Dans le cours de la journée, son corps fut transporté, ainsi que l'avait ordonné le Roi, dans l'église de Saint-Sauveur. Don Eugenio de Peralta, qui conduisait le deuil, découvrit la face du défunt, afin de constater son identité, que quelques serviteurs tout en larmes reconnurent à l'instant. Le lendemain matin, une seconde lettre, *préparée également par Philippe depuis longtemps, et apportée à Simancas par Don Avellano*, reçut la date du 17 octobre 1570 et la signature de Don Eugenio de Peralta, gouverneur du château de Simancas, et fut *publiquement expédiée* au Roi. Elle rapportait comme quoi, malgré tous les soins donnés par les médecins au seigneur de Montigny, la maladie grave dont il était

atteint, n'avait fait qu'empirer de moment en moment jusqu'à la veille, entre trois et quatre heures du matin, instant où il avait rendu l'âme. Le frère Hernando del Castillo, qui se trouvait par hasard à Simancas, l'avait aidé des secours de la religion, à la requête même du défunt qui était mort si catholiquement qu'on avait tout espoir de le croire sauvé. Quoiqu'il ne laissât aucun bien, son enterrement avait eu lieu avec tous les honneurs voulus.

Le 3 novembre 1570, ces deux lettres prétendûment écrites par don Eugenio de Peralta, furent envoyées par Philippe au duc d'Albe. Elles devaient servir à prouver la vérité de ce que le Gouverneur-Général était chargé d'annoncer : la mort naturelle du seigneur de Montigny dans la forteresse de Simancas. Par le même courrier, le Roi expédiait au Duc un mémoire secret qui relatait toute cette sombre affaire, telle qu'elle s'était passée, mémoire duquel nous avons tiré le récit actuel. Le Duc recevait en même temps l'ordre d'exhiber les menteuses lettres de don Eugenio de Peralta, comme contenant le récit authentique de ce qui était arrivé. Le Roi faisait observer que personne en Espagne ne doutait que Montigny ne fût mort de la fièvre. Il ajoutait que si les sentiments du défunt avaient été réellement conformes à ce qu'il avait manifesté extérieurement, les détails que l'on donnait sur ses derniers moments faisaient espérer que Dieu aurait pitié de son âme. Mais le secrétaire qui copiait la lettre, prit la liberté d'ajouter à cette phrase l'observation que « si Montigny était réellement un hérétique, le diable qui assiste toujours ses enfants en pareille occurence, ne pouvait avoir manqué de lui venir en aide à sa dernière heure. » Philippe, choqué de ce bavardage, ratura le passage. Il donna même carrière à sa royale indignation dans une note marginale, où il fit remarquer que l'on devait

toujours juger favorablement les morts, — pieux sentiment plus cher aux maîtres d'écriture qu'aux historiens. Il semble n'être jamais venu à l'esprit de ce remarquable moraliste, qu'il était tout aussi répréhensible de faire étrangler un innocent que de mal parler de lui après son trépas.

Ainsi périt le baron de Montigny, quatre ans après son arrivée à Madrid en qualité d'ambassadeur de la duchesse Marguerite et trois ans après la mort de son compagnon, le marquis de Berghes. Nous ne nous excuserons point d'avoir exposé dans tous ses détails ce mystérieux et sombre drame. Les grands incidents d'un règne sont parfois chose de peu de valeur; les grandes batailles et les grands traités, après tant de vies et d'efforts perdus, laissent souvent le monde dans l'état où ils l'ont trouvé. Les évènements qui occupent la plupart des pages les plus majestueuses de l'histoire, et qui ont le plus vécu sur les lèvres des hommes, ne contiennent souvent que de minces enseignements philosophiques. Peut-être l'effet produit est-il tout autre, quand, ressuscitant des pièces secrètes sur lesquelles s'était amassée la poussière de trois siècles, nous mettons à nu la marche intime d'un système parfait de tyrannie. Les institutions libres, tant des gouvernements républicains que des gouvernements constitutionnels, se meuvent au grand jour; nous voyons leur mode d'opération, nous sentons le fracas de leurs rouages, souvent nous nous alarmons sans raison de leur tendances apparentes. Mais il n'est pas toujours aussi facile de bien voir le spectacle opposé. C'est pourquoi, quand on trouve le portrait exact d'un tyran consommé, peint de la main même du modèle, s'arrêter un moment en vaut bien la peine, afin d'examiner soigneusement tous les traits du tableau. Ce ne sera certes pas l'amour de la liberté qui en souffrira.

Vers la fin de l'année 1570, un nouveau et terrible malheur éclatait sur les Pays-Bas. Ce fut maintenant la main de Dieu qui frappa la malheureuse contrée, déjà si éprouvée par les fureurs de la guerre. Une inondation, plus épouvantable qu'aucune de celles dont des annales fécondes en souvenirs de ce genre portaient la trace, vint balayer toute la côte, depuis les Flandres jusqu'à la Frise. Ni le mémorable déluge du XIII° siècle, d'où le Zuyder Zee était né, ni celui dans lequel les eaux du Dollart s'étaient refermées pour toujours sur les villages et les églises de la province de Groningue ; ni aucun de ces assauts périodiques, qui presque chaque année venaient rappeler aux habitants tremblants des Pays-Bas, le chaos de boue et d'eau d'où leur patrie avait été tirée et dans lequel chaque jour elle menaçait de s'abîmer de nouveau, — aucun de ces désastres n'avait encore inspiré tant de terreurs et entraîné tant de maux. Une tempête prolongée du nord-ouest, chassant les eaux de l'Atlantique dans la mer du Nord, les avait amoncelées contre les côtes fragiles des Provinces. Les digues, soumises à une trop rude épreuve, cédèrent dans toutes les directions. Les villes de la Flandre, jusque bien avant dans les terres, furent soudain envahies par les eaux de l'Océan. L'étroite péninsule de la Nord-Hollande fut en grand danger d'être balayée tout entière et pour jamais. Entre Amsterdam et Muyden, la grande digue dite *Diemer dyke* se rompit en douze endroits. Le *Hand-bosch*, rempart formé de pilotis de chêne, réunis par des agrafes et des ancres de fer et renforcés de murs de granit et de chaux, fut réduit en charpie. Le *Slaaper,* digue ainsi nommée parce que d'ordinaire les éléments la laissaient dormir (slaapen), sauf dans les grandes circonstances, seule tint ferme et empêcha la catastrophe de s'accomplir. Néanmoins l'Océan se déversa sur la contrée avec une furie invincible. Dor-

drecht, Rotterdam, et plusieurs autres villes furent pour un instant complètement submergées. Le long de la côte, des bateaux pêcheurs et même des vaisseaux de plus grande dimension furent portés par les flots jusque dans les campagnes où ils s'embarrassèrent au milieu des bois et des vergers, et mirent en pièces les toits et les murs des maisons. Les personnes et les biens souffrirent d'immenses dommages dans toutes les provinces maritimes, mais en Frise surtout les ravages furent incalculables. Là, presque toutes les digues et écluses furent renversées, et la contrée dans toute son étendue convertie en une mer furieuse. Les clochers et les terres des villes de l'intérieur devinrent des îles de l'Océan. En quelques heures, des milliers d'êtres humains furent arrachés à l'existence. Des districts tout entiers, avec tous leurs villages, toutes leurs fermes, toutes leurs églises, furent entraînés, emportés par la violence des vagues, les uns pour aller occuper d'autres points du pays, les autres pour s'engloutir à jamais dans les ondes. De toutes parts, luttaient au milieu des flots des multitudes d'hommes, de femmes, d'enfants, de chevaux, de bœufs, de moutons et d'autres animaux domestiques. On s'arrachait avec rage bateaux et tout ce qui pouvait en tenir lieu. Pas une maison qui ne fût inondée ; les cimetières même rendirent leurs morts. L'enfant vivant dans son berceau et le cadavre couché dans son vieux cercueil flottaient côte à côte. C'était comme un renouvellement du déluge antique. Partout, au sommet des arbres, sur les tours des églises, des groupes d'êtres humains gémissaient, implorant la miséricorde de Dieu et l'assistance des hommes. Quand l'ouragan à la fin s'apaisa, de toutes parts s'élancèrent des bateaux, sauvant ceux qui luttaient encore avec les ondes, recueillant les fugitifs réfugiés sur les toits et le sommet des arbres, et rassemblant les corps de ceux qui

avaient succombé. Le colonel de Robles, seigneur de Billy, jusqu'alors objet d'une haine profonde, à cause de son origine espagnole ou portugaise, se distingua par son zèle dans cette œuvre d'humanité. Par ses efforts et ceux des troupes de la province de Groningue, bien des existences furent sauvées et la reconnaissance fit place à l'animadversion. On calcula que dans la seule province de Frise, vingt mille personnes au moins avaient perdu la vie. Dans toutes les provinces réunies, cent mille périrent. Quant à la perte en richesses, aux dommages subis par les biens, aux animaux engloutis par les vagues, c'était incalculable.

Ce fut le 1er et le 2 novembre 1570 que cette catastrophe éclata. C'était la fête de la Toussaint, et les Espagnols crièrent bien haut que la vengeance du ciel avait frappé l'asile des hérétiques. Les habitants des Pays-Bas regardèrent l'évènement comme le présage de maux encore plus terribles dans l'avenir. Ils semblaient voués à la destruction par Dieu comme par l'homme. Une tyrannie écrasante, après avoir longtemps fouetté de son écume le rempart de leurs constitutions, l'avait à la fin franchi ; et maintenant l'Océan tout puissant, impatient des faibles barrières élevées par l'homme, se soulevait pour reprendre sa proie. La nature, comme si elle voulait faire honte à la débile cruauté de l'homme, avait en quelques heures fait de plus grands ravages que le fanatisme, malgré toute sa rage, n'en avait pu accomplir en de nombreuses années.

Vers la fin de cette année 1570, un incident vint montrer ce que les guerres civiles peuvent faire naître de farouche audace. Sur la rive occidentale de l'île de Bommel s'élevait le château de Lœwenstein. Cette île n'est point fermée par la mer. C'est l'espace étroit mais important qu'entourent de leurs eaux la Meuse

et le Wahal. Le château occupait une langue de terre à la jonction des deux rivières, et commandait les deux villes de Gorcum et de Dorcum et toute la navigation des eaux environnantes. Un soir, vers la fin de décembre, quatre moines portant le froc et le capuchon de l'ordre mendiant des capucins, demandèrent l'hospitalité à la porte du château. Ils furent aussitôt amenés devant le commandant, frère du président Tisnacq ; celui-ci debout, devant le feu, causait avec sa femme. Le premier moine s'approchant, lui demanda si le château tenait pour le duc d'Albe ou pour le prince d'Orange. Le châtelain répondit qu'il ne reconnaissait d'autre prince que Philippe, roi d'Espagne. Là dessus, le moine qui n'était autre qu'Herman de Ruyter, bouvier de son métier et chaud partisan d'Orange, tira un pistolet de dessous sa robe et cassa la tête au gouverneur. Les autres profitant de la panique ainsi créée dans la petite garnison, surmontèrent aisément toute résistance et se rendirent maîtres de la place. Lè lendemain ils introduisirent dans le château une trentaine d'hommes, à l'aide desquels ils se hâtèrent de mettre la place en état de défense, pour s'en assurer la possession. Ils avaient compté sur un plus grand renfort, mais les inondations et la gelée, qui pour le moment rendaient routes et rivières impraticables, avaient retenu le secours en chemin.

Don Roderigo de Toledo, gouverneur de Bois-le-Duc, dépêcha sans tarder un certain capitaine Perea, avec deux cents soldats, qui s'augmentèrent en chemin d'une bande mêlée de volontaires, pour reprendre la forteresse aussi vite que possible. Le château baigné par le Wahal et la Meuse et défendu du côté de terre par deux redoutes et un double fossé intérieur, eût été fort difficile à prendre d'assaut, si le nombre des assiégés eût été en rapport avec ses moyens de résistance.

Mais dans la situation actuelle des choses, les Espagnols, ouvrant dès le premier jour avec du canon une brèche dans la muraille, et escaladant bravement le lendemain les ouvrages intérieurs, se virent maîtres de la place dans les quarante-huit heures de leur arrivée devant ses portes. Les assiégés étaient pour la plupart tués ou faits prisonniers. De Ruyter, seul, réfugié dans la dernière salle du château, debout sur le seuil, tenait encore tête. Les Espagnols qui s'efforçaient de le tuer ou de le prendre, tombaient l'un après l'autre sous les coups de son épée qu'il brandissait avec la force d'un géant. Enfin, accablé par le nombre et par la perte de son sang, il se retira lentement dans la salle, suivi par un grand nombre d'ennemis. Là, par un mouvement soudain, il mit le feu à une traînée de poudre que d'avance il avait préparée sur le sol. L'explosion fut instantanée. La tour, théâtre de la lutte, sauta en l'air, ensevelissant sous ses ruines De Ruyter et les Espagnols. Une partie des restes mutilés de ce patriote héroïque, mais farouche, fut plus tard retrouvée sous les décombres et, par une impuissante vengeance, cloués à la potence à Bois-le-Duc. De ceux de ses compagnons qui lui avaient survécu, les uns furent décapités, d'autres rompus sur la roue, d'autres encore pendus et écartelés : — tous furent exécutés.

CHAPITRE VI

VIVENT LES GUEUX

(1570-1572).

D'Orange et le comte Louis en France.— Paix avec les Huguenots.— Mémoire sur un projet d'invasion des Pays-Bas, présenté sous forme de requête, à Charles IX, par Coligny.— Correspondance secrète d'Orange organisée par Paul Buys. — Commissions de corsaires délivrées par le Prince. — Règlements adoptés par lui pour les flottes ainsi créées. — Gêne financière du Prince. — Son courage, ses sacrifices personnels et ses privations. — Sa générosité. — Reprise des discussions entre le Duc et les États au sujet du dixième et du vingtième denier. — Altercations violentes au sein du Conseil. — Ferme opposition de Viglius. — Édit ordonnant la levée immédiate de la taxe. — Tumultes populaires. — Viglius dénoncé par d'Albe. — Plaintes amères du Duc au Roi. — Projets secrets de Philippe contre la reine Élisabeth d'Angleterre. — Le complot de Ridolfi pour assassiner Élisabeth, favorisé par Philippe et Pie V. — Le Roi ordonne à d'Albe de prêter son aide à ce plan. — Remontrances du Duc. — Explosion du complot. — Obstination de Philippe. — D'Albe renouvelle ses plaintes au sujet du service imprudent qu'on requiert de lui. — Autres tentatives de Philippe pour assassiner Élisabeth. — Don Juan d'Autriche en Orient. — Bataille de Lépante. — Négligence de Sélim. — Commission donnée à Médina Cœli. — Tiraillements incessants à Bruxelles à propos de la taxe. — Efforts persévérants d'O-

range. — Mépris d'Albe pour le Prince. — Sentence d'infamie proposée contre le Prince. — Mission de Sonnoy en Allemagne. — Écrits remarquables émanés du Prince. — « La *Harangue.* » — Haine intense excitée par d'Albe aussi bien chez les hautes classes que chez les autres. — Visite de don François d'Alava à Bruxelles. — Son rapport défavorable au Roi. — Langage plaintif du Duc. — Députation envoyée en Espagne.— Soulèvement général contre la taxe. —Férocité d'Albe. — Il ordonne en secret l'exécution de dix-huit marchands. — La prise de la Brielle empêche qu'elle ne s'accomplisse. — Les Gueux de mer. — Le nouveau Sanglier des Ardennes. — Réconciliation entre le gouvernement anglais et celui d'Albe. — Les corsaires des Pays-Bas sont repoussés des ports anglais. — La flotte de la Marck devant La Brielle. — La ville est sommée de se rendre. — Une députation est envoyée à la flotte. — Fuite des magistrats et des habitants. — Prise de la place. — Indignation d'Albe. — Exaltation populaire à Bruxelles. — Quolibets et caricatures. — Bossu reçoit l'ordre de reprendre la ville de La Brielle. — Sa défaite. — Sa perfide entrée à Rotterdam. — Massacre dans cette ville. — Révolte de Flessingue. — Tentative infructueuse du gouverneur de Bourgogne pour rappeler les citoyens à l'obéissance. — Expédition envoyée de La Brielle sous les ordres de Treslong pour secourir la ville de Flessingue. — Meurtre de Pacheco par les patriotes. — Van't Zeraerts nommé gouverneur de Walcheren par d'Orange.

Tels avaient été les évènements intérieurs des Pays-Bas pendant les années 1569 et 1570, et nonobstant cela le prince d'Orange, bien que réduit de nouveau à la condition de fugitif, ne s'était pas abandonné au désespoir. Pendant toute cette période,la plus sombre que lui-même et son pays eussent à traverser, il fut toujours sur le qui-vive. Après avoir licencié ses troupes à Strasbourg et avoir pris les meilleurs arrangements possibles dans les circonstances du moment pour le paiement éventuel de leur solde, il avait

rejoint l'armée levée en Allemagne par le duc de Deux-Ponts pour soutenir la cause des Huguenots en France. Le Prince, forcé de reconnaître que pour le présent toute tentative ouverte dans les Pays-Bas devait rester sans fruits, porta d'instinct les yeux vers la situation plus favorable de la Réforme en France. Détourné pour un certain temps de sa véritable mission, il n'eût pu s'empêcher de se laisser entraîner à figurer sur les champs de bataille de la liberté dans un pays voisin. Le duc de Deux-Ponts, qui comprenait fort bien que ses propres talents militaires n'étaient pas à la hauteur de la tâche qu'il avait commencée, fut charmé de pouvoir se placer lui-même et placer son armée sous les ordres d'Orange.

Sur ces entrefaites, la bataille de Jarnac avait été livrée ; le prince de Condé, couvert de blessures, y était mort, s'écriant en tombant de sa selle qu'il était doux de mourir pour le Christ et pour son pays ; l'armée huguenote tout entière avait été mise en déroute par les troupes royales commandées en apparence par d'Anjou ; et le cadavre de Condé, lié sur le bât d'un âne, avait été honteusement promené par les rues de Jarnac. Les affaires avaient déjà pris,pour la cause de la liberté, une tournure presque aussi sombre en France que dans les Provinces. Ce fut peu de temps après que Guillaume d'Orange avec une troupe de douze cents cavaliers vint rejoindre la bannière de Coligny. Ses deux frères l'accompagnaient. Henri, presque enfant encore, avait quitté l'université pour suivre la fortune du Prince. L'indomptable Louis, après avoir vu massacrer son armée de sept mille hommes, après avoir, pour se sauver, traversé presque nu l'Ems à la nage, en s'écriant « que son courage, Dieu merci, était aussi frais, aussi vivace que jamais,» sans perdre un instant, s'était remis à renouer les projets de guerre contre le gouvernement espagnol.

Pour le moment, il avait rejoint les Huguenots en France. La bataille de Montcontour avait eu lieu; le comte Pierre de Mansfeldt, avec cinq mille hommes envoyés par d'Albe, y avait combattu du côté des royalistes, et Louis de Nassau, du côté des Huguenots, excusant par l'adresse et la fermeté qu'il déploya, pour couvrir la retraite, la témérité qui lui avait fait précipiter l'action et peut-être entraîner la défaite de Coligny. Le prince d'Orange rappelé impérieusement aux Pays-Bas, au commencement de l'automne, ne fut pas présent à la bataille; déguisé en paysan, accompagné seulement de cinq personnes, et au grand péril de sa vie, il avait franchi les lignes de l'ennemi, traversé la France et gagné l'Allemagne avant l'hiver. Le comte Louis resta avec les Huguenots. Il paraissait si nécessaire à leur cause, il était devenu si cher à leurs armées, que pendant la grave maladie de Coligny, dans le courant de l'été suivant, tous les yeux se tournèrent vers lui comme vers le successeur inévitable de ce grand homme, et le seul soutien qui restât de la liberté en France.

Coligny recouvra la santé. Une paix funeste se conclut entre les Huguenots et la Cour. L'Amiral, en dépit de sa perspicacité et de ses soupçons, s'embarqua avec tout son parti sur ce courant calme et perfide qui les menait à cette terrible catastrophe de la Saint-Barthélemy. Pour détourner son attention, le gouvernement prit l'engagement formel d'envoyer des secours aux Pays-Bas. L'Amiral devait marcher à la tête des troupes auxiliaires chargées de passer la frontière pour renverser le gouvernement tyrannique d'Albe. Les conférences entre Coligny et les royalistes furent longues et pénibles. Le monarque demandait que l'Amiral donnât son opinion motivée, par écrit, sur le plan le plus convenable pour envahir les Pays-Bas. C'est à cette demande que répondit le mé-

moire célèbre rédigé, sous la direction de Coligny, par le jeune De Mornay, seigneur du Plessis. Cette pièce n'était certes pas de premier ordre. On n'y faisait pas appel à ces sentiments élevés dont on peut supposer l'existence chez les rois aussi bien que chez le commun des mortels. Il n'engageait le monarque à envahir les Pays-Bas que pour tirer vengeance des anciennes injures de l'Espagne. Il évoquait le fantôme d'Isabelle de France, lâchement mise à mort, comme on le croyait, par les ordres de Philippe. Il faisait briller la perspective de la réannexion des belles provinces, arrachées aux ancêtres du Roi par les précédents souverains de l'Espagne. Il dépeignait la position dangereuse de Philippe, menacé par la révolte des Maures, au cœur même de son royaume ; par la guerre contre les Turcs qui l'épuisait, aux extrémités de ses frontières ; par le chancre de la rébellion qui dévorait les entrailles des Pays-Bas. Il rappelait avec orgueil ce triste fait que le seul état naturel et normal pour la France était l'état de guerre, — que la France, si elle n'est pas occupée d'expéditions à l'étranger, ne peut s'empêcher de plonger le glaive dans ses propres organes. Il se plaisait à rappeler le souvenir consolateur de ces jours fortunés, jours si récents encore, où la France jouissant d'une tranquillité parfaite au dedans de ses frontières, poursuivait, paisible et constante, de longues guerres au dehors.

A part ces tendances barbares que les écrits modernes, s'ils ne les méprisent pas, ont au moins soin de déguiser, la note en question était en somme dressée avec sagacité ; mais la demande de ce mémoire, et le grand nombre d'entrevues destinées à traiter cette question de l'invasion, n'avaient d'autre but que de tromper les Huguenots. Ce n'était qu'un voile destiné à cacher les préparatifs de la sombre tragédie qui allait bientôt se passer. Trompé comme

es autres, et plus bouillant que jamais, Louis de Nassau, pendant cette période, fut infatigable dans ses tentatives pour gagner des amis à sa cause. Il eut des audiences fréquentes du Roi, à la cour duquel il était venu sous un déguisement. Il fit une forte et profonde impression sur Walsingham, l'envoyé d'Élisabeth à la cour de France. Il est probable que le Comte, dans son ardeur à atteindre son but, laissa prendre à certains plans de partage des Pays-Bas une importance que son frère n'eût jamais permise. Le Prince était totalement étranger à ces projets incohérents. Son œuvre à lui était d'affranchir son pays et de renverser la tyrannie qui avait acquis des proportions colossales. C'était là l'œuvre d'une vie d'homme tout entière, et il n'existe pas la moindre preuve qu'un chétif intérêt personnel ait jamais trouvé la moindre place, parmi les motifs qui le faisaient agir.

Sur ces entrefaites, pendant l'automne de 1569, d'Orange était de nouveau passé en Allemagne. Paul Buys, pensionnaire de Leyde, l'avait tenu constamment au courant des affaires dans les Provinces. Par son entremise, une correspondance étendue était organisée et entretenue avec les personnes influentes de toutes les parties des Pays-Bas. Les termes de convention qui servaient à désigner dans ces lettres les différentes questions et les personnages d'importance, étaient familiers à tous les amis de la cause, non seulement dans les Provinces, mais en France, en Angleterre, en Allemagne et particulièrement dans les grandes villes de commerce. Le Prince, par exemple, était toujours désigné sous le nom de Martin Willemszoon ; le duc d'Albe, sous celui de maître Powels van Alblas ; la reine d'Angleterre sous celui de Henri Philipszoon ; le roi de Danemark sous celui de Pierre Peterson. Les douze signes du zodiaque étaient em-

ployés au lieu des douze mois, et l'on comptait encore un grand nombre d'autres substitutions du même genre. Avant sa tournée en France, d'Orange avait en outre, en sa qualité de souverain, délivré des commissions à un certain nombre de gens de mer, autorisés à faire des croisières contre le commerce espagnol.

Les *Gueux de mer*, comme ces corsaires se qualifiaient eux-mêmes, acquirent bientôt une réputation aussi effrayante que les Gueux des bois ; mais le Prince, après s'être plusieurs fois entretenu avec l'amiral Coligny des avantages considérables que pourrait procurer ce système de guerre, s'était consciencieusement employé, après son retour de France, à en réformer les abus. Le seigneur de Dolhain, qui comme beaucoup d'autres nobles fugitifs s'était grandement distingué dans cette vie errante de corsaire, avait pendant un certain temps agi comme amiral au nom du Prince. Mais il avait nettement refusé de rendre le moindre compte de ses diverses expéditions, ce qui fit qu'on le priva de son commandement. Gillain de Fiennes, seigneur de Lumbres, fut nommé en son lieu et place. En même temps, d'Orange défendit par des ordres très stricts toute hostilité contre l'Empereur ou aucun des princes de l'Empire, contre la Suède, le Danemark, l'Angleterre et en général contre aucun des souverains protecteurs de la vraie religion chrétienne. Le duc d'Albe et ses adhérents furent désignés comme les seuls adversaires légitimes. Le Prince donna en outre des instructions minutieuses relativement à la discipline à observer dans sa flotte. Les lois de la guerre devaient être sévèrement observées. Chaque commandant devait entretenir, à bord de son navire, un ministre chargé de prêcher la parole de Dieu et de maintenir la piété chrétienne parmi l'équipage. Les natifs des Pays-Bas pouvaient seuls être

admis à des commandements dans la flotte, à moins d'une commission spéciale du prince d'Orange. Toutes les prises devaient être partagées et réparties d'après des règles fixes. On ne pouvait recevoir à bord, comme marins ou comme soldats, que « des gens de bonne fame et renommée. » Tout repris de justice devait être exclu. Tels furent les rudiments de l'organisation de cette marine naissante qui, dans le cours de ce siècle et des siècles suivants, devait accomplir tant d'exploits, et à laquelle une puissante et aventureuse marine marchande avait déjà ouvert la voie. « Les Hollandais, dit le cardinal Bentivoglio, font de leurs navires leurs maisons et de leurs maisons leurs écoles. Ils y naissent, ils s'y élèvent, ils y apprennent leur profession. Leurs navigateurs, volant d'un pôle à l'autre, exerçant leur art partout où le soleil se montre aux regards des mortels, deviennent si habiles que c'est à peine s'ils peuvent être égalés, et qu'à coup sûr ils ne peuvent être dépassés par aucun des peuples du monde civilisé. »

Pourtant le Prince ne s'était jamais trouvé dans une position plus critique que lors de son retour de France. « D'Orange est tout à fait perdu, » disait un des amis de sa cause. Non seulement il n'avait pas de fonds pour organiser de nouvelles levées, mais il était en butte aux réclamations les plus criardes de la part des soldats que tout récemment il avait été obligé de congédier. Dans l'origine, on avait répandu le bruit dans les Pays-Bas qu'il était tombé à la bataille de Montcontour. « Si réellement il est parti d'ici bas, » écrivait Viglius, qui osait à peine croire à ces bonnes nouvelles, « nous aurons tous dorénavant moins de sujets de crainte. » Revenu cependant, pauvre et dépouillé, sans argent ni crédit, simple ombre menaçante sans corps et sans pouvoir, il paraissait justifier le sarcasme de Granvelle. « *Vana sine viribus ira,* » disait

de lui le Cardinal,et en vérité personne en Allemagne ne semblait plus disposé à s'émouvoir en sa faveur, en présence des noirs nuages qui avaient dérobé sa cause aux yeux. Les petits et les humbles, tant dans les Provinces qu'en Allemagne, trouvaient encore dans leur faiblesse et leur pauvreté, de quoi contribuer volontairement et continuaient à se taxer eux-mêmes audelà de leurs moyens, pour soutenir des entreprises destinées à secourir les Pays-Bas. Quant aux puissants de la terre, quant à ceux précisément sur lesquels le Prince avait compté, ceux à qui il avait ouvert son cœur, les ducs, les princes, les électeurs, tous, au milieu de ce fatal revirement de fortune, « lui échappèrent comme une vapeur. »

Mais rien de cela n'abattait son esprit. Ses lettres prouvaient une appréciation parfaite de sa situation et de celle à laquelle se trouvait réduite sa patrie ; elles ne laissaient pourtant pas percer la moindre trace de faiblesse ou de désespoir Un courage modeste mais élevé, une résignation pieuse, mais sans affectation, se fait sentir dans tous les écrits soit publics, soit privés, qui tombèrent de sa plume pendant cette époque. Il écrivait à son frère Jean qu'il était tout prêt à se rendre à Francfort, pour se livrer en otage à ses troupes comme gage du paiement de leurs arriérés de solde. En même temps il suppliait son frère de remuer ciel et terre pour lui procurer au moins une centaine de mille thalers. S'il pouvait seulement fournir aux soldats un mois de paie, peut-être s'en contenteraient-ils pendant un certain temps. Il donnait aussi des instructions pour qu'on disposât de ce qui lui restait de vaisselle et de meubles dont la plus grande partie avait déjà été vendue et dépensée pour la cause. Il pensait qu'il valait mieux en somme vendre le restant, pièce à pièce, aux ventes publiques. De cette façon on obtiendrait plus d'argent que par une vente en bloc.

Il en était réduit à veiller par lui-même aux détails les plus minutieux de l'économie du ménage. L'homme qui avait été le compagnon des empereurs, qui lui-même était un souverain, qui avait passé toute sa vie au sein de la pompe et du luxe, entouré d'une foule de seigneurs, de pages, d'hommes d'armes, de serviteurs, acceptait maintenant avec calme la condition du proscrit et de l'exilé. Il s'acquittait gaiement d'occupations qui jadis étaient dévolues à ses palefreniers et à ses valets. Il y a une simplicité presque émouvante dans les détails intimes de cette existence devenue pour le moment si obscure et si désespérée. « Je vous prie, écrivait-il, de me vouloir envoier avecque ce porteur la petite haquenée que Monsieur l'Amiral m'at donnée ; en outre me amvoier deux paires de bas de chausses de soie ; l'ung paire at vostre couturier, que Nunnem luy at donné pour les accoustre ; l'autre paire, si vous plaît, commanderez que l'on détache des chausses que je portais dernièrement à Dillenbourg, qui sont sur la table où sont mes accoustrements. Si la petite haquenée ne peult aller, je vous prie me vouloir amvoier le courtault gris qui ast les aureilles coupé. »

Il ne cessait pas cependant de s'occuper, non seulement de la grande œuvre à laquelle il s'était consacré, mais encore des besoins de ceux qui lui avaient rendu service. Il n'oubliait jamais ses amis. Dans le plus profond de sa propre misère, il se souvenait des bienfaits qu'il avait reçus des individus les plus obscurs. « Il me semble, écrivait-il à son frère, qu'il serait bon de amvoïer une petite couppe à Hartmann Wolf, valissant (valant) une cent florins ; vous pourrez prendre autant d'argent hors du coffre où il y ast encore quelque vasselle de chapelle. » En une autre occasion, il écrivait : « Vous aurez vu ce que Affenstein m'escript, priant de avoir ung cheval ; je vous

prie de voloir faire regarder si à l'entour de vous l'on puisse trouver quelque bon cheval qui lui seroit duisable, et me le mander avecq le pris ; je vous amvoierois l'argent : puisqu'il se monstre si voluntaire, c'est raison que l'on fasse quelque chose pour luy. »

Le conflit soulevé entre le Duc et les États, au sujet du dixième et du vingtième denier, avait été arrangé pour un certain temps. Cependant le terme de deux années, durant lequel il avait été convenu que la taxe serait provisoirement remplacée par un équivalent, devait expirer dans l'automne de 1571. Aussi, dès le commencement de cette année, les débats reprirent avec plus d'acrimonie que jamais. Les États avaient la certitude que le Roi tenait moins aux nouvelles taxes que le Vice-Roi ; Viglius avait la certitude que le pouvoir d'Albe était à son déclin. Le Roi, tout en ne voulant pas désapprouver ouvertement les dernières mesures du Gouverneur, semblait assez disposé à faire enfin droit aux demandes réitérées de rappel que ce dernier lui adressait. Encouragé par ces considérations, le Président, qui avait été si longtemps le docile instrument du tyran, prit tout à coup le rôle d'un tribun populaire. Les disputes, les démentis, les injures, les menaces se succédaient sans cesse au sein du Conseil. Le Duc reconnut qu'il s'était trop hâté de se vanter, lorsqu'il avait annoncé au Roi l'établissement triomphant à perpétuité de ces lucratifs impôts. Loin que tous les États eussent donné leur consentement, comme il l'avait soutenu et comme il l'avait écrit à Philippe, il devenait clair maintenant que pas un de ces corps ne s'était regardé comme lié au-delà de son contingent pour les deux années. Cela fut formellement déclaré dans le Conseil par Berlaymont et d'autres membres. Cette audace enflamma la colère du Duc. Il reprocha à Berlaymont d'avoir soutenu ou d'avoir permis qu'on soutînt que le consentement des

Ordres eût jamais été équivoque. Il maintint qu'ils avaient aussi positivement consenti à la levée perpétuelle de la taxe, que lui à sa commutation pendant un délai de deux ans. Il déclara que du reste il était fatigué des contingents provinciaux. La taxe allait être perçue immédiatement et le trésorier Schots reçut l'ordre de prendre ses mesures en conséquence.

A une conférence qui se tint le 29 mai, le Duc demanda à Viglius son opinion. Le Président fit une longue réplique, admettant en principe que le consentement des Ordres n'avait été que conditionnel, et faisant appel aux membres présents du Conseil des finances pour confirmer son assertion. Elle fut en effet confirmée par tous. Le Duc, dans son emportement, jura que ceux qui osaient soutenir pareille chose seraient châtiés. Viglius répondit que ç'avait toujours été la coutume pour les conseillers de déclarer leur opinion, et que jamais jusqu'alors on ne les avait menacés de semblables conséquences. Que si cependant tels étaient les sentiments de Son Excellence, les conseillers n'avaient rien de mieux à faire que de rester chez eux, de garder la bouche close et d'éviter ainsi tout châtiment. Le Duc, s'observant un peu plus, s'excusa de cette allusion à des châtiments possibles ; il désavoua toute intention de menaces à l'endroit des conseillers qu'il avait toujours recommandés au Roi, et dont Sa Majesté avait une si haute opinion. Dans une réunion subséquente, le Duc prit Viglius à part et lui assura qu'*il était tout à fait du même avis que lui. Pour certains motifs cependant, il ne voulait pas que le reste du Conseil s'aperçût de son revirement d'opinion. Il désirait*, disait-il, *dissimuler*. Le rusé Président ne put, au premier abord, deviner les intentions du Gouverneur. Il comprit ensuite que le but de cette petite scène de rouerie avait été de lui fermer la bouche. Le Duc présumait évidemment que le Prési-

dent, endormi dans la sécurité par cette assurance secrète, resterait silencieux ; que les autres conseillers, supposant que le Président avait adopté les vues du Gouverneur, changeraient d'opinion ; et qu'ainsi l'opposition des États, perdant son appui au sein du Conseil, serait également bientôt abandonnée. Mais le Président ne se laissa pas prendre à ce piège. Il persista résolûment dans son système d'hostilité aux nouvelles taxes, plein de sécurité pour lui-même, parce qu'il se sentait d'accord avec la pensée du Roi, avec les sentiments du peuple et le jugement de ses collègues.

Les réunions particulières du Conseil étaient presque entièrement consacrées à cet unique sujet. Bien que depuis l'arrivée d'Albe, le Conseil de Sang eût usurpé presque tous les pouvoirs des Conseils d'État et des Finances, d'Albe, en cette circonstance, paraissait disposé à rechercher l'appui des autres fonctionnaires, tout en continuant à mépriser leur autorité. Il ne rencontra toutefois ni sympathie, ni soumission. Le Président lui dit hardiment que ce qu'il voulait, c'était nager contre le courant ; que la taxe était odieuse au peuple et que la voix du peuple était la voix de Dieu. Le dernier jour de juillet, le Duc n'en fit pas moins paraître un édit par lequel il ordonnait de lever, sans plus de formes, le dixième et le vingtième denier. Immédiatement le pays tout entier fut en rumeur. Les États de chaque province, les conseils de chaque ville se réunirent et firent des remontrances. Les négociants suspendirent toutes leurs opérations, les petits marchands fermèrent leurs boutiques. Les populations s'attroupèrent, jurant de s'opposer à cet impôt illégal et vexatoire. Pas un liard ne fut recueilli. Les « *gens à sept sous*, » les espions du Gouvernement, qui pour cette misérable solde quotidienne étaient chargés d'écouter, afin d'en faire rap-

port, tout ce qui se disait dans les cabarets, dans les échoppes des revendeurs, dans les rues de chaque ville, étaient sur les dents ; impossible de rapporter toutes les malédictions qui, sans interruption, se faisaient jour en tous lieux contre la tyrannie du Vice-Roi. Évidemment, son pouvoir déclinait. Les conseillers lui résistaient, le menu peuple allait presque jusqu'à le défier. Un marchand à qui il était redevable de trente mille florins, valeur en marchandises, refusa d'ouvrir sa boutique, de peur que la taxe ne fût levée sur ce qu'il avait en magasin. Le Duc confisqua sa propre dette, comme le marchand l'avait prévu, mais ce n'était là qu'un sacrifice pécuniaire qui, selon lui, valait mieux que de se soumettre à une mesure si vague et si élastique qu'elle pouvait conduire à l'absorption de toute la richesse du pays.

Personne ne saluait le Gouverneur lorsqu'il passait dans les rues. Nul ne cherchait à déguiser l'horreur qu'inspirait sa personne. D'Albe, de son côté, donnait tous les jours de nouvelles preuves de son indomptable fureur. Le 25 septembre 1571, il assura en plein Conseil que le Roi avait donné l'ordre de mettre immédiatement l'édit à exécution. Viglius fit observer qu'il y avait de nombreuses objections à faire quant à la forme de cet édit. Il nia même hardiment que les États eussent jamais donné leur consentement. D'Albe demanda rudement au Président si lui-même n'avait pas soutenu jadis que le consentement avait été accordé? Viglius répondit qu'il n'avait jamais avancé pareille chose. Il avait rappelé les conditions et les engagements consentis de la part du gouvernement, et au moyen desquels un acquiescement partiel avait été extorqué. Jamais il n'avait pu dire que le consentement avait été accordé, car jamais il n'avait pensé qu'on pût parvenir à l'obtenir. A peine avait-il prononcé quelques mots dans ce sens, que le Duc

l'interrompit : — « Mais vous l'avez dit, vous l'avez dit, vous l'avez dit, » s'écria le Gouverneur exaspéré et, dans sa rage croissante, répétant à plusieurs reprises ce démenti brutal en face de l'attestation du Président. Viglius maintint avec fermeté ce qu'il avait avancé. D'Albe lui reprocha hautement le peu de déférence qu'il manifestait pour son autorité. Jusqu'ici, dit-il, il avait fait de bons rapports sur le Président à Sa Majesté, mais certainement il se croirait injustifiable, s'il cachait la conduite actuelle et vraiment déloyale.

Viglius répliqua qu'il avait toujours témoigné de l'affection et du respect au Gouverneur, et qu'il s'était efforcé de mériter sa faveur par une attentive soumission à ses vues. Mais il était engagé par son serment à n'exprimer au sein du Conseil que ce qui était conforme à sa propre opinion et aux intérêts de Sa Majesté. Jusqu'à ce jour il avait, en toute circonstance, agi de cette façon en présence d'empereurs, de rois, de reines, de régents, et ces têtes couronnées ne s'en étaient pas offensées. Il ne tremblait pas pour sa tête grise, et il espérait que Sa Majesté voudrait bien l'entendre, avant de le condamner. L'attitude ferme du Président ne fit qu'augmenter l'irritation du Vice-Roi. S'écriant qu'il savait le vrai moyen de faire respecter son autorité, — il congédia la réunion.

Immédiatement après, il reçut la visite de son fils, don Frédéric, de Vargas et celle de quelques autres familiers. Il leur raconta la scène qui avait eu lieu, montrant dans son récit une telle rage contre Viglius qu'il fit croire à tout le monde qu'il méditait contre celui-ci quelque sérieuse violence. Ce bruit circula bientôt de bouche en bouche. L'affaire devint le sujet des conversations dans toute la ville, de sorte que, comme l'écrivait le Président lui-même, il n'y avait pas dans Bruxelles un barbier ni une vieille femme

qui n'en parlât. Les amis de Viglius commencèrent à craindre pour sa sécurité, tandis qu'en même temps les citoyens se réjouissaient de voir que leur cause avait trouvé un si puissant défenseur. Néanmoins il ne sortit rien de toutes ces menaces et de toutes ces colères. Au contraire, peu de temps après, le Duc donna des ordres pour qu'il fût fait remise du dixième denier sur quatre grands articles : — sur le blé, la viande, le vin et la bière. Il devait en outre ne pas être perçu sur les matières premières employées dans les manufactures. Sans contredit, c'étaient là des concessions très importantes. Pourtant les objections tirées des constitutions restaient debout. D'Albe ne pouvait parvenir à comprendre pourquoi l'*alcabala*, levé sans difficultés dans la petite ville d'Albe, rencontrait une si vigoureuse opposition dans les Pays-Bas. Les États, déclarait-il au Roi, étaient extrêmement gênants. Ils refusaient de donner leur assentiment au premier signe de leur satrape. Le motif qui faisait agir les meneurs, ce n'était pas non plus l'intérêt du commerce ou de la pêche, mais la crainte de ne plus pouvoir désormais dicter la loi à leur souverain. Le peuple de ce pays, faisait-il remarquer, a toujours le même caractère que celui qu'a dépeint Jules César.

Cependant le Duc ne rencontrait pas beaucoup de sympathies à Madrid. Courtisans et conseillers se moquaient depuis longtemps de ses plans. Quant au Roi, son esprit était préoccupé de sujets plus intéressants. Philippe ne vivait que pour faire exécuter ce qu'il lui plaisait de regarder comme la volonté de Dieu. Pendant que le Duc soutenait ces combats contre les constitutionnels des Pays-Bas, son maître, au fond de son palais, s'était engagé dans un projet secret, mais bien plus vaste. Ce n'était rien moins qu'un complot pour assassiner la reine Élisabeth d'Angle-

terre et pour délivrer Marie, reine d'Écosse, qui devait être placée sur le trône qu'occupait la première. Ce projet, qui impliquait naturellement le retour de l'Angleterre sous la domination de l'ancienne Église, ne pouvait qu'être fort séduisant pour Philippe. Il était triple, c'était une conspiration contre un souverain ami, un service immense à rendre à l'Église et un assassinat ! La passion de Philippe pour l'intrigue, son amour de Dieu, sa haine des hommes, devaient y trouver satisfaction à la fois. Aussi, bien que la révolte des Maures au cœur même de son royaume fût à peine terminée, — bien que ses légions et ses vaisseaux fussent engagés pour le moment dans une querelle de première importance avec l'Empire turc, — bien que les Pays-Bas, persistant toujours dans leur hostilité et leur haine, exigeassent pour rester soumis la présence de l'élite de l'armée espagnole, il n'hésita pas à s'embarquer dans la sombre aventure que lui tendaient d'ignobles mains.

Un certain Ridolfi de Florence, qui résidait depuis longtemps en Angleterre, avait été envoyé aux Pays-Bas, comme agent secret, par le duc de Norfolk. D'Albe déchiffra immédiatement le caractère de cet homme et le dénonça à Philippe comme un personnage sans consistance, un bavard, tout à fait impropre à aucune mission de confiance. Néanmoins, Philippe, plus préoccupé du complot que de ses complices, accueillit favorablement à Madrid l'agent de la conspiration, prêta attentivement l'oreille à ses confidences, et, sans précisément s'engager par des promesses formelles, le congédia avec toute sorte de paroles d'encouragement.

Le 12 juillet 1571, Philippe écrivit au duc d'Albe et lui fit le récit de son entrevue avec Roberto Ridolfi. L'envoyé, après avoir retracé le tableau des souffrances de la reine d'Écosse, lui avait soumis un plan pour sa

délivrance. Si le monarque espagnol voulait aider le duc de Norfolk et ses amis, il serait facile de placer la couronne d'Angleterre sur la tête de Marie. Elle devait alors se marier avec Norfolk. Le royaume d'Angleterre reconnaîtrait de nouveau l'autorité de Rome et la religion catholique serait restaurée partout. Le moment le plus favorable pour l'exécution de ce plan, c'était le mois d'août ou le mois de septembre. Comme la reine Élisabeth devait, à cette époque de la saison, quitter Londres pour la campagne, on trouverait facilement l'occasion *de s'emparer d'elle et de la tuer*. Pie V, à qui Ridolfi avait déroulé toute l'affaire, approuvait hautement ce projet et pressait chaudement Philippe d'y prêter sa coopération. Pauvre et ruiné comme il l'était, le pape protestait qu'il était prêt à vendre ses calices et même ses propres vêtements, pour se procurer les fonds nécessaires à ce dessein. Philippe avait répondu qu'il ne fallait pas beaucoup de mots pour le persuader. Son désir de voir l'entreprise réussir était extrême, nonobstant les difficultés dont elle était entourée. Il réfléchissait sérieusement sur ce sujet, dans l'*espoir que Dieu dont c'était la cause*, l'éclairerait et lui viendrait en aide. Il ne s'était pas avancé plus loin avec Ridolfi ; mais il avait aussitôt informé son Conseil qu'il était déterminé à mettre le plan à exécution par certains moyens dont le Duc aurait bientôt connaissance. Le but proposé, *c'était de tuer ou de prendre Élisabeth*, de mettre en liberté la reine d'Écosse et de placer sur sa tête la couronne d'Angleterre. Il donnait pour instructions au duc d'Albe de prêter secrètement son assistance à l'accomplissement de cette entreprise, sans cependant recourir à des hostilités ouvertes, ni en son nom propre, ni au nom de son souverain. Il désirait être informé du nombre d'Espagnols que le Duc pourrait mettre à la disposition des conspirateurs. Ceux-ci demandaient six mille

arquebusiers pour l'Angleterre, deux mille pour l'Écosse, deux mille pour l'Irlande. Indépendamment de ces troupes, le Vice-Roi recevait l'ordre de fournir immédiatement quatre mille arquebuses et deux mille corselets. Quant aux dépenses de l'entreprise, Philippe fournirait sur-le-champ deux cent mille couronnes. D'Albe reçut la recommandation de garder un profond secret sur cette affaire vis à vis de ses conseillers. Hopper même ne savait rien de la chose, à Madrid, car le Roi n'avait parlé qu'en termes généraux au nonce et à Ridolfi, alors déjà en route pour les Pays-Bas. Le Roi terminait sa lettre en disant que par cela seul qu'il *avait écrit de sa propre main*, le Duc pouvait juger combien il *avait cette affaire à cœur.* Il n'était pas nécessaire qu'il en dît davantage, il savait d'avance que le Duc y prendrait un aussi vif intérêt que lui-même.

D'Albe comprit aisément l'imprudence du projet, et sentit qu'il lui serait impossible de se conformer aux ordres de Philippe. Envoyer des Pays-Bas une armée en Angleterre, dans le but de détrôner et de tuer un souverain extrêmement populaire, et en même temps conserver avec ce pays les relations les plus amicales, c'était évidemment une entreprise désespérée. Une force de dix mille Espagnols, sous les ordres de Chiappin Vitelli et d'autres lieutenants favoris du Duc, ne pouvait guère passer sans éveiller l'attention, et il eût été fort difficile d'en faire regarder les opérations comme un signe d'intentions pacifiques. Aussi le Gouverneur se hâta-t-il d'écrire à Philippe qu'il « louait hautement son maître de ce complot. *Il ne pouvait s'empêcher de rendre d'infinies actions de grâce à Dieu pour avoir fait de lui le serviteur d'un tel prince.* » Il vantait outre mesure la résolution que Sa Majesté avait prise. Cependant, après ce préambule, il se mettait à verser de l'eau froide sur l'ardeur de son souve-

rain. Il exprimait résolûment l'opinion que Philippe ne devait pas s'engager dans une pareille entreprise, avant que tout au moins le parti du duc de Norfolk ne se fût emparé de la personne d'Élisabeth. Si le Roi se déclarait prématurément, il pouvait être sûr que les Vénitiens rompraient leur alliance avec lui et feraient leur paix avec les Turcs, et que peut être Élisabeth conclurait avec le duc d'Alençon ce mariage qui maintenant ne paraissait qu'une folle idée. En outre, il témoignait son peu de confiance dans le duc de Norfolk, qu'il considérait comme un pauvre sire sans grand courage. Il manifestait également des doutes sur la prudence et la capacité de Don Gueran de Espes, ambassadeur de Sa Majesté à Londres.

Ces machinations ne tardèrent pas longtemps à être connues en Angleterre. La reine d'Écosse fut gardée plus étroitement que jamais, et le duc de Norfolk arrêté; cependant Philippe, dont la participation au complot était restée secrète, ne fut pas découragé en voyant toute l'affaire éventée. Il persista dans ce projet irréalisable avec une ténacité voisine de la sottise. Il soutint que ses obligations, prises à la face de Dieu, étaient si rigoureuses qu'il lui fallait absolument marcher en avant pour la sainte cause. Il remit donc au duc d'Albe les fonds promis, et le pressa d'agir avec une discrétion et une promptitude toutes spéciales.

L'embarras du Vice-Roi, à la réception de ces singulières instructions, ne fut pas médiocre. Des visionnaires seuls pouvaient continuer à conspirer, après que la conspiration avait été découverte et les conspirateurs arrêtés. Cependant c'était là ce que Sa Majesté Catholique attendait de son Gouverneur-Général. D'Albe se plaignit, non sans raison, des exigences contradictoires dont il était l'objet. Il ne devait pas amener de rupture ouverte avec l'Angle-

terre, et néanmoins il devait envoyer des secours à un Anglais arrêté pour haute trahison ; il devait, vis-à-vis de son Conseil, garder le secret sur ces opérations, et néanmoins envoyer toute son armée hors du pays et organiser une expédition coûteuse. Il se moquait des vanteries de Ridolfi qui croyait si facile de s'emparer de la reine d'Angleterre, de délivrer la reine d'Écosse, de prendre possession de la Tour de Londres et de brûler la flotte dans la Tamise. « Quand *Votre Majesté* et la *Reine d'Angleterre agiraient de concert*, faisait-il observer, il serait impossible d'exécuter le plan mis en avant par Ridolfi. » Le principal danger à redouter devait venir de la France et de l'Allemagne. Si ces deux pays n'intervenaient pas, il se faisait fort de faire Philippe souverain de l'Angleterre avant l'hiver. Mais leur opposition était suffisante pour rendre l'opération non seulement difficile, mais impossible. Il suppliait son maître de se garder de précipitation dans l'affaire la plus importante dont on se fût occupé *depuis la venue du Christ sur la terre*. Il ne s'agissait de rien moins, disait-il, que de l'existence de la foi chrétienne, car, si Sa Majesté échouait dans cette entreprise, *il ne resterait pas pierre sur pierre de l'ancienne religion*. Il attirait de nouveau l'attention du Roi sur le mépris dans lequel il fallait tenir Ridolfi, qui avait parlé si ouvertement de l'affaire qu'elle était devenue le sujet courant des conversations à la Bourse d'Anvers ; dans toutes ses lettres il revenait à la charge sur son peu de confiance à l'endroit des personnes principalement engagées dans le complot.

Telle fut la teneur générale des longues dépêches échangées entre le Roi et le duc d'Albe sur ce projet odieux. Le Duc se montra récalcitrant pendant tout le cours des menées, n'opposant jamais aux desseins de son maître aucun argument basé sur la bonne foi,

la charité chrétienne ou le sentiment de l'honneur. Tuer la reine d'Angleterre, renverser les lois de son royaume, brûler ses flottes, massacrer ses sujets, tout en conservant soigneusement vis-à-vis d'elle le masque de l'amitié et d'un respect sincère, — tout cela était regardé par lui comme des actes parfaitement méritoires en eux-mêmes, quoiqu'il y eût des objections à faire au point de vue de l'opportunité et du mode d'exécution.

D'Albe ne refusa jamais positivement de prendre part à l'entreprise, mais il eut soin de ne pas y mettre la main, avant que la catastrophe qui survint en Angleterre n'eût rendu toute tentative inutile. Philippe, d'autre part, ne se retira jamais positivement de la conspiration, mais après une longue série d'écrits et d'intrigues, il finit par abandonner toute l'affaire aux mains d'Albe. La seule victime de la participation de Philippe au complot fut l'envoyé espagnol à Londres, Don Gueran de Espes. Ce seigneur fut formellement congédié par la reine Élisabeth pour avoir donné des conseils perfides et hostiles au duc d'Albe et à Philippe, mais en même temps Sa Majesté exprima la plus profonde considération pour son frère d'Espagne.

Cependant, vers la fin de cette année (décembre 1571), d'Albe envoya en Angleterre deux nouveaux assassins italiens, alléchés par la promesse de splendides récompenses et ayant mission d'attenter sans bruit à la vie d'Élisabeth, par le poison ou autrement. L'ambassadeur Mondoucet, en informant le roi de France de ce dessein, ajouta que le Duc était si exaspéré et si mécontent de la découverte de la précédente entreprise, que rien ne pouvait surpasser sa colère. Nos deux scélérats n'étaient pas destinés à réussir, mais les tentatives du Duc contre la vie de la Reine se renouvelèrent de temps à autre. Dix-huit

mois plus tard (août 1573), deux Écossais, soldés par Philippe, arrivèrent d'Espagne avec l'ordre secret de s'entendre avec d'Albe. Ils eurent donc de nombreuses conférences avec le Duc et avec son secrétaire, Albornoz. Ils se vantaient de pouvoir aisément s'emparer d'Élisabeth, mais ils disaient que le but du Roi était de la tuer. Le plan, écrivit Mondoucet, était le même qu'il avait toujours été, c'est-à-dire assassiner la reine d'Angleterre, donner sa couronne à Marie d'Écosse qui serait ainsi dans la dépendance du Roi et du Pape, et à laquelle on enlèverait son fils, pour lui faire contracter un mariage de nature à les rendre maîtres perpétuels des deux royaumes.

Il n'est pas du domaine de cette histoire de discuter la valeur, ni de raconter les phases diverses de l'alliance orageuse et stérile contractée à cette époque par Philippe avec Venise et le Saint-Siège contre les Turcs. Après deux ans d'efforts, la révolte de Grenade avait enfin été comprimée, et les débris de cette race poétique, qui jadis avait dominé toute la Péninsule, étaient tombés en esclavage. Les Maures avaient soutenu une lutte inégale avec une vigueur qu'on ne se fût pas attendu à rencontrer dans un peuple aussi paisible. « Si des gens de rien comme un troupeau de moutons peuvent donner ung si grand empeschement, » disait le prince d'Orange, « que porroit faire donc ung peuple du Pays-Bas, fort et robuste ? » Don Juan d'Autriche, après s'être signalé dans l'Andalousie et à Grenade par une suite d'expéditions sans gloire, contre des femmes, des enfants et des vieillards impotents, était, au mois d'août de cette année, arrivé à Naples, pour prendre le commandement de la flotte combinée du Levant. La bataille de Lépante avait été livrée, mais la conduite turbulente et indisciplinée des alliés avait rendu cette victoire magnifique aussi stérile que les vagues sur lesquelles elle

avait été remportée. Il est vrai que, d'autre part, les fautes des infidèles avaient antérieurement mis Philippe à même de se dégager des dangers de la révolte des Maures avec plus d'avantage qu'il n'aurait pu sans cela l'espérer de sa fortune. Si les rebelles avaient réussi à se maintenir dans Grenade et dans les montagnes de l'Andalousie et y avaient été secourus, comme ils avaient droit de s'y attendre, par les forces du Sultan, les évènements auraient pu prendre une tout autre tournure, et avoir un résultat bien moins satisfaisant pour l'Espagne. Si l'empire turc eût été en ce moment gouverné par un prince d'une ambition énergique et d'une politique intelligente, ce n'eût pas été sans de plus sérieux combats que Philippe eût conservé ses domaines héréditaires. Tandis qu'il complotait contre la vie et le trône d'Élisabeth, on eût pu lui donner des raisons de trembler pour le sien. Mais heureusement pour Sa Majesté Catholique, Sélim se contenta de s'assurer la possession de l'île de Chypre aux fertiles vignobles. « Verser le sang » des grappes de Chypre, des produits desquelles il était connaisseur si enthousiaste, était pour lui une occupation bien plus récréative que de poursuivre, au milieu du carnage et des fatigues, le rêve magnifique du rétablissement des grands califes d'Orient.

Le 25 septembre 1571, la nomination de Juan de la Cerda, duc de Médina-Cœli, comme gouverneur-général des Pays-Bas, fut enfin arrêtée. Philippe, ayant égard aux requêtes réitérées du Duc, et peut-être aussi complètement édifié sur la marche récente des évènements dans les Provinces, avait enfin consenti, après beaucoup d'hésitation, à accepter la démission d'Albe. Pourtant son successeur ne devait pas immédiatement partir pour sa destination, et le Duc reçut pour instruction de persévérer, en attendant, dans ses fidèles

services. Pour le moment, ces services s'étaient réduits à des altercations continuelles et de fort mince profit, avec son Conseil, avec les États, avec le peuple, au sujet de son abominable impôt. Il était totalement isolé. Ceux qui l'avaient soutenu sans broncher tant que la seule besogne du gouvernement avait été de brûler des hérétiques, lui tournaient le dos, maintenant qu'il était engagé dans une lutte désespérée avec toute la puissance financière du pays. Le Roi était fort loin de lui prêter un appui bien chaud, les conseillers étaient beaucoup trop adroits pour continuer à mettre la main à la roue de sa fortune, à laquelle ils ne s'étaient attachés que tant qu'elle avait monté. Viglius et Berlaymont, Noircarmes et d'Aerschot faisaient de l'opposition, et ne cessaient d'informer le Roi de la terrible extrémité à laquelle les réduisaient les mesures financières du Duc.

Tout à la fin de l'année, une pétition élaborée par les États de Brabant fut lue au sein du Conseil d'État. Elle consistait en une vigoureuse remontrance contre le dixième denier. Le retrait de cet impôt était énergiquement demandé, par le motif que sa perception entraînerait la ruine totale du pays. Là dessus, d'Albe se livra à une de ces violentes explosions de rage auxquelles il était sujet. La prospérité des Pays-Bas, protesta-t-il, ne lui était pas moins chère qu'à ses habitants. Il jura par la croix et par les plus saintes des reliques conservées à l'église de Sainte-Gudule, que s'il n'avait été qu'un simple particulier, vivant en Espagne, tant était grand son amour pour les Provinces, il aurait volé à leur défense, si jamais leur sécurité eût été compromise. Il se sentait donc profondément blessé de voir des personnes malveillantes insinuer qu'il en voulait au contraire à la prospérité du pays et à la liberté des citoyens. Le dixième denier, continuait-il, était nécessaire pour la défense du

pays et était bien préférable à des impôts de répartition. *Il était fort inopportun que le premier venu du menu peuple sût ce que l'on avait perçu, parce que chacun en apprenant le montant du total, s'imaginerait avoir lui-même tout payé.* Pour conclure, il faisait observer que, ruiné dans sa santé et accablé comme il l'était par les années, il ne désirait plus que s'en aller, et qu'il attendait de jour en jour avec plus d'empressement l'arrivée du duc de Médina-Cœli.

Pendant tout le cours de cette année, le prince d'Orange avait continué ses préparatifs. Il avait envoyé des agents partout où il nourrissait quelque espoir d'obtenir assistance. De l'argent, c'était naturellement ce qu'il demandait aux particuliers ; un appui public et des secours en armes et en soldats, ce qu'il demandait aux gouvernements. Ses ressources pécuniaires s'augmentaient peu à peu, grâce à la générosité d'une foule de gens obscurs et aux exploits audacieux des gueux de mer. Mais la mission qu'il avait envoyée aux cours du Nord avait échoué. Ses envoyés avaient été reçus en Suède et en Danemark avec une stérile courtoisie. Quant au duc d'Albe, il ne parlait du Prince qu'en termes de mépris ; il ne se doutait pas que le proscrit ruiné minait lentement le sol même sur lequel reposaient les pieds du monarque ; il ne s'imaginait pas que les faibles atteintes pour lesquelles il montrait tant de dédain, étaient les premiers coups d'une lutte d'un siècle ; il ne prévoyait pas que, longtemps avant que cette lutte ne cessât, les Provinces châtiées par lui devaient s'épanouir en une grande république, et le nom du proscrit devenir un nom presque divin.

Granvelle avait déjà conseillé d'accorder au jeune comte de Buren quelques terres en Espagne, en échange de ses États héréditaires, afin d'éteindre à tout jamais dans les Pays-Bas le nom et le souvenir

du rebelle Guillaume. Dans la même intention, le Vice-Roi proposa une nouvelle sentence contre le prince d'Orange. Il s'agissait de l'exécuter solennellement en effigie, de briser son écusson après l'avoir traîné à travers les rues, attaché à la queue d'un cheval, et, après avoir ainsi déshonoré ses armoiries, de le déclarer lui et ses descendants, vils, infâmes, et incapables de posséder dorénavant aucun bien ni domaine. Si quelques feuillets de l'histoire de l'avenir avaient pu être déployés sous les yeux du Roi, du Cardinal et du Gouverneur, ils y auraient trouvé pour la maison de l'illustre rebelle des destinées différant quelque peu du projet d'extinction radicale qu'ils caressaient entre eux.

Toujours inaccessible au découragement, le Prince continuait à envoyer des émissaires dans toutes les directions. Thierry Sonnoy, son agent le plus fidèle, et qui avait été à la tête de sa députation aux cours du Nord, maintenant travaillait activement dans le même sens les gouvernements et les peuples de l'Allemagne. Divers écrits, sortis de la plume du Prince, lui vinrent fortement en aide dans l'accomplissement de cette tâche. Une lettre de la main même et signée du Prince, racontait dans un langage concis et énergique, l'histoire de sa campagne de 1568 et de ses efforts subséquents pour la bonne cause. Il était à présent nécessaire, disait-il, que d'autres encore que lui-même, prissent part à ses sacrifices. Et il soutenait cette thèse avec franchise et éloquence. Au fond, dans cette lettre, il demandait sans rougir l'aumône pour la liberté. « Bien que toutes choses, disait le Prince, soient dans les mains de Dieu, et bien qu'il ait créé toutes choses du néant, cependant il a gratifié les hommes divers de moyens divers, afin d'arriver, à l'aide de ces instruments variés, à l'accomplissement de ses desseins tout-puissants.

Aux uns il a donné la force du corps, aux autres les richesses du monde, à d'autres encore des grâces de toute espèce, et de tous ces avantages, leurs possesseurs doivent faire usage pour son honneur et sa gloire, s'ils ne veulent encourir la malédiction destinée à l'intendant infidèle qui enfouit son talent dans la terre.... Vous pouvez aisément voir aujourd'hui, continuait-il, que le Prince ne peut pas seul mener à bonne fin cette grande entreprise, car il a perdu sa patrie, son peuple, ses biens ; déjà il a dépensé pour la cause publique tout ce qui lui restait, et de plus, il a contracté de lourdes charges. »

Des instructions semblables étaient confiées à d'autres agents, et un document intitulé *la Harangue*, et rédigé sous les inspirations du Prince, était mis partout en circulation. Cette pièce est importante pour tous ceux qui prennent intérêt à la vie du Taciturne et à son caractère. Jamais encore il n'avait mis au jour une missive aussi fortement marquée de l'esprit profondément religieux du parti de la Réforme. La Harangue rappelait les malheurs du passé et dépeignait les ténèbres du présent avec tristesse, mais sans découragement. Elle stimulait l'espoir et sollicitait assistance pour l'avenir, avec véhémence mais sans fanatisme. « Bien que les appels faits au Prince », ainsi s'exprimait un passage du document, « soient de diverse nature et varient dans leurs recommandations, tous tendent cependant au progrès de la gloire de Dieu et à la délivrance de la patrie. Voilà ce qui l'encourage, lui et ceux qui pensent comme lui, à endurer la faim, la soif, le froid, le chaud et toutes les infortunes qu'il plaira au Ciel de leur envoyer... Nos ennemis n'épargnent ni leur argent, ni leurs peines ; serez-vous plus tièdes et plus engourdis que nos adversaires ? Que chaque congrégation de fidèles donne donc l'exemple aux autres. Nous lisons que le roi

Saül, lorsqu'il voulait arracher les hommes de Jabez aux mains de Nahad, l'Ammonite, hâcha une paire de bœufs en pièces et en envoya les morceaux comme emblème par tout Israël, en disant : « Vous qui ne « suivrez pas Saül et Samuel, serez traités comme « l'ont été ces deux bœufs. » Et la crainte du Seigneur se répandit parmi le peuple, il marcha et les hommes de Jabez furent délivrés. Vous recevez aujourd'hui le même avertissement, faites-y attention, gardez-vous bien de le mépriser, de peur que la colère de Dieu, que les hommes d'Israël ont évitée par leur prompte obéissance, ne descende sur vos têtes.... Vous direz que vous êtes des bannis. C'est vrai : mais pour cela vous n'êtes pas dépourvus de tout moyen de rendre service : surtout quand on réclame votre assistance pour quelqu'un qui veut vous ramener dans vos foyers. Vous direz que vous avez été dépouillés de tous vos biens ; cependant un grand nombre d'entre vous ont encore conservé quelque chose, et avec ce peu il vous est possible de contribuer chacun pour sa miette. Vous direz que vous avez déjà beaucoup donné. C'est vrai : mais l'ennemi est encore en campagne, ardent à vous subjuguer, entretenu par les largesses de ceux qui l'aiment. Serez-vous moins courageux, moins généreux que vos adversaires ? »

Ces appels pressants ne restèrent pas sans fruits. Les forces du Prince s'accrurent insensiblement, mais d'une manière constante. En même temps l'aversion qu'on témoignait de toutes parts pour d'Albe devenait presque de la frénésie. Au commencement de l'année 1572, Don Francis de Alava, ambassadeur de Philippe en France, se rendit à Bruxelles. Il était déjà édifié sur les effets de la politique du Duc par l'immense émigration des Pays-Bas en France, qu'il avait pu constater de ses propres yeux. Pendant son voyage vers Bruxelles, il avait rencontré Noircarmes près de

Cambrai. Même cette « bête féroce », comme l'avait appelé Hoogstraeten, même ce boucher de Tournai et de Valenciennes, avait fini par s'alarmer, sinon par prendre pitié des souffrances du pays. « Le Duc ne renoncera donc jamais à ce sale dixième denier, » dit-il à d'Alava. Il sauta de sa chaise tout troublé, lorsque l'ambassadeur fit allusion à l'abandon des Provinces par les marchands et les artisans. « Senor Don Francis », s'écria-t-il, « dix mille de plus vont quitter le pays, si le Gouverneur ne s'arrête pas dans sa marche. Dieu veuille nous éviter un désastre auquel il serait hors de tout pouvoir humain de porter remède. »

L'ambassadeur arriva à Bruxelles et alla se loger au palais. Il y trouva le Duc, à peine remis d'une attaque de goutte et dans un état d'esprit passablement farouche. L'humeur d'Albe ne fit qu'empirer, quand Don Francis se mit à parler de l'émigration ; le Duc lui affirma qu'il y avait de grandes erreurs à ce sujet. L'envoyé répondit qu'il ne pouvait se tromper, car c'était une chose qu'il avait, pour ainsi dire, touchée du doigt et vue de ses propres yeux. Le Duc, persistant à soutenir que Don Francis avait été déçu ou mal informé, détourna la conversation sur d'autres points. Le lendemain l'ambassadeur reçut la visite de Berlaymont et de son fils, le seigneur de Hierges. Chacun d'eux tour à tour le prit à part. « Dieu soit loué de votre arrivée, » dirent-ils, à peu près dans les mêmes termes ; « puissiez-vous vous faire une juste idée de la situation des Provinces, et avertir sans délai Sa Majesté de l'imminence du danger ! » Tous ceux qui vinrent le voir lui exprimèrent les mêmes sentiments. Don Frédéric de Tolède forma seul exception, et il assura à l'envoyé que si les mesures financières de son père rencontraient de l'opposition de la part de Noircarmes et de quelques autres, c'é-

tait uniquement parce que ces mesures leur enlevaient leurs emplois et leur influence. Ce langage, plein de soumission, n'avait toutefois rien d'étonnant dans la bouche de celui dont le secrétaire Albornoz avait écrit : qu'il était la plus grande consolation de son père et le génie le plus divin qu'il eût jamais connu. Malheureusement aucun autre habitant du pays ne vint corroborer le témoignage de Don Frédéric.

Le troisième jour, Don Francis alla prendre congé du Duc. Celui-ci le supplia d'informer Sa Majesté de l'impatience avec laquelle il attendait l'arrivée de son successeur. Puis il apprit à son hôte qu'on avait déjà commencé à percevoir le dixième denier dans le Brabant, la plus obstinée de toutes les provinces. « Que dites-vous de cela, Don Francis ? » s'écria-t-il avec orgueil. D'Alava répliqua qu'il persistait à croire que la taxe rencontrerait beaucoup d'obstacles et il le supplia vivement d'y réfléchir. Il lui déclara en outre qu'il exprimerait sans réserve et ouvertement son opinion au Roi. Le Duc s'exprima comme Don Frédéric l'avait fait, au sujet des motifs de ceux qui étaient opposés à la taxe. « C'est possible, » dit Don Francis, « mais à ce compte-là tous se sont donc entendus pour chanter sur le même ton. « Un peu troublé, le Duc répliqua : « Doutez-vous que les villes n'observent leurs promesses ? Comptez là-dessus, je trouverai bien les moyens de les y contraindre. » — « Dieu veuille qu'il en soit ainsi », dit d'Alava, « mais d'après mon pauvre jugement, vous aurez besoin de toute votre prudence et de toute votre autorité. »

L'ambassadeur n'attendit pas qu'il pût communiquer avec son souverain de vive voix. Il expédia en Espagne un ample rapport sur ses observations et ses sentiments. Il dépeignit à Philippe, sous de vives couleurs, la haine que tout le monde portait au Duc. Toute la nation, assura-t-il à Sa Majesté, s'unit dans

le même cri : « Qu'il s'en aille, qu'il s'en aille, qu'il s'en aille ! » Quant à l'impôt du dixième denier, en opérer la levée était, dans l'opinion de Don Francis, de la dernière impossibilité. En outre il avertissait Sa Majesté que d'Albe était en train de nouer des alliances secrètes avec les princes catholiques d'Europe, ce qui amènerait nécessairement des ligues défensives entre les Protestants.

Pendant que tout cela se passait au commencement de l'année 1572, le prince d'Orange, qu'aucune défaite ne décourageait, grandissait de plus en plus ses efforts pour la cause de la liberté ; et comme en même temps les plus zélés partisans du pouvoir arbitraire étaient unanimes pour dénoncer à Philippe la conduite insensée de son Vice-Roi, les lettres d'Albe étaient naturellement remplies de plaintes et de récriminations. C'était bien en vain, disait-il, qu'il s'était efforcé de trouver un conseiller qui méritât sa confiance, puisque les mesures qu'il voulait cacher sous un secret si profond que la terre même n'en entendît pas parler, étaient criées à tout le monde et par dessus les toits. Mais n'importe, il maintiendrait l'obéissance envers Sa Majesté, dût-il être mis en pièces, tant qu'il lui resterait assez de vie pour faire exécuter les commandements du Roi. Personne n'était resté constamment fidèle, disait-il, si ce n'est Berlaymont, et encore celui-ci même était resté neutre dans l'affaire de la taxe. Il n'avait rendu à cette occasion ni bons ni mauvais services, mais comme Sa Majesté le savait bien, « Berlaymont était entièrement nul en fait d'affaires, c'était un bon homme et rien de plus. » C'était pour cela qu'il recommandait Hierges, le fils « du bon homme, » comme une personne convenable pour tenir le gouvernement de la Frise.

Les députations envoyées par les différentes provinces pour entrer en rapports avec le Roi personnel-

lement, reçurent en arrivant une réprimande pour avoir osé venir en Espagne sans autorisation. Cependant on ne leur infligea pas d'autre châtiment que cette rebuffade. On leur déclara que le Roi était excessivement mécontent de ce qu'ils avaient l'audace d'apporter des remontrances contre la taxé, mais on leur donna toutefois l'agréable assurance que Sa Majesté prendrait en considération l'objet de leur réclamation. De cette façon d'Albe était déçu dans ses espérances, puisque le dixième denier n'était pas formellement approuvé ; et les Provinces frustrées dans leur attente, puisqu'il n'était pas expressément désavoué.

Dans les Provinces, les affaires en étaient venues à une nouvelle crise. « Si nous avions maintenant de l'argent, » écrivait le prince d'Orange, « nous pourrions espérer, avec l'aide de Dieu, effectuer quelque chose. Il est des moments où, même avec de faibles ressources, on peut faire plus qu'en d'autres temps avec de plus puissants moyens. » Les citoyens étaient en révolte ouverte contre la taxe. Afin que le dixième denier ne fût pas levé sur toutes les ventes de denrées, on avait adopté un remède tout naturel, mais désespéré : — ne plus vendre de denrées du tout. Non seulement tout commerce d'échange entre les provinces était suspendu, mais on cessait même toute opération de négoce, même les trafics indispensables à la vie journalière. Toutes les boutiques étaient fermées. « Les brasseurs, » dit un contemporain, « refusèrent de brasser, les boulangers de cuire, les cabaretiers de verser à boire. » Des masses d'individus, absolument privés d'occupations, et ne comptant que sur la charité, encombraient toutes les villes. Les soldats, furieux à cause de leur paie que depuis plusieurs mois d'Albe négligeait de payer, devenaient de jour en jour plus insolents ; les citoyens, exaspérés

par les outrages et poussés par le désespoir, montraient de plus en plus d'obstination dans leur résistance ; et en même temps le Duc, que l'opposition rendait plus inflexible et plus outré de fureur que jamais, contemplait d'un œil dont la méchanceté n'avait plus rien d'humain, les désastres qu'il avait amenés. « Le mal », écrivait Viglius, « commence à ronger les organes vitaux ; tout le monde souffre du manque des nécessités de la vie. Quantité de gens sont plongés dans une misère extrême et sans ressources. L'intérêt que je prends au bien-être de la chose publique, » continuait-il, « me porte à faire parvenir cet exposé en Espagne. Quant à moi, je ne crains rien. Brisé par la maladie et par des souffrances physiques aiguës, je quitterais la vie sans regret. »

L'aspect de la capitale était celui d'une ville frappée de la peste. On ne pouvait se procurer les articles même les plus indispensables. Il était impossible d'acheter du pain, de la viande ou de la bière. Le tyran fou de fureur, en se voyant ainsi bravé jusque dans son repaire, appela en secret maître Charles, le bourreau. Il voulait faire un exemple inattendu et salutaire ; dix-huit des principaux marchands de la ville allaient être pendus à la porte de leurs propres boutiques, et cela dans le plus bref délai possible et sans la moindre forme de procès. En arrivant la nuit chez le Duc, maître Charles reçut l'ordre de préparer dix-huit cordes bien solides et dix-huit échelles de douze pieds de haut. De cette façon, d'Albe se préparait à montrer clairement le lendemain matin, aux bourgeois de Bruxelles, que dorénavant justice allait être faite à la porte de chacun. Il supposait que le spectacle d'une douzaine et demie de bouchers et de boulangers suspendus au devant de leurs échoppes qu'ils s'étaient refusés à ouvrir, serait pour le com-

merce un stimulant bien plus énergique que tout ce qu'on pouvait attendre du raisonnement ou d'une proclamation. L'exécuteur des hautes œuvres était en train de préparer ses cordes et ses échelles ; don Frédéric de Tolède enfermé avec le président Viglius, qu'il venait de réveiller fort mal à propos, à minuit, sollicitait les mandats nécessaires à ces exécutions improvisées ; d'Albe attendait avec une impatience farouche l'aube du jour qui devait signaler ce spectacle, lorsqu'un évènement imprévu vint tout à coup empêcher l'horrible tragédie. Au milieu de la nuit, le Duc reçut l'avis que la ville de la Brielle était prise. Comprenant aussitôt toute la gravité de la situation, il remit le châtiment qu'il avait ainsi secrètement préparé, à des temps plus opportuns ; il s'agissait, sans perdre un moment, de détourner les conséquences de ce nouveau coup frappé par les rebelles. La prise de la Brielle fut le *Deus ex machinâ* qui, d'une façon inattendue, coupa le nœud inextricable de la situation et de la corde du bourreau.

Plus d'une fois déjà, nous avons fait mention de ces redoutables partisans de la cause patriotique : des gueux de mer. Privés par la nature, dès leur naissance, de la moitié des droits de l'homme à la terre, et chassés maintenant de leur étroit territoire par la tyrannie, les Hollandais exilés prirent possession de l'Océan. Ses champs sans bornes, longtemps fertiles, grâce à leurs pacifiques efforts seuls, prirent une fécondité fatale dès que l'oppression eut transformé un peuple de navigateurs paisibles en une race de corsaires. Jetés dans la proscription et la pauvreté, certes beaucoup d'habitants des Pays-Bas plongèrent jusque dans le crime. Le parti patriotique avait depuis longtemps dépouillé ces formes respectueuses, objet des sarcasmes des royalistes. Les gueux de mer demandaient l'aumône, mais par la bouche

de leurs canons. Malheureusement ils ne s'adressaient que trop souvent aussi bien aux amis qu'aux ennemis. Quiconque, marchand ruiné, seigneur proscrit, matelot sans frein, voulait mettre à contribution le monde commercial pour réparer les brèches de sa fortune, pouvait, sans grande difficulté, se procurer dans quelque port du Nord un bâtiment et des marins, sous prétexte de croisière contre le gouvernement du Vice-Roi. Et ce motif ostensible n'était pas simplement un prétexte. Faire la guerre à d'Albe était le premier but de tous ces forbans, et d'ordinaire ils étaient munis de lettres de marque, délivrées par le prince d'Orange, en sa qualité de souverain. Le Prince faisait ainsi tout son possible pour régulariser et diriger un mal, né, sans remède possible, des horreurs du temps. Mais son amiral, Guillaume de la Marck, était incapable de comprendre les vues élevées de son supérieur. Sauvage, sanguinaire, licencieux, portant les cheveux et la barbe longs et incultes, selon l'ancienne coutume des Bataves, jusqu'à ce que la mort d'Egmont, son parent, eût été expiée, digne descendant du cruel Sanglier des Ardennes, ce corsaire féroce, à la face hérissée, semblait l'incarnation de la vengeance. Il avait juré de payer largement à d'Albe et aux papistes l'énorme dette de vengeance que leur devait la noblesse des Pays-Bas, et, par les cruautés qu'il exerça dans la suite sur les moines et les prêtres, le Tribunal de Sang put apprendre que ses leçons avaient au moins fait un parfait disciple dans les rangs des rebelles. Au moment où nous sommes, il s'était retiré avec sa flotte sur la côte méridionale de l'Angleterre, position favorable d'où il allait bientôt se voir chasser sans aucune forme ni délai[1].

[1] La pratique des assurances maritimes prit une grande et

Les négociations pendantes entre le duc d'Albe et la reine Élisabeth avaient déjà pris un ton amical et étaient sur le point d'aboutir à un arrangement. Il n'entrait nullement dans les intentions de la souveraine de l'Angleterre de s'embarquer au milieu des conjectures actuelles dans une guerre avec Philippe, et les envoyés d'Albe ne cessaient d'insister auprès du gouvernement de la Reine sur cette observation, que l'appui continuel accordé par le peuple anglais aux croiseurs des Pays-Bas devait inévitablement aboutir à ce résultat. Aussi, dans les derniers jours de mars, prononça-t-on contre La Marck et ses rôdeurs une mise hors la loi formelle. Par un ordre exprès, Élisa-

rapide extension à la suite de ces pirateries et d'autres du même genre. Renom de France MS. (II, 12) suppose que ce système a été inventé à cette époque par les négociants d'Anvers. Cependant cette coutume était sans contredit établie antérieurement, en Flandre, en Angleterre, en Italie et en Espagne. Le statut 43 d'Élis. c. 12, sur ce sujet, parle de l'usage immémorial, parmi les commerçants tant anglais qu'étrangers, d'assurer leurs navires et leurs marchandises. Le duc d'Albe, à cette époque, après avoir consulté les négociants, fit paraître un édit qui régularisa les contrats d'assurance ; on y stipulait que la somme assurée serait inférieure à la valeur réelle et ordinaire de la propriété assurée ; un dixième au moins devait rester aux risques de celui qui se faisait assurer ; on y prescrivait les formes des polices d'assurance. Un officier public était désigné pour tenir registre de ces contrats, qui sans un pareil enregistrement manquaient de validité. Il n'était pas permis aux maîtres de navires, aux pilotes et aux matelots d'assurer leurs gages ou quelque chose leur appartenant. Toute fraude de la part des assureurs ou des assurés était punie de mort et de confiscation. Ces contrats cependant étaient tout à fait insuffisants pour protéger les vaisseaux ; ceux-ci étaient journellement pillés par « ces canailles de corsaires », qui infestaient toutes les mers et toutes les baies. — Renom de France MS. II, c. 12.

beth défendit à tous ses sujets de leur fournir viande, pain ou bière. Cette défense fut strictement observée, et dès lors tout séjour ultérieur était impossible aux Gueux. Vingt-quatre navires de différentes grandeurs, commandés par De La Marck, Treslong, Adam Van Haren, Brand, et autres marins distingués, mirent à la voile de Douvres, dans les tout derniers jours de mars. A demi morts de faim, le plus grand désir de ces aventuriers était naturellement de se procurer des vivres. Ils résolurent de faire une incursion soudaine sur les côtes de la Nord-Hollande et mirent en conséquence le cap vers Enkhuisen, tant parce que c'était un riche port de mer, que parce qu'il s'y trouvait bon nombre de partisans secrets du Prince. Le dimanche des Rameaux, ils capturèrent deux navires marchands espagnols. Mais aussitôt après, le vent devenant tout à coup contraire, ils se virent hors d'état de doubler le Helder ou le Texel et le mardi 1er avril, ayant abandonné leur intention primitive, ils descendirent vers la Zélande et pénétrèrent dans le large estuaire de la Meuse. Ce fut entre la ville de La Brielle, qui occupe la rive méridionale de ce cours d'eau et Maaslandshuys, distant d'une demi-lieue sur la rive opposée, que tout à coup, par un beau jour d'avril, vers deux heures de l'après-midi, l'escadre fit son apparition, au grand étonnement des habitants des deux places. Elle semblait trop considérable pour n'être qu'une simple réunion de vaisseaux marchands, et les navires n'avaient pas l'aspect de navires espagnols. Pierre Koppestok, passeur d'eau de son métier, déclara à des personnes qu'il était justement occupé à conduire de l'autre côté du fleuve, que ces étrangers ne pouvaient être que les gueux de mer. A ce nom redoutable, ses auditeurs consternés le pressèrent de les soustraire au plus vite à un si dangereux voisinage. Il se hâta de conduire à terre ses pratiques qui, à

peine débarquées, s'empressèrent de répandre la nouvelle de l'imminence de l'invasion et de se préparer qui à la défense, qui à la fuite ; mais le hardi passeur, favorable en secret à la cause de la liberté, se remit en route et rama vers la flotte pour prendre connaissance de sa destination et de ses desseins.

Le navire qu'il hêla le premier était commandé par Guillaume de Blois, seigneur de Treslong. Cet aventureux gentilhomme, dont le frère avait été exécuté par le duc d'Albe, en 1568, avait lui-même combattu aux côtés du comte Louis à Jemmingen, et quoique couvert de blessures, avait été du petit nombre de ceux qui étaient sortis vivants de cet affreux carnage. Depuis, il était devenu un des plus fameux rebelles de l'Océan ; et il était bien connu à La Brielle, où son père avait été gouverneur pour le Roi. Il reconnut de suite Koppestok et s'empressa de se rendre avec lui à bord du vaisseau-amiral ; là il assura à De La Marck que le passeur d'eau était précisément l'homme qu'il leur fallait. Une descente était indispensable, car les équipages manquaient des choses les plus nécessaires à la vie. Aussitôt l'ancre jetée dans la Meuse, le capitaine Martin Brand s'était rendu à bord du bâtiment d'Adam Van Haren, pour y demander des vivres. « Je lui donnai un fromage, » dit Adam, racontant plus tard ce fait, et je lui certifiai que c'était le dernier article qui en fait d'aliments se trouvât sur mon navire.» Les autres vaisseaux étaient dans le même état de dénuement. Dans une situation pareille, tenter une descente était de nécessité absolue. Aussi Treslong, qui fut le véritable héros de cette mémorable aventure, persuada-t-il à De La Marck d'envoyer à la ville de La Brielle une sommation de se rendre. C'était beaucoup d'audace de la part d'une poignée d'hommes, trois ou quatre cents au plus, qui, tant littéralement que métaphoriquement, étaient bien des gueux. La

ville de La Brielle n'était pas populeuse, mais elle était entourée de murailles solides et bien fortifiée. C'était en outre un port très commode. Treslong remit son anneau, qui lui servait de sceau, au pêcheur Koppestok, et lui ordonna, ainsi accrédité comme envoyé, de porter leur sommation au magistrat. Koppestok à qui cette mission ne répugnait nullement, fit de suite force de rames pour gagner le rivage, traversa la foule des habitants qui l'accablaient de questions, et apparut à l'hôtel de ville devant les magistrats assemblés. Il leur déclara qu'il était envoyé par l'amiral de la flotte et par Treslong, bien connu d'eux tous, pour demander que deux députés fussent envoyés de la part de la ville en conférence avec les patriotes. Il était autorisé, dit-il, à donner l'assurance que les députés seraient traités avec courtoisie. Le seul objet des gens de la flotte était de délivrer le pays du dixième denier et de renverser la tyrannie d'Albe et de ses Espagnols. Là dessus, les magistrats lui demandèrent à combien montaient les forces placées sous le commandement de La Mark. A cette question le passeur d'eau répondit négligemment qu'elles pouvaient s'élever à *quelque chose comme cinq mille hommes en tout*. Cet audacieux mensonge produisit son effet sur les magistrats. Toute envie de résister aux envahisseurs disparut aussitôt ; la seule question qu'on discuta fut celle de savoir si on traiterait avec eux ou si on prendrait la fuite. On finit par décider de faire les deux choses à la fois. On trouva, non sans difficulté, deux députés assez braves pour s'en aller négocier avec les Gueux, tandis qu'en leur absence la plupart des principaux bourgeois et des fonctionnaires faisaient leurs préparatifs de fuite. Les envoyés reçurent de La Marck et Treslong l'assurance qu'on ne causerait aucun dommage aux personnes ni aux biens, mais qu'il fallait immédiatement renverser le gouvernement

d'Albe. Deux heures furent accordées aux magistrats pour se décider, oui ou non, à rendre la ville et à reconnaître l'autorité de La Marck, comme amiral du prince d'Orange. Ils employèrent ces deux heures de délai à fuir honteusement. Leur exemple fut suivi par la plupart des habitants. Quand les envahisseurs, à l'expiration du délai fixé, apparurent sous les murs de la ville, ils trouvèrent un petit nombre de gens du peuple qui les regardaient d'en haut, mais personne d'officiel avec qui communiquer.

Toutes les forces des rebelles furent alors divisées en deux parties : l'une sous les ordres de Treslong dirigea l'attaque contre la porte du sud, tandis que l'autre commandée par l'Amiral s'avança vers le nord de la ville. Treslong après une courte lutte réussit à entrer de force dans la place et à s'emparer du gouverneur, juste au moment où celui-ci tentait aussi de fuir. De La Marck et ses hommes mirent le feu à la porte du nord et puis la renversèrent à demi consumée au moyen d'un vieux mât. C'est de cette façon rapide et énergique que les patriotes des Pays-Bas menèrent à bonne fin leur premier siège. Les deux corps, nombreux peut-être de deux cent cinquante hommes en tout, se rejoignirent avant le coucher du soleil au centre de la ville ; la première assise de la république batave était posée. Grâce à de rudes mains, quelque peu impures même, le génie de la liberté, lassé d'errer fugitif sur terre et sur mer, avait enfin un refuge.

La panique engendrée par l'apparition de la flotte avait pris de si grandes proportions qu'à peine cinquante citoyens étaient restés dans la ville. Tout le reste avait pris la fuite, emportant tout ce qu'ils avaient de biens meubles. L'Amiral, au nom du prince d'Orange comme légitime stathouder de Philippe, prit possession formelle d'une place presque déserte. Aucun outrage ne fut commis contre aucun des habi-

tants, n'importe le sexe, mais aussitôt que les vainqueurs se furent commodément établis dans les meilleures habitations de l'endroit, le désir de piller les églises ne put se contenir plus longtemps. Les autels et les images furent détruits, les meubles et les riches vêtements appropriés à des usages profanes. Adam Van Haren se montra sur le pont de son navire, enveloppé d'une magnifique chasuble des jours de fête. Treslong à partir de ce jour ne se servit plus, en guise de coupes, dans sa cabine, que des calices dorés destinés à la messe. Malheureusement leur haine du papisme ne se borna pas à ces démonstrations. Treize pauvres moines et prêtres, qui n'avaient pu réussir à s'enfuir, furent arrêtés et jetés en prison ; on ne les en tira que quelques jours plus tard pour les exécuter avec une barbarie odieuse par ordre du féroce Amiral.

La nouvelle de cet exploit important se répandit avec une rapidité extrême. D'Albe, surpris au moment même où il allait assouvir sa rage sur les bouchers et les épiciers de Bruxelles, différa son sauvage dessein pour tenir tête aux nouvelles difficultés. Certes, il ne s'était pas attendu à pareil résultat des complaisances de la reine Élisabeth. Sa fureur fut poussée à l'excès ; la joie du peuple, qui le détestait cordialement, fut tout aussi grande. Les plaisants de Bruxelles n'eurent garde de manquer une pareille occasion, car le nom de la ville prise prêtait à un jeu de mots, et l'évènement avait eu lieu le jour des poissons d'avril.

« Den Eersten dag van April
« Verloor Duc d'Alva zynen Bril. »

Ces vers flamands devinrent un refrain populaire. Le mot *bril* en flamand signifie *lunettes*, et le nom de la ville qui venait d'être prise, s'écrit *Brielle* et se pro-

nonce Bril. On chantait donc «le premier jour d'avril, le duc d'Albe a perdu ses lunettes » en chantant « a perdu la Brielle,» et cette allusion à la perte du Duc et à son aveuglement ne manquait pas de sel. Une caricature encore eut un grand succès ; elle représentait De La Marck volant les lunettes sur le nez même du Duc qui pendant ce temps disait, comme d'habitude chaque fois qu'on lui apportait une nouvelle de quelque importance : *No es nada, no es nada* — Ce n'est rien, ce n'est rien.

Le Duc cependant ne perdit pas un instant pour chercher à réparer ce désastre. Le comte de Bossu, qui avait occupé le poste de stathouder de Hollande et de Zélande, sous l'autorité d'Albe, depuis que le prince d'Orange avait résigné ces fonctions, reçut immédiatement l'ordre de reprendre, si c'était possible, le port de mer dont on venait de s'emparer.

Rassemblant à la hâte une force d'environ dix compagnies prises dans la garnison d'Utrecht, et dont précisément une partie venait fort mal à propos pour le gouvernement d'être retirée de La Brielle, le comte franchit le Sluis et entra dans l'île de Voorn le jour de Pâques ; il adressa aussitôt sommation aux rebelles de rendre La Brielle. Les patriotes, étant en très petit nombre, craignirent d'abord de s'aventurer hors des portes pour attaquer les forces de beaucoup supérieures de leurs assaillants. Cependant un charpentier qui appartenait à la ville, mais qui depuis longtemps était partisan d'Orange, se jeta à l'eau, la hache à la main, et nageant vers l'écluse de Nieuwland, parvint à l'ouvrir par quelques coups vigoureux. La mer faisant irruption par cette ouverture, rendit en peu d'instants impossible l'approche de la place du côté du nord. Bossu fut donc forcé de mener ses Espagnols le long de la digue de Nieuwland, vers la porte du midi, où ils furent reçus par un feu très vif

d'artillerie, ce qui les ébranla complètement. Dans l'intervalle, Treslong et Roobol avec une audace inouïe, avaient gagné à force de rames les navires sur lesquels l'ennemi était venu dans l'île, et, coupant les câbles, en avaient envoyé quelques-uns à la dérive et mis le feu aux autres. Les Espagnols, apercevant de la porte du sud leurs vaisseaux embrasés, voyant la mer monter rapidement vers la digue, furent saisis d'une terreur panique de se trouver ainsi pris entre le feu et l'eau, et battirent à la hâte en retraite le long de la glissante chaussée et à travers les eaux et la vase qui menaçaient rapidement de les engloutir. Grand nombre d'entre eux périrent noyés ou étouffés dans cette fuite ; mais la plus grande partie parvint à effectuer sa retraite sur les navires qui étaient encore à portée de terre. Ce danger écarté, l'amiral De La Marck convoqua tous les habitants, dont un grand nombre étaient rentrés dans la ville, après l'avoir vue bien assurée aux mains du vainqueur, et les requit, aussi bien que toute la population de l'île, de prêter serment d'allégeance au prince d'Orange, comme stathouder de Sa Majesté.

Le Prince n'avait pas été trop satisfait de l'entreprise de La Marck. Il la trouvait prématurée et doutait qu'il fût possible de conserver la place, tant que, n'ayant pas terminé ses arrangements en Allemagne, ni rassemblé des forces suffisantes, il ne pourrait pas entrer de son côté encore une fois en campagne. Plus que personne peut-être, il se défiait du caractère de son amiral. D'Orange était dans le vrai quant à sa façon d'apprécier De La Marck. Il n'avait été dans l'intention de ce corsaire ni de prendre la place ni de la conserver ; et une fois la descente opérée, les navires approvisionnés, les églises pillées, le butin assuré, quelques moines égorgés, il avait donné l'ordre de mettre le feu à la ville et de lever l'ancre. Il fallut les sollicitations pressantes de Treslong pour modifier

non sans difficultés les intentions primitives de La Marck. C'est donc au courage et à l'intelligence de ce gentilhomme, plus qu'à aucune autre personne, que revient le mérite d'avoir posé la pierre angulaire de la république batave. L'entreprise en elle-même fut un accident, mais l'œil pénétrant de Treslong entrevit la possibilité d'une conquête permanente, là où son chef n'avait songé à rien de plus qu'à une expédition de forbans.

En attendant, Bossu qui avait échoué dans sa tentative sur La Brielle, se dirigea sur Rotterdam. Il était important de s'assurer au moins des autres villes que le succès récent des rebelles avait pu ébranler dans leur fidélité. Il trouva les portes de Rotterdam fermées. Les autorités refusèrent d'acquiescer à sa demande de recevoir une garnison pour le Roi. Sincères dans leur fidélité, les habitants refusaient tout naturellement de consentir à ce qu'une troupe d'Espagnols sanguinaires vînt les contraindre à l'obéissance. Obligé de parlementer, Bossu eut recours à un stratagème perfide. Il demanda l'autorisation de faire passer ses troupes par la ville sans s'y arrêter. Cela fut accordé par les magistrats, mais à la condition seulement de ne laisser entrer à la fois qu'une escouade. Le Comte signa de sa main et scella de son sceau ces clauses. Néanmoins, dès l'admission du premier détachement, toutes les troupes se ruèrent ensemble sur la porte de la ville. Les habitants ne soupçonnant aucune trahison, n'étaient pas préparés à une résistance sérieuse. Un hardi forgeron, qui armé de son marteau tenait tête presque seul à ceux qui attaquaient la porte, fut frappé au cœur de la propre main de Bossu. Les soldats, entrés ainsi de force dans la ville, se précipitèrent dans les rues, mettant à mort tous ceux qui opposaient la plus légère résistance. En quelques minutes quatre cents citoyens fu-

rent massacrés. Le sort des femmes, abandonnées aux outrages d'une soldatesque brutale, fut pire que la mort. La prise de Rotterdam fut souillée de toutes les infamies qui couvrent du même voile sombre le souvenir de chacune des victoires espagnoles dans les Pays-Bas.

L'importante ville de Flessingue dans l'île de Walcheren fut la première à ressentir le frémissement de l'impulsion patriotique imprimée par le succès de La Brielle. Le seigneur de Herpt, chaud partisan d'Orange, excita les bourgeois rassemblés sur la Place du Marché, à chasser de la ville le peu de troupes espagnoles qui s'y trouvaient encore. Quelques heures plus tard, le même jour, un renfort considérable se présenta devant les remparts. Le Duc avait résolu bien que tardivement d'achever la forteresse commencée déjà depuis plusieurs années, pour assurer la possession de cette position de grande valeur à l'embouchure de l'Escaut occidental. Les troupes qui devaient reprendre ce travail trop longtemps interrompu, arrivèrent juste à propos pour être témoins de l'expulsion de leurs camarades. De Herpt persuada aisément aux bourgeois que les dés étaient jetés et que leur seul espoir reposait sur une résistance déterminée. Le peuple acquiesça chaudement à cette résolution, et du sein de la foule un individu moitié fou, moitié ivre, s'offrit courageusement à monter, pour un pot de bière, sur les remparts, et à décharger une couple de pièces d'artillerie sur les vaisseaux espagnols. L'offre fut acceptée et le vaurien gravissant gaiement le rempart, mit le feu aux canons. Chose étrange à dire, le coup ainsi tiré par la main d'un écervelé mit en fuite les navires des assiégeants. Une panique soudaine s'empara des Espagnols, toute la flotte mit à la voile dans la direction de Middelbourg et fut bientôt hors de vue.

Le lendemain cependant Antoine de Bourgogne, gouverneur de l'île de Walcheren pour le duc d'Albe, arriva à Flessingue. Ayant grande confiance en ses moyens oratoires, il venait dans l'intention de regagner par sa rhétorique une ville que les Espagnols avaient été incapables de recouvrer à l'aide de leurs canons. La grande cloche fut mise en branle, toute la population se réunit sur la Place du Marché, et Antoine, des degrés de l'Hôtel-de-Ville, prononça un long discours, assurant aux bourgeois, entre autres protestations, que le Roi, qui *était le prince le plus doux de toute la chrétienté*, oublierait et pardonnerait leurs offenses, s'ils voulaient honnêtement rentrer dans le devoir.

L'effet de l'éloquence du Gouverneur souffrit beaucoup des remarques incidentes de De Herpt et de ses adhérents. Ils rappelèrent au peuple,comme exemples de la douceur du Roi et de ses dispositions à oublier et à pardonner, le sort de Horn, d'Egmont, de Berghes et de Montigny, et les sentences que rendait chaque jour, et pour ainsi dire à chaque heure, le Conseil de Sang. Chacune des périodes fleuries du Gouverneur fut saluée d'applaudissements ironiques. Mais il ne put rien obtenir. « Oh ! citoyens, citoyens ! » s'écria enfin Antoine déconcerté, « vous ne savez pas ce que vous faites. Que votre sang retombe sur vos propres têtes ; qu'elle retombe sur vos propres consciences, la responsabilité des incendies qui consumeront vos villes et de la désolation qui va fondre sur votre pays ! » A ce passage émouvant, l'orateur fut interrompu et, sans plus de cérémonies, reconduit hors des portes. Le pouvoir resta aux mains des patriotes.

Cependant le parti national n'était pas aussi fort en soldats qu'en énergie. Aussitôt donc que la rébellion contre d'Albe fut passée à l'état de fait accompli, on

envoya des émissaires au prince d'Orange et à l'Amiral De La Marck à la Brielle. Voyant que les habitants de Flessingue étaient tout prêts à fournir les armes et les munitions, De La Marck consentit volontiers à leur envoyer quelques hommes courageux et habitués à la guerre de partisans ; car il en avait auprès de lui plus que pour le moment il n'en pouvait convenablement armer et entretenir.

Un détachement composé de deux cents hommes, embarqués sur trois petits navires, mit donc à la voile de La Brielle pour Flessingue ; c'était une bande folle d'aventuriers sans lois que commandait par bonheur le vaillant Treslong. L'expédition avait l'aspect d'une mascarade farouche et bizarre à la fois. Chacun, sur cette petite flotte, était couvert de vêtements somptueux enlevés aux églises pillées, de casaques brodées d'or, d'éclatants costumes de messe, ou bien du capuchon et de la robe plus sombre des pères capucins. Ainsi marchaient les premiers porte-étendards de cette rude liberté surgie du milieu de l'incendie qui avait dévoré tout ce qui fait chérir la patrie. Ainsi glissait sur les paisibles eaux de la Zélande cette troupe indomptée et fantastique, troublant des chants sauvages des Gueux et de cris de vengeance, le calme de ces rivages.

Leur espoir de vengeance trouva bientôt l'occasion de s'exercer. Pacheco, l'ingénieur en chef d'Albe, que le Duc avait pris avec lui à son passage en Italie, qui depuis avait acquis une réputation européenne comme architecte de la ville d'Anvers, était précisément en route pour Flessingue, dépêché en toute hâte pour y achever la forteresse dont on avait si longtemps ajourné la construction. Trop tard pour accomplir sa mission, trop tôt pour son salut, le malheureux ingénieur arriva presque au moment où débarquait Treslong avec sa bande. Il avait mis pied à terre,

ignorant entièrement tout ce qui s'était passé, et s'attendant à être traité avec le respect dû au commandant en chef de la place et à un officier haut placé dans la confiance du Gouverneur-Général. Il se vit au contraire entouré d'une populace furieuse et menaçante. Le malheureux Italien n'entendait pas un mot des injures qu'on lui adressait, mais il comprit aisément que l'autorité du Duc était renversée. Apercevant De Ryk, corsaire d'Amsterdam, et chef de partisans célèbre, dont la réputation de bravoure et de générosité lui était connue, il s'en approcha, tira de son doigt un anneau qui lui servait de sceau, le brisa et le tendit au chef rebelle. Par ce geste il lui donnait à entendre qu'il comptait sur son honneur pour être traité comme un gentilhomme. De Ryk comprit cet appel, et eût de bon cœur voulu assurer à l'Espagnol, au moins la mort d'un soldat, mais il était sans pouvoir pour le faire. Il l'arrêta pour le protéger contre la rage de la populace ; mais Treslong, qui maintenant commandait à Flessingue, nourrissait une haine spéciale contre le constructeur de la citadelle d'Anvers, et ressentait un désir féroce de venger le meurtre de son frère sur la personne du favori de son meurtrier. Le jour même de son arrivée, Pacheco fut condamné à être pendu. Quand on l'eut tiré de son cachot, il demanda avec chaleur, mais sans faiblesse, qu'on lui fît grâce de la vie. Il offrit une rançon considérable, mais ses ennemis avaient soif de sang, et non d'or. Il fut cependant difficile de trouver un bourreau. L'exécuteur des hautes œuvres était absent et les préventions du pays et de l'époque contre cette profession vile n'avaient assurément pas diminué pendant les cinq terribles années de l'administration d'Albe. Un condamné pour meurtre qui se trouvait dans la prison de la cité, refusa même de remplir le rôle d'exécuteur, quoiqu'on lui promît la vie en échange. Il ne

sera pas dit, répondait-il, que sa mère avait donné le jour à un bourreau. Cependant quand on lui eut appris que la victime désignée était un officier espagnol, le malfaiteur consentit avec joie à s'acquitter de cette tâche, à la condition de pouvoir dorénavan tuer impunément quiconque lui reprocherait son acte.

Arrivé au pied de la potence, Pacheco se plaignit amèrement de la mort ignominieuse qu'on lui préparait. Il protesta hautement qu'il sortait d'une maison aussi noble que celle d'Egmont ou de Horn, et qu'il avait droit à un mode de supplice aussi honorable que celui de ces deux seigneurs. « L'épée ! l'épée ! » s'écria-t-il avec frénésie, en se débattant contre ceux qui le gardaient. Les noms d'Egmont et de Horn, la seule chose que la foule comprît dans ce qu'il disait, ne firent qu'exciter la rage populaire, et quant à son cri pour l'épée, un brutal qui s'était emparé de la rapière de Pacheco, lors de la capture de celui-ci, et qui maintenant paradait avec l'arme au pied de la potence, se méprit sur ce que voulait l'Espagnol et lui cria : « Soyez sans crainte sur le sort de votre épée, senor ; votre épée est en sûreté et en bonnes mains. Montez l'échelle, senor ; vous n'aurez plus besoin de votre épée. »

Pacheco, devant ces outrages, se soumit à son destin. Il gravit l'échelle d'un pas assuré et fut pendu entre deux autres officiers espagnols. Ainsi périt misérablement un brave soldat et un des ingénieurs les plus distingués de son temps ; un homme dont le caractère et le talent étaient certainement dignes d'un meilleur sort. Mais tout en flétrissant, comme elle le mérite, la conduite atroce d'un petit nombre d'insurgés des Pays-Bas, rappelons-nous à qui l'on doit le déchaînement du démon des haines nationales dans cet infortuné pays, et n'oublions jamais que cet esprit

sanguinaire, qui chez certains des chefs révoltés déshonorait la cause qu'ils avaient épousée, fut toujours réprouvé, et autant que possible contenu par celui qui les conduisait : discours, proclamations, exemples, supplications, menaces, châtiments sévères, il employa tout pour y parvenir.

Treslong ne resta pas longtemps commandant de Flessingue. Un officier, haut placé dans la confiance du Prince, Jérôme van 't Zeraerts, arriva bientôt à Flessingue, porteur d'une commission de lieutenant-gouverneur pour toute l'île de Walcheren. Cet officier était accompagné d'une petite troupe de fantassins français, et presque au même moment la garnison fut encore renforcée davantage par l'arrivée d'un nombre très considérable de volontaires venus d'Angleterre.

CHAPITRE VII

LE LIBÉRATEUR VAINCU PAR LA SAINT-BARTHÉLEMY

(1572)

Révolution municipale dans toute la Hollande et la Zélande. — Principaux incidents du mouvement dans différents endroits. — Sonnoy chargé par d'Orange du gouvernement de la Nord-Hollande. — Système du gouvernement provisoire. — Instructions du Prince à ses officiers. — Le serment qu'il prescrit. — Clause de tolérance. — Surprise de Mons par le comte Louis. — Exploits d'Antoine Olivier. — Détails sur cette prise. — Assemblée des bourgeois. — Discours de Genlis et du comte Louis. — Effet produit sur d'Albe par tous ces évènements. — Don Frédéric reçoit l'ordre d'investir Mons. — Le Duc impatient de se retirer. — Arrivée de Médina Cœli. — Il échappe par miracle à un grand danger. — Capture de la flotte portugaise. — Semblant de cordialité entre d'Albe et Médina. — Concessions du Roi et du Vice-Roi au sujet du dixième denier. — Les États de Hollande, convoqués par d'Orange, s'assemblent à Dordrecht. — Demande de subsides adressée par le Prince à l'Assemblée pour payer l'armée nouvellement levée. — Système de l'Assemblée provisoire des États. — Source et nature de son pouvoir. — Discours de Sainte-Aldegonde. — Libéralité des États et des Provinces. — Engagements réciproques pris par le représentant du Prince délégué et le Congrès. — Ratification des pouvoirs de La Marck. — Dictature de fait conférée à d'Orange. — Limitation de ses pouvoirs par sa propre volonté. — Le comte

Henri à Mons. — Renforts envoyés par la France, sous les ordres de Genlis. — Témérité de cet officier. — Sa défaite complète. — D'Orange de nouveau en campagne. — Prise de Ruremonde. — Excès de l'armée des patriotes. — Proclamation d'Orange, recommandant le respect des personnes et des croyances. — Sa réponse aux sommations de l'Empereur. — Ses progrès dans les Pays-Bas. — Ses espérances en des secours venus de France. — Renforts sous les ordres de Coligny, promis à d'Orange par Charles IX. — Le massacre de la Saint-Barthélemy. — Appréciation de cet évènement. — Ses effets en Angleterre, à Rome et dans d'autres parties de l'Europe. — Folle joie de Philippe. — Éloge extravagant qu'il adresse à Charles IX. — Ordre envoyé par Philippe de mettre à mort tous les prisonniers français dans les Pays-Bas. — Correspondance secrète de Charles IX avec son ambassadeur aux Pays-Bas. — Allégresse des Espagnols qui assiègent Mons. — D'Albe est sollicité par l'ambassadeur français, agissant d'après les ordres de son maître, de mettre à mort tous les Français qui se trouvent dans Mons, et ceux déjà faits prisonniers. — Effet du massacre sur le prince d'Orange. — D'Albe et Médina au camp devant Mons. — Le Prince perd tout espoir d'en arriver à une bataille avec d'Albe. — Camisade conduite par Romero. — Fuite précipitée du Prince. — Rébellion et dissolution de son armée. — Son retour en Hollande. — Sa fermeté. — Situation désespérée du comte Louis dans Mons. — Sentiments d'Albe. — Capitulation de Mons. — Réception courtoise faite au comte Louis par les généraux espagnols. — Hypocrisie de cet accueil. — Conditions de la capitulation de Mons. — Violation abominable de ces conditions. — Noircarmes à Mons. — Établissement d'un Tribunal de Sang dans la ville. — Exécutions en masse. — Cruauté et cupidité de Noircarmes. — Découverte tardive qui constate ces crimes. — Retour à l'obéissance des villes révoltées du Brabant et de la Flandre. — Sac de Malines par les Espagnols. — Détails sur cet évènement.

L'exemple donné par La Brielle et par Flessingue

fut rapidement imité. La première moitié de l'année 1572 fut signalée par une série de triomphes, rendus plus remarquables encore par les revers dont ils furent suivis dans les mois suivants. Soudain et comme par hasard, un port de mer, petit mais de grande importance, avait été acquis au Prince qui depuis si longtemps faisait pour cela de vains efforts. Le moment d'après, la moitié de l'île de Walcheren avait secoué le joug d'Albe. Alors, Enkhuyzen, la clef du Zuyder-Zee, le principal arsenal et l'une des plus importantes villes commerciales de la Hollande, se souleva contre l'Amiral espagnol, et déploya la bannière d'Orange sur ses remparts. Dans cette dernière ville, la révolution fut uniquement l'œuvre du peuple, des matelots et des bourgeois de la ville. En outre, le magistrat y fut renversé et le pouvoir du duc d'Albe aboli sans effusion de sang et sans le moindre outrage aux personnes ou aux biens. Le même mouvement spontané fit arborer par presque toutes les villes importantes de la Hollande et de la Zélande, l'étendard de celui qu'elles acclamaient leur sauveur. La révolution s'accomplit partout avec des incidents presque identiques. D'un seul bond d'enthousiasme la nation brisa ses chaînes. Oudewater, Dordrecht, Harlem, Leyde, Gorcum, Lœwenstein, Gouda, Medenblik, Horn, Alkmaar, Edam, Monnikendam, Purmerende, ainsi que Flessingue, Veer et Enkhuyzen, vinrent toutes se ranger d'elles-mêmes sous l'autorité du Prince, agissant comme légal stathouder du Roi.

Ce ne fut pas seulement en Hollande et en Zélande que le phare lumineux de la liberté s'alluma. Dans la Gueldre, l'Overyssel, et l'évêché d'Utrecht, toutes les villes, les unes plus tôt, les autres plus tard, celles-ci sans combat, celles-là après un siège de peu de durée, quelques-unes malgré la résistance des fonctionnaires du gouvernement, d'autres après arrangement

à l'amiable, acceptèrent les garnisons du Prince et reconnurent formellement son autorité. Du chaos produit par les excès contre nature d'une longue tyrannie, sortaient les rudiments d'un nouveau gouvernement meilleur. Il est superflu de narrer tous les incidents qui marquèrent la restauration soudaine de la liberté dans ces différents groupes de villes. Dans les unes, le changement de gouvernement fut l'occasion de traits de générosité, dans d'autres des actes de cruauté souillèrent la révolution. L'île de Walcheren, divisée également entre les parties belligérantes, fut le théâtre de luttes féroces et pires que diaboliques. Il est difficile de dire quel venin fut le plus âcre, de la haine réciproque des races ou de l'ardeur des dissidences religieuses. Les combats étaient journaliers et sanglants, les prisonniers des deux côtés massacrés sans pitié. Plus d'une fois l'on vit des frères aider de leurs propres mains et de sang-froid à pendre leurs frères faits prisonniers dans les rangs ennemis. — Quand les captifs étaient trop nombreux pour être pendus, on les liait dos à dos, deux par deux, et on les jetait dans la mer. — Les insulaires trouvaient un plaisir sauvage dans ces actes de barbarie. Un Espagnol n'était plus un homme à leurs yeux. Un jour, à Veer, un chirurgien arracha le cœur à un prisonnier espagnol, le cloua à la proue d'un vaisseau, et invita les habitants de la ville à venir y enfoncer leurs dents, ce que plusieurs firent avec un horrible bonheur.

Sur d'autres points du pays, la révolution s'accomplit en somme avec assez de tranquillité. Les traits de générosité ne furent même pas rares. Le bourgmestre de Gouda, longtemps le serviteur aveugle du duc d'Albe et du Conseil de Sang, prit la fuite lorsque la révolte éclata dans la ville. Il se réfugia dans la maison d'une veuve et la supplia de le cacher dans

quelque endroit sûr. La veuve le conduisit dans un petit cabinet qui lui servait de garde-manger. « Suis-je bien en sûreté ici ? » demanda le fonctionnaire fugitif. « Oh, oui, monsieur le bourgmestre, » répliqua la veuve, « c'est ici même que mon mari se tenait caché, quand, accompagné des officiers de justice, vous visitiez la maison, pour le saisir et le conduire à l'échafaud à cause de sa religion. Entrez dans le garde-manger, Votre Honneur ; je réponds de votre sûreté. » C'est ainsi que l'humble veuve d'un calviniste, que la tyrannie avait fait périr, protégeait dévotement la vie du magistrat auquel elle devait la triste solitude de son foyer.

Toutes les conquêtes, ainsi rapidement achevées sur le terrain de la liberté, n'étaient pas destinées à durer ; et aucune même de celles qui durèrent ne devait échapper aux chances d'une lutte. Ce petit essaim de républiques qui, dans les provinces du nord, venait de rendre tout son éclat à l'ancien nom batave, était cependant appelé à une vie longue et vigoureuse. De la Nord-Hollande, cet isthme étroit aux pâles rivages, la lumière de la liberté devait rayonner pendant plusieurs années sur l'humanité en lutte par toute l'Europe, — rayonner comme un phare au dessus d'une mer agitée ; et Harlem, Leyde, Alkmaar, — noms ceints d'une auréole par des faits d'héroïsme tels que l'histoire de l'homme n'en offre que rarement, — sont encore et pour jamais des emblèmes de défi contre le despotisme, tout aussi éclatants que Marathon , Salamine ou les Thermopyles.

Dans toutes les villes rachetées de l'esclavage, l'élection populaire avait constitué de nouveaux magistrats. Ils furent requis de prêter serment de fidélité au roi d'Espagne et son stathouder le prince d'Orange ; de promettre résistance au duc d'Albe, au

dixième denier et à l'inquisition ; « de défendre la liberté de chacun et la prospérité du pays, de protéger la veuve, l'orphelin et le pauvre, et de maintenir la justice et la vérité. »

Thierry Sonnoy arriva le 2 juin à Enkhuyzen, envoyé par le Prince en qualité de Lieutenant-Gouverneur de la Nord-Hollande ou Waterland. De sorte que pour combattre l'autorité d'Albe, on s'appuyait sur l'autorité du Roi. Le stathoudérat de la Hollande et la Zélande auquel le Prince avait été appelé en 1559, il le reprenait maintenant ; c'est sur cette fiction que reposait pour le moment toute la politique des Pays-Bas révoltés. Nous exposerons dans un chapitre ultérieur, le développement graduel de cette politique, et comment elle aboutit à une déclaration d'indépendance et à la répudiation absolue de la souveraineté de l'Espagne. Mais dans l'origine, le peuple ne réclama pas un iota de liberté de plus que ce qui lui avait été garanti solennellement par Philippe, lors de son couronnement. On ne prétendait pas à renverser la souveraineté de Philippe, mais ce qu'on prétendait et ce que l'on voulait fermement, c'était adorer Dieu suivant sa propre conscience, et restaurer les anciennes libertés du pays. Aussi longtemps que d'Albe dominait, le Conseil de Sang, l'inquisition et la loi martiale étaient les seuls codes et les seuls juges, et les Chartes *dormaient*. Recouvrer ces libertés pratiques et ces droits historiques, et secouer de dessus leurs épaules un gouvernement sanguinaire, tel était le projet de Guillaume et du peuple. Ils ne déployaient aucun drapeau révolutionnaire.

Les instructions écrites données par le Prince à son lieutenant Sonnoy, étaient de « veiller à ce que la parole de Dieu fût prêchée, *sans que cependant aucune entrave fût imposée à l'Église romaine dans l'exercice de la religion* ; de rappeler les fugitifs et les bannis pour

cause de conscience et d'exiger de tous les magistrats et officiers de ghildes et de confréries un serment de fidélité. » Le Prince prescrivait également la forme de ce serment, et y répétait, à son éternel honneur, la même prohibition de toute intolérance. « De même,» portait la formule, « ceux de la religion ne susciteront ni ne souffriront obstacle ou empêchement aux églises romaines. »

Le Prince restait en Allemagne, occupé à lever des troupes et à se procurer des fonds. — Il dirigeait cependant les affaires des provinces insurgées dans leurs plus petits détails, en vertu de la dictature inévitable que lui conféraient et les circonstances et le vœu du peuple. Pendant ce temps, Louis de Nassau, le Bayard des Pays-Bas, accomplissait un exploit des plus inattendus et des plus brillants. Il était depuis longtemps en France, négociant avec les chefs des Huguenots, et, plus secrètement, avec la cour. Chacun le croyait encore dans ce royaume, quand arriva la saisissante nouvelle qu'il venait de surprendre la ville de Mons et de s'en emparer. Cette place, capitale du Hainaut, située dans une région fertile et pittoresque à la fois, protégée par une enceinte de hautes murailles, un triple fossé et une forte citadelle, était au nombre des plus florissantes et des plus élégantes des Pays-Bas. — Elle était, de plus, par le voisinage des frontières de la France, une très importante acquisition pour le parti insurgé. Voici comment s'accomplit la prise de Mons. Un certain Antoine Olivier, cartographe, natif de Mons, s'était insinué dans la confiance d'Albe pour qui en diverses circonstances il avait exécuté des cartes du pays d'une exactitude remarquable. Ayant une occasion de visiter la France, il fut chargé par le Duc d'y observer les mouvements de Louis de Nassau, et de faire un rapport sur les progrès de ses intrigues avec la cour de

France. — Mais le cartographe n'était qu'un faux espion, au fond tout dévoué à la cause de la liberté, et correspondant avec d'Orange et sa famille. Ses relations avec Louis, à Paris, eurent donc un résultat fort différent de celui qu'attendait d'Albe. Déjà les patriotes s'étaient acquis un parti nombreux dans Mons, et maintenant le comte Louis, Genlis, de La Noue, et d'autres chefs illustres du parti huguenot, arrêtèrent entre eux un plan de suprise, à l'exécution duquel l'énergique et courageux Olivier devait aider puissamment.

Le 23 mai, Olivier se présenta aux portes de Mons, suivi de trois fourgons, renfermant en apparence des marchandises, mais chargés en réalité d'arquebuses. Celles-ci furent secrètement distribuées aux conjurés que contenait la ville. Dans le courant de la journée, le comte Louis *arriva dans le voisinage*, accompagné de 500 cavaliers et d'un millier de fantassins. Cette troupe resta soigneusement cachée au milieu des forêts épaisses qui s'étendent entre Maubeuge et Mons. Vers le soir il envoya dans la ville douze de ses plus fidèles et de ses plus audacieux partisans, déguisés en marchands de vins. — Ces individus entrèrent résolûment dans une auberge, commandèrent leur souper, et tout en conversant avec l'aubergiste, ils s'informèrent *négligemment* de l'heure à laquelle les portes de la ville s'ouvraient le matin. Ils apprirent que d'ordinaire c'était à quatre heures du matin, mais que moyennant un petit présent au portier, ils pourraient entrer en ville plus tôt, s'ils le désiraient. Pour expliquer leurs questions, ils avaient avec eux, dirent-ils, quelques barils de vin qu'ils désiraient introduire dans la ville avant le lever du soleil. — Ayant obtenu toutes les informations qui leur étaient nécessaires, ils quittèrent l'auberge. Le jour suivant, ils se présentèrent de très bonne heure à la

porte, que le portier consentit à ouvrir, sur la promesse d'un bon pourboire. Mais il n'eut pas plus tôt tiré les verrous qu'il tomba frappé mortellement, tandis qu'une cinquantaine de dragons franchissaient au galop le passage. Le Comte et ses partisans se mirent aussitôt à courir par toute la ville, au demi-jour, en criant : « France ! liberté ! ville gagnée ! » « Le Prince arrive ! » « A bas le dixième denier ! à bas le boucher d'Albe ! » Dès qu'un bourgeois montrait à une fenêtre sa face étonnée, on lui tirait des coups de mousqueton. Ils faisaient autant de bruit, et se conduisaient avec autant d'audace que s'ils eussent été mille ensemble.

En attendant cependant, les rues demeuraient désertes ; aucun des affidés cachés ne se montrait. Cinquante hommes pouvaient bien surprendre la ville, mais ils étaient trop peu pour la garder. — Le Comte commençait à soupçonner un piège. Au lever du jour l'alarme se répandit ; la position de cette poignée d'hommes devenait critique. Dans son ardeur, Louis avait devancé de beaucoup son armée, *mais elle avait reçu l'ordre de le suivre de près*, et il était étonné que son arrivée se fît si longtemps attendre. Ce doute lui devenant insupportable, il s'élança hors de la ville à la recherche de ses soldats, et les rencontra errant dans les bois, où ils avaient complètement perdu leur chemin. Ordonnant aussitôt à chaque cavalier de prendre un fantassin en croupe, il les conduisit ventre à terre à Mons. En chemin ils furent rencontrés par La Noue, « au bras de fer[1] » et Genlis, qui, dans l'intervalle, avaient fait une attaque infructueuse pour reprendre Valenciennes, qui venait d'être en quelques

[1] Il avait été également blessé en 1570. On lui amputa le bras, mais « de bons ouvriers lui firent un bras de fer, dont il a porté depuis le nom. » — Vie de De La Noue, 63.

heures prise et perdue de nouveau. — Ils atteignirent les portes de Mons, juste au moment critique ; une seconde de plus il était trop tard ; leurs partisans ne s'étaient pas montrés ; toute la ville était en rumeur ; toutes les portes étaient fermées sauf une — dont le portier disputait à un soldat français la possession d'une arquebuse. Déjà le pont-levis jeté sur le fossé se levait ; la dernière issue par où l'on pût pénétrer dans la ville allait être fermée, quand Guitoy de Chaumont, officier français monté sur un léger genet d'Espagne, s'élança sur le pont à demi soulevé. Son poids le fit retomber, la porte fut forcée, et Louis avec ses hommes s'élança triomphant dans la ville.

Les citoyens furent aussitôt réunis sur la grand'-place au son de la cloche. Le clergé, la magistrature et le conseil général y étaient au grand complet : Genlis prenant le premier la parole, désavoua toute intention de conquête au profit de la France. Ces assurances données, Louis de Nassau s'adressa ensuite à l'assemblée : « Les magistrats, » dit-il, « n'ont pas compris mes projets. Je proteste de ma soumission envers le Roi ; je le prouve en n'exigeant de serment de personne. Restez liés par vos anciennes promesses d'allégeance ; que les magistrats continuent à remplir leurs fonctions, à administrer la justice. Personne, j'imagine, ne soupçonnera un frère du prince d'Orange d'un coupable dessein contre les libertés du pays. Quant à la religion catholique, je la prends sous ma protection toute spéciale. Vous demandez pourquoi je suis dans Mons à la tête d'une force armée : ignorez-vous donc les cruautés du duc d'Albe ? La chute du tyran est autant dans l'intérêt du Roi que dans celle du peuple, il n'y a donc rien dans ma conduite, qui ne s'accorde avec ma fidélité envers Sa Majesté. C'est contre d'Albe seul que j'ai pris les armes ; c'est pour vous protéger contre sa fureur que je suis ici.

C'est pour prévenir les progrès d'une rébellion générale que je lui fais la guerre. La seule proposition que j'aie à vous faire est celle-ci : je demande que vous déclariez Alvarès de Toledo, duc d'Albe, traître au Roi, bourreau du peuple, ennemi du pays, indigne de gouverner, et par suite déchu de toute autorité.

Le magistrat n'osa point accepter un projet si hardi; le conseil général, qui constituait l'élément populaire dans le gouvernement de la ville, inclinait assez du côté de Nassau et plusieurs de ses membres votèrent la déchéance du tyran. Néanmoins les demandes du comte Louis furent rejetées. Sa position devenait donc difficile. Les autorités refusaient de payer ses troupes, qui de plus étaient trop peu nombreuses pour soutenir un siège inévitable. Mais le patriotisme des citoyens n'était pas heureusement soumis au pouvoir des magistrats; plusieurs riches propriétaires des grandes fabriques de draps et de soieries qui rendaient Mons célèbre, levèrent et armèrent à leurs frais des compagnies; de nombreux volontaires furent organisés et exercés à la hâte, et les fortifications furent mises en état de défense. On ne fit aucune tentative pour imposer la religion réformée aux habitants, et même les catholiques que l'on découvrait en correspondance secrète avec l'ennemi, étaient traités par Nassau avec tant de douceur, qu'il allait jusqu'à s'attirer les reproches sévères de quelques-uns de ses compagnons.

Un vaste amas de vases sacrés, de joyaux, d'argent comptant et d'autres objets précieux, que les églises et les couvents de la province avaient réfugiés dans la ville, fut saisi, et ainsi munis de fonds, presque sans effusion de sang, et sans faire aucune violence aux personnes, les insurgés se virent maîtres et bien établis dans Mons. Trois jours après, deux mille

fantassins, Français pour la plupart, entrèrent dans la ville. Dans les premiers jours du mois suivant, Louis fut encore renforcé par l'arrivée de treize cents hommes de pied et de treize cents chevaux, sous les ordres du comte de Montgomery, le célèbre officier, dont la lance avait été si fatale à Henri II.

Le duc d'Albe se vit donc tout à coup au milieu d'un véritable orage de révolutions. Coups de foudre sur coups de foudre frappaient autour de lui, sans lui laisser reprendre haleine. La Brielle et Flessingue étaient perdues depuis plusieurs jours ; Middelbourg était serrée de si près que sa chute semblait inévitable, et avec elle devait tomber toute l'île de Walcheren, la clef des Pays-Bas. En une matinée, il avait appris d'abord la révolte d'Enkhuyzen et de tout le Waterland ; deux heures plus tard, la rébellion de Valenciennes, et le lendemain le foudroyant avis de la prise de Mons. Les désastres se suivaient de près. Il eût juré que cet odieux Louis de Nassau, l'auteur du dernier et du plus fatal de ces coups, était en ce moment à Paris, surveillé avec soin par des émissaires espagnols ; et voilà que tout à coup, cet ennemi surgissait de terre, lui arrachait une place des plus importantes, et exposait toute la frontière dégarnie aux attaques perfides de la France. Il refusa de croire à l'évènement quand on le lui apprit, et jura qu'il était sûr par des avis secrets que le comte Louis avait été vu à Paris jouant au mail, à trop peu de jours d'alors, pour qu'il pût se trouver dans le Hainaut Quand il ne lui fut plus possible de douter de la mauvaise nouvelle, il jeta de rage son chapeau à terre, en maudissant la reine douairière de France, aux intrigues de laquelle il attribuait le succès de l'entreprise, et en se promettant de lui envoyer suffisamment de chardons d'Espagne en échange des lis de Florence dont elle le chargeait avec tant de profusion.

Au milieu des embarras qui s'amoncelaient autour de lui, le Duc, tout en perdant son calme, conservait son courage. Aveuglé, pour un moment, par la rapidité des attaques dont il était l'objet, il avait hésité sur le point où se porterait sa vengeance. Il dépêcha sur l'heure don Frédéric à Mons pour faire le siège de la ville, et se mit en devoir de renforcer puissamment l'armée espagnole des Pays-Bas. Don Frédéric s'empara sans grande opposition du couvent de Bethléem tout contre la cité, et avec quatre mille hommes de troupes commença l'investissement de la place.

D'Albe ressentait depuis longtemps le plus vif désir de quitter les Provinces. Il n'était pas absolument inaccessible aux émotions du commun des hommes. A travers la quadruple cuirasse de son orgueil, avait percé la pointe aiguë des malédictions de toute une nation. Il était las des cris d'exécration dont son oreille était incessamment assaillie. « *La haine que le peuple me porte*, » disait-il à Philippe, « à cause des châtiments que j'ai été contraint de lui infliger, quoique avec *toute la modération du monde*, rend vains tous mes efforts. Mon successeur rencontrera plus de sympathies et rendra beaucoup plus de services. » Le 10 juin, le duc de Médina-Cœli apparut avec une flotte de quarante voiles, en vue de Blankenberghe et cinglant vers les bouches de l'Escaut. Julien Romero avec deux mille Espagnols l'accompagnait. Ces nouveaux arrivants ignoraient naturellement les changements récemment survenus dans les affaires des Pays-Bas, et la mauvaise réception qui les attendait à Flessingue. Les croiseurs des patriotes capturèrent donc aisément quelques-uns des vaisseaux les plus légers. Cela mit l'alarme dans toute la flotte et Médina-Cœli se hâta de se réfugier avec quelques transports à L'Écluse, d'où il se rendit à Bruxelles en

beaucoup moins grande cérémonie qu'il ne l'avait espéré. Douze vaisseaux biscaïens regagnèrent la haute mer, mais tout à coup, et par une singulière coïncidence signalant en vue une grande flotte de Lisbonne, ils virèrent de nouveau de bord et aidés d'une brise favorable, forcèrent hardiment l'embouchure du Hondt et la passe de Flessingue sous le feu du canon de ses forts, pour parvenir à gagner sains et saufs Rammekens, d'où les troupes, la moitié environ de ce que portait la flotte, furent aussitôt dirigées sur Middelbourg où la situation était en ce moment très critique.

La grande flotte de Lisbonne suivit le sillage des Biscaïens, mais avec beaucoup moins de succès. Ne se doutant nullement de la révolution dont l'île de Walcheren venait d'être le théâtre, elle se rendit au signal de jeter l'ancre que lui faisait la forteresse rebelle, et sauf trois ou quatre vaisseaux, toute la flotte fut prise. C'était le plus riche butin que les insurgés eussent encore recueilli sur terre ou sur mer. La flotte était chargée d'épices, d'argent monnayé, de joyaux et des denrées les plus précieuses. On y trouva en or, cinq cent mille couronnes, et l'ensemble de la prise fut calculé devoir suffire aux frais de la guerre pendant deux ans au moins. Mille soldats espagnols, et beaucoup de munitions de guerre furent en outre capturés. L'aspect inattendu de la situation rendait naturel et presque indispensable un certain retard dans le changement de chef. Médina-Cœli, avec toute l'emphase espagnole, se déclara prêt à servir comme soldat, sous un général pour lequel il nourrissait tant de vénération, tandis que d'Albe de son côté ordonnait qu'en toute occasion l'on rendît à son successeur en titre les mêmes honneurs qu'à lui-même. Cependant. sous ce cérémonial, se cachait de part et d'autre une profonde jalousie.

En attendant, le Duc qui littéralement « n'avait plus un réal, » dut finir par faire céder son orgueil dans la question du dixième denier. Le 24 juin, il convoqua en assemblée les États de Hollande pour le 15 du mois suivant. Dans la lettre de convocation, il se déclarait prêt à abolir les nouvelles taxes, à condition que les États-Généraux des Pays-Bas consentissent à y substituer un subside annuel et régulier de deux millions de florins. Presque au même moment, le Roi renvoyait de Madrid les députés des États, avec l'assurance solennelle que la taxe allait être suspendue et avec la déclaration secrète que si elle n'était pas formellement abolie, c'était uniquement dans le but de sauvegarder la dignité du Duc.

Mais ces mesures salutaires venaient trop tard. Les États de Hollande se réunirent, il est vrai, au jour de juillet fixé, mais ce n'était pas pour obéir à d'Albe, c'était pour se rendre à la demande de Guillaume d'Orange. Ce fut non plus à La Haye, mais à Dordrecht et pour dénier solennellement au Duc toute autorité ultérieure, que l'Assemblée se tint. Ce premier congrès de la république hollandaise se déclarait toujours fidèle à la Couronne, mais n'entendait accepter d'autre gouvernement que celui d'Orange.

Le Prince avait réuni en Allemagne une nouvelle armée, qui comptait quinze mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux, outre beaucoup d'habitants des Pays-Bas, Wallons pour la plupart, au nombre d'environ trois mille. Toutefois, avant de se mettre en campagne, ses troupes exigeaient qu'on leur garantît au moins trois mois de solde. Cela lui était impossible, à moins que certaines villes de Hollande ne cautionnassent les bons qu'il voulait bien signer et délivrer à ses soldats. Pour y parvenir, il avait adressé des lettres de sa propre main aux principales cités, les adjurant de se souvenir de ce qu'elles devaient à lui-

même, à la patrie et à leur propre honneur. « Qu'une somme d'or ne vous soit pas assez chère, » disait-il dans une de ces lettres « pour que vous lui sacrifiiez vos vies, vos femmes, vos enfants et tous vos descendants, jusqu'aux générations les plus reculées ; pour que vous consentiez à attirer sur vous la honte et l'infamie et sur nous la destruction, sur nous qui avons fait tant d'efforts généreux pour vous venir en aide. Pensez au mépris que vous commettrez contre le Seigneur ; au joug sanglant que vous imposerez pour toujours à vous-mêmes et à vos enfants, si maintenant vous cherchez des subterfuges, si maintenant vous nous empêchez de commencer la campagne avec les troupes que nous avons enrôlées. D'autre part, quel inexprimable service vous allez rendre à votre patrie, si vous nous aidez maintenant à la soustraire au pouvoir des vautours et des loups espagnols. »

Ces lettres, répandues dans la province de Hollande, y produisirent une impression profonde. Conformément à ce qu'on demandait, les députés de la noblesse et de douze villes de cette province, s'assemblèrent le 15 juillet à Dordrecht. A strictement parler, les États ou gouvernement de Hollande, ce corps qui représentait la totalité du peuple, étaient composés des nobles et de six grandes villes. — En cette occasion, cependant, Amsterdam étant toujours au pouvoir du Roi, ne put envoyer de députés, tandis que d'une autre part, toutes les petites villes furent invitées à envoyer leurs représentants au Congrès. Quelques-unes acceptèrent la proposition ; les autres refusèrent de désigner des députés, les unes par un motif d'économie, les autres par timidité.

Les États étaient les représentants légitimes du peuple, mais ils n'avaient aucun pouvoir législatif. Le peuple n'avait point prétendu à la souveraineté, il n'y prétendait pas encore. La grâce de Dieu continuait à

être, en Hollande, la source d'où découlaient tous les pouvoirs. Et maintenant même les États reconnurent tacitement, comme ils l'avaient toujours fait, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif au souverain (*Landsmeeter*). Sur Philippe d'Espagne, comme représentant du comte Thierry Ier de Hollande, était descendu par une suite de canaux tortueux, le fluide divin originairement émané de Charles-le-Simple de France. — Ce pouvoir naturel ne fut pas contesté, mais il fut adroitement tourné contre le souverain. Contre le Roi, appel fut fait à l'autorité royale même résidant dans la personne du prince d'Orange, à qui, treize ans auparavant, une portion de ce droit divin avait été déléguée. Les États de Hollande se réunirent à Dordrecht le 15 juillet, comme représentants du peuple, mais ils étaient convoqués par d'Orange, commis par le Roi en 1559, comme Stathouder, et de cette façon, dépositaire des fonctions législatives et exécutives souveraines dans certaines provinces. — Telle était la théorie de ce gouvernement provisoire : le Prince représentait l'autorité royale, les nobles représentaient à la fois eux-mêmes et la population du plat pays, tandis que les douze villes représentaient toute la bourgeoisie. Réunis, ils concentraient en eux tout ce qu'une assemblée peut exercer d'autorité soit divine soit humaine. Ainsi tout le mouvement était dirigé contre d'Albe et contre le comte de Bossu que d'Albe avait nommé Stathouder à la place d'Orange. Le nom de Philippe était destiné à figurer longtemps encore en tête des actes officiels destinés aux levées d'argent, d'hommes et d'impôts au moyen desquelles on soutenait contre lui une guerre à mort.

Les États se réunirent le 15 juillet, jour auquel Paul Buys, pensionnaire de Leyde, l'ami fidèle et le confident d'Orange, fut élu pensionnaire de Hollande. L'Assemblée s'ajourna ensuite au 18 du même mois ;

ce jour-là Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde se présenta à elle, muni de pleins pouvoirs pour agir provisoirement au nom de Son Altesse.

Cet habile plénipotentiaire prononça devant les États une longue et émouvante harangue. Il rappela les sacrifices et les efforts du Prince dans les années antérieures, la désastreuse campagne de 1568, que le Prince avait commencée plein d'espérances, à la tête d'une vaillante armée, et qu'il avait dû bientôt terminer par une retraite sans gloire, parce qu'aucune ville n'avait ouvert ses portes, aucun citoyen levé la main pour la cause nationale. Néanmoins il ne s'était ni découragé ni laissé envahir par l'indifférence ; et maintenant que par la bénédiction du Ciel, les yeux des hommes s'étaient ouverts à la lumière, et tant de villes déclarées contre le tyran, le Prince avait dû soutenir un amer combat. Quoique sa fortune personnelle eût péri dans ses entreprises, il n'avait pu résister au flot de pétitions qui l'avaient supplié de s'élancer une nouvelle fois en avant. Il s'était remis à importuner ses parents et ses puissants amis ; enfin il avait mis de nouveau sur pied une belle armée. Le jour du paiement était venu. Pour lui désormais une honte éternelle, pour la patrie un éternel supplice, si le Congrès refusait maintenant les subsides nécessaires. « Levez-vous donc, » s'écria l'orateur avec élan, « réveillez votre zèle et celui des cités vos sœurs. Saisissez par les cheveux la fortune qui jamais n'a paru plus belle qu'aujourd'hui. »

L'éloquence passionnée de Sainte-Aldegonde produisit un puissant effet. Ces hommes qui s'étaient obstinément refusés aux réquisitions d'Albe, résolurent maintenant d'une voix unanime de verser pour d'Orange leurs trésors et leur sang. « Vraiment, » écrivait un peu plus tard le Duc, « c'est à en perdre la tête de fureur, que de voir avec quelle difficulté se

paient les subsides de Votre Majesté et avec quelle libéralité ce peuple met sa vie et ses biens à la disposition de ce rebelle. » Il semblait étrange à ce fidèle gouverneur, que des gens aidassent leur libérateur avec plus d'ardeur qu'ils n'en mettaient à servir leur fléau !

Il fut décidé que la somme nécessaire serait fournie en une seule fois ; partie au moyen des impôts ordinaires et des subsides en voie de paiement ; partie au moyen d'emprunts aux personnes riches, au clergé, aux ghildes et confréries ; partie enfin par la vente des ornements d'églises superflus et d'autres objets précieux. On donna les ordres nécessaires pour l'organisation des souscriptions sur toute la surface du pays ; la vaisselle d'or et d'argent, les meubles, les joyaux, tous les objets de valeur devaient être reçus ; les magistrats de chaque ville en dresseraient inventaire et récépissé, et on ferait argent de tout, soit par vente soit par emprunt sur gage. Un esprit d'enthousiaste générosité s'était emparé du pays. Chacun semblait décidé, plutôt que de payer le dixième au Duc, à donner le tout au Prince.

Les États déclarèrent en outre, par un vote unanime, qu'ils reconnaissaient le Prince en qualité de Stathouder légitime du Roi en Hollande, en Zélande, en Frise, et dans la province d'Utrecht, et qu'ils allaient user de toute leur influence auprès des autres provinces, pour le faire nommer Protecteur de tous les Pays-Bas en l'absence du Roi. Son Altesse fut sollicitée de désigner un amiral auquel seraient confiées, sous le contrôle de quelques députés des villes maritimes, les opérations sur mer. Quant aux opérations militaires par terre, elles devaient être menées d'accord avec le comte de La Marck, par Dordrecht, Leyde et Enkhuyzen. Il intervint également, entre les États et les plénipotentiaires, un engagement aux termes duquel aucune ville ne pouvait consentir de

traité avec le Roi, sans le plein consentement et la coopération des autres. Au regard de la Religion, on décréta formellement que l'exercice public de son culte serait accordé non seulement à l'Église réformée, mais aussi à l'Église catholique romaine, — et que le clergé de ces deux Églises serait protégé contre tout mauvais traitement.

A la suite de ces résolutions, le comte de La Marck fut introduit au milieu des députés. On leur donna lecture des pouvoirs qu'il tenait d'Orange et qu'ils ratifièrent. Le Prince, par cette pièce, autorisait « son bien-aimé cousin, » à enrôler des troupes, à recevoir le serment de féauté des villes, à y placer des garnisons, à rétablir toutes les coutumes locales, droits de cité, et anciens privilèges que l'on avait supprimés. Il avait également mission de maintenir *la liberté de religion, sous peine de mort contre quiconque oserait y porter atteinte ;* de restituer les biens confisqués ; et, sur l'avis de son conseil, de continuer dans leur charge les magistrats favorables à la cause, tout en destituant ceux qui lui étaient hostiles.

Le Prince était, en réalité, investi d'un pouvoir dictotorial vraiment royal. Tout un peuple le suppliait de l'accepter, sans qu'il montrât trop d'empressement à accepter même en partie cette lourde responsabilité. Il était pour le moment dépositaire de toute la souveraineté dans les provinces du nord, sans qu'il s'en préoccupât beaucoup, les voies et moyens lui donnant alors plus de soucis que les théories politiques. Son but était de délivrer le pays du tyran qui, cinq ans entiers, avait été le bourreau et le boucher du peuple. Il avait pris la résolution d'expulser la soldatesque étrangère. Pour y réussir, il devait en arriver aux mains avec son ennemi. — Il songeait si peu à agrandir son pouvoir personnel, que de son propre gré il le limita par un acte additionnel aux délibéra-

tions du congrès de Dordrecht. Dans cette ordonnance remarquable, où le prince d'Orange formula son programme de gouvernement, il annonçait ouvertement son intention « *de ne rien faire ni ordonner* sans l'avis des États, par la raison qu'ils connaissaient le mieux les affaires et les dispositions des habitants. » Il conférait aux États le soin de nommer des receveurs pour toutes les taxes publiques, décidait que tous les officiers de troupes prêteraient serment d'être fidèles, tant à lui-même, comme stathouder, *qu'aux États de Hollande*, de rester obéissants et zélés pour délivrer le pays de la tyrannie d'Albe et des Espagnols, *pour le service de Sa Majesté le Roi comme Comte de Hollande*. Cette constitution provisoire, œuvre d'un prince, souverain dictateur de fait, était certainement aussi désintéressée que sage.

Pendant ce temps, la guerre avait été menée avec vigueur dans le Hainaut. Louis de Nassau n'avait pas plus tôt pris possession de Mons, qu'il avait envoyé Genlis en France réclamer les renforts promis par une royale bouche. D'un autre côté, Don Frédéric tenait la ville étroitement assiégée ; des combats acharnés se livraient presque chaque jour sous les murs, mais il était évident que Louis ne pouvait conserver la position dans laquelle il s'était si chevaleresquement jeté, à moins de recevoir sans retard d'importants renforts. Les secours nécessaires se mirent bientôt en marche. Genlis s'était hâté dans ses levées, et l'on ne tarda pas à annoncer qu'il marchait sur le Hainaut, amenant une armée de Huguenots, dont le nombre était porté, avec beaucoup d'exagération, à 10,000 vétérans. Louis dépêcha en toute hâte à son compagnon un fourrier pour lui recommander une extrême prudence dans ses approches. Il le sollicitait surtout, avant de tenter l'introduction de renforts dans la ville, d'effectuer sa jonction avec le

prince d'Orange, qui avait déjà passé le Rhin à la tête de sa nombreuse armée.

Genlis, plein d'une confiance superbe, et brûlant d'acquérir pour lui seul la gloire d'avoir délivré la cité assiégée, méprisa cet avis. Sa témérité causa sa perte et l'échec momentané de la cause de la liberté. Traversant rapidement la frontière de France, il arriva vers le milieu de juillet à environ deux lieues de Mons. Les Espagnols savaient qu'il approchait et étaient bien préparés à faire échouer son entreprise. Le 19, étant arrivé dans une plaine circulaire d'environ une lieue d'étendue, tout entourée de taillis et de forêts, et couverte de fermes et de jardins, il s'arrêta pour envoyer quelques soldats en reconnaissance. Ce petit détachement revint bientôt, apportant l'avis que Don Frédéric de Tolède avec dix mille hommes les poursuivait. En réalité les Espagnols n'étaient que quatre mille fantassins et quinze cents cavaliers ; mais Don Frédéric pour grossir l'apparence de sa troupe avait enrôlé trois mille paysans à demi armés. Ce stratagème produisit son effet, et avant que les Français n'eussent pu se remettre de leur émotion, Noircarmes tombait sur eux à la tête de sa cavalerie. L'infanterie le suivit de près, et les Huguenots avaient à peine été vus de l'ennemi qu'ils étaient en pleine déroute. Ce fut plutôt une rencontre qu'une bataille. La perte des Français fut très considérable, tandis que fort peu d'Espagnols tombèrent. Chiappin Vitelli fut le héros de la journée. C'est à ses habiles dispositions avant le combat et à son ardeur sur le champ de bataille, que l'on dut la victoire. Blessé grièvement à la cuisse, depuis plusieurs jours, il se fit porter, couché en litière, à la tête de ses troupes et se montrait partout, les encourageant et s'exposant lui-même malgré son impuissance au plus fort du combat. La victoire manqua cependant de lui être fatale, tandis

qu'elle rapportait à Don Frédéric un renfort de gloire. Les efforts de Vitelli, malade comme il l'était, lui causèrent une inflammation violente, qui fut près de l'emporter, tandis que le fils du duc d'Albe devint partout célèbre pour cette défaite totale des vétérans huguenots, due cependant à son lieutenant et à Julien Romero.

Les Français laissèrent au moins douze cents morts sur le champ de bataille, mais un bien plus grand nombre furent massacrés en détail par les paysans chez lesquels ils cherchèrent à se réfugier, et qui n'avaient pas encore oublié les horreurs commises dans les précédentes guerres par les soldats de Henri II. Beaucoup d'officiers furent faits prisonniers, entre autres Genlis, le général en chef. Cet infortuné gentilhomme devait payer de sa vie sa témérité et son entêtement. On le transporta au château d'Anvers où, après une captivité de seize mois, il fut secrètement étranglé par ordre d'Albe, qui fit courir le bruit qu'il était mort de maladie. Environ cent hommes de pied parvinrent à pénétrer dans Mons, et ce fut là tout ce que le comte Louis reçut de la France, sur laquelle il avait fondé, non sans quelque raison, de si grandes espérances.

En même temps que survenaient ces revers, le Prince avait déjà mis son armée en mouvement. Le 17 juillet, il avait passé le Rhin à Duisburg, avec quatorze mille fantassins, sept mille cavaliers, enrôlés en Allemagne, et une troupe de trois mille Wallons. Le 23 du même mois, il s'empara de la ville de Ruremonde, après une vive canonnade, et là ses troupes commencèrent déjà à déshonorer la belle entreprise dans laquelle elles étaient engagées, en imitant les cruautés et les barbaries de leurs ennemis. Les personnes et les biens des habitants, à fort peu d'exceptions près, furent respectés ; mais plusieurs

prêtres et moines furent mis à mort par la soldatesque avec d'odieux raffinements de barbarie. Le Prince, irrité d'une pareille conduite, mais se trouvant dans l'impossibilité d'exercer une autorité bien sévère sur des troupes auxquelles ses ressources ne lui permettaient pas de payer entièrement leur solde, publia une proclamation, dans laquelle il flétrissait de pareils excès, et ordonnait à ses partisans, sous peine de mort, de respecter les droits de tout le monde, papistes ou protestants, et de protéger la liberté des exercices religieux, aussi bien dans l'Église catholique que dans l'Église réformée.

On ne pouvait guère s'attendre à ce que les troupes levées par le Prince en Allemagne, ce grand entrepôt de soldats mercenaires, d'où le Duc aussi tirait ses renforts annuels, montrassent des dispositions bien différentes de celles enrôlées sous les drapeaux espagnols. Cependant il y avait un grand contraste de caractère entre les chefs. Tandis que l'un recommandait la pratique du vol, du viol et de l'assassinat, *comme un devoir*, et donnait des ordres précis pour que l'on massacrât « tout le monde, » dans les villes qu'il prenait, l'autre empêchait de tout son pouvoir le moindre excès, protégeant non seulement les personnes et les biens, mais en outre l'ancienne religion.

L'Empereur Maximilien avait recommencé ses proclamations contre les opérations militaires d'Orange. Lié au roi d'Espagne par tant de nœuds de famille, à la fois cousin, beau-frère et beau-père de Philippe, il lui était fort difficile de garder l'attitude qui convenait au chef d'un empire auquel la paix de Passau avait assuré la liberté de religion. Il était plus que suffisamment prouvé qu'en fait de remontrances et d'intercessions auprès de Philippe, tout était inutile. Requérir du Prince qu'il conservât la paix, en se fon-

dant sur une médiation soit projetée soit accomplie, n'était donc plus qu'une injurieuse dérision. C'était se rire de lui plus impudemment encore que de lui enjoindre de cesser toute hostilité, par le motif que, les Pays-Bas faisant partie de l'Empire, les traités de Passau et d'Augsbourg les protégeaient. Ce fut donc à bon droit que le Prince, dans une lettre modérée mais péremptoire, qu'il adressa de son camp à Sa Majesté Impériale, lui répondit que toutes les intercessions ayant été vaines, il ne restait plus aux Pays-Bas d'autre espoir que l'épée.

Le Prince avait été retenu pendant un mois à Ruremonde, parce que, selon ses propres expressions, « il n'avait pas un seul sou, » et qu'en conséquence, les troupes refusaient d'entrer dans les Pays-Bas. Ayant enfin reçu des villes de Hollande la garantie de trois mois de paye qu'il leur avait demandée, le 27 août, le jour même de la publication de sa lettre à l'Empereur, il passa la Meuse et se dirigea, suivant une ligne tortueuse, par Diest, Tirlemont, Sichem, Louvain, Malines, Termonde, Audenaerde et Nivelles. Beaucoup de villes et de villages reconnurent son autorité et acceptèrent ses garnisons. La plus considérable d'entre elles fut Malines, dans les murs de laquelle il laissa un fort détachement. Cela décida du sort de cette cité. D'Albe ne put pardonner pareil acte de patriotisme à une commune qui venait tout récemment de repousser ses propres soldats. « C'est par la permission directe de Dieu, » écrivit-il, animé de l'esprit prophétique de la fureur et de la vengeance, « que nous pourrons enfin la punir comme elle le mérite, pour le sac des églises et les autres méfaits qui s'y sont commis du temps de Madame de Parme, et que le Seigneur n'a pas voulu laisser passer sans châtiment. »

En attendant, le Prince continuait sa marche. Lou-

vain obtint de rester momentanément neutre, au prix de seize mille ducats ; Bruxelles refusa obstinément de prendre parti pour lui, et était trop puissante pour y être amenée de force ; d'autres villes importantes, convaincues par les arguments et gagnées par l'éloquence des différentes proclamations qu'il répandait à mesure qu'il avançait, se rangèrent spontanément et même avec enthousiasme sous sa bannière. Que les résultats de cette campagne eussent été différents sans le cataclysme imprévu qui allait bientôt ébranler la chrétienté entière et renverser, avec les plans si bien mûris du Prince, un monde de légitimes espérances ! Après la Providence et son propre courage, il fondait son principal appui sur le secours de la France. Quoique Genlis par son imprudence se fût perdu avec toute une armée, le Prince continuait cependant à compter à juste titre sur la politique de la cour de France.

Les papiers trouvés en la possession de Genlis par ses vainqueurs avaient tous le même sens. « Vous seriez frappé de stupeur, » écrivait le secrétaire du duc d'Albe, « si vous lisiez une lettre actuellement en ma possession, *adressée par le roi de France à Louis de Nassau.* » Dans cette lettre, le Roi déclarait sa résotion d'employer toutes les forces que Dieu lui avait données, à délivrer les Pays-Bas de la tyrannie sous laquelle ils gémissaient. La correspondance de Coligny avec d'Orange était dans le même esprit et les mêmes termes que celle du gouvernement français. L'Amiral assurait au Prince qu'il n'y avait pas à douter de la sincérité des intentions du Roi en faveur des Pays-Bas, et, tout en recommandant la plus grande précaution, annonçait pour une époque rapprochée, comme une chose presque certaine, son arrivée en personne à la tête de douze mille arquebusiers français et d'au moins trois mille hommes de

cavalerie. Le prince d'Orange, fort par lui-même et sur le point de recevoir de pareils renforts, pouvait donc à bon droit se vanter que les Pays-Bas étaient libres et qu'il tenait d'Albe. Un peu de précipitation lui était permise, car pour détruire ses généreuses illusions, il ne fallait rien moins qu'un miracle — et hélas ! le miracle arriva ; miracle de perfidie et de meurtre, tel que le monde, fait cependant depuis longtemps aux massacres, n'en avait jamais vu jusqu'alors. Le 11 août, Coligny annonçait, plein d'espoir, sa marche prochaine vers les Pays-Bas, *approuvée et aidée par le Roi*. Quinze jours plus tard les « noces parisiennes » avaient lieu ; et l'Amiral, amené à la confiance par une diabolique astuce, endormi dans la sécurité par l'harmonie des cloches annonçant d'augustes noces, était tout à coup, avec des milliers de ses coreligionnaires, égorgé dans les rues de Paris par des mains de gentilshommes et même par les mains du Roi.

Ces pénibles nouvelles surprirent le Prince au milieu de ses progrès ; il continua de marcher en avant, mais avec la conviction que la seule arrivée de l'horrible récit avait décidé du sort de la campagne, et que la chute de Mons était inévitable. Selon ses expressions, il avait été jeté à terre « comme d'un coup de massue, » et ses ennemis tirèrent du grand évènement le même augure que lui.

Le crime ne fut pas commis d'accord avec le gouvernement espagnol. Les deux cours, au contraire, étaient en ce moment dans les dispositions mutuelles les plus hostiles. Au commencement de l'été, Charles IX et ses conseillers complotaient contre Philippe, comme vers la fin de cette saison ils trahissaient Coligny et d'Orange. Le massacre des Huguenots n'eut pas même le mérite d'un plan bien combiné et adroitement exécuté. Nous avons vu avec quelle persistance,

sept ans auparavant, Catherine de Médicis avait rejeté les avances faites par d'Albe pour l'arrangement en commun d'un projet d'extermination de tous les hérétiques au même moment en France et dans les Pays-Bas. Nous avons vu avec quel mépris d'Albe s'était éloigné, à Bayonne, du pauvre petit roi, qui lui avait déclaré son aversion pour tout projet de prendre les armes contre ses propres sujets et d'amener ainsi une ruine générale. « On voit bien qu'on lui a fait la leçon, » écrivait d'Albe à son maître. Malheureusement, la même mère d'où venaient ces leçons d'hypocrite bienveillance, avait maintenant travaillé dans un tout autre sens la nature couarde mais féroce de son fils. L'assassinat tenté sur Coligny, les menaces de vengeance de la part des Huguenots, la nécessité de prendre la haute main dans la lutte armée des partis, furent invoqués avec toute l'habileté des Médicis et un entier succès. Sous cet infatigable aiguillon, le Roi finit par éclater en un transport de frénésie. Se dressant tout à coup, avec un hurlement de rage et de terreur : « Je consens à tout, » s'écria-t-il, « pourvu qu'il ne reste en France aucun Hu-« guenot vivant qui puisse me reprocher cet acte. »

Dans la nuit même le massacre commença. Ce crime, prémédité depuis si longtemps, ne s'accomplit que dans un moment de panique, mais il n'en fut pas moins complet. Le Roi, qui quelques jours auparavant écrivait de sa propre main à Louis de Nassau, pour lui exprimer sa ferme résolution de soutenir la cause des Protestants tant en France que dans les Pays-Bas ; qui, dans l'arrangement de ses plans politiques, prenait conseil de Coligny ; qui venait d'envoyer des troupes françaises, sous les ordres de La Noue et de Genlis, au secours des Calvinistes de Flandre, fut celui qui donna le signal du massacre général des Protestants, et de ses propres mains,

des fenêtres de son propre palais, avec son arquebuse, tira sur ses sujets comme sur des bêtes sauvages.

Du dimanche au mardi, suivant les calculs les plus modérés, cinq mille Huguenots de tous rangs furent tués dans Paris. Pour tout le royaume, le nombre des victimes fut diversement évalué ; on le porta tantôt à vingt-cinq mille, tantôt à cent mille. Le cœur de l'Europe protestante, frappé d'horreur, cessa pour un instant de battre. La reine d'Angleterre prit des habits de deuil et repoussa avec mépris les excuses de l'ambassadeur de France. A Rome, au contraire, la nouvelle du massacre fit naître une joie inexprimable. Le Pape, accompagné des cardinaux, alla en grande pompe à l'église de Saint-Marc rendre grâces à Dieu du bienfait dont le Saint-Siège et toute la chrétienté venaient d'être l'objet ; un *Te Deum* fut chanté en présence de l'auguste conclave.

Mais rien ne pouvait être au dessus de la satisfaction que Philippe II ressentit de l'évènement. Le gouvernement français allait enfin cesser d'assister les Protestants des Pays-Bas ! Saint-Goard, l'ambassadeur français à Madrid, écrivait à Charles IX : « La nouvelle des événements du jour, de la Saint-Barthélemy, est arrivée en ce lieu au Roy catholique par ung courrier depesché par Don Diégo, le samedi au seoir, septième de ce mois, et ayant le Roy ceste nouvelle, il a montré, contre son naturel, tant d'allégrie (joie) qu'il l'a faict plus magnifeste que de toutes les bonnes avantures et fortunes qui lui vindrent jamais, aiant appelé ses familiers pour leur dire qu'il cognoissoit que Vostre Majesté estoit son bon frère, et qu'il voïoit qu'il n'y avoit au monde qui en méritast le titre de très-chrestien qu'Elle. Et m'envoia ledit Sr Roy son secrétaire Cayas m'aporter le *parabien* (félicitation) de ceste nouvelle et advertir que à mesme heure le Roy

son maistre passoit à S[t]-Hieronyme pour y rendre toutes sortes de grâces à Dieu et le prier tenir à Vostre Majesté la main à ses affaires de si grande conséquence. Je le feus trouver dimanche matin audit S[t] Hieronyme et estant arrivé près de luy, *il se prist à rire*, et avecques démonstration d'un extresme plaisir et contantement, il me commança à louer Vostre Majesté du tiltre de très-chrestien, me disant qu'il n'y avoit Roy qui se peult faire son compaignon, *ne an valleur ne an prudance*. Premièrement louant la résolution prise et la longue dissimulation de si grande entreprise, n'estant tout le monde ensemble capable de la pouvoir comprendre. » . . . . « Je luy dis, Sire, » continuait l'ambassadeur, « que je louois et remerciois Dieu et me réjouissois avecques luy, de ce qu'il luy avoit pleu que *Vostre Majesté eust si bien paié le maistre de son apprentissage* et s'estre montré si à propos de mériter le nom de Roy très-chrestien et très-véritable. J'ajoutai que au reste il falloit qu'il confessast qu'il debvoit à Votre Majesté ses Pays-Bas de Flandres. »

Rien, à la vérité, n'était plus de nature à réjouir le cœur de Philippe que cette nouvelle aussi inattendue qu'opportune. Par ce crime monstrueux, Charles IX, dont les intrigues dans les Pays-Bas étaient connues depuis longtemps, devenait son plus puissant allié et apprenait en même temps aux protestants d'Europe qu'il y avait dans la chrétienté une tête couronnée plus digne d'exécration que le roi d'Espagne. — Celui-ci écrivit sur-le-champ à d'Albe, lui exprimant sa satisfaction de ce que le roi de France s'était débarrassé d'une race aussi dangereuse, ce qui le forcerait dorénavant à cultiver l'amitié de l'Espagne, la reine d'Angleterre et les Protestants d'Allemagne ne pouvant plus, après cet évènement, avoir aucune confiance en lui. Il informait en outre le Duc que Saint-Goard,

l'envoyé français, l'avait instamment sollicité d'ordonner l'exécution immédiate de Genlis et de ses compagnons, faits prisonniers, aussi bien que de tous les Français qui seraient trouvés dans Mons, et que, quant à lui, il croyait aussi que cette mesure était convenable. « Plus tôt ces plantes nuisibles seront extirpées », disait Philippe, « moins il y aura à craindre qu'une nouvelle moisson ne croisse. » Aussi le monarque ajoutait-il, de sa propre main, sur la lettre : « Je désire que si vous n'avez pas encore débarrassé le monde de ces gens-là, vous le fassiez sans retard et m'en informiez, car je ne vois aucune raison de différer encore. » Voilà, peint de la main de l'ambassadeur de France et de celle de Philippe lui-même, le tableau infernal de la joie que donnait au roi d'Espagne l'assassinat que son frère « le Roi Très Chrétien » venait de commettre sur vingt-cinq mille de ses sujets. C'était avec cet horrible sang-froid que Sa Majesté Catholique ordonnait d'ajouter à tant de sang l'exécution de quelques milliers de Huguenots, pour bien achever les plans de son royal frère ; et Philippe pouvait encore écrire de lui-même « que tout le monde reconnaissait la bonté de sa nature et la douceur de ses intentions ! »

Au fait, le conseil que donnait Saint-Goard, au sujet des prisonniers français que d'Albe avait en ses mains, était la suite naturelle de la Saint-Barthélemy. Ces officiers et ces soldats, Charles IX lui-même les avait envoyés dans les Pays-Bas *combattre pour la cause protestante contre d'Albe et Philippe*. Les papiers que l'on avait saisis sur eux l'avaient placé dans un grand embarras vis-à-vis du gouvernement espagnol, avant que le grand massacre ne fût venu effacer pleinement toutes ses fautes. Il avait ordonné à Mondoucet, son envoyé aux Pays-Bas, d'user sans scrupule de dissimulation, et tout en continuant ses intrigues

avec les Protestants, de récuser hardiment toutes les preuves de ces rapports secrets. « J'ai vu, » écrivait-il douze jours avant le massacre, « comme ilz ont faict mettre entre les mains d'Aussonleville plusieurs lettres et papiers trouvés et pris parmy ceulx que ont été deffaitz avecques Genlys, pour les visitter, et qu'ilz cognoissent par iceulx ce que s'est faict par ledit Genlys avoir esté commis de mon consentement.... *Mais ce sont mensonges inventés pour tousjours le mettre* (*le duc d'Albe*) *en meffiance de moi*.... Vous luy en parlerez de ceste manière. Aussy debvez-vous quelquefoys luy dire ce que sçavez des affaires de ses ennemys, par forme d'advertissement, pour le contanter et luy faire croire davantage vostre intégrité ; car encores qu'il ne y adjouste foy, toutes foys cela servira à mon intention, pourvu que le faciez dextrement. *J'ay pris plaisir d'entendre les avis que avez reçus du costé du prince d'Orange. Il y fault renvoyer souvent, et surtout qu'il ne soyt descouvert qu'aiez intelligence avecques ledit prince*, et qu'estant ceulx que y depescherez surprins, l'on ne les trouve chargez de chose que en face foy. »

Cette diplomatie astucieuse n'était-elle pas digne d'un roi à qui sa mère, dès sa plus tendre enfance, avait fait étudier « le Prince » de Machiavel, et qui s'était imprégné pour ainsi dire de cette maxime si souvent répétée à cette époque : « Celui qui ne sait pas mentir ne sait pas régner ? »

La joie dans le camp espagnol devant Mons était au comble. On eût dit que la seule barrière qui séparât les hérétiques d'une destruction complète venait de s'écrouler. Des hymnes dans Sainte-Gudule, des feux de joie et de brillantes illuminations, le bruit de l'artillerie se mêlant aux sons des clairons et des tambours, voilà ce qui célébra, à la cour et au camp, ce glorieux jour de fête, celui où le Roi Très Chrétien

avait fait grand massacre de ses sujets chrétiens. En outre, et sans perdre un instant, on se hâta d'informer les Huguenots, enfermés avec Louis de Nassau dans la ville assiégée, de la grande catastrophe qui paralysait dorénavant leur valeur. Un soldat espagnol, qui se conduisit vaillamment au siège de Mons, dont il fit ensuite avec soin le récit, dit en parlant de la Saint-Barthélemy : « Ce fut un châtiment bien digne du Roi qui à bon droit s'intitule « Très-Chrétien », et ce qui fut surtout bien glorieux pour lui, c'est qu'il l'infligea de sa propre main. » Cette observation n'était pas une énergique raillerie, c'était l'expression sincère de l'opinion d'un homme célèbre cependant par son habileté à manier et l'épée et la plume.

L'ambassadeur français près les Pays-Bas fut, on le conçoit, immédiatement informé du grand évènement par son souverain. Charles IX en faisait un récit saisissant. Le 26 août, les mains encore fumantes, et pendant que le massacre se continuait par toute la France, le Roi racontait à Mondoucet que l'Amiral ayant reçu d'une fenêtre une « harquebuzade », avait, « avec ceulx de sa faction », résolu « d'en prendre eulx-mêmes vengeance, non-seullement sur ceulx de Guise, mais aussy sur tous ceulx desquels ils estoient entrés en soubçon. De manière que pour prévenir l'exécution d'une si pernitieuse entreprise, j'ay », continuait le Roi, « esté constraint permettre et doner moyens ausdits de Guise de courir sus audit Amiral, comme ilz ont faict, ayant ledit Amiral esté tué et tous ses adhérents. Et d'autant que ceste dite exécution a esté accompagnée d'une esmotion populaire, ung très grand nombre de ceulx de la nouvelle religion qui estoyent en ceste dite ville ont esté massacrez et taillez en pièces ; estant croiable que ce feu ainsy allumé ira courant par toutes les villes de mon royaume, lesquelles, à l'exemple de ce que s'est faict

en ceste dite ville, s'assureront de tous ceulx de ladite religion. »

L'histoire n'offre guère d'exemple d'un roi chrétien parlant d'égorger ses sujets avec autant de sang-froid, au moment où cette œuvre sanglante se poursuit à ses côtés. Faisons en outre observer que le fanatisme religieux, excuse ordinaire de pareilles horreurs, ne peut être allégué dans cette occurrence. Catherine jadis avait favorisé les Huguenots autant que les Catholiques, et Charles lui-même, au moment de perpétrer son crime, se trouvait en état d'alliance étroite avec les hérétiques de la France et des Flandres, et secondait les projets d'Orange et de Louis de Nassau. Bien plus, à ce même instant, dans cette même lettre par laquelle il annonçait le massacre à son ambassadeur, il le chargeait *de continuer à entretenir des intelligences suivies mais très secrètes avec le prince d'Orange*, et de prendre grand soin que le duc d'Albe ne sût rien de ces relations. Son plan était, on le devine, d'empêcher que le Prince renoncât à ses desseins et vînt en France y susciter des troubles. Le Roi, maintenant que le fait était accompli, désirait ardemment recueillir tous les fruits de son crime. « Or, M. de Mondoucet, » continuait-il, « en telz affaires, il fault prendre garde de près à tout événement. Je scay bien que ceste nouvelle sera très agréable au dit duc d'Albe, car elle favorisera grandement ses dessaings ; toutefois je ne désire qu'il en recueille seul le fruit, et que selon sa bonne coustume, il regarde de conduire ses affaires de telle sorte qu'il me rejette sur les bras, non seulement les forces du prince d'Orange, mais aussi renvoye en mon royaume ceulx qu'il a prins prisonniers à la défaitte de Genlys, et laisse eschaper les autres qui sont dedans Montz, qu'il tient enfermez affin de establir cependant ses

affaires, et nestoyer les pays de son maistre plus à son ayse des rebelles. »

C'était suffisamment clair, et Mondoucet pouvait savoir ce qu'on voulait. « Observez soigneusement sa contenance (du Duc) en lui faisant part de mon désir, » ajoutait le Roi, « et retenez diligemment ses propoz, desquels vous me manderez vostre advis. » Mais afin qu'il n'y eût pas à se méprendre sur ses intentions, Charles répétait cinq jours après à son ambassadeur, combien « il seroyt marry si le duc d'Albe ne se faisoit maistre de Montz, et encore plus si c'estoyt par composition; dites au Duc, » ajoutait-il encore, « qu'il importe grandement, pour le service de Dieu et celuy de son maistre, que ceulx qui sont dedans soient mis en pièces. » Le même jour il écrivit une seconde lettre, tellement ce point lui tenait au cœur, pour insister auprès de son envoyé sur la nécessité d'amener d'Albe à châtier les sujets rebelles au roi de France. « S'il vous respond que c'est tacitement le requérir de faire mourir lesdits prisonniers et faire tailler en pièces ceulx dudit Montz, vous luy direz que c'est ce qu'il doibt faire, et qu'il se fera ung très grand tort et à toute la chrestienté, s'il fait autrement. » Certes le Duc ainsi clairement mis en demeure, et par son propre maître et par Sa Majesté Très Chrétienne, de condamner tous les Français à la mort, était bien garanti contre tout reproche. Malheureusement il ne put réussir à exécuter entièrement ces féroces instructions. Les prisonniers qu'il détenait déjà, ne devaient pas lui échapper, mais la ville de Mons allait lui montrer, comme il le disait lui-même, « qu'elle avait les dents plus fortes qu'on n'aurait dû le croire. »

Mondoucet se hâta d'exposer à d'Albe l'urgente nécessité d'accomplir le grand massacre qu'on lui proposait avec tant de sang-froid. « Le Duc me respon-

dit, » écrivit-il à son souverain, « qu'il ne luy restoit plus guères de prisonniers entre les mains, lesquelz alloit-il même tous les jours exécutant, mais pour quelque respect (qu'il ne me dist point) il réservoit encore les chefz gentilshommes et principaux qu'il avoit. » Plus tard il informa son maître que Genlis, Jumelles et les autres chefs s'étaient engagés, si d'Albe voulait les admettre à rançon raisonnable, à amener les Français à quitter Mons, mais que le Duc, quoique n'en parlant plus avec autant de confiance, continuait à espérer prendre la ville d'assaut. « Je luy ay dit, » ajoutait-il, « de les faire tous mourir, en l'assurant qu'il seroit responsable s'il ne le fesoit. Mais, m'a-t-il répondu, que le Roi très Chrestien mande à ceulx qui sont dans la ville de Mons, qu'ilz le viennent trouver, avec bon serment pris d'eulx de ne se remuer en façon du monde, et demourer paisibles, et ainsi les prisonniers demoureront à ma discrétion et auray ma ville. » L'ambassadeur lui dit que Sa Majesté pourrait très volontiers faire ce commandement-là, « mais qu'il estoit à croire, pour les raisons qu'il savoit, *qu'ilz ne se voudroient fier à Sa Majesté très chrestienne et aimeroient mieux mourir dans Mons.* »

C'était vraiment répondre avec grand sens, mais n'est-il pas curieux de voir le cynisme avec lequel l'ambassadeur accepte pour son maître une pareille position, tout en rapportant avec un calme inouï les résultats de ces sanguinaires entretiens.

Telle était la situation des affaires, quand le prince d'Orange arriva à Péronne, entre Binche et les retranchements du duc d'Albe. L'armée assiégeante était riche en notabilités de haut rang. Don Frédéric de Tolède avait jusqu'ici commandé en chef, mais le 27 août, les ducs d'Albe et de Médina-Cœli étaient entrés au camp. Peu d'instants après, arrivait le bel-

liqueux archevêque de Cologne, à la tête de deux mille cavaliers. Il ne restait qu'une chance au prince d'Orange, et l'expérience lui avait appris quatre ans auparavant combien cette chance était faible. Il pouvait provoquer son ennemi à une bataille rangée et s'en remettre à Dieu du résultat. Comme il le disait, « il croyait encore que le grand Dieu des armées était avec lui et combattrait au milieu de ses troupes. » Aussi longtemps que d'Albe restait dans son camp imprenable, le Prince ne pouvait ni l'attaquer ni jeter des renforts dans Mons. Il fut bientôt certain que d'Albe était trop sage pour se mettre en danger, en risquant un combat superflu. Le Duc savait que la cavalerie du Prince était beaucoup supérieure à la sienne. Il se déclarait peu disposé à jouer le jeu du Prince, au lieu de gagner lui-même la partie qui n'était plus douteuse. Les soldats huguenots enfermés dans Mons étaient en proie au désespoir et à l'indicipline ; Louis de Nassau gisait sur son lit, consumé par une fièvre dangereuse ; Genlis était prisonnier et son armée taillée en pièces ; Coligny était assassiné et la France protestante réduite à l'impuissance ; les troupes d'Orange, engagées seulement pour trois mois, se mutinaient déjà, et ne pouvaient manquer de se mettre en état de révolte ouverte, dès qu'elles verraient clairement les conséquences du massacre de Paris ; il y avait donc encore plus de raisons qu'en 1568 pour que d'Albe gardât l'immobilité la plus absolue, et attendît le moment où la cause de son ennemi sombrerait d'elle-même sous ses yeux. Le vaillant archevêque de Cologne était plus avide de combat. Chaque jour on le voyait à cheval à côté du Duc, l'armure au corps et les pistolets aux fontes, harnaché et vêtu comme un de ses soldats, et pressant avec ardeur le Duc de livrer bataille au Prince. Le Duc louait fort, mais sans s'y rendre, l'enthou-

siasme du prélat. « Il fait fort bonne figure avec son corselet et ses pistolets, » écrivait-il à Philippe, « et il montre grand dévoûment aux intérêts de Votre Majesté. »

L'issue de la campagne était inévitable. Le 11 septembre, Don Frédéric, à la tête d'une troupe choisie de quatre mille hommes, s'établit à Saint-Symphorien, village situé près la porte d'Havré, tandis que le Prince avait pris ses campements à Harmignies, à une demi-lieue du même endroit, d'où il cherchait à introduire du renfort dans la ville. Dans la nuit du 11 au 12, Don Frédéric tenta contre le camp ennemi une camisade ou surprise nocturne qui fut excessivement heureuse, et manqua d'amener pour résultat la capture du Prince lui-même. Une troupe choisie de six cents arquebusiers, portant, comme c'était l'habitude dans des expéditions semblables, leur chemise au-dessus de leur armure, afin de se reconnaître dans l'obscurité, marcha sous la conduite de Julien Romero, vers les lignes ennemies. Les sentinelles furent massacrées ; toute l'armée, prise à l'improviste, fut un moment réduite à l'impuissance, tandis que, pendant deux heures, depuis une heure jusqu'à trois heures du matin, les Espagnols massacrèrent leurs ennemis, encore à demi endormis, ignorant la faiblesse numérique des assaillants, et incapables de distinguer dans la mêlée un ami d'un ennemi. Les plus hardis, conduits par Julien en personne, s'étaient dirigés tout droit vers la tente du Prince. D'Orange et sa garde étaient plongés dans un profond sommeil, mais un petit épagneul, qui passait toujours la nuit sur le lit du Prince, faisait meilleure sentinelle. Au bruit des pas de l'ennemi, l'animal s'élança poussant des aboiements furieux et égratignant avec ses pattes la figure de son maître. Celui-ci n'eut que le temps d'enfourcher un cheval qui était tout sellé et de fuir à la faveur de l'obscurité,

avant que ses ennemis pénétrassent dans sa tente. Ses serviteurs furent tués, son écuyer et deux de ses secrétaires, montés à cheval un moment après, perdirent la vie, et sans la vigilance du petit chien, Guillaume d'Orange, sur qui reposait tout le poids du sort de sa patrie, eût péri, dès le début de son entreprise, d'une mort ignominieuse. Jusqu'à son dernier jour, le Prince conserva constamment un épagneul de la même race dans sa chambre à coucher. Le carnage nocturne continuait toujours, mais les Espagnols, dans leur fureur, mirent le feu aux tentes. La lueur de l'incendie fit voir aux orangistes à quelle force insignifiante ils avaient affaire. Mais avant qu'ils pussent se rallier, Romero avait fait retraite avec ses arquebusiers, chacun d'eux ayant pour le moins tué son homme. Six cents soldats de l'armée du Prince venaient d'être passés au fil de l'épée, et beaucoup d'autres brûlés dans leur lit ou noyés dans la petite rivière qui bordait le camp. Soixante Espagnols seulement perdirent la vie.

Ce désastre n'eut pas pour effet de changer les plans du Prince; ces plans étaient déjà mis à néant. En un clin d'œil, le nerf de toute son entreprise avait été coupé par le massacre de la Saint-Barthélemy. Il se retira sur Péronne et de là à Nivelles, suivi secrètement par un assassin, du nom de Heist, allemand de naissance, mais appartenant à la chevalerie française, lequel s'était engagé envers d'Albe à tuer d'Orange pour une grosse somme d'argent; heureusement il ne devait pas réussir. Les soldats refusaient nettement de tenir la campagne une heure de plus, et même de fournir une escorte au comte Louis, si, d'aventure, on parvenait à le faire sortir de la place. Le Prince fut obligé d'informer son frère de l'état désespéré de ses affaires, et de lui conseiller de capituler aux conditions les plus favorables. Le cœur tout gonflé de tristesse, il abandonna le chevaleresque Louis assiégé

dans la ville qu'il avait si audacieusement prise et repassa la Meuse pour se diriger vers le Rhin. Une révolte formidable éclata parmi ses troupes ; ses officiers qui continuaient à l'entourer d'affection et de respect, parvinrent à grand'peine à protéger sa vie contre les attaques d'une soldatesque brutale, rendue furieuse par l'impossibilité où il se trouvait de la payer autrement qu'en papier incomplètement garanti par les villes de Hollande. Passant le Rhin à Orsoy, il licencia son armée et se retira, presque seul, en Hollande.

A cette heure de détresse et de défaite, le Prince se montra plus héroïque encore que plus d'un conquérant en son jour de triomphe. Déçu dans toutes ses espérances, tombé avec tout l'édifice des grandeurs de sa patrie, sous le coup du crime colossal de son royal allié, il ne perdit pas sa confiance en lui-même et sa foi inaltérable en Dieu. Toutes les villes qui, peu de semaines auparavant, avaient joyeusement arboré son étendard, firent toutes à la fois défection. Il se rendit en Hollande, la seule province qui lui restât fidèle et continuât à le regarder comme un sauveur, mais en y entrant il s'attendait et était préparé à y périr. « *Illecq ferai-je ma sépulture*, » disait-il avec une simplicité sublime dans une lettre intime à son frère.

Il avait marché au secours de Louis, trouvant sur son passage les portes de toutes les villes ouvertes pour le recevoir. Il avait compté être rejoint par Coligny, à la tête de troupes d'élite, et voici qu'il était forcé d'abandonner son frère à son destin, le massacre de Coligny et de ses compagnons d'armes le privant de l'armée sur laquelle il comptait, et chaque ville, chaque province désertant sa cause avec le même empressement qu'elles avaient mis à l'embrasser. Que disait-il en face de tout cela ? « Il a ainsy pleu à Dieu, pour nous oster toute espérance que pouvions avoir

assise sur les hommes ; le Roy publie que le massacre a esté fait par son commandement, deffendant à tous ses subjets, sur peine de la hart, de ne prendre les armes pour venir à mon secours ; voire, que plus est, il a présenté au duc d'Alve secours contre moy. S'il ne feust entrevenu, nous étions maîtres du duc d'Alve, et l'eussions capitulé à nostre plaisir. » Même alors d'Orange n'était pas encore découragé.

Avec quelque énormité que l'eût trompé la cour de France, il ne fallait pas s'en prendre à sa sagacité politique. « Tant s'en faut que l'on me polra imputer à légère crédulité d'avoir ajouté foy aux apparences, » disait-il, « au contraire l'on m'eust à bon droit peu acoulper (accuser) de malignité, si j'eusse seulement voulu faire semblant d'en avoir aucun soupçon sinistre ; aussi n'est-ce pas chose ordinaire de cacher telles et si énormes délibérations soubs une couverture si plausible de festin et de nopces, et mesmes d'une alliance tant signalée et tant souhaittée de toutes gens de bien. »

Pendant ce temps, le comte Louis était cloué sur son lit par une fièvre ardente. Ses soldats refusaient de défendre plus longtemps la place ; ils savaient que les projets de Charles IX étaient changés et que les troupes d'Orange s'étaient retirées. D'Albe leur offrait les conditions les plus honorables, et il était impossible, par conséquent, que le Comte résistât davantage. La ville était assez importante et le temps assez précieux dans ce moment, pour que le Duc laissât de se venger du rebelle qu'il détestait de tout son cœur et se contentât de lui ravir la proie dont il s'était emparé avec tant d'audace. « C'eût été pour moi un grand plaisir, écrivait le Duc, outre le service rendu à Dieu et à Votre Majesté, que de tenir le comte de Nassau en mon pouvoir. J'aurais surmonté tous les obstacles pour m'emparer de lui, tant je hais

particulièrement cet homme. » Il reconnut pourtant que, dans les circonstances du moment, le conseil de guerre devait s'arrêter aux conditions les plus modérées.

Aussi, le 19 septembre, l'illustre De La Noue d'une part et le seigneur de Noircarmes pour l'Espagne d'autre part, chacun avec trois témoins, signèrent-ils les articles d'une capitulation. La ville était livrée à d'Albe, mais les soldats sortaient avec armes et bagages. Ceux des habitants qui avaient combattu contre Sa Majesté ou qui restaient attachés à la religion réformée, pouvaient se retirer avec les soldats. Les troupes juraient de ne plus servir contre les rois de France ou d'Espagne ; cette clause fut expressément supprimée pour Louis, ainsi que pour les soldats anglais ou allemands, le Comte ayant repoussé avec indignation l'idée de prendre un pareil engagement ou de cesser pour un seul instant les hostilités. On convint également de fournir des escortes et d'échanger des otages, pour assurer la stricte exécution du traité. Les préliminaires étant ainsi réglés, les troupes des patriotes sortirent de la ville.

Le comte Louis se leva de son lit de malade pour aller, à leur demande, saluer les généraux victorieux. Il fut reçu dans le camp d'Albe avec des marques extraordinaires d'estime et d'admiration. Le duc de Médina-Cœli l'accabla de politesses et de *basolomanos*, tandis que Don Frédéric l'assurait, dans le langage emphatique de la politesse espagnole, qu'il n'y avait rien au monde qu'il ne fît pour le servir et qu'il aurait plus grand plaisir à exécuter ses moindres désirs, que s'il était son plus proche parent.

Comme le Comte, le lendemain, souffrant encore de la fièvre et enveloppé dans une longue robe de chambre, quittait la ville, il fit arrêter sa voiture à l'entrée des quartiers de Don Frédéric. Ce général,

qui se tenait incognito à la porte, regardant avec admiration ce héros illustré par tant de rudes batailles, se retira à son approche, pour ne pas forcer un malade à se donner la peine de descendre. Mais Louis, le reconnaissant, le salua à la façon espagnole : « *Perdone vuestra senorio lapesedumbre,* » et s'arrêta devant la porte. Don Frédéric, par égard pour son état, ne se présenta pas lui-même ; il lui envoya un aide de camp, chargé de lui présenter ses compliments et ses souhaits. Après cet échange de politesses, Louis s'éloigna, escorté, comme il était convenu, par une garde de troupes espagnoles. Il y avait un sens profond dans le respect témoigné par les généraux espagnols au chef des rebelles. Bien que le massacre de la Saint-Barthélemy eût obtenu l'entière approbation d'Albe, il lui plaisait d'affecter une sainte horreur pour cet évènement et il déclarait « qu'il aymeroyt mieulx avoir perdu les deulx mains que l'avoir fait, » comme si les mains de ce bourreau avaient le droit de protester contre un assassinat, si grand qu'il fût. Le comte Louis soupçonna tout d'abord et peu après s'expliqua parfaitement les motifs réels du traitement chevaleresque dont il avait été l'objet. Il savait bien que ces hommes l'auraient envoyé à l'échafaud, s'il était tombé en leur pouvoir, et il estima par conséquent leur courtoisie à sa juste valeur.

Il était nettement stipulé, dans l'acte de capitulation de la ville, que tous les soldats, ainsi que ceux des habitants qui avaient porté les armes, pourraient quitter la ville, emportant tout ce qui leur appartenait. Le reste de la population devait pouvoir rester sans être molesté dans leurs personnes ni dans leurs biens. Tous les historiens ont cru que les vainqueurs observèrent avec bonne foi les articles de cette convention. Jamais il n'y eut d'erreur plus manifeste. La

capitulation fut conclue le 20 septembre, tard dans la nuit, sans la condition que Charles IX avait espérée, savoir : le massacre de De La Noue et de ses compagnons. Quant à Genlis et à ceux qui avaient été faits prisonniers en même temps que lui, on n'a jamais su leur sort. La ville fut évacuée le 21 septembre. D'Albe y entra le 24. La plupart des volontaires étaient partis avec la garnison, mais un grand nombre d'entre eux qui, se fiant à la parole du capitaine espagnol Molinos, avaient malheureusement prolongé leurs adieux à leur famille, furent jetés en prison. Noircarmes, le boucher de Valenciennes, apparut alors dans Mons. Comme grand bailli du Hainaut, il entra dans la place en homme d'autorité, et ce qu'il y fit a mis le comble à l'infamie qui s'est pour toujours attachée à son nom. Violant brutalement le traité par lequel la ville s'était rendue, il se mit à organiser le massacre et le pillage. Une Commission des troubles, sur le modèle du fameux Tribunal de Sang de Bruxelles, fut instituée, et les membres de ce tribunal, désignés par Noircarmes, étaient tous habitants de la ville. La commission commença par condamner tous les volontaires, bien que compris expressément dans la capitulation. Leurs femmes, leurs enfants furent bannis en masse et leurs biens confisqués. Le 15 décembre, commencèrent les exécutions. Le brave De Leste, manufacturier en soie, qui avait commandé une troupe de volontaires et, pendant le siège, repoussé les assauts des troupes du Duc, avec un remarquable courage dans un moment des plus critiques, fut une des premières victimes. En considération de ce « qu'il était gentilhomme et non des plus malicieux, » il ne fut que décapité, et parce « qu'il avait oy (entendu) la saincte messe et fait une belle fin doulce et catholique, » on lui accorda d'être « enterré en terre sainte. » Plusieurs autres le suivirent

de près ; ils furent ou décapités, ou pendus, ou brûlés vifs. Tous ceux qui avaient porté les armes ou travaillé aux fortifications furent mis à mort. On fit périr dans les flammes ceux qui refusèrent de se confesser et de recevoir les sacrements catholiques. Un malheureux, accusé d'avoir tourné ces mystères en dérision, eut la langue arrachée avant d'être pendu. Un savetier, nommé Blaise Bouzet, fut pendu pour avoir mangé une soupe grasse un vendredi. Il était également accusé d'être allé aux prêches protestants, pour avoir sa part des aumônes distribuées en ces occasions ; bien d'autres pauvres furent exécutés pour le même crime. Un vieillard de soixante-deux ans fut envoyé à l'échafaud pour avoir souffert que son fils portât les armes parmi les volontaires. Enfin, à défaut de tout prétexte pour justifier les exécutions, le Conseil motiva ses arrêts de mort sur *l'adhésion de cœur* des prévenus soit à la cause des insurgés, soit aux doctrines de l'Église réformée. Dix, douze, vingt personnes furent souvent pendues, brûlées ou décapitées en un seul jour. Des gibets chargés de corps mutilés bordaient les chemins publics ; Noircarmes, par d'affreux éloges, attisait sans cesse la fureur de ses satellites. Le monstre serait moins odieux, si le fanatisme religieux ou politique eût été son mobile ; mais encore plus vil que féroce, c'était pour amasser l'or qu'il se plongeait dans le sang ; de la même plume dont il signait l'arrêt de mort des victimes les plus riches, il écrivait l'ordre qui confisquait le plus clair de leurs biens à son profit. Il prit dans le butin la part du lion. Il convoitait la fortune de François de Glarges, seigneur d'Eslesmes. Ce gentilhomme n'avait absolument rien fait qui pût être incriminé ; du reste, il habitait au-delà des frontières françaises. Néanmoins, au mépris du droit des gens, les territoire voisin fut envahi et d'Eslesmes,

traîné à Mons devant le Tribunal de Sang. Noircarmes avait d'avance écrit, de sa propre main, et l'acte d'accusation et la sentence. La victime était innocente, elle était catholique, mais elle était riche. D'Eslesmes avoua qu'il avait deux fois été au prêche, par curiosité, et qu'il avait négligé de faire ses Pâques cette année. Pour ces crimes il fut décapité et la terre d'Eslesmes confisquée et mise en vente fut adjugée à vil prix, au secrétaire de Noircarmes, enchérissant pour son maître. « Vous ne me sçauriez faire plus grand plaisir, » écrivait Noircarmes au Conseil, « que de dépescher touts les procès des rebelles et procéder à l'appréhension des biens meubles et immeubles d'iceulx, et ne fauldrez de faire donner la question à ceulx que vous trouverez convenir, et *desquels vous penserez pouvoir tirer quelque chose.* »

Malgré l'exemplaire docilité des membres du Conseil, ils avaient quelque difficulté à obtenir de leur redoutable chef une part raisonnable dans les dépouilles de la guerre. On les vit sans honte étaler leur infamie et faire eux-mêmes l'énumération de leurs forfaits, pour mendier un affreux salaire. « Considérez », disaient-ils dans la pétition qu'ils firent dans ce but, « considérez de près tout l'odieux de notre charge, et le grand nombre d'exécutions et de bannissements que nous avons prononcés au milieu de tous *nos parents et amis.* »

On peut ajouter, et c'est une faible excuse pour l'énormité des crimes commis par ces hommes, qu'à la fin, lassés de leur besogne, ils pressèrent Noircarmes d'arrêter l'œuvre de proscription. Longhehaye, un des membres de la commission, lui fit même une visite personnelle, l'implorant à merci pour « ces pauvres et simples gens, voire mendiants », qui n'ayant que simplement porté les armes pendant le siège, pouvaient bien être pardonnés ». Noircarmes, entrant en

fureur à ces paroles, s'écria que « s'il ne connaissait les membres de la commission pour gens de bien, il aurait opinion *qu'ils avoyent eu les mains engraissées* », et défendit de dire un mot de plus sur ce sujet. Quand Longhehaye s'aventura de nouveau à parler en faveur de certaines personnes « povres et simples, non chargiées de duplicité de cas et bons catholiques », Noircarmes n'en supporta pas davantage. « Arrière ! » cria-t-il, « en grant furie », ajoutant qu'il avait déjà écrit l'ordre de les exécuter tous. « Sur quoy », écrivait ce pauvre bourreau de Longhehaye dans une lettre à ses collègues, « me rethiray, je vous laisse à penser comment. »

L'œuvre se prolongea ainsi pendant des mois et des mois. L'exécuteur n'eut pas un instant de repos avant le 27 août de l'année suivante (1573), et quand Requesens, successeur d'Albe, fit ouvrir les cachots de Mons, on y trouva encore soixante-quinze individus condamnés à l'échafaud, qui attendaient leur sort.

Le plus terrible commentaire que l'on puisse faire de l'époque où ces faits se passèrent, c'est l'oubli où ils tombèrent si tôt. Les coupables prirent soin de cacher les archives de leurs crimes, tandis que de nouvelles horreurs, plus gigantesques encore, surgissant dans d'autres villes, effacèrent par leur énormité le souvenir de ces meurtres et de ces spoliations, obscurs en comparaison. La prospérité de Mons, une des villes manufacturières les plus florissantes et les plus riches des Pays-Bas, fut anéantie, mais tant de villes se trouvaient dans cet état que cette misère fut à peine remarquée. Heureusement, de nos jours, la chute d'une tour, dernier reste de l'antique hôtel de Naast à Mons, a remis en lumière les documents, témoins de tous ces crimes. Comment se trouvaient-ils dans cette tour? On l'ignore.

Les Espagnols avaient donc repris Mons, et cet

évènement vint mettre fin à la révolution temporaire qui avait éclaté dans tout le sud des Pays-Bas. Les clefs de cette ville ouvrirent les portes de toutes celles du Brabant et des Flandres. Les villes,qui récemment avaient reconnu l'autorité d'Orange, s'empressèrent maintenant de désavouer le Prince et de reprendre hypocritement et lâchement leur ancienne chaîne. En général d'Albe accepta les nouveaux serments de fidélité, mais la belle ville archiépiscopale de Malines fut choisie pour être offerte en holocauste et servir d'exemple.

Des arriérés considérables étaient dus aux troupes espagnoles. Pour les indemniser et accomplir cette prophétie blasphématoire par laquelle il avait menacé cette ville d'un châtiment de Dieu pour ses fautes passées, d'Albe la livra à la licence de la soldatesque. Par son ordre, Don Frédéric s'était avancé aux portes de la place et lui avait demandé de se rendre. La garnison répondit par quelques coups de feu. Mais, après avoir ainsi fait descendre plus profondément encore la malheureuse cité dans la disgrâce qu'elle avait encourue auprès d'Albe, en recevant des rebelles dans ses murs immédiatement après avoir refusé d'y laisser entrer les forces espagnoles, cette garnison se sauva lâchement pendant la nuit et laissa la place sans défense.

Le lendemain, de bonne heure, on vit sortir solennellement des portes une procession de prêtres, avec croix et bannière, suivis d'un long cortège d'habitants suppliants, qui essayaient par cette démonstration de détourner la colère du vainqueur. Tandis que retentissaient les psaumes de la pénitence, l'armée s'occupait activement à combler les fossés de la ville avec des fascines et des décombres. Avant que les prêtres n'eussent fini leurs chants, des milliers de soldats, forçant les portes ou escaladant les murs, s'étaient

répandus dans la ville avec une rapidité que l'espoir du butin seul pouvait inspirer. Le sac commença aussitôt. Amis ou ennemis, papistes ou calvinistes, tous furent pillés sans distinction. Tout fut saccagé et détruit. « Le pillage fut tel », écrivit de Bruxelles un Espagnol, « qu'ils ne laissèrent pas même un clou aux murailles. » Les soldats agirent comme s'ils avaient été dans une ville turque, et exécutèrent les vengeances divines que d'Albe avait appelées sur Malines, avec une vigueur qui leur mérita toute son approbation.

Cette effroyable tragédie dura trois jours ; un jour au profit des Espagnols, et deux au profit des Wallons et des Allemands. Églises, monastères, maisons religieuses de toute espèce, furent pillés sans merci. Tout ce qui s'y trouvait d'objets précieux, ornements d'autel, reliquaires, calices, rideaux brodés, tapis de velours et de damas, robes d'or des prêtres, ciboires, vases du Saint-Chrême et de l'Extrême-Onction, riches vêtements et joyaux des images de la Vierge, les soldats espagnols emportèrent tout sans exception. Les hosties consacrées furent foulées aux pieds, le vin de la burette répandu à terre ; enfin tous les excès commis par les iconoclastes dans les plus mauvais jours et dont la millième partie avait conduit des troupeaux d'hérétiques au bûcher, furent répétés à Malines par les soldats mêmes du Christ, par des Catholiques Romains venus dans les Pays-Bas pour venger les injures faites à la foi catholique romaine. Et ce n'était pas le fanatisme, c'était la soif du gain qui animait cette troupe sacrilège. Les biens des catholiques partagèrent le sort de ceux des calvinistes, qui d'ailleurs étaient fort peu nombreux dans la ville archiépiscopale. La maison du cardinal Granvelle fut pillée. L'argent des pauvres déposé dans les couvents, ne fut pas respecté. On tirait les femmes malades ou moribondes, abbesses

ou sœurs hospitalières, de dessous les matelas sur lesquels elle gisaient, et on les mettait en pièces dans l'espoir d'y trouver des trésors cachés.

Les Iconoclastes de 1566 avaient anéanti des millions pour obéir à une idée, mais ils ne s'étaient rien approprié. Rarement même ils s'en étaient pris à des êtres humains ; leur colère s'était portée sur des images. Les Espagnols à Malines n'épargnèrent ni homme ni femme. On ne croirait pas à tant de meurtres et d'outrages, s'ils n'étaient attestés par les personnes catholiques les plus respectables. Des habitants furent égorgés chez eux, dans les rues, au pied des autels. Des centaines de femmes furent violées dans les églises et dans les cimetières. Mais ce qui dépasse l'imagination, c'est que les chefs approuvaient toutes ces horreurs ; c'est qu'elles étaient réglées d'avance. Don Frédéric, fils d'Albe, et le général Noircarmes assistaient à ces scènes, et vainement l'on s'adressait à eux pour mettre un terme à la dévastation. «On les vit à leur arrivée se parler bas à l'oreille, » dit un témoin oculaire bon catholique, « et l'on sait bien que l'affaire avait été arrangée le jour précédent. Tous deux restèrent ensemble, tant qu'ils séjournèrent dans la ville. » Quand l'œuvre fut terminée, elle ne laissait vraiment plus rien à désirer. Jean Richardot, membre du Grand Conseil, et neveu de l'évêque d'Arras, informa le Conseil d'État que le sac de Malines avait été « si horrible qu'à la povre et infortunée mère ne restoit ung seul morceau de pain, ni le moyen de l'avoir pour le mettre en la bouche de son misérable enfant qui, pleurant et gémissant périssoit de faim devant ses yeulx, tant avoit esté cruelle et enragée l'avarice de ceulx qui la pilloient. J'en pourrois parler plus avant » ajoutait-il, « si les cheveulx ne dressoient en la tête, d'horreur, non pas à la racompter, mais seulement à s'en souvenir.

Durant trois jours, la ville fut livrée à ces trois furies qui marchent toujours sur les pas de la guerre : le meurtre, la luxure et la rapine, dont l'aiguillon rend l'homme plus terrible que la bête féroce. Dans ses lettres à son maître, le Duc le félicita de ces infamies comme d'une œuvre pie accomplie à la perfection. Il jugea cependant nécessaire de s'excuser devant le public, et il le fit dans un document où il justifiait le sac de cette ville par le refus qu'elle s'était permis peu de mois auparavant de recevoir une garnison et par les coups de feu tirés sur les troupes, comme elles approchaient de la ville. C'est pour ces motifs et par son ordre exprès qu'avait eu lieu le sac de Malines. Ce crime doit retomber à jamais sur sa tête.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

LE DUC D'ALBE

(1567-1573).



Laval, Imp. et Stér. JAMIN, quai d'Avesnières, 49.

